Le LIVRE de POCHE

CLASSIQUES DE POCHE

Montesquieu

Lettres persanes



MONTESQUIEU

Lettres persanes

INTRODUCTION, COMMENTAIRES ET NOTES
DE PAOLO CARILE

LE LIVRE DE POCHE

Introduction

LES *LETTRES PERSANES* : DE L'EXOTISME ORIENTAL À LA CRITIQUE SOCIALE DE L'OCCIDENT.

> « Je me croirais le plus heureux des mortels si je pouvais faire que les hommes puissent guérir de leurs préjugés. » (Montesquieu, préface de *L'Esprit des lois*)

> « D'abord il s'était fait en quelque façon étranger dans son propre pays, afin de le mieux connaître. » (Diderot, *Éloge de Montesquieu*)

De la réalité à la fiction

Au mois de mars 1721, Mehmed efendi, ambassadeur ottoman auprès du roi de France, arrivait à Paris avec sa nombreuse suite, après un long voyage maritime et terrestre. Dès le début de son séjour ce haut dignitaire commençait à écrire, dans sa langue, une relation [1] où il racontait son expérience, au jour le jour. Ce texte, dont une traduction française parut en 1757, constitue un témoignage fort intéressant de

1. Le texte de cette relation a été republié sous le titre *Le Paradis des infidèles. Un ambassadeur ottoman en France sous la Régence*, Paris, Maspéro-La Découverte, 1981.

la manière dont un véritable Oriental voyait et jugeait la France de la Régence, qu'il visitait pour la première fois.

Dans ces pages l'ambassadeur turc révèle ce qui le frappe, et fait part à la fois de ses enthousiasmes, de ses ressentiments et de ses déceptions. Ainsi, cet Oriental habitué à voir les femmes enfermées dans les harems est déconcerté par la liberté dont jouissent les Françaises et par les « honnêtetés incroyables » dont elles font l'objet. Son étonnement est à peine moins grand lorsqu'il apprend qu'en France, certains moments de la vie quotidienne des Grands (repas, lever, coucher) constituent en quelque sorte un spectacle public. Impressionné par les réalisations de la science et de la technique (la salle des remèdes de l'Hôtel des Invalides, le service des cartes et des plans, les instruments de l'observatoire d'astronomie, les cent quatre écluses du canal du Midi, qui permettent aux bateaux de passer de la Méditerranée à l'Atlantique en franchissant le col de Naurouze), l'ambassadeur éprouve également de l'intérêt pour des phénomènes naturels tels que « le flux et le reflux de la mer Océane » à Bordeaux et la précocité des jacinthes ou des violettes dans cette ville. La comparaison, toutefois, n'est pas toujours à l'avantage de notre pays puisque cet important personnage est surpris par l'absence d'hygiène qui caractérise certaines résidences où il loge. Aussi lui arrive-t-il quelquefois de demander que soient construits ou réparés « des lieux communs » ou des bains.

Mehmed efendi ignorait que, tout à fait par hasard, au moment même où il découvrait un royaume pour lui inconnu, commençait à circuler un roman qui imaginait les étonnements, les réactions et les réflexions de deux Persans visitant la France. Certes, la Turquie n'était pas la Perse. Néanmoins, par un heureux hasard, réalité et fiction venaient s'entrelacer. Grâce à cette coïncidence, on peut aujourd'hui mesurer la distance qui séparait

l'image de la France élaborée par un véritable ambassadeur provenant du Moyen-Orient et la représentation produite par l'imagination littéraire d'un romancier français talentueux. Toutefois, la visite de l'ambassadeur turc est désormais un événement presque totalement oublié dont la relation ne suscite l'intérêt que de quelques spécialistes. Au contraire, le roman d'un voyage fictif qui suit plus ou moins le même itinéraire, a obtenu un succès et une considération durables. Jalon important dans l'histoire de la pensée des Lumières, les *Lettres persanes* constituent, en effet, également une étape fondamentale dans l'évolution des formes romanesques.

Un chef-d'œuvre de l'édition clandestine en 1721

Les *Lettres persanes* furent publiées originairement à Amsterdam, en deux volumes de petit format, au printemps 1721. Sur cet ouvrage qui paraissait anonyme, le nom de l'éditeur et le lieu de publication, Pierre Marteau à Cologne, étaient faux. Il s'agissait d'une édition clandestine, sortie des presses hollandaises de Jacques Desbordes, un imprimeur protestant français, dont la famille, originaire de Bordeaux, s'était réfugiée aux Pays-Bas, après la révocation de l'édit de Nantes (1685). Un autre tirage portait l'indication, également trompeuse, de Pierre Brunel (nom français qui, dans ce contexte, désignait un protestant) à Amsterdam, alors qu'il était imprimé par un éditeur clandestin de Rouen.

L'auteur et l'éditeur se dissimulaient car, on le sait, en France, à cette époque, le pouvoir contrôlait sévèrement la production intellectuelle et donc l'édition. Ainsi, au cours de la décennie 1720-1729 furent emprisonnés à la Bastille 39 libraires-imprimeurs, 87 auteurs, 32 colporteurs et 20 nouvellistes[1]; une

1. Dans le périodique janséniste *Nouvelles Ecclésiastiques* du 14 mars 1731.

gravure de 1731 représente l'imprimeur A. Patron et l'un de ses auteurs, le chanoine J.J. Grillot, au carcan en place de Grève. Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres : on sait que Voltaire et Diderot furent eux aussi embastillés. Montesquieu lui-même, en 1751, verra son *Esprit des lois* mis à l'index et subira les attaques des milieux les plus traditionalistes de l'Église catholique, qui s'en prirent aussi, à ce moment-là, aux *Lettres persanes*. Dans un tel contexte, le recours à l'anonymat, au pseudonyme, aux fausses adresses constituait une pratique courante.

Toutefois si, comme d'autres auteurs de l'Ancien Régime, Montesquieu dut nécessairement recourir à l'anonymat et à l'édition hollandaise, les *Lettres persanes* parvinrent à déjouer les rigueurs de la censure et des contrôles de police car elles furent rapidement diffusées en France où elles connurent un succès immédiat. Au cours de l'année 1721, l'ouvrage, qui eut une dizaine de réimpressions, fit également l'objet d'une nouvelle édition remaniée. Cette réussite se prolongea pendant plusieurs décennies, ainsi que l'attestent les nombreux tirages et les rééditions. A la fin de sa vie Montesquieu aimait rappeler que « Les *Lettres persanes* eurent d'abord un débit si prodigieux que les libraires mirent tout en usage pour avoir des suites. Ils allaient tirer par la manche tous ceux qu'ils rencontraient : "Monsieur, disaient-ils, je vous prie, faites-moi des *Lettres persanes* [1]" ». Ce succès d'un ouvrage non autorisé par la censure s'explique par l'inefficacité de la police du livre mais aussi par l'ambiguïté de la politique mise en place par le pouvoir car une trop grande sévérité dans ce domaine aurait défavorisé l'édition française et, donc, entraîné des conséquences économiques négatives. Ainsi, Jacques-Bernard Chauvelin, directeur de la librairie de 1729 à 1732, n'hésitait pas à déclarer

1. *Quelques réflexions sur les* Lettres persanes, jointes à l'édition de 1754.

qu'il était prêt à autoriser l'impression du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle car, disait-il : « Je suis sûr que, depuis qu'il y a des Bayle il en coûte plus d'un million à l'État » et il ajoutait : « Pourquoi perdre volontairement cette somme, puisque Bayle n'en est pas moins commun [1] ? »

Profitant des faiblesses et des contradictions du pouvoir sous l'Ancien Régime, les *Lettres persanes* bénéficient d'un solide réseau de complicités tout en étant interdites. Pour les hommes des Lumières, elles avaient ce goût particulier de l'interdit qui contribuait, sans doute, à accroître l'intérêt des lecteurs. Comme le soulignait Diderot, « plus la proscription était sévère, plus elle haussait le prix du livre, plus elle excitait la curiosité de le lire, plus il était acheté, plus il était lu [2] ». Parmi ces livres clandestins on trouve la plupart des œuvres d'esprit qui contribuèrent à la transformation de la culture française entre la fin du XVIIe siècle et la première moitié du siècle suivant. Grâce à ces ouvrages le carcan des dogmatismes fut progressivement brisé et la pensée rationnelle établit les bases idéologiques de l'âge des Lumières. Loin de constituer une exception, la publication et la diffusion clandestines des *Lettres persanes*, font donc partie d'un vaste mouvement d'initiatives — réalisées en grande partie à l'étranger — qui concernent le marché du livre, l'espace social des lecteurs, et modifièrent les goûts ainsi que la sensibilité de l'époque.

A la découverte de l'auteur

Malgré les précautions prises, l'anonymat de l'auteur ne dura pas longtemps. Son identité étant bientôt découverte, Montesquieu avoua la paternité

1. Exemple cité par H.J. Martin, *Histoire de l'édition française*, Paris, Primodis, 1982, t. II, pp. 70-71. **2.** *Lettre sur le Commerce de la Librairie*, Paris, 1937, p. 66. Pour les problèmes concernant la littérature clandestine voir, en particulier : *Les Presses grises. La contrefaçon du livre*, textes réunis par François Moureau, Paris, Aux Amateurs de livres, 1988 ; Robert Darnton, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1991.

d'un ouvrage qui, entre-temps, était devenu un *best-seller*. Le succès et l'approbation des milieux mondains de la capitale — qui avaient supplanté Versailles comme centre de formation d'une opinion publique influente — le mirent, probablement, à l'abri des conséquences d'une publication sans privilège. De plus, après la mort de Louis XIV, pendant la première partie de la Régence, le pouvoir manifesta une relative tolérance dont put bénéficier Montesquieu ; Voltaire, par contre, treize ans plus tard, eut moins de chance avec ses *Lettres philosophiques* qui furent à l'origine de son deuxième exil.

En 1721, le nom de l'auteur des *Lettres persanes* n'était, cependant, encore que celui d'un jeune magistrat provincial, débutant en littérature, inconnu dans la république des lettres. Il était issu d'une famille bordelaise de la noblesse de robe. D'origine protestante, celle-ci se convertit au catholicisme en 1606, à l'exemple d'Henri IV qui éleva en baronnie la terre des Montesquieu. Dans les années qui suivirent cette conversion, certains membres de la famille entrèrent dans les ordres. Néanmoins, les liens avec le milieu calviniste ne se relâchèrent pas totalement, semble-t-il, puisque Jean-Baptiste de Secondat, l'oncle magistrat dont Montesquieu hérita la charge de Président à mortier, fut l'une des rares personnalités catholiques qui désapprouvèrent la révocation de l'édit de Nantes, en 1685. Sans vouloir rallier, malgré lui, l'auteur des *Lettres persanes* à la cause protestante, on peut toutefois rappeler que la femme qu'il épousa en 1715, et dont l'influence en famille ne fut pas négligeable, appartenait à une riche famille calviniste. C'est également un réseau de relations protestantes, dans le milieu de l'édition clandestine, qui permit la publication des *Lettres persanes*, comme on l'a déjà souligné, et celle de *L'Esprit des lois*, édité à Genève vingt-huit ans plus tard.

Au moment où il publia les *Lettres persanes*, Montesquieu était un jeune intellectuel de province,

magistrat de profession. Membre de l'Académie de Bordeaux, il s'intéressait aussi aux sciences physiques et naturelles et à l'histoire politique. Son expérience directe du monde était encore modeste car il n'avait à son actif qu'un séjour de 1709 à 1713 à Paris, où il avait perfectionné ses études de droit. Jusque-là, cet « homme grave », comme il se définit lui-même, conduisait une vie fort différente de la fiction romanesque qui le rendit célèbre et le poussa à retourner dans la capitale pour y goûter les avantages de la renommée acquise. A Paris, son existence subit un changement profond : il fréquenta les salons, participa aux fêtes de la haute société et aux réunions des clubs où se retrouvait l'intelligentsia éclairée de l'époque. Il était reçu chez Mlle de Clermont, sœur du duc de Bourbon, et chez la marquise de Prie, maîtresse de celui-ci ; il fut même présenté à la cour. Le juriste et académicien provincial, intéressé par les sciences, s'ouvrit à toutes les sollicitations offertes par la capitale intellectuelle de l'Europe de l'époque. Il se mit, ainsi, à écrire des poèmes en prose de goût néoclassique et des pièces de circonstance. Néanmoins, les charmes de la vie mondaine ne le fourvoyèrent pas outre mesure. Il ne gaspilla pas son esprit en jeux de société. Après les mondanités, le soir, chez lui, il notait dans un journal des réflexions sociologiques ou philosophiques et commençait à poser les premiers jalons des grands ouvrages de la maturité qui en feront un maître de la pensée politique. D'ailleurs, bien des idées qui seront développées dans son chef-d'œuvre, *De l'esprit des lois*, se retrouvent déjà à l'état embryonnaire dans les graves réflexions des *Lettres persanes*. La suite de sa vie est bien connue : élu à l'Académie française en 1728, il voyagea en Europe, séjourna une année en Angleterre, où il fut reçu à la Royal Society. Il acquit une renommée internationale de « philosophe », qui dépassa le succès obtenu par le divertissement romanesque grâce auquel il avait fait une entrée remarquée dans le monde des lettres.

Un roman qui rénove une tradition littéraire

Si, on l'a dit, les *Lettres persanes* avaient, pour bien des lecteurs du XVIIIe siècle, le goût de l'interdit, le succès de cet ouvrage s'explique aussi par ses caractéristiques intrinsèques, par sa capacité de correspondre aux aspirations et aux exigences intellectuelles du moment. Le moule du roman par lettres adopté par Montesquieu est, en effet, aussi adapté aux besoins d'une intrigue assez lâche, constituée par le voyage en France d'Usbek et Rica, deux riches Persans qui font part de leurs réactions dans la découverte de la civilisation occidentale. A cet itinéraire géographique et mental, consacré à l'apprentissage de l'altérité française, se mêlent de sombres histoires de sérail, qui essayent de donner une certaine couleur locale aux évocations de l'Orient et sollicitent l'imaginaire érotique des lecteurs européens.

Cependant, ni la forme du roman épistolaire, ni la création de personnages orientaux qui tracent un tableau critique et satirique des mœurs de l'Europe, ne constituent en soi des nouveautés au début du siècle des Lumières. En effet, les intrigues romanesques construites au moyen de lettres fictives, mais que l'on prétend authentiques, étaient déjà courantes depuis au moins un demi-siècle (les *Lettres portugaises*, le premier chef-d'œuvre du genre, datent de 1669) et continueront à se multiplier, comme l'attestent *La Nouvelle Héloïse* (1761) et *Les Liaisons dangereuses* (1782).

De même, ainsi qu'en témoignent plusieurs ouvrages, le type littéraire de l'observateur étranger connaissait une vogue certaine depuis la fin du XVIIe siècle [1]. A cette époque, en effet, le recours fictif

1. La mode du récit d'un prétendu voyageur oriental se répand aussi dans d'autres pays européens. Elle se manifeste notamment en Angleterre à partir de la traduction du recueil de lettres de Marana (*Letters written by a Turkish Spy*, Londres, 1691).

à cet observateur (asiatique ou « sauvage américain », comme dans les *Dialogues avec un sauvage* (1704), du baron de Lahontan), décrivant d'un œil critique le monde occidental, était devenu un procédé littéraire et une machine de combat idéologique d'emploi assez courant. Loin de constituer un nouveau genre romanesque, l'ouvrage de Montesquieu utilise et perfectionne une forme déjà existante, répondant ainsi à un horizon d'attente de lecteurs habitués à ce genre de récits.

Mais si, à l'époque de Montaigne, les Français avaient découvert les « sauvages » américains emmenés à Paris par les explorateurs et les marchands, un siècle plus tard ils se prirent d'engouement pour l'Orient. Le « dessein ottoman » de la politique de Louis XIV, l'ouverture de relations politiques suivies et l'échange d'ambassades avec certains pays asiatiques avaient augmenté les contacts entre Orientaux et Européens [1]. Certes, ces derniers circulaient depuis longtemps en Asie, pour des raisons commerciales, et s'intégraient parfois à la population, comme c'était le cas des renégats. Toutefois, les Orientaux venaient bien plus rarement en Occident, où ils constituaient encore une nouveauté. Inaugurant une autre image de l'Orient, cet orientalisme de la fin du Grand Siècle fut alimenté par la diffusion des relations de nombreux voyageurs qui se lancèrent sur les routes asiatiques et visitèrent, parfois pendant de longues années, les pays du Moyen- et de l'Extrême-Orient.

Bernier, Rycaut, Tournefort, Thévenot, Tavernier et Chardin ne sont que les plus connus de ces voyageurs, ethnographes avant la lettre, qui, grâce à un esprit attentif et rigoureux, ouvrirent en France les portes de la connaissance « scientifique » de cette partie du monde où florissaient de très anciennes

1. Mais on sait que déjà au cours du XVIe siècle on avait imprimé en France deux fois plus de livres sur le monde turc que sur l'Amérique.

civilisations. Leur entreprise fut accompagnée par l'activité informative des missionnaires jésuites, fort attentifs aux cultures orientales, ainsi que par le travail d'orientalistes tels que Herbelot et Galland, qui traduisirent les chefs-d'œuvre de la littérature turque et persane (ce dernier publia la version française des *Mille et Une Nuits* de 1704 à 1717). A cette époque, furent rédigés aussi les premiers dictionnaires bilingues, qui permirent une connaissance plus précise de ces cultures. Jusqu'alors, dans le meilleur des cas, le grand public avait encore de ces lieux et de ces peuples une image fabuleuse qui remontait aux descriptions de Marco Polo.

Turcs, Persans, Siamois et Chinois, avec leurs costumes et leurs mœurs exotiques, entrèrent donc, progressivement, dans l'horizon mental de nombre de Français qui parfois pouvaient même les rencontrer dans la capitale ou dans les grands ports commerciaux, où ces délégations débarquaient avec éclat, suivies d'un cortège haut en couleurs. Les chroniques de l'époque signalent précisément la visite de plusieurs délégations orientales, dont celle d'un personnage bizarre, Méhémet Riza Beg, envoyé du chah de Perse en 1715 et évoqué par Montesquieu dans les *Lettres persanes*.

Ces changements importants avaient déjà trouvé un écho dans la fiction littéraire. Si la première pièce théâtrale française à sujet oriental est la tragédie *La Soltane* de Gabriel Bounin (1561) [1], c'est surtout au

1. La pièce de Bounin a été suivie, au XVIIe siècle, par celles de Mairet (*Soliman*, 1630), de Georges Scudéry (*Ibrahim*, 1640) et de Tristan l'Hermite (*La Mort d'Osman*, 1656), ce qui démontre, dans la longue durée, l'importance de l'Orient dans l'imaginaire français, même avant le « dessein ottoman » du Roi-Soleil. Cette importance cache cependant une ambivalence de l'image de l'Orient qui, à la Renaissance et à l'âge classique, tend souvent à se confondre avec l'Empire ottoman. On passe de l'obsession du péril turc à la fiction du turc « bon, sobre et juste », dont Postel a fait l'apologie, pour en arriver, plus tard, à la fascination envers un monde qui évoque un luxe et un érotisme exotiques et troubles.

XVIIe siècle que se développe l'orientalisme en littérature. En 1670, en effet, Molière, dans la scène de la cérémonie turque de son *Bourgeois gentilhomme*, avait utilisé une forme d'exotisme oriental de pacotille pour parodier la réception royale qui suivit l'arrivée à Paris de Soliman aga, notable de la cour du Grand Turc, envoyé en mission auprès de Louis XIV. Chez Molière l'exotisme factice a un rôle comique autoréférentiel, son évocation permet de railler la diversité, ou plutôt une caricature de la diversité, dans un jeu théâtral sans portée idéologique particulière, si l'on exclut la dérision des aspirations aristocratiques d'une certaine bourgeoisie. Deux ans plus tard, dans *Bajazet*, Racine reprend, dans le domaine tragique, et sans souci de vérité historique, cette mode des « turqueries », en évoquant le trouble des passions du sérail. Mais, dans d'autres ouvrages, les personnages orientaux sont bientôt utilisés dans une tout autre perspective, où le comique et le tragique font place à une satire qui ne vise plus les prétendues bizarreries de l'« autre », mais s'adresse à notre propre civilisation, à nos propres mœurs. A travers ces personnages venus d'ailleurs, grâce à leur regard étranger, l'Europe et notamment la France se regardent de l'extérieur, découvrent ainsi la relativité de la culture occidentale, la subjectivité des comportements, l'arbitraire d'us et coutumes qu'on croyait partagés par l'humanité entière. Grâce à ce procédé de fiction romanesque qui invente de faux Turcs, Persans ou Chinois, dont la vraisemblance est empruntée à la documentation ethnographique fournie par la littérature de voyage, tout un univers de convictions ancestrales bascule lentement. Les vieilles certitudes religieuses et politiques, les habitudes mentales sur lesquelles s'était construite, au cours des siècles, la vision du monde eurocentrique des habitants du vieux continent, commencent à être ébranlées. Tout en étant l'expression d'autres préjugés, ce regard prétendument étranger — et donc autorisé à s'étonner

— démasque les incohérences, les faiblesses, les travers d'une culture euro-chrétienne qui se voulait, orgueilleusement, à vocation universelle.

Expression d'une altérité critique et résultat de la permutation des rôles de sujet et d'objet, ce regard est à l'origine d'une vaste et salutaire opération de décapage des principaux préjugés — dont celui de supériorité absolue — qui conditionnaient les rapports des Français, et des Européens en général, avec les peuples des autres continents, souvent imbus, à leur tour, du même parti pris de supériorité. Certes, à l'origine de ce processus mental de relativisation, qui aboutira à donner au terme « culture » la possibilité d'être décliné au pluriel, il y a Montaigne. Sa pensée, qui nous apprend que chacun peut être considéré comme le Barbare de l'autre, élimine donc, du moins en principe, l'équation si longuement établie : Européen-chrétien = culture ; non-Européen = barbarie ou sauvagerie, c'est-à-dire, degrés différents de non-culture, et renvoie ainsi, dos à dos, les préjugés de chaque civilisation. Mais Montaigne a fait longtemps figure d'isolé, dans le cadre de la culture renaissante et classique ; pour que se dessine, non sans contradictions, certes, une vision du monde moins eurocentrique, il faut attendre la fin du XVIIe siècle et le début du XVIIIe, l'époque de la « crise de la conscience européenne ».

A la recherche des sources

Dans la tradition littéraire qui précède la publication des *Lettres persanes*, certains récits ont pu avoir une importance particulière et influencer Montesquieu dans la composition de son premier chef-d'œuvre, sans pour cela faire du roman un *patchwork* d'emprunts, dépourvu d'originalité. Les investigations érudites ont établi la plupart des sources sûres ou probables. Grâce en particulier à Paul Vernière, nous savons désormais qu'elles sont nom-

breuses et concernent plusieurs domaines : la littérature aussi bien que l'ethnographie, l'histoire, le droit, la philosophie moderne et la culture classique. Leur multiplicité et leur variété témoignent du savoir « encyclopédique » de l'auteur. Nous nous limiterons ici à préciser quels sont les auteurs qui ont fourni le modèle de lettres exotiques et les principaux voyageurs qui ont permis à Montesquieu de construire le cadre oriental d'une partie de son roman.

Il faut, tout d'abord, citer l'Italien Marana [1] qui, presque quarante ans auparavant, avait utilisé le personnage de l'observateur étranger dans son *Espion dans les Cours*... (1684) [2], traduit tout de suite en français et en anglais et réédité à plusieurs reprises jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Constituant une sorte d'archétype du genre, l'ouvrage en six volumes (dont les deux derniers seraient de son traducteur Cotolendi) est formé de sept cents lettres d'un prétendu espion turc, Méhémet, vivant à Paris sous un faux nom. Celui-ci aurait, pendant quarante-cinq ans (de 1637 à 1682), informé la Sublime Porte de Constantinople de l'actualité politique et sociale de la chrétienté, vue avec les yeux d'un hypothétique musulman qui joignait à une remarquable acuité d'observation des préoccupations philosophiques et une liberté d'esprit qui en font une sorte de précurseur des « philosophes », détestant le despotisme oriental et ne cachant pas ses sympathies pour le déisme, au détriment des religions révélées.

Ce livre, qui faisait partie de la bibliothèque de la

1. Gian-Paolo Marana (1642-1693), Génois réfugié en France, était un personnage singulier. Bénéficiant de protections importantes parmi le haut clergé parisien, il réussit même à obtenir une pension de Louis XIV et devint l'un des écrivains qui célébraient, par leurs écrits, la politique du Roi-Soleil. Tout en étant dédié au roi et précédé d'un panégyrique du souverain, *L'Espion dans les Cours* brosse, par l'intermédiaire d'un personnage fictif, un tableau fort critique de la France et manifeste, avant La Bruyère et dans une perspective bien plus audacieuse, des opinions qui, à l'époque, étaient fort peu orthodoxes. 2. A partir de 1696 édité sous le nom d'emprunt d'Erasme Kinkius, imprimeur à Cologne.

Brède, constitue le cadre de référence générale le plus évident du premier roman de Montesquieu. Cette filiation fut reconnue immédiatement : dans une réimpression de la même année de l'édition originale, on peut, en effet, lire sur la page de titre « dans le goût de *L'Espion dans les Cours* ». Si le modèle narratif des *Lettres persanes* et la tournure d'esprit de l'observateur oriental doivent beaucoup à l'ouvrage de Marana, d'autres modèles d'observateurs étrangers ont pu toutefois fournir à Montesquieu des suggestions ponctuelles. Sans vouloir déterminer ici l'importance de chacun de ces modèles, nous rappellerons qu'en 1699, Dufresny publiait ses *Amusements sérieux et comiques*, contenant la fiction d'une lettre amusante d'un Siamois en visite à Paris et découvrant les maisons de jeu. L'année suivante, Cotolendi, traducteur de Marana, composait une *Lettre écrite par un Sicilien à un de ses amis contenant une critique agréable de Paris*. Quelques années plus tard, J.F. Bernard, un libraire protestant exilé en Hollande, qui à son tour s'inspirait de La Bruyère, publiait des *Réflexions morales, satiriques et comiques sur les mœurs de notre siècle* (1711), dans lesquelles étaient insérées huit lettres d'un prétendu philosophe persan qui visitait l'Europe et la jugeait en fonction de ses propres convictions musulmanes. En 1716, Jean Bonnet, avocat au parlement d'Aix, publiait une *Lettre écrite à Musala*, bientôt suivie d'une deuxième. Dans ces missives, un philosophe persan informait son correspondant d'Ispahan sur les mœurs, la religion des Français, les querelles entre jésuites et molinistes. Les critiques contenues dans cet ouvrage valurent à leur auteur un séjour à la Bastille. A ces exemples français, on peut ajouter celui d'Addison qui, dans *The Spectator* (avril 1711), décrivait des rois hindous en visite à Londres. Le type littéraire de l'observateur oriental et le genre du faux recueil de lettres satiriques avaient donc déjà une tradition bien établie, que Montesquieu exploite librement et renouvelle avec originalité.

En arrière-plan de tous ces ouvrages qui ont pu fournir des matériaux pour la rédaction des *Lettres persanes*, il y a aussi *Les Caractères* de La Bruyère. En effet, le roman de Montesquieu est riche en portraits, en peintures des mœurs de la société française, en remarques morales sur les travers des milieux que les héros, ces personnages venus d'ailleurs, fréquentent pendant leur séjour en Europe.

Mais la société occidentale n'est pas la seule à être décrite avec une attention ironique. Toute une partie du récit est consacrée au pays d'origine des deux voyageurs et aux régions asiatiques environnantes. Cette évocation de l'Orient pour paraître vraisemblable exigeait, de la part de l'auteur, une documentation de caractère géographique, historique et ethnographique. Comme on l'a souligné, dans les premières décennies du XVIIIe siècle, le corpus des ouvrages que les voyageurs et les historiens français avaient consacrés à la Perse, à la Turquie et à l'islam en général, était fort important. Montesquieu y puisa l'essentiel de son information, en utilisant surtout les relations de Chardin, de Tavernier et de Pitton de Tournefort, ainsi que les histoires de l'Empire turc de Rycaut et de Du Vignau, encore que la liste de ses sources sur l'Orient puisse être bien plus ample.

L'originalité du roman

Si les sources des *Lettres persanes* sont nombreuses et multiformes, le roman n'est pas toutefois le résultat d'un collage habile. Cette riche toile de fond, sur laquelle l'auteur a travaillé, lui a fourni seulement un moule, les éléments nécessaires pour donner à son roman une certaine vraisemblance et une couleur locale. Elle lui a offert aussi certains traits critiques et ironiques, selon le goût du jour pour le réalisme des « histoires véritables ». Cependant, dans les *Lettres persanes*, les éléments originaux sont plus importants que les influences de la production littéraire antérieure.

Du point de vue formel, Montesquieu modifie les caractéristiques structurelles et stylistiques du roman par lettres qui, au début du XVIIIe siècle, avait déjà une tradition et une diffusion considérables. Avant lui, ce genre avait un caractère lyrique. La plupart des romans épistolaires mettaient en scène un seul personnage amoureux, parlant au présent de sa passion dans une suite de lettres monocordes (les *Lettres portugaises* de Guilleragues en sont l'exemple majeur). Le personnage et le point de vue narratif étaient uniques, le thème également ; le style connaissait peu de variations et le registre était toujours sentimental.

Tout autre est la forme adoptée par l'auteur de la fiction persane, riche de nombreux personnages aux caractères divers, qui représentent une multiplicité de points de vue. L'ouvrage de Montesquieu se singularise, aussi, par une polyphonie stylistique (lettres sérieuses, satiriques, portraits, apologues, pastiches, essais, etc.), par la présence d'une multitude de thèmes inhabituels dans le domaine romanesque, où dominaient auparavant les histoires d'aventures amoureuses ou picaresques. Pour la première fois, on joint « de la philosophie, de la politique et de la morale à un roman [1] », ainsi que le fait remarquer l'auteur dans les *Réflexions* en défense de son ouvrage. Montesquieu peut donc être considéré comme l'inventeur du « roman épistolaire polyphonique » et il est l'un des premiers à faire du roman un genre engagé dans les grands thèmes de l'actualité sociopolitique et religieuse.

En outre, son ouvrage a une structure complexe et polymorphe car il est construit, du moins partiellement, à partir de textes préexistants. L'auteur se sert, en effet, des notes d'un Journal d'idées, contenant ses réflexions sur l'actualité et sur ses lectures ; il réutilise, aussi, des mémoires scientifiques rédigés pour l'Académie de Bordeaux. Ces matériaux, adap-

1. *Quelques réflexions sur les* Lettres persanes, *op. cit.*

tés et parfois découpés, sont insérés dans les lettres et leur donnent, à l'occasion, l'aspect de petits essais philosophiques ou sociologiques. Il y a, de plus, vingt-six textes rapportés. Il s'agit de lettres ou de documents insérés dans d'autres lettres, ou bien de « contes » mythologiques (l'histoire des Troglodytes, celle d'Aphéridon et d'Astarté, le conte d'Anaïs), qui tranchent, par rapport au code « réaliste » introduit à travers la fiction épistolaire visant à « faire vrai ». Il convient également de souligner que les *Lettres persanes* sont organisées autour d'un itinéraire allant de la Perse à Paris et suivent, donc, le modèle discursif du journal de voyage, tel qu'il était conçu au début du XVIIIe siècle [1], avec l'indication des étapes, des temps de parcours, avec le récit des péripéties, les descriptions, les notations ethnographiques, etc. On ne doit pas oublier, non plus, qu'une partie des lettres constitue une sorte de chronique politique de la France de la Régence, à laquelle s'ajoutent des tableaux et des portraits de personnages qui constituent des types. Autant d'éléments divers qui font des *Lettres persanes* un roman à la structure d'ensemble composite et peu rigoureuse.

Dans son volet oriental, cet ouvrage contient aussi une intrigue dont « on voit le commencement, le progrès, la fin : les divers personnages sont placés dans une chaîne qui les lie [2] ». Usbek et Rica apparaissent comme deux hommes en mouvement et en évolution, qui réagissent aux événements, subissent les influences du milieu ambiant. Les différentes missives dont est constitué le récit sont datées et portent l'indication du lieu de provenance. Ce procédé inédit jusqu'alors dans le roman épistolaire, et qui appartient à la littérature de voyage, ancre le

1. Les journaux de voyage, notamment à partir de la fin du XVIIe siècle, empruntent souvent la structure formelle d'un recueil de lettres. Parmi les exemples les plus célèbres on peut citer les journaux de voyages en Italie de Misson et de De Brosses.
2. *Quelques réflexions sur les* Lettres persanes, *op. cit.*

récit dans une double dimension spatio-temporelle : celle du développement de l'aventure romanesque, avec son rythme irrégulier, ses enchevêtrements, et celle des événements réels, qui constituent le cadre de référence extérieur, l'élément objectif, donnant à la fiction sa vraisemblance [1].

Les personnages

Les deux principaux personnages du roman sont Usbek, grand seigneur à la cour d'Ispahan, et son jeune ami Rica. En février 1711, ils partent de la capitale persane pour se diriger vers Marseille puis vers Paris, où ils arrivent un an et deux mois plus tard, après avoir traversé la Turquie, la Méditerranée orientale et fait une escale à Livourne. Leur voyage est motivé par le désir de connaître la France et de « s'instruire dans les sciences de l'Occident » (*Lettre 8*), mais il constitue, aussi, une fuite de la cour d'Ispahan où Usbek, par son attitude vertueuse, par son amour de la vérité, s'était « attiré la jalousie des ministres » (*ibid.*) et avait perdu la faveur du prince corrompu. Les deux amis restent dix ans en France. Au cours de leur long séjour-exil (dont on ne connaît pas la conclusion car le roman s'interrompt avant leur retour en Perse), ils livrent leurs états d'âme, leurs réactions, ils s'attachent à décrire et à comprendre la civilisation occidentale, à la confronter avec leur culture d'origine. Ces deux personnages, qui sont aussi les principaux épistoliers (Usbek écrit 83 lettres, Rica 46), gardent des contacts avec leur pays, leurs amis, leur maison. Usbek a abandonné un harem qui lui causera des soucis de plus en plus nombreux. Dans ses missives il apparaît

1. Vraisemblance relative, certes, car ces lettres restent, pour l'auteur et pour le lecteur, un genre littéraire, un procédé fictif. Il manque, par exemple, les formules d'ouverture et de clôture des missives.

comme un homme contradictoire, problématique, une sorte d'antihéros « hésitant, désemparé, désabusé »[1], dont les convictions les plus profondes se révèlent trompeuses. Ses idées libérales ne s'accordent guère au despotisme avec lequel il gouverne à distance l'univers carcéral de son harem. Cet esprit méditatif est souvent triste et mélancolique : « Une tristesse sombre me saisit; je tombe dans un accablement affreux [...] je vis dans un climat barbare, présent à tout ce qui m'importune, absent de tout ce qui m'intéresse » (*Lettre 155*). Ses paroles n'expriment jamais la tendresse ou un attachement affectif pour ses femmes. Fort étrangères donc à l'érotisme, ses passions sont toutes cérébrales et concernent les grands principes éthiques et politiques. Cependant, sa philosophie ne se traduit pas en une pratique existentielle conséquente. Bref, c'est un homme double, travaillé par des pulsions opposées, tourmenté par des sentiments sombres et en même temps, intéressé par la confrontation des cultures, soucieux d'établir les lois du bon gouvernement, de la justice, en se fondant sur la raison.

Jeune et dynamique, Rica manifeste, au contraire, un esprit jovial, ricaneur, et un naturel bien moins inquiet. Étrangement dépourvu de toute attache sentimentale dans son pays, il ne possède pas non plus de harem. On ne peut lire de lui aucun énoncé passionnel, mais on perçoit sa curiosité et son intérêt pour l'autre sexe : « Je ne connais les femmes que depuis que je suis ici, j'en ai plus appris dans un mois que je n'aurais fait en trente ans dans un sérail » (*Lettre 63*). Il se plaît en Occident : « j'ai pris le goût de ce pays-ci » (*Lettre 38*), avoue-t-il; et progressivement s'y intègre : « mon esprit perd insensiblement tout ce qui lui reste d'asiatique, et se plie sans effort aux mœurs européennes » (*Lettre 63*). Plus porté à la satire des mœurs, ce personnage

1. Martin Blanc-Brisac, Introduction aux *Lettres persanes*, Paris, Éditions Martisart, 1987, p. 46.

observe avec attention et décrit, avec vivacité, les traits « exotiques » de la civilisation française, dans le style d'un journaliste, d'un « envoyé spécial », qui renseignerait ses compatriotes sur les caractéristiques et les travers de la vie européenne. Il apparaît comme le type — ou plutôt le croquis — de l'homme moderne, libre, dynamique, ouvert, et, en même temps, dépourvu d'exigences profondes, capable de critiquer, mais aussi disponible à une certaine assimilation. Certains commentateurs voient dans les personnages d'Usbek et de Rica la représentation littéraire de deux aspects opposés de la personnalité de Montesquieu, partagé entre le calme laborieux de sa vie dans la campagne bordelaise et la griserie de la vie sociale parisienne.

Ces deux voyageurs correspondent avec une vingtaine de personnages, qui résident en Perse, pour la plupart, mais aussi à Smyrne, en Moscovie, à Venise et à Livourne. Leur réseau de relations est formé par les cinq épouses favorites d'Usbek, par les eunuques blancs et noirs, gardiens du sérail de celui-ci, ainsi que par les amis ou les religieux musulmans, avec lesquels Usbek et Rica ont gardé des rapports, pour des raisons diverses.

Dans le cadre de cet échange épistolaire multiple, au fil des lettres, certains personnages se dessinent, prennent du relief, sans jamais toutefois éclipser Rica et Usbek. D'autres correspondants, par contre, restent plus indistincts, confinés dans des rôles très marginaux d'informateurs car leurs rares missives ne nous renseignent guère sur eux.

Parmi les personnages qui laissent deviner certains traits de leur personnalité figurent, incontestablement, quelques femmes du harem comme Fatmé et Roxane, qui manifestent des tempéraments marqués, alors que Zachi, Zélis et Zéphis, guère différentes l'une de l'autre, dans leur solitude, s'épuisent en plaintes et en requêtes à leur maître lointain et distant. Fatmé laisse deviner une sensualité plus ardente : « le feu me dévore [...] coule dans

mes veines [...] je donnerais l'empire du monde pour un seul de tes baisers [...], qu'une femme est malheureuse d'avoir des désirs si violents, lorsqu'elle est privée de celui qui peut seul les satisfaire » (*Lettre* 7). Ses désirs inassouvis provoquent en elle une « passion irritée » qui la fait méditer sur le comportement des hommes vis-à-vis de leurs femmes (« vous êtes bien cruels... vous nous traitez comme si nous étions insensibles »). Cette frustration la pousse à constater amèrement qu'elle n'est plus qu'un « ornement inutile d'un sérail, gardée pour l'honneur, et non pas pour le bonheur de son époux ». Roxane, qui avec son suicide clôt tragiquement le roman, manifeste dans ses deux lettres une personnalité indépendante et passionnée. Elle suit la logique implacable de son cœur jusqu'au sacrifice ultime et se distingue des autres femmes du sérail par sa révolte et son sarcasme cinglant contre la tyrannie d'Usbek, objet de sa haine finalement manifestée. Elle proclame son affranchissement à l'égard des préjugés de son milieu ainsi que le droit à la liberté au nom de la nature et de la justice. Avec Roxane, Montesquieu a brossé le portrait d'une héroïne qui, dans son chant extrême d'amour, de haine et de mort, trouve le moyen de se singulariser de façon incontestable.

Le petit monde des gardiens du harem présente, à son tour, quelques figures marquantes. Ainsi, le premier eunuque, dans sa lettre-confession à Ibbi, ouvre son âme et décrit la condition psychologique de ces hommes mutilés, qui ne peuvent satisfaire le désir qu'ils éprouvent pourtant pour les femmes dont ils sont entourés, mais qui ne peuvent leur appartenir : « on éteignit en moi l'effet des passions, sans en éteindre la cause [...] je me sentais animé à chaque instant; mille grâces naturelles semblaient ne se découvrir à ma vue que pour me désoler » (*Lettre* 9). Il parle, aussi, des rapports difficiles dans l'univers clos du sérail, avec des femmes capricieuses et coquettes qui le détestent et le tyrannisent. Il évoque son rôle de gardien et de serviteur à la fois : « il y a

entre nous comme un flux et un reflux d'empire et de soumission » ; il avoue, enfin, que son impuissance à les posséder trouve une certaine compensation dans l'exercice de sa domination : « quoique je les garde pour un autre, le plaisir de me faire obéir me donne une joie secrète ». Son impuissance physique se transforme en une pénétration métaphorique par le regard, toujours en éveil pour les surveiller. L'eunuque est cependant obligé de reconnaître que malheureusement les rapports avec son maître sont toujours soumis aux humeurs de ses favorites et qu'il vit dans une incertitude continuelle de son sort : « je ne suis jamais sûr d'être un instant dans la faveur de mon maître, j'ai autant d'ennemies dans son cœur, qui ne songent qu'à me perdre » (*Lettre 9*). Évitant les stéréotypes, le romancier a su pénétrer dans la psychologie d'un personnage destiné à une tâche ingrate, accomplie dans des conditions encore plus difficiles. Il nous le rend « vrai » et parfaitement humain, parce que complexe.

Le monde religieux musulman est évoqué notamment par le personnage de Hagi Ibbi qui, dans un pastiche du style imagé des textes sacrés mahométans (la source latine serait Hermannus Dalmata), plonge le lecteur dans une altérité culturelle qui n'est pas, toutefois, sans rapport avec l'Occident catholique (l'auteur semble suggérer un double parallèle entre Mahomet et Jésus, entre le style de la Bible et celui du Coran). Hagi Ibbi apparaît comme l'exemple du bon croyant musulman ou chrétien, convaincu du fondement historique des légendes poético-religieuses dont est nourrie sa foi. Le mollak Méhémet-Ali est un autre représentant d'un clergé mahométan dont l'intransigeance dogmatique ressemble fort à l'intolérance de certains théologiens chrétiens et emprunte des tons violents qui ne sont pas sans rappeler le fanatisme ridicule de certains détracteurs de Montesquieu, tels que l'abbé Gaultier.

La fonction narrative des amis laïques avec lesquels Usbek échange des lettres est d'élargir le

champ de la description et de la réflexion à d'autres réalités géographiques et sociales (la Turquie, la Moscovie, l'Espagne et l'Italie), ou de débattre d'un sujet scientifique (la dépopulation présumée de la Terre ou les inconvénients des sciences et des arts en Occident, etc.). Mirza, Rhédi, Rustan et les autres cachent donc leur individualité derrière un discours impersonnel qui ne permet pas de considérer ces derniers comme de vrais personnages, dans le sens traditionnel du terme.

Les grands thèmes.

« Lorsque cet ouvrage parut, on ne le regarda pas comme un ouvrage sérieux. » Ce témoignage tardif de l'écrivain concorde avec ce que l'on sait sur le premier accueil reçu par les *Lettres persanes*. Les lecteurs de l'époque goûtèrent surtout les tableaux et les portraits humoristiques à la manière de La Bruyère, le ton enjoué de la critique sociale et politique, ainsi que l'évocation des intrigues érotico-sentimentales du sérail. Ce fut donc le côté satirique et l'exotisme d'emprunt qui assurèrent au roman sa célébrité initiale. Ce qui est loin de nous étonner car ces aspects étaient bien dans la ligne de la tradition de gaieté spirituelle de l'époque de Lesage, Watteau et Fragonard. Cependant, ces éléments caractéristiques masquaient, aux yeux des lecteurs, la gravité de nombreux thèmes qui étaient aussi abordés et dont l'auteur avait souligné la présence en déclarant qu'il s'était « donné l'avantage de pouvoir joindre de la philosophie, de la politique et de la morale » à un texte fictionnel.

Beaucoup plus tard, quand un nouveau public plus intellectuel, connaissant souvent les grands ouvrages juridico-politiques de la maturité de Montesquieu, s'approcha des *Lettres persanes*, l'attention se déplaça vers les grands thèmes qui font de cette œuvre un roman philosophique avant la lettre et

assurèrent sa fortune, bien au-delà du XVIII[e] siècle. Les lecteurs les plus avertis cherchèrent ainsi, dans ce récit de jeunesse, la première formulation des idées d'un auteur qui était devenu un maître à penser de son temps. Toutefois ce regard rétrospectif, qui amène à lire le roman comme une sorte d'ébauche de l'*Esprit des lois*, n'est à vrai dire pas légitime car les deux ouvrages appartiennent à deux genres différents et obéissent donc à des contraintes différentes du discours. Cela dit, il est pourtant vrai, comme l'affirme l'auteur lui-même, que les *Lettres persanes* sont un roman d'un type nouveau, faisant une large place aux questions graves et collectives.

La perspective interculturelle de la confrontation entre l'Orient et l'Occident, qui amène les deux voyageurs à se penser eux-mêmes en termes relatifs, constitue en effet le fil conducteur permettant d'insérer, dans la trame peu organisée d'un roman exotique, l'analyse des causes profondes de certains phénomènes socioculturels. Laissant par moments de côté la satire des travers de la vie en société ou de certaines coutumes apparemment étranges, l'écrivain se penche sur la mécanique profonde qui règle le comportement des hommes.

Derrière l'écran de ses personnages, Montesquieu aborde ainsi les préoccupations majeures de sa réflexion : en premier lieu la politique et la religion. La Bruyère et Fénelon, malgré leurs prises de position contre certains inconvénients frappants de la politique de leur époque, ne mettaient guère en discussion les fondements de l'ordre établi. Ce qu'ils déploraient, ce n'était pas le système de l'Ancien Régime, mais certaines de ses dégénérescences. Ces écrivains, et plus encore Bossuet, gardaient une conception immuable et universelle du pouvoir politique et de la religion, se réclamant de critères absolus dont ils estimaient être les dépositaires.

L'auteur des *Lettres persanes*, par contre, manifeste une grande liberté de jugement, même sur les institutions. Il les soumet à une analyse rationnelle,

on pourrait même dire ethnologique, fondée sur la comparaison des systèmes politiques et religieux des différents pays. Il tente ainsi d'établir le bien-fondé des formes de gouvernement, d'en mettre en évidence les caractéristiques spécifiques et les pathologies possibles, sans accorder à l'Occident, du moins dans ses intentions, un préjugé favorable. Sa préoccupation fondamentale est de déterminer la meilleure forme de gouvernement qui se puisse exercer en relation avec un lieu et un moment donnés. Il constate que dans les empires orientaux se manifeste une forme de despotisme exaspéré, où l'arbitraire du souverain fait la loi. Les sujets, privés des droits les plus élémentaires et de toute autonomie, vivent, dans l'effroi, une existence dépossédée d'espoir et de bonheur. Ces régimes terroristes et hystériques, qui humilient les êtres humains, paralysent leur psychologie (« en Turquie l'on pourrait trouver des familles où, de père en fils, personne ne rit depuis la fondation de la monarchie » (*Lettre 34*), empêchent tout dynamisme économique et social, et produisent, par conséquent, un blocage de l'histoire. L'Orient, selon Montesquieu, est immuable et uniforme à cause de l'absence totale de liberté. Ces pays constituent donc un modèle politique négatif par excellence, contre lequel l'écrivain met en garde les peuples du vieux continent : « Il ne faut pas que les rois d'Europe s'exposent au despotisme d'Asie, ce petit bonheur d'avoir des volontés irrévocables s'y achète si cher, qu'un homme sensé ne le peut envier » (dossier de *L'Esprit des lois*). En particulier il est nécessaire de se prémunir contre les dangers d'une orientalisation de la monarchie française, amorcée par Louis XIV. Usbek souligne, en effet, qu'« on a souvent entendu dire [par le Roi-Soleil] que, de tous les gouvernements du monde, celui des Turcs ou celui de notre auguste sultan [c'est-à-dire de la Perse] lui plaisait le mieux, tant il fait cas de la politique orientale » (*Lettre 37*).

En revanche, dans la Grèce classique ont été

inventées la liberté et la démocratie qui fondent le droit et la justice, et qui nourrissent les échanges. La liberté démocratique a permis, d'après Montesquieu, le développement de sociétés ouvertes, tolérantes, dynamiques et, dirions-nous, multiculturelles; c'est elle qui constitue le fondement du bonheur social. Cependant, au cours de la longue histoire du continent européen, cet esprit démocratique, ce respect des différences, ont été mis en danger ou même abolis à plusieurs reprises. L'érosion récente des libertés aristocratiques, des prérogatives parlementaires et provinciales en France, serait, pour l'auteur, un signal d'alarme. La « despotisation » de l'Occident, au-delà des tentations de Louis XIV, serait donc un risque réel, et toujours présent, que les *Lettres persanes* dénoncent avec force. Face à ce péril Montesquieu s'insurge, par personnage interposé, et, dans les passages politiques de son roman, il propose « la démonstration d'un ordre humain conforme à la raison et à la nostalgie d'un rêve de bonheur, de vertu, de liberté [1] ».

Ce regard nouveau porté sur le champ politique s'étend à un sujet jusque-là interdit dans une fiction romanesque : la religion, qui constitue l'autre pilier sur lequel l'Ancien Régime fondait sa légitimité. Présent dans une grande partie des lettres, le thème religieux est abordé dans des registres variés qui vont de l'apologue au pastiche, en passant par la dissertation théologique, la raillerie des rituels catholiques et la satire anti-ecclésiastique.

Le procédé demeure toujours celui de la confrontation explicite ou implicite. La perspective est celle de prétendus musulmans qui découvrent le catholicisme et essaient de l'interpréter à partir de catégories mentales et de pratiques religieuses présumées mahométanes.

Mais le lecteur n'est pas dupe; Mahomet et la loi

1. J. Goldzink, *Montesquieu. Lettres persanes*, Paris, P.U.F., 1989, p. 50.

coranique n'y sont pas pour grand-chose, la fausse naïveté d'un regard hypothétiquement « étranger », libre donc de s'étonner et d'avancer des comparaisons audacieuses, permet à Montesquieu de mener une critique des religions révélées et notamment du catholicisme. Les Persans sont, encore une fois, des porte-parole permettant à l'auteur la plus grande désinvolture à l'égard des valeurs établies de son pays. Le point de départ idéologique de l'écrivain est une conception laïque de la religion. Selon sa thèse, Dieu ne serait qu'une création intellectuelle de l'homme. N'émanant pas d'une entité supérieure qui domine l'histoire et oriente la vie des hommes pour des fins surnaturelles, la religion n'aurait donc plus une valeur transcendante. Elle est conçue surtout en vue de son utilité sociale. Repensée au bénéfice de l'homme, ici-bas, la religion constitue, partant, une force idéale qui, bien employée, a une fonction de régulateur social et contribue ainsi à la réalisation du bonheur sur terre, c'est-à-dire à la construction d'un monde à la mesure de l'homme en tant que citoyen et pour ses utilités. De façon rapide on peut affirmer que, dès son premier ouvrage, Montesquieu délaisse la perspective théocentrique et providentialiste (qui avait dominé la plus grande partie de la culture officielle européenne jusqu'à Bossuet) et se fait le partisan d'une vision anthropocentrique qui deviendra une des caractéristiques majeures de la pensée des Lumières. La religion vidée de toute composante spirituelle, de toute dimension transcendante, semble se réduire, pour lui, en dernier ressort, à un élément de cohésion dans la société. La morale, par conséquent, acquiert aux yeux de Montesquieu, plus d'importance que les dogmes et les pratiques rituelles. En outre, cette morale serait universelle, elle se situerait, ainsi, au-dessus des différentes religions : « libres que nous serions du joug de la religion, nous ne devrions pas l'être de celui de l'équité [...] la justice est éternelle et ne dépend point des conventions humaines » (*Lettre 83*). Dans cette

perspective d'une religion laïcisée à l'avantage de l'homme social, la tolérance, qui découle du principe de liberté, devient une valeur positive [1], car elle permet le bon fonctionnement des États : « comme toutes les religions contiennent des préceptes utiles à la société, il est bon qu'elles soient observées avec zèle. Or qu'y a-t-il de plus capable d'animer ce zèle que leur multiplicité ? » (*Lettre 85*). On comprend alors pourquoi l'auteur s'en prend au christianisme et à la religion mahométane, tous deux dogmatiques, ritualistes, superstitieux et surtout intolérants, donc, fort nuisibles à la paix sociale et servant aussi de support à toute forme de despotisme : « aujourd'hui le Mahométisme et le Christianisme, uniquement faits pour l'autre vie, anéantissent toute celle-ci. Et pendant que la religion nous afflige, le despotisme partout nous accable », affirmera-t-il dans ses *Pensées*.

La critique vise les principes des deux grandes religions révélées, mais elle s'adresse aussi, tout particulièrement, à l'Église romaine, aux comportements de ses hiérarchies ecclésiastiques et aux manipulations que celles-ci font subir à sa doctrine originaire. Montesquieu abandonne alors le ton de la spéculation socioreligieuse pour emprunter celui de

1. Il faut rappeler la connotation négative que possédait dans la langue classique le terme « tolérance », qui signifiait : supporter avec indulgence quelque chose que l'on n'approuve pas. C'est ainsi qu'il pouvait désigner une concession accordée exceptionnellement par une autorité (par exemple, l'*Édit de tolérance* de janvier 1562). Ce n'est qu'à partir de la fin du XVIIe siècle, avec les écrits de Pierre Bayle, Locke, Bernard Mandeville et, en général, des écrivains protestans du « refuge », que le terme acquiert une valeur positive et que se développe un courant de pensée favorable à la tolérance religieuse et politique. Vers la moitié du XVIIIe siècle La Baumelle et Voltaire ont été les principaux représentants en France de ce courant. Montesquieu se situe avant eux dans cette filière et, par l'entremise d'Usbek, s'insurge résolument contre « l'esprit d'intolérance [...] maladie épidémique et populaire aux Mahométistes et aux Chrétiens [...] dont les progrès ne peuvent être regardés que comme une éclipse entière de la raison humaine » (*Lettre 85*).

la satire la plus radicale. Rien n'est épargné, pas même le Pontife et pas davantage les mystères de la Trinité et de la Transsubstantiation : « il y a un autre magicien, plus fort que lui [que le roi...] ce magicien s'appelle le Pape. Tantôt il lui fait croire que trois ne sont qu'un, que le pain que l'on mange n'est pas du pain, ou que le vin qu'on boit n'est pas du vin, et mille autres choses de cette espèce » (*Lettre 24*), et encore « le Pape [...] c'est une vieille idole qu'on encense par habitude [...] mais on ne le craint plus [...] les évêques sont des gens de loi qui lui sont subordonnés et ont, sous son autorité, deux fonctions bien différentes : quand ils sont assemblés, ils font, comme lui, des articles de foi ; quand ils sont en particulier, ils n'ont d'autre fonction que de dispenser d'accomplir la Loi » (*Lettre 29*). Les autodafés de l'Inquisition, en Espagne, les rivalités entre jésuites et jansénistes, si semblables à celles qui opposent les chiites aux sunnites, sont l'objet d'une ironie cinglante, ainsi que la bulle *Unigenitus*, défendant aux femmes de lire la Bible. Les théologiens, quant à eux, « sortes de gens qui se nourrissent de distinctions, vivent de raisonnements et de fausses conséquences » (*Lettre* 37), semblent se consacrer uniquement à attiser les querelles confessionnelles qui dégénèrent en luttes civiles et mettent « le feu et la discorde partout [1] ». Toutes ces formes de dégénérescence de la vie chrétienne sont tellement graves et généralisées que l'un des observateurs persans est amené à affirmer : « il n'y a jamais eu de royaume où il y ait eu tant de guerres civiles que dans celui du Christ » (*Lettre 29*). La fiction romanesque se transforme en réquisitoire. Le procédé du regard « extérieur », qui renouvelle la vision des choses, permet de mettre à nu les contradictions les plus profondes, certains arbitraires du catholicisme et de ses pra-

1. D'après le texte d'une lettre, la huitième, appartenant à un recueil manuscrit de textes (*Mes pensées*) que Montesquieu n'a pas insérés dans l'édition définitive des *Lettres persanes*.

tiques, sans épargner, pour autant, les travers de l'islam. Le tableau qui en découle est sombre, sinistre même, il dépasse le niveau des railleries anticléricales traditionnelles et des plaisanteries occidentales sur Mahomet. Le fondement même des religions à aspiration planétaire et conquérante semble être mis en cause. Montesquieu paraît suggérer que la raison seule, par-delà les confessions et les rites, est capable « de parler un langage universel, le langage pacifique de la concorde, sans annexions ni conversions [1] ». Elle seule transformerait le zèle religieux, souvent fanatique, en altruisme, en ouverture éclairée vers l'autre, en philanthropie désintéressée.

La juxtaposition de discours différents sur la religion, s'entrecroisant dans les *Lettres persanes*, rend difficile de tirer des conclusions univoques qui correspondraient à la pensée de l'auteur. Toutefois, si l'on parle, à propos de ce roman, d'une tendance au rationalisme déiste qui conçoit une forme de religion sans instances dogmatiques, l'on approche, peut-être, de la vérité. Essayons quand même de prouver le bien-fondé de cette interprétation. Alors que l'Église catholique, on l'a vu, est attaquée dans ses institutions autant que dans ses représentants et dans ses pratiques rituelles, les rares allusions au protestantisme sont, au contraire, toutes positives. La lettre 117 en est l'exemple le plus éloquent; Usbek-Montesquieu arrive à y prévoir la fin de l'Église romaine et le triomphe de la Réforme : « il est certain que la Religion donne aux Protestants un avantage infini sur les Catholiques. J'ose le dire : dans l'état présent où est l'Europe, il n'est pas possible que la religion catholique y subsiste cinq cents ans ». Cette affirmation très forte; à la limite de la provocation pour le public de l'époque, se situe au milieu d'une missive où sont confrontées les politiques démographiques et économiques des pays protestants et celles des pays catholiques. La conclu-

1. J. Goldzink, *op. cit.*, p. 36.

sion de cette confrontation est sans équivoque : « les Protestants deviendront tous les jours plus riches et plus puissants, et les Catholiques, plus faibles ». Dans le cadre idéologique de la pensée de l'auteur des *Lettres persanes*, cette prévision, quelle que soit sa valeur historique réelle, a cependant un sens bien clair. Le jugement positif sur le protestantisme, qui semblerait devancer, en quelque sorte, la célèbre théorie socio-économique de Weber [1], découle, en effet, de la conception sociale de la religion, à laquelle j'ai fait allusion à plusieurs reprises. Dans cette perspective, toute immanente et rationnelle, que les écrits postérieurs de Montesquieu confirmeront, le protestantisme, semble, aux yeux de l'écrivain, offrir moins de contraintes dogmatiques aux comportements des individus et donc de meilleures conditions spirituelles pour un développement social, en d'autres termes, pour la réalisation d'un bonheur terrestre. Mais il faut préciser que, quand Montesquieu parle de protestantisme, il ne se réfère point à des phénomènes tels que, par exemple, les Illuminés des Cévennes où à d'autres mouvements prophétiques, mais, bien au contraire, à la tradition réformée libérale, incarnée par Locke, Newton, Spinoza, Bayle, ainsi que par les représentants les plus éclairés du « refuge » hollandais. Tradition nourrie de valeurs démocratiques et de tolérance, qui, à ses débuts, avait inspiré le *Bill of rights* (1689), fondant le pouvoir royal sur un contrat entre le souverain et le Parlement, et d'où germera l'esprit des Lumières. Ce christianisme libéral, pouvant parfois frôler le déisme, d'après lequel la moralité et les comportements comptent plus que les pratiques rituelles et que les élans mystiques, semble être, en quelque sorte, la référence idéale de la conception religieuse de Montesquieu. Au début du XVIIIe siècle, à partir de

1. Voir Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, trad. fr., Paris, 1964; ainsi que l'étude critique de Philippe Besnard, *Protestantisme et capitalisme*, Paris, Colin, 1970.

cette forme de croyance se développera la franc-maçonnerie britannique, largement interconfessionnelle. En 1730, lors de son séjour en Angleterre, l'écrivain, cohérent avec ce qu'il avait écrit auparavant, ne manquera pas de s'y affilier. Sans vouloir « rallier, malgré lui, Montesquieu à la religion réformée [1] » il paraît tout à fait légitime de lui trouver « des affinités avec ce protestantisme libéral qui caractérise les orientations majeures des Lumières [2] ». D'ailleurs toute une tradition familiale et bien des relations culturelles de l'auteur l'orientaient dans cette direction. Sa conception du droit naturel et du pouvoir politique, sa condamnation de la doctrine du droit divin dérivent, par exemple, de l'enseignement qui était professé dans les universités protestantes. Et sa vision étonnamment moderne du rôle de la femme dans la société s'inspire du huguenot Poullain de la Barre.

Le ton anticatholique des *Lettres persanes*, poussé jusqu'à l'irrévérence, ne peut donc laisser de doute sur les convictions intimes du romancier. D'ailleurs, en 1754, peu avant sa mort, un Anglais, après lui avoir rendu visite, déclara : « Montesquieu n'était certainement pas papiste ; mais je n'ai aucune raison de penser qu'il ne fut pas chrétien [3] ». Nous savons aussi que les jésuites exercèrent sur lui, et en vain, de fortes pressions, jusqu'à, dit-on, son lit de mort, pour le résoudre à éliminer des *Lettres persanes* les passages critiques à l'égard de l'Église de Rome. Montesquieu ne céda pas : témoignage extrême, définitif, de ses certitudes, et qui en dit long sur le sens profond que l'auteur attribuait à certaines affirmations contenues dans ce qu'il nomme son « espèce de roman ». Celles-ci ne sont certes pas « des paradoxes », comme le romancier les définira, à un certain moment, pour se défendre des attaques des catholiques traditionalistes.

1. G. Gusdorf, Introduction aux *Lettres persanes*, Paris, Le Livre de Poche, 1984, p. 356. **2.** *Ibid.* **3.** Robert Shackleton, *Montesquieu. Biographie critique*, trad. fr., Grenoble, PUG, 1977, p. 353.

Si la politique et la religion constituent les deux principaux thèmes qui, de toute évidence, engagent la vision du monde de l'auteur et font des *Lettres persanes* un premier exemple de roman philosophique, il y a aussi tout un lot de missives dont l'objet est d'évoquer l'actualité sous un jour satirique. Cette satire sociale qui, pendant longtemps, a fait la gloire du livre, concerne presque exclusivement l'Occident. Montesquieu, grâce aux feintes de regards étrangers, s'amuse à tracer des portraits humoristiques de personnages, pour la plupart fictifs, qui constituent des types, ou bien à railler un certain nombre de groupes sociaux et d'institutions. Si, chez des moralistes tels que La Rochefoucauld et La Bruyère, la satire était morale et visait surtout les défauts de la nature humaine, l'originalité de Montesquieu consiste à inventer une forme de satire sociale et politique greffée sur l'actualité. Ainsi sa verve narquoise et son esprit délié s'attachent à l'évocation des effets catastrophiques du système de Law, à la révélation des dessous « singuliers et bizarres » de l'Académie française, à la description du phénomène des nouvellistes, du pittoresque des encombrements des rues parisiennes et de la mode des cafés. D'autres lettres tracent le portrait caricatural d'une série de personnages : l'alchimiste, le fermier, le prédicateur, le médecin de province, le décisionnaire, le géomètre, l'antiquaire, les coquettes... Dans cette galerie, bien plus longue, de types hauts en couleurs, où apparaissent aussi de nouvelles figures sociales, on remarque, toutefois, l'absence de représentants de la province, du peuple et de la Cour. L'envergure du regard de Montesquieu ne semble pas s'élargir au-delà des limites du milieu auquel il appartenait. Tout bien considéré, ses principales cibles semblent être les ecclésiastiques, les femmes et les intellectuels; mais, alors que les femmes (certaines...) et les prêtres sont présentés comme de possibles éléments de désordre social, les hommes de lettres apparaissent plutôt comme des maniaques inoffensifs.

Au-delà de toute autre considération idéologique, ce que transmettent, avant tout, ces lettres étincelantes, c'est le plaisir de l'affabulation cocasse, de l'irrévérence ; c'est le goût de la créativité, de la bonne humeur et de la fantaisie, ce qui ne veut pas dire qu'à travers la caricature et la satire des mœurs ne perce pas un arrière-fond sérieux : la trace même de l'inquiétude que provoque chez l'auteur le questionnement sur la condition humaine.

Les *Lettres persanes* sont essentiellement un texte ouvert, à l'intérieur duquel se croisent plusieurs livres possibles, plusieurs écritures, plusieurs « philosophies », que seul un réseau de liaisons souples et dynamiques permet de tenir ensemble, grâce à l'expédient d'un recueil épistolaire. Il s'agit d'un roman qui, pour être inscrit dans son époque, n'en garde pas moins intact son intérêt, y compris de nos jours, car le procédé littéraire de la distanciation du personnage par rapport à la culture ambiante est toujours actuel et fécond, ainsi que la passion pour la variété de l'espèce humaine et pour la confrontation des cultures. Ses procédés et ses thèmes sont donc encore tout à fait vivants, comme est vivant son style alerte et libre qui joue avec les traditions littéraires établies. Sans être un chef-d'œuvre, dans le sens complet du terme, le roman demeure une remarquable réussite de l'esprit.

Montesquieu avait, au fond, très bien compris ce qui demeure une vérité importante, encore que passablement ignorée, à savoir que « pour faire de grandes choses il ne faut pas être un si grand génie : il ne faut pas être au-dessus des hommes : il faut être avec eux » (*Pensées*, II) ; et lui, pour parler des hommes, voulut toujours être avec eux, soucieux avant tout de les comprendre pour tenter de trouver ensuite une recette qui serve à leur bonheur sur terre. Ce roman offre sa première réflexion, enjouée et sérieuse à la fois, sur les hommes et sur leur destin possible.

Paolo CARILE.

Histoire du texte et principes d'édition

L'édition originale des *Lettres persanes* parut anonyme dans les premiers mois de 1721 en deux volumes in-12. La page de titre porte le nom de l'éditeur Pierre Marteau et un lieu d'édition, Cologne. Les bibliographes ont établi que ces indications sont fausses, l'ouvrage ayant été imprimé par les presses de Jacques Desbordes à Amsterdam. Cette édition compte 150 lettres, outre la Préface.

Au cours de la même année paraissent d'autres volumes qui comprennent un texte identique et portent sur la page de titre le nom de l'éditeur Pierre Brunel, à Amsterdam. Dans ce cas également l'indication est fausse et cache un éditeur clandestin de Rouen. Le succès de l'ouvrage provoqua un grand nombre de contrefaçons ; Jean Duffour en dénombre seize (*cf.* « Recherches sur les éditions originales des *Lettres persanes* », *Bulletin du bibliophile*, 1939, pp. 274-278) sous le millésime 1721, toutes aux faux noms, ou de Marteau, ou de Brunel.

Toujours en 1721 parut une « seconde édition revue, corrigée, diminuée et augmentée par l'Auteur », avec l'adresse « à Cologne chez Pierre Marteau » en deux volumes in-12, mais au lieu de 150 lettres elle n'en comptait que 140. On avait éliminé treize lettres de l'édition précédente et on en avait ajouté trois nouvelles (les lettres CXI, CXXIV, CXLV). D'après les spécialistes ces dernières lettres sont authentiques, il semble donc que même cette édition n'a pu se réaliser sans une certaine collaboration, directe ou indirecte, de l'auteur. D'après Paul Vernière « les variantes et les suppressions tendraient à prouver qu'il s'agit d'une édition adaptée aux goûts et opinions d'un public protestant » (Introduction aux *Lettres persanes*, Paris, Garnier, 1992,

p. XXXVII), mais le contenu des lettres supprimées ne semble pas justifier cette hypothèse.

Dans les années qui suivent, une trentaine de rééditions ou d'éditions nouvelles furent imprimées, non sans fautes et en dehors de tout contrôle de la part de Montesquieu, qui semble se désintéresser de son roman de jeunesse. La plupart de ces éditions sont décrites par H. Barckhausen (*Lettres persanes*, Paris, Hachette, 1913, 2 vol. t. II, pp. 87-94).

En 1754 fut publiée, au chiffre de Pierre Marteau, une « nouvelle édition avec supplément », en un seul volume, mais divisé en trois parties : deux tomes et un *Supplément*. Cette édition, avouée par Montesquieu, reproduit, à quelques mots près, les 150 lettres de l'édition princeps de 1721 et y ajoute, à la fin du deuxième tome, un *Supplément* de 28 pages. Celui-ci contient *Quelques réflexions* (où Montesquieu répond aux attaques contenues dans le pamphlet *Les Lettres persanes convaincues d'impiété* de l'abbé J.B. Gaultier, sans toutefois le nommer), ensuite quelques variantes aux lettres précédentes et enfin onze lettres nouvelles (les trois ajoutées dans la seconde édition, plus huit inédites : XV, XXII, LXXVII, XCI, CXLIV, CLVII, CLVIII, CLX).

En 1755, Montesquieu mourait ; en 1758 son fils, Jean Baptiste de Secondat, fit publier par l'avocat Richer, une grande édition en trois volumes in-4° des *Œuvres* de son père (Amsterdam et Leipzick, chez Arkstée et Merkus). Une note des *Lettres* informe que les éditeurs ont utilisé le manuscrit que l'auteur « avait confié de son vivant aux libraires ». Dans cette édition, qui est la dernière reproduisant les volontés de Montesquieu, les lettres du *Supplément* de 1754, ont été réparties, selon l'ordre chronologique et thématique établi par l'auteur, à l'intérieur de la structure narrative originaire des 150 lettres, mais en l'augmentant jusqu'à 161.

L'édition de 1758 des *Lettres persanes* constitue donc le texte de base de la tradition imprimée, celui sur lequel s'est fondée la plus grande partie des édi-

tions ultérieures. Nous le reproduisons, à notre tour, dans une orthographe modernisée, sans suivre celle des éditeurs anciens, car elle ne correspond pas aux habitudes orthographiques de Montesquieu, qui étaient, au demeurant, provinciales.

Dans les notes, nous citerons les principales variantes des éditions de 1721 et de 1754.

L'érudit Barckhausen a découvert dans les papiers de Montesquieu conservés à la Brède, quelques fragments de lettres qui ne furent pas utilisés dans l'édition de 1758; Élisabeth Carayol, en 1965, a exhumé dans le cinquième numéro de l'hebdomadaire *Fantasque* d'Amsterdam, publié en 1745, huit « Lettres persanes », inconnues des recueils imprimés. Les spécialistes les considèrent comme authentiques. Tous ces textes ajoutent peu d'éléments à l'édition de 1758 (sauf peut-être la lettre de Rica sur les disputes religieuses entre catholiques et protestants) et, de toute façon, furent éliminés par l'auteur. Il n'y a donc pas lieu de les reproduire.

Chronologie

1562. — Jean II de Secondat, fils de Pierre II, conseiller du roi Henri II de Navarre (Henri d'Albret), achète la seigneurie de Montesquieu.

1606. — Le roi Henri IV élève en baronnie la terre de Montesquieu. La famille de Secondat, qui était protestante, se convertit au catholicisme en même temps que son roi.

1685. — Jean-Baptiste de Secondat, baron de Montesquieu et président à mortier au Parlement de Bordeaux, désapprouve la révocation de l'édit de Nantes.

1686. — Jacques de Secondat, père de Charles-Louis, le futur écrivain, épouse Marie-Françoise de Pesnel qui lui apporte en dot la baronnie et le château de la Brède.

1689. — Le 18 janvier, naissance à la Brède de Charles-Louis de Montesquieu.
1696. — Mort de la mère de Montesquieu.
1700. — Montesquieu entre au collège des oratoriens de Jully, près de Paris. Les oratoriens y pratiquaient un enseignement moderne et libéral. Ils étaient accusés d'enseigner la philosophie cartésienne, qui était interdite.
1705. — Montesquieu termine ses études secondaires à Jully, rentre à Bordeaux et commence ses études de droit.
1708. — Il passe sa licence en droit et est reçu avocat au Parlement de Bordeaux.
1709-1713. — Séjour à Paris pour perfectionner sa pratique du droit. Il fréquente les milieux intellectuels les plus ouverts, notamment des membres de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mais aussi le chinois Hoange, l'abbé Bernardo Lama et l'érudit peu orthodoxe Fréret.
1713. — Mort du père de Montesquieu et retour de celui-ci à la Brède.
1714. — Il est reçu conseiller au Parlement de Bordeaux.
1715. — Le 30 avril, Montesquieu épouse Jeanne de Lartigue, issue d'une riche famille calviniste; sa femme lui apporte cent mille livres de dot. Il s'agit, vraisemblablement, d'un mariage de raison, les deux époux vivront souvent séparés.

Il adresse au Régent un *Mémoire sur les dettes de l'État*, où il propose des moyens sévères pour redresser les finances de la France.
1716. — Naissance de son premier fils, Jean-Baptiste de Secondat, et mort, quelques mois plus tard, de l'oncle qui lui lègue ses biens et sa charge de Président à mortier (le mortier était un bonnet carré, signe des plus hautes charges judiciaires). Il exercera sa profession, sans enthousiasme mais avec conscience, pendant une décennie.

Il est reçu à l'Académie de Bordeaux, pour laquelle

il écrit une *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, où il soutient l'utilité sociale des croyances religieuses dans le peuple.
1717. — Naissance de sa fille Marie.
1718. — Il pratique les sciences en amateur et rédige plusieurs mémoires pour l'Académie de Bordeaux, sur l'écho, sur les glandes rénales, sur l'histoire naturelle.
1719. — Il publie dans le *Nouveau Mercure* le *Projet d'une histoire physique de la terre ancienne et moderne*, et sollicite la collaboration des savants.
1721-1722. — Publication à Amsterdam des *Lettres persanes* qui ont un succès immédiat. Montesquieu accomplit de nombreux séjours à Paris, où sa notoriété rapide lui permet de fréquenter la haute société et de s'adonner à la vie mondaine. Il est parmi les hôtes du cercle de la marquise de Prie (maîtresse du duc de Bourbon) et du salon de Mme de Lambert ; il est reçu chez Mlle de Clermont, sœur du duc de Bourbon, pour laquelle en 1724 il écrit un poème en prose *Le Temple de Gnide*, où la veine érotique vient se fondre dans l'inspiration néoclassique.
1723. — A la mort du Régent, il écrit la *Lettre de Xénocrate à Phérès*, où il fait un portrait littéraire de Philippe d'Orléans.
1725. — Il rédige une première ébauche du *Traité des devoirs*.
1726. — Montesquieu vend sa charge de Président à mortier, sous condition, qu'en temps voulu, elle reviendra à son fils.
1727. — Naissance de sa fille Denise. Montesquieu est introduit dans le Club de l'Entresol, où l'on discutait librement d'économie politique et de problèmes législatifs, non sans inquiéter les autorités. Il fait campagne pour son élection à l'Académie française.
1728-1731. — Le 24 janvier il est reçu à l'Académie française. Le 5 avril il part pour un Grand Tour en Europe qui durera trois ans, en compagnie de milord Waldegrave. Son itinéraire comprend

Vienne, des mines hongroises, Venise (où il rencontre Law en exil et le comte de Bonneval, un officier français converti à l'islam et devenu pacha), ensuite Milan, Turin, Gênes, Pise, Florence, où il séjourne six semaines. Le voyage se poursuit à Rome, où il arrive en janvier 1729, pour y demeurer deux mois, après une quinzaine de jours passés à Naples. Au retour, après une étape à Bologne, il se dirige vers l'Autriche, traverse l'Allemagne pour arriver à la mi-octobre à Amsterdam. A la fin du même mois, il embarque pour l'Angleterre. Il passe l'année 1730 à Londres, où il fréquente la cour, les milieux politiques et littéraires. Il est élu à la Royal Society et reçu chez les francs-maçons. Il ramène un *Journal* de son voyage.

1731-1733. — Le 13 mai il est de retour à la Brède où il restera jusqu'en mai 1733. Il y écrit plusieurs ouvrages, dont *Réflexions sur la monarchie universelle* et *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.*

1734. — Publication des *Considérations* en Hollande. Séjour à Paris, premières relations avec Mme de Tencin.

1735-1747. — Montesquieu commence à composer *L'Esprit des lois* à la Brède, où il travaille, tout en faisant plusieurs séjours à Paris. L'ouvrage est terminé en juin 1747, avec beaucoup de peine à cause d'une cataracte bilatérale qui rend l'auteur presque aveugle.

1748. — *L'Esprit des lois* est imprimé, sans nom d'auteur, à Genève, chez l'éditeur Barillot et fils. Les *Considérations* sont rééditées à Paris.

1749. — *L'Esprit des lois*, l'ouvrage le plus important de Montesquieu, obtient un immense succès, malgré les critiques violentes des jésuites et des jansénistes.

1750. — L'auteur fait paraître une *Défense de* L'Esprit des lois, mais la polémique autour de son ouvrage est loin de s'apaiser. Malgré la défense de Voltaire et même de Fréron, son livre est dénoncé à la Sorbonne, qui le censure.

1751. — A Rome l'*Esprit des lois* est mis à l'index, l'Église catholique en interdit la lecture. Le protestant Angliviel de la Beaumelle publie une *Suite de la Défense de* L'Esprit des lois, en sa faveur. L'abbé J.B. Gaultier, évêque de Montpellier, saisit l'occasion pour s'en prendre aux *Lettres persanes* et attaque cet ouvrage de jeunesse dans *Les Lettres persanes convaincues d'impiété.* Montesquieu est élu à l'Académie Stanislas.
1753. — Montesquieu est nommé directeur de l'Académie française. Il rédige l'article *Goût*, pour l'*Encyclopédie* (qui paraîtra en 1757, dans le tome VII).
1754. — Il publie une édition révisée des *Lettres persanes*, dans laquelle il ajoute un *Supplément* de 11 lettres et *Quelques réflexions*, où il réfute indirectement les attaques de Gaultier. En décembre il décide de retourner à Paris, où il arrive à la fin de l'année.
1755. — Le 29 janvier il est atteint d'une « fièvre chaude », et meurt le 10 février, harcelé par le père jésuite irlandais Routh, qui cherche à obtenir le manuscrit des *Lettres persanes*. Tout en proclamant, sur son lit de mort, sa fidélité au catholicisme, Montesquieu ne livre pas ses papiers à son confesseur. Diderot est le seul de tous les philosophes, à participer à son enterrement, le 11 février, à l'Église Saint-Sulpice.
1758. — Le fils de Montesquieu et l'avocat Richer publient une quatrième édition des *Lettres persanes*, sur la base de celle de 1754, mais en utilisant le manuscrit que l'auteur avait préparé.

Les épistoliers des *Lettres persanes*

Les voyageurs :
USBEK, seigneur de la cour d'Ispahan, en Perse. Maître d'un sérail.
RICA, son ami.

IBBI, serviteur d'Usbek.
JARON, eunuque renvoyé de Smyrne au sérail à Ispahan.

Le harem :

Les femmes favorites d'Usbek :
FATMÉ
ROXANE
ZACHI
ZÉLIS
ZÉPHIS

Les gardiens du harem :
NARSIT, doyen des eunuques.
LE GRAND EUNUQUE, le premier eunuque noir.
LE PREMIER EUNUQUE blanc.
SOLIM, successeur du premier eunuque noir.
PHARAN, un esclave qu'on veut châtrer.

Les amis musulmans d'Usbek et de Rica
IBBEN (à Smyrne)
MIRZA (à Ispahan)
NARGUM, envoyé de Perse en Moscovie.
NESSIR (à Ispahan)
RHÉDI (à Venise)
RUSTAN (à Ispahan)
***, correspondant anonyme, résidant en Perse.

Les religieux musulmans
GEMCHID, cousin d'Usbek et dervis du monastère de Tauris.
HASSEIN, dervis de la montagne de Jaron.
MÉHÉMET-HALI, mollak, gardien des trois tombeaux, à Com.
LE FRÈRE D'USBEK, moine mahométan au monastère de Casbin.
BEN JOSUÉ, juif converti à l'Islam, ami d'Hagi Ibbi.

Autre correspondant
NATHANAËL LÉVI, médecin juif rencontré par Rica à Livourne.

Petit lexique persan et turc

Aspre : monnaie d'argent turque.
Bacha (ou *Pacha*) : titre que l'on donne aux gouverneurs des provinces, aux ministres et aux généraux.
Bairam (ou *Beiram*) : nom donné aux deux plus grandes fêtes de l'islam, qui terminent le *ramadan*.
Cajavé (ou *Ketzavucha*) : caisses ou berceaux couverts de draps, dans lesquels on faisait voyager les femmes à dos de chameau.
Calife : titre des souverains politiques et religieux dans l'Orient musulman.
Caravansérail : hôtellerie pour les caravanes.
Courouc : défense qui était faite à tout individu de se trouver sur le passage des femmes d'un sérail, quand elles se déplaçaient.
Dervis : théologien et casuiste musulman. Dans les *Lettres persanes* ce mot signifie moine.
Divan : gouvernement.
Hadis : les dits religieux des premiers successeurs de Mahomet.
Hagi : un homme qui a fait le pèlerinage à la Mecque.
Harem : appartement des femmes dans les pays musulmans.
Iman (ou *imam* ou *immaum*) : en arabe « celui qui marche devant les autres », et par antonomase, le chef souverain de la religion musulmane, le successeur légitime de Mahomet.
Mollak (ou *mollah*) : docteur de la loi coranique, chargé de lire et d'interpréter le Coran.
Moufti (ou *mufti*) : titre turc attribué au chef de la discipline ecclésiastique musulmane. Celui qui a la tâche de résoudre les cas de conscience, d'imposer les pénitences et de donner les absolutions.

Nadir : terme d'astronomie, d'origine arabe, désignant le point de la sphère céleste opposé au zénith.
Ramazan (ou *ramadan*) : neuvième mois de l'année musulmane, consacré au jeûne, du lever au coucher du soleil.
Sérail : palais du sultan dans l'ancien Empire ottoman. Dans le langage classique, ce terme était souvent synonyme de *harem*.
Toman : ancienne monnaie persane.
Vizir : ministre d'un sultan musulman ; Grand vizir : Premier ministre.

Orientation bibliographique

ÉDITIONS CRITIQUES DES *LETTRES PERSANES*

Il existe six éditions critiques. La première est celle de Henri BARCKHAUSEN (Paris, Hachette, 1913 (E.O. 1897)), « revue et annotée d'après les manuscrits du château de la Brède ». Barckhausen y reproduit un texte qui tient compte des variantes contenues dans un dossier manuscrit, trouvé à la Brède à la fin du siècle dernier. Les manuscrits contenus dans ce dossier constitueraient le dernier état des *Lettres persanes* établi par l'auteur peu avant sa mort, pour atténuer les audaces des éditions imprimées.

Ce critère qui privilégie, par rapport aux éditions, un texte manuscrit, inconnu du public et édulcoré par les scrupules tardifs de l'auteur dans ses derniers jours, a été adopté par Elie CARCASSONNE, dans son édition aux Belles Lettres de 1929, aussi bien que par Roger CAILLOIS, dans son édition des *Œuvres complètes* (Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1949).

Antoine ADAM, en revanche, dans son édition critique (Paris, Droz, 1954), se fonde sur le texte de l'édition Richer de 1758 et place en note les variantes des éditions précédentes. Le même critère a été adopté par Paul VERNIÈRE (Paris, Garnier, 1975; éd. revue et corrigée en 1992), ainsi que par Laurent VERSINI (Paris, Imprimerie nationale, 1986). Toutes ces éditions sont enrichies de nombreuses notes qui fournissent des indications précieuses sur les circonstances historiques exposées dans le récit et sur les sources utilisées par l'auteur.

ÉDITIONS DES *ŒUVRES COMPLÈTES*

MONTESQUIEU, *Œuvres complètes*, présentées et annotées par R. Caillois, Paris, Gallimard, Collection de la Pléiade, 1949, 2 vol.

MONTESQUIEU, *Œuvres complètes*, sous la direction d'A. Masson, Paris, éd. Nagel, 1950-1955, 3 vol.

MONTESQUIEU, *Œuvres complètes*, présentation et notes de D. Oster, Paris, éd. du Seuil, 1 vol.

Les études sur Montesquieu et sur les *Lettres persanes* se comptent désormais par centaines. Il existe même des répertoires spécifiques qui recensent cette prolifération critique. Le dernier est celui de Louis Desgraves, *Répertoire des ouvrages et des articles de Montesquieu* (Genève, Droz, 1988). Nous nous bornons ici à indiquer une sélection des études les plus récentes en langue française.

OUVRAGES GÉNÉRAUX SUR MONTESQUIEU

J. STAROBINSKI, *Montesquieu par lui-même*, Paris, éd. du Seuil, 1953.

C. ROSSO, *Montesquieu moraliste. Des lois au bonheur*, traduit de l'italien, Bordeaux, 1971.

R. SHACKLETON, *Montesquieu, une biographie critique*, Grenoble, P.U.G., 1977.

G. BENREKASSA, *Montesquieu, la liberté et l'histoire*, Paris, Le Livre de Poche, 1987.

ÉTUDES SUR LES *LETTRES PERSANES*

P. VALÉRY, Préface aux *Lettres persanes*, dans *Variété II*, Paris, Gallimard, 1930 (repris dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Collection de la Pléiade).

P. TESTUD, « Les *Lettres persanes*, roman épistolaire », *R.H.L.F.*, oct.-déc. 1966, pp. 642-656.

J. EHRARD, « La Signification politique des *Lettres persanes* », *Archives des Lettres Modernes*, n° 116, sept. 1969, pp. 33-50.

R. OUELLET et H. VACHON, *Lettres persanes*, Paris, Classiques Hachette, 1976.

M. DELON, « Un monde d'eunuques », *Europe*, n° 574, févr. 1977.

C. BENREKASSA, « Le Parcours idéologique des *Lettres persanes* : figures de la socialité et discours politique », *Europe*, n° 574, févr. 1977.

J.P. SCHNEIDER, « Les Jeux du sens dans les *Lettres persanes* : temps du roman et temps de l'histoire », dans *Études sur le XVIIIe siècle*, coll. « Textes et documents », Société française d'Études du XVIIIe siècle, Paris, 1983.

T. TODOROV, « *Lettres persanes* », dans *Nous et les Autres*, Paris, éd. du Seuil, 1989, pp. 389-401.

J. GOLDZINK, « La politique dans les *Lettres persanes* », *Cahiers de Fontenay*, Fontenay, Presses de l'ENS, 1988.

J. GOLDZINK, *Lettres persanes*, Paris, P.U.F., 1989.

R. BONNEL, « Le Despotisme dans les *Lettres persanes* », *Studies on Voltaire*, n° 278, 1990, pp. 79-103.

B. DURAND-SENDRAIL, « Les Belles Histoires. Féminisme dans les *Lettres persanes* », *Romance Notes*, XXX, 1989-1990, pp. 39-49.

J. GARAGNON, « Montesquieu et les caprices de la mode », *S.R.L.F.*, 1989, pp. 27-66.

E. JAUGIN, « Morale et Incertitude dans les *Lettres persanes* », dans *Autour du roman*, Paris, École Normale Supérieure, 1990, pp. 169-185.

J. PEDERSEN, « La liberté dans les *Lettres persanes* », *R.R.O.*, XXV, 1990, pp. 407-413.

L. VERSINI, « La Phrase miroitante de Montesquieu dans les *Lettres persanes* », dans *Langue et littérature du XVIIe au XVIIIe siècle. Mélanges Deloffre*, Paris, Sedes, 1990.

P. HOFFMANN, « Usbek métaphysicien », *R.H.L.F.*, n° 5, 1992, pp. 779-800.

OUVRAGES DE PORTÉE PLUS GÉNÉRALE

N. GUEUDEVILLE, *Atlas historique*, Amsterdam, s. éd., 1721.

P. MARTINO, *L'Orient dans la littérature française*, Paris, Hachette, 1906.

P. HAZARD, *La Crise de la conscience européenne 1680-1715*, Paris, Le Livre de Poche, 1995 (E.O. 1935).

M.L. DUFRÉNOY, *L'Orient romanesque en France*, Montréal, Beauchemin, 1946.

H. COULET, *Le Roman avant la Révolution*, Paris, Colin, 1967.

L. VERSINI, *Le Roman épistolaire*, Paris, P.U.F., 1979.

A. GROSRICHARD, *Structure du sérail : la fiction du despotisme asiatique dans l'Occident classique*, Paris, éd. du Seuil, 1979.

O.H. BONNEROT, *La Perse dans la littérature et la pensée française au XVIIIe siècle*, Paris, H. Champion, 1988.

L. VERSINI, *Le XVIIIe siècle. Littérature française*, Nancy, P.U.N., 1988.

J.M. GOULEMOT, *La Littérature des Lumières*, Paris, Bordas, 1989.

Vie politique	Faits socio-économiques et religieux	Vie intellectuelle
1685 Révocation de l'édit de Nantes. Publication du Code Noir, réglementant l'esclavage dans les colonies françaises. **1686** Formation de la Ligue d'Augsbourg contre la France. **1686-1688** En Angleterre, la « glorieuse révolution » amène sur le trône Guillaume d'Orange et marque le début de la première monarchie parlementaire. **1689** Début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. En Angleterre, Déclaration des droits qui substituait la souveraineté du peuple au droit divin.	**1685-1688** Émigration de 200 000 à 300 000 protestants, pour la plupart artisans, commerçants ou appartenant aux professions libérales. **1686** Ouverture à Paris du café Procope par un Sicilien. Fondation, en Inde, du comptoir de Chandernagor. Le pasteur Jurieu, émigré en Hollande, envoie en France ses lettres pastorales pour réconforter ses coreligionnaires. **1688** Mme Guyon gagne Fénelon au quiétisme.	**1686** Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes*. **1687** Newton expose la théorie de la gravitation universelle. Perrault, *Le Siècle de Louis le Grand*. **1688** La Bruyère, *Les Caractères*; Perrault, *Parallèle des Anciens et des Modernes*; Locke, *Lettres sur la tolérance*. **1689** J. Domat, *Les Lois civiles dans leur ordre naturel* (somme de la jurisprudence française).
1690		
1691 Mort de Louvois. **1692** Les Anglais deviennent maîtres des mers après la destruction de la flotte française à La Hougue. **1694** Premières manifestations aristocratiques d'opposition à la	**1690** Dévaluation de la livre tournois, qui avait gardé une valeur stable depuis 1654. Les Anglais fondent Calcutta en Inde. **1692** En Chine, l'empereur autorise la diffusion du catholicisme. **1693-1694** Une terrible famine entraîne une grande mortalité dans toute la France. Quatre dévaluations monétaires en dix mois. Découverte des mines d'or du Brésil.	**1690** Locke, *Essai sur l'entendement humain*; Papin, *Mémoire sur l'emploi de la vapeur d'eau*. **1694** Dictionnaire de l'Académie. **1695-1697** Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. **1697** Malebranche, *Traité de l'amour de Dieu*. **1699** Fénelon, *Télémaque*.

Vie politique	Faits socio-économiques et religieux	Vie intellectuelle
politique de Louis XIV. Lettre de Fénelon au roi prenant la défense du peuple écrasé. Fondation de la Fondation de la Banque d'Angleterre. **1697** Paix de Ryswick : la France est obligée de restituer les territoires annexés à la suite du traité de Nimègue (1678), à l'exception de Strasbourg. Charles XII monte sur le trône de Suède. Premier voyage de Pierre le Grand en Occident.	**1695** Institution en France de la capitation, impôt frappant, en principe, tous les Français. **1697** Les Intendants réalisent une grande enquête démographique et économique dans tout le royaume. **1699** Création du premier corps de sapeurs-pompiers à Paris. Condamnation pontificale du quiétisme.	
1700		
1700 Mort du roi d'Espagne Charles II. Louis XIV accepte la succession pour son petit-fils, le duc d'Anjou. **1701** Grande alliance de La Haye contre la France et l'Espagne. En Allemagne, l'Électeur du Brandebourg, Frédéric III, prend le titre de roi de Prusse. **1702** Début de la guerre de Suc-	**1700** La livre tournois est dévaluée dix fois en vingt mois. **1703** Nouvelles dévaluations de la livre. Fondation, en Russie, de Saint-Pétersbourg. **1707** Cours forcé du papier-monnaie en France. **1709** Terrible famine et dévaluations ultérieures de la livre.	**1703** Leibniz, *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*. **1704** Création des *Mémoires* et du *Dictionnaire de Trévoux*, expressions de la culture jésuite. Newton conçoit la lumière comme un phénomène corpusculaire. **1710-1733** Salons de la duchesse du Maine et de Mme de Lambert.

Vie politique	Faits socio-économiques et religieux	Vie intellectuelle
cession d'Espagne. Révolte des Camisards (protestants) dans les Cévennes. Publication du premier journal quotidien anglais. **1703** A la suite du traité de Methuen, le Portugal passe sous l'influence anglaise pour deux siècles. **1704-1706** Défaites françaises dans la guerre de Succession d'Espagne. **1707** Nouvelles manifestations d'opposition à la politique de Louis XIV : La *Dime royale* de Vauban et le *Factum de la France* de Boisguillebert. **1709** Famine en France.		
1710		
1710 La France est touchée par une grave crise militaire et politique. **1711** Mort du fils de Louis XIV; son petit-fils, le duc de Bourgogne, devient l'héritier du trône de France.	**1710** Création de l'impôt du dixième, qui frappe, en principe tous les revenus, mais auxquels les privilégiés réussiront à échapper. La situation économique catastrophique provoque de nombreuses faillites.	**1711** Addison et Steele publient *The Spectator*, en Angleterre. **1714** Leibniz, *Monadologie* ; abbé de Saint-Pierre, *Projet de paix universelle*.

Vie politique	Faits socio-économiques et religieux	Vie intellectuelle
1712 Mort du duc de Bourgogne. **1713** Traité d'Utrecht et début de la prépondérance anglaise en politique internationale. Bulle *Unigenitus* condamnant le jansénisme. **1714** Louis XIV contraint le Parlement à enregistrer la Bulle *Unigenitus*. Traité de Rastadt.	**1713** L'Angleterre obtient l'*asiento*, c'est-à-dire le monopole de la traite des esclaves dans les colonies espagnoles. **1714** Le gouvernement français, au bord de la faillite, multiplie les dévaluations.	
1715		
1715 Mort de Louis XIV. Régence de Philippe d'Orléans. **1716** Fondation, à Paris, de la Banque générale de Law. **1717** Triple Alliance (France, Angleterre et Hollande). **1718** La Banque de Law devient banque d'État.	**1715** Premier synode protestant « au désert ». **1716** En Angleterre, on réussit à transformer le charbon en coke. Le secret de la machine à filer la soie est rapporté d'Italie en Angleterre. Le Pape refuse les bulles d'investiture des évêques nommés par le Régent.	**1715** Fahrenheit invente les thermomètres à alcool et à mercure. Lesage, *Gil Blas*. **1716** Fénelon, *Lettre à l'Académie*. **1717** Retz, *Mémoires*. **1719** Voltaire est enfermé à la Bastille. Defoe, *Robinson Crusoé*.
1720		
1720 Faillite du système financier de Law. Guerre entre la France et l'Espagne. **1721** Réconciliation franco-espagnole. Fondation de la première loge maçonnique en France.	**1723** Début des persécutions contre les missionnaires catholiques en Chine. **1726** Les clubs, les salons et les cafés jouent un rôle social important qui contrebalance celui de la Cour.	**1725** Vico, *Principes de la philosophie de l'histoire*. **1726-1749** Saint-Simon, *Mémoires*. Salon de Mme de Tencin. Swift, *Les Voyages de Gulliver*; Vico, *Scienza nova*.

Vie politique	Faits socio-économiques et religieux	Vie intellectuelle
1723 Mort du Régent; majorité de Louis XV. **1724** Édit contre les protestants. Création de la Bourse de Paris. Fondation du club de l'Entresol. **1725** Mariage de Louis XV avec Marie Leckzinska. **1726** Le cardinal Fleury est nommé Premier ministre. Mort de Pierre le Grand.	**1728** Fondation de la manufacture de porcelaine de Vincennes.	**1728** Chambers, *Encyclopédie*; Prévost, *Mémoires d'un homme de qualité*.
1730		
1733 Mort du roi de Pologne et début de la guerre de Succession de Pologne. **1738** Traité de Vienne qui met fin à la guerre de Succession de Pologne. Stanislas reçoit le duché de Lorraine qui à sa mort doit revenir à la France, et François de Lorraine, gendre de l'Empereur, va régner en Toscane.	**1730** Suppression de la peine de mort pour cause de sorcellerie. La bulle *Unigenitus* déclarée loi de l'État. En Angleterre, diffusion de la prédication et de l'action sociale de John Wesley, fondateur du mouvement religieux du méthodisme.	**1730** Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*. **1731** Prévost, *Manon Lescaut*. **1734** Voltaire, *Lettres philosophiques*. **1735** Marivaux, *Le Paysan parvenu*. **1735-1736** La Condamine et Maupertuis mesurent le méridien terrestre. **1739** Hume, *Traité de la nature humaine*. De Brosses, *Lettres familières*.

Vie politique	Faits socio-économiques et religieux	Vie intellectuelle
1740 **1740** Avènement de Frédéric II en Prusse. **1743** Mort du cardinal Fleury; gouvernement personnel de Louis XV. **1744-1748** Guerre coloniale entre la France et l'Angleterre. **1745** Mme de Pompadour, maîtresse du roi, influence la politique de la France. **1748** La paix d'Aix-la-Chapelle met fin à la guerre de Succession d'Autriche, sans aucun profit pour la France. **1749** Contrôle royal sur les biens de l'Église catholique.	**1745** La franc-maçonnerie se développe en France, grâce à la sympathie du roi et de son entourage.	**1741** Cadalso, *Lettres marocaines*. **1745-1761** Prévost, *Histoire générale des voyages*. **1746** Vauvenargues, *Réflexions et Maximes*. **1748** Voltaire, *Zadig*. Diderot, *Les Bijoux indiscrets* et *Lettre sur les aveugles*.
1750 **1750** Au Portugal, le marquis de Pombal devient Premier ministre et, par sa politique énergique, redresse le pays. **1751** Fondation de la Manufacture de Sèvres.	**1752** Interdits de réunions publiques, les protestants restés en France se rassemblent dans les assemblées du désert, en pleine campagne.	**1750** Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*.

Vie politique	Faits socio-économiques et religieux	Vie intellectuelle
1752-1756 Affaire des « billets de confession », que certains évêques exigèrent des mourants pour s'assurer qu'ils n'étaient pas jansénistes. **1755** Un tremblement de terre détruit Lisbonne.	**1754** Un chimiste allemand invente un procédé pour extraire le sucre de la betterave.	**1751** Tome I et II de l'*Encyclopédie*. L'ouvrage sera condamné à être brûlé l'année suivante. **1753-1757** Malesherbes, directeur de la Librairie et homme éclairé, protège l'*Encyclopédie*, qui subit de nombreuses attaques des plus hautes autorités de l'Ancien Régime et est mise à l'index par le pape. Il permet sa publication, qui s'achèvera en 1772. L'ouvrage complet comptera 17 volumes de texte et 11 volumes de planches. **1754** Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité*. Condillac, *Traité sur les sensations*.

Lettres persanes

Édition de 1758

QUELQUES RÉFLEXIONS
SUR
LES *LETTRES PERSANES* [1]

Rien n'a plu davantage, dans les Lettres persanes, *que d'y trouver, sans y penser, une espèce de roman. On en voit le commencement, le progrès, la fin. Les divers personnages sont placés dans une chaîne qui les lie. A mesure qu'ils font un plus long séjour en Europe, les mœurs de cette partie du Monde prennent dans leur tête un air moins merveilleux et moins bizarre, et ils sont plus ou moins frappés de ce bizarre et de ce merveilleux, suivant la différence de leurs caractères. D'un autre côté, le désordre croît dans le sérail d'Asie à proportion de la longueur de l'absence d'Usbek, c'est-à-dire à mesure que la fureur augmente, et que l'amour diminue.*

D'ailleurs, ces sortes de romans réussissent ordinairement, parce que l'on rend compte soi-même de sa situation actuelle; ce qui fait plus sentir les passions que tous les récits qu'on en pourrait faire. Et c'est une des causes du succès de quelques ouvrages charmants qui ont paru depuis les Lettres persanes [2].

1. Publiées pour la première fois dans le *Supplément* de l'édition de 1754, ces réflexions soulignent le caractère fictionnel de l'ouvrage, afin de répondre aux critiques de l'abbé Gaultier (*Les Lettres persanes convaincues d'impiété*, s.l., 1751). Les papiers de la Brède conservent une première version de ces réflexions. **2.** Une variante de l'édition insérée dans les *Pensées* nous apprend que Montesquieu fait ici allusion à *Pamela* de Richardson (1741) et aux *Lettres d'une Péruvienne* de Mme de Graffigny (1747).

Enfin, dans les romans ordinaires, les digressions ne peuvent être permises que lorsqu'elles forment elles-mêmes un nouveau roman. On n'y saurait mêler de raisonnements, parce qu'aucun des personnages n'y ayant été assemblé pour raisonner, cela choquerait le dessein et la nature de l'ouvrage. Mais dans la forme de lettres, où les acteurs ne sont pas choisis, et où les sujets qu'on traite ne sont dépendants d'aucun dessein ou d'aucun plan déjà formé, l'auteur s'est donné l'avantage de pouvoir joindre de la philosophie, de la politique et de la morale à un roman [1]*, et de lier le tout par une chaîne secrète et, en quelque façon, inconnue.*

Les Lettres persanes *eurent d'abord un débit si prodigieux que les libraires* [2] *mirent tout en usage pour en avoir des suites. Ils allaient tirer par la manche tous ceux qu'ils rencontraient : « Monsieur, disaient-ils, je vous prie, faites-moi des* Lettres persanes. »

Mais ce que je viens de dire suffit pour faire voir qu'elles ne sont susceptibles d'aucune suite, encore moins d'aucun mélange avec des lettres écrites d'une autre main, quelque ingénieuses qu'elles puissent être [3].

Il y a quelques traits que bien des gens ont trouvés trop hardis; mais ils sont priés de faire attention à la nature de cet ouvrage. Les Persans qui devaient y jouer un si grand rôle se trouvaient tout à coup transplantés en Europe, c'est-à-dire dans un autre univers. Il y avait un temps où il fallait nécessairement les représenter pleins d'ignorance et de préjugés : on n'était

1. C'est une idée que l'on trouve dans *L'Espion dans les Cours des princes chrétiens* de Marana : « l'auteur, pour égayer ses *Lettres*, a entremêlé des morceaux de morale fort ingénieusement habillés, des maximes de politique et par-ci par-là quelque peu de philosophie, ce qui fait une fort agréable variété » (tr. fr., Cologne, Kinkius, 1710, (E.O. en italien, Paris, Barbin, 1684), t. IV, p. 2). **2.** Libraire : au sens ancien, terme où venaient se confondre les fonctions d'éditeur, d'imprimeur et de libraire. On sait que l'acception moderne commence à apparaître au XVIIIe siècle. **3.** Allusion probable aux *Lettres turques* (1730), de Saint-Foix, qui furent jointes à une édition des *Lettres persanes* de 1731 et à une autre de 1744.

attentif qu'à faire voir la génération et le progrès de leurs idées. Leurs premières pensées devaient être singulières : il semblait qu'on n'avait rien à faire qu'à leur donner l'espèce de singularité qui peut compatir[1] *avec de l'esprit ; on n'avait à peindre que le sentiment qu'ils avaient eu à chaque chose qui leur avait paru extraordinaire. Bien loin qu'on pensât à intéresser quelque principe de notre religion, on ne se soupçonnait pas même d'imprudence. Ces traits se trouvent toujours liés avec le sentiment de surprise et d'étonnement, et point avec l'idée d'examen, et encore moins avec celle de critique. En parlant de notre religion, ces Persans ne devaient pas paraître plus instruits que lorsqu'ils parlaient de nos coutumes et de nos usages; et, s'ils trouvent quelquefois nos dogmes singuliers, cette singularité est toujours marquée au coin de la parfaite ignorance des liaisons qu'il y a entre ces dogmes et nos autres vérités*[2].

On fait cette justification par amour pour ces grandes vérités, indépendamment du respect pour le Genre humain, que l'on n'a pas certainement voulu frapper par l'endroit le plus tendre. On prie donc le lecteur[3] *de ne pas cesser un moment de regarder les traits dont je parle comme des effets de la surprise de gens qui devaient en avoir, ou comme des paradoxes faits par des hommes qui n'étaient pas même en état d'en faire. Il est prié de faire attention que tout l'agrément consistait dans le contraste éternel entre les choses réelles et la manière singulière, neuve ou bizarre, dont elles étaient aperçues. Certainement la nature et le dessein des* Lettres persanes *sont si à découvert qu'elles ne tromperont jamais que ceux qui voudront se tromper eux-mêmes.*

1. Dans le sens de « s'accorder », « être compatible ». **2.** Cette idée est déjà présente chez Marana dans la Préface du tome II de son *Espion dans les Cours*; elle marque la distance entre les avis de l'auteur et ceux des personnages musulmans de son roman. **3.** Il pourrait s'agir d'une réponse indirecte à la critique de l'abbé Gaultier, qui écrivait : « Ce qu'il y a de bon dans les *Lettres persanes* est un piège pour une infinité de lecteurs » (*op. cit.*, p. 1).

PRÉFACE

Je ne fais point ici d'Épître dédicatoire, et je ne demande point de protection pour ce livre : on le lira, s'il est bon ; et, s'il est mauvais, je ne me soucie pas qu'on le lise.

J'ai détaché ces premières lettres pour essayer le goût du public ; j'en ai un grand nombre d'autres dans mon portefeuille, que je pourrai lui donner dans la suite.

Mais c'est à condition que je ne serai pas connu : car si l'on vient à savoir mon nom, dès ce moment je me tais. Je connais une femme qui marche assez bien, mais qui boite dès qu'on la regarde[1]. C'est assez des défauts de l'ouvrage sans que je présente encore à la critique ceux de ma personne. Si l'on savait qui je suis, on dirait : « Son livre jure avec son caractère ; il devrait employer son temps à quelque chose de mieux : cela n'est pas digne d'un homme grave. » Les critiques ne manquent jamais ces sortes de réflexions, parce qu'on les peut faire sans essayer beaucoup son esprit.

Les Persans qui écrivent ici étaient logés avec moi ; nous passions notre vie ensemble. Comme ils me regardaient comme un homme d'un autre monde, ils ne me cachaient rien. En effet, des gens transplantés de si loin ne pouvaient plus avoir de secrets. Ils me

1. Il s'agit, peut-être ici d'une allusion à Jeanne de Lartigue, épouse de l'auteur.

communiquaient la plupart de leurs lettres; je les copiai. J'en surpris même quelques-unes dont ils se seraient bien gardés de me faire confidence, tant elles étaient mortifiantes pour la vanité et la jalousie.

Je ne fais donc que l'office de traducteur : toute ma peine a été de mettre[1] l'ouvrage à nos mœurs. J'ai soulagé le lecteur du langage asiatique autant que je l'ai pu, et l'ai sauvé d'une infinité d'expressions sublimes, qui l'auraient envoyé jusque dans les nues[2].

Mais ce n'est pas tout ce que j'ai fait pour lui. J'ai retranché les longs compliments, dont les Orientaux ne sont pas moins prodigues que nous, et j'ai passé un nombre infini de ces minuties qui ont tant de peine à soutenir le grand jour, et qui doivent toujours mourir entre deux amis.

Si la plupart de ceux qui nous ont donné des recueils de lettres avaient fait de même, ils auraient vu leurs ouvrages s'évanouir.

Il y a une chose qui m'a souvent étonné : c'est de voir ces Persans quelquefois aussi instruits que moi-même des mœurs et des manières de la Nation, jusqu'à en connaître les plus fines circonstances, et à remarquer des choses qui, je suis sûr, ont échappé à bien des Allemands[3] qui ont voyagé en France. J'attribue cela au long séjour qu'ils y ont fait; sans

1. « Mettre » : ici, adapter. **2.** Montesquieu a pu s'inspirer ici de Frédéric Bernard (*Réflexions morales, satiriques et comiques sur les mœurs de notre siècle*, Cologne, Marteau le Jeune, 1711, p. 86) : « Le Persan conçoit presque toujours les choses selon le génie des Orientaux; mais je changerai le tour de son style quand je remarquerai qu'il s'éloigne trop de notre manière d'écrire. Par les expressions que je ne réformerai pas, on pourra toujours assez reconnaître que c'est un Persan qui parle. » La même remarque sur le « beau feu d'imagination et une manière de s'exprimer vivement, particulière aux Arabes », se trouve aussi dans *L'Espion dans les Cours* de Marana (voir la Préface au t. II). **3.** Montesquieu reprend une opinion commune, sur les attitudes extrêmement méthodiques des voyageurs allemands, qu'on retrouve déjà, sous une forme satirique, dans la pièce de Saint-Évremond *Sir Politik Would be* (in *Œuvres mêlées*, Londres, Mortier, 1705).

compter qu'il est plus facile à un Asiatique de s'instruire des mœurs des Français dans un an, qu'il ne l'est à un Français de s'instruire des mœurs des Asiatiques dans quatre, parce que les uns se livrent autant que les autres se communiquent peu.

L'usage a permis à tout traducteur, et même au plus barbare commentateur, d'orner la tête de sa version, ou de sa glose, du panégyrique de l'original, et d'en relever l'utilité, le mérite et l'excellence. Je ne l'ai point fait ; on en devinera facilement les raisons [1]. Une des meilleures est que ce serait une chose très ennuyeuse, placée dans un lieu déjà très ennuyeux de lui-même : je veux dire une Préface.

1. Critique du style emphatique et des conventions rhétoriques qui caractérisent les préfaces de l'époque. On la trouve aussi chez Marana : « Si l'on a dit autrefois que les Préfaces ressemblent aux affiches, on peut le dire à plus juste titre à présent, qu'il semble que la bonne foi et la modestie soient des vertus hors de mode... Ne saurait-on faire une Préface sans en imposer au public ? Et si l'on veut louer un ouvrage, ne saurait-on puiser ces louanges du mérite de l'ouvrage même ? » (*L'Espion dans les Cours, op. cit.*, t. V, Préface).

LETTRE PREMIÈRE

USBEK [1] À SON AMI RUSTAN, À ISPAHAN [2]

Nous n'avons séjourné qu'un jour à Com [3]. Lorsque nous eûmes fait nos dévotions sur le tombeau de la Vierge qui a mis au monde douze prophètes, nous nous remîmes en chemin, et hier, vingt-cinquième jour de notre départ d'Ispahan, nous arrivâmes à Tauris [4].

Rica et moi sommes peut-être les premiers parmi les Persans que l'envie de savoir ait fait sortir de leur pays, et qui aient renoncé aux douceurs d'une vie tranquille pour aller chercher laborieusement la sagesse [5].

Nous sommes nés dans un royaume florissant; mais nous n'avons pas cru que ces bornes fussent

1. Uzbeks (ou Ouzbeks), peuple tartare qui du XVIe au XVIIIe siècle conquit des territoires au nord-est de la Perse qui correspondent aujourd'hui à l'Ouzbékistan. **2.** Capitale de la Perse quand furent publiées les *Lettres persanes* (1721), Ispahan fut saccagée par les Afghans l'année suivante. Téhéran devint ainsi le siège de l'autorité royale. **3.** Com ou Koum, ville persane au nord d'Ispahan, décrite par plusieurs voyageurs européens. Montesquieu s'est inspiré du récit de Chardin, qui donne aussi des gravures représentant la mosquée et le tombeau de Fathmé, fille de Mousa Kasem, le septième des douze califes successeurs de Mahomet. L'auteur a dû faire une confusion entre le culte de Fathmé, fille de Mousa et celui de Fathmé, fille de Mahomet et aïeule des douze califes successeurs du Prophète. Le terme « vierge » se trouve déjà dans une oraison des pèlerins de Com, citée par Chardin (*Voyages en Perse*, Amsterdam, J. de Lormes, 1711, 3 vol., t. I, p. 205). **4.** Ancienne capitale de l'Empire mongol et de la Perse sous les Safatides, cette ville s'appelle aujourd'hui Tabriz. **5.** Chardin avait déjà remarqué l'absence de curiosité des Persans pour les pays étrangers : « Les Persans n'aiment ni la promenade ni les voyages. Pour ce qui est des voyages, ceux de simple curiosité sont encore plus inconcevables aux Persans que les promenades » (*op. cit.*, t. II, pp. 39-40).

celles de nos connaissances, et que la lumière orientale dût seule nous éclairer.

Mande-moi [1] ce que l'on dit de notre voyage; ne me flatte point: je ne compte pas sur un grand nombre d'approbateurs. Adresse ta lettre à Erzeron [2] où je séjournerai quelque temps.

Adieu, mon cher Rustan; sois assuré qu'en quelque lieu du monde où je sois tu as un ami fidèle.

De Tauris le 15 de la lune de Saphar, 1711 [3].

LETTRE II

USBEK AU PREMIER EUNUQUE NOIR, À SON SÉRAIL D'ISPAHAN

Tu es le gardien fidèle des plus belles femmes de Perse; je t'ai confié ce que j'avais dans le Monde de plus cher; tu tiens en tes mains les clefs de ces portes fatales qui ne s'ouvrent que pour moi. Tandis que tu veilles sur ce dépôt précieux de mon cœur, il se repose et jouit d'une sécurité entière. Tu fais la garde dans le silence de la nuit, comme dans le tumulte du jour; tes soins infatigables soutiennent la vertu lorsqu'elle chancelle. Si les femmes que tu gardes voulaient sortir de leur devoir, tu leur en ferais perdre l'espérance. Tu es le fléau du vice et la colonne de la fidélité [4].

1. « Mander » : faire savoir par une lettre. **2.** Erzeron ou Erzurum, centre commercial important, chef-lieu de l'Arménie turque. **3.** L'année musulmane est divisée en mois lunaires et se compose de 354 jours. La lune de Saphar, ou Safer, correspond au mois d'avril de la nomenclature chrétienne. **4.** A travers le personnage d'Usbek, Montesquieu énonce ici une sorte de mystique monacale du harem, s'inspirant de Chardin, qui décrivait le sérail des rois de Perse comme un « couvent de nonnes » où, dans une atmosphère étrange, régnaient l'ordre, l'obéissance et le silence. Le harem d'Usbek comprenait cinq femmes (Fatmé, Roxane, Zachi, Zélis et Zéphis) surveillées par quatre eunuques noirs (le grand eunuque, Ismaël, Narsit et Solim), et trois eunuques blancs (Corsou, Nadir et leur chef).

Tu leur commandes, et leur obéis; tu exécutes aveuglément toutes leurs volontés et leur fais exécuter de même les lois du sérail. Tu trouves de la gloire à leur rendre les services les plus vils; tu te soumets avec respect et avec crainte à leurs ordres légitimes; tu les sers comme l'esclave de leurs esclaves. Mais, par un retour d'empire, tu commandes en maître comme moi-même, quand tu crains le relâchement des lois de la pudeur et de la modestie.

Souviens-toi toujours du néant d'où je t'ai fait sortir, lorsque tu étais le dernier de mes esclaves, pour te mettre en cette place et te confier les délices de mon cœur. Tiens-toi dans un profond abaissement auprès de celles qui partagent mon amour; mais fais-leur en même temps sentir leur extrême dépendance. Procure-leur tous les plaisirs qui peuvent être innocents; trompe leurs inquiétudes, amuse-les par la musique, les danses, les boissons délicieuses; persuade-leur de s'assembler souvent. Si elles veulent aller à la campagne, tu peux les y mener; mais fais faire main basse sur tous les hommes qui se présenteront devant elles. Exhorte-les à la propreté, qui est l'image de la netteté de l'âme [1]. Parle-leur quelquefois de moi. Je voudrais les revoir dans ce lieu charmant qu'elles embellissent.

Adieu.

De Tauris, le 18 de la lune de Saphar, 1711.

LETTRE III

ZACHI À USBEK, À TAURIS

Nous avons ordonné au chef des eunuques de nous mener à la campagne; il te dira qu'aucun accident ne nous est arrivé. Quand il fallut traverser

1. L'auteur s'inspire de Chardin qui citait l'axiome de Mahomet : « La religion est fondée sur la netteté et la moitié de la religion c'est d'être bien net » (*op. cit.*, t. II, p. 344).

la rivière et quitter nos litières, nous nous mîmes, selon la coutume, dans des boîtes[1] : deux esclaves nous portèrent sur leurs épaules, et nous échappâmes à tous les regards.

Comment aurais-je pu vivre, cher Usbek, dans ton sérail d'Ispahan, dans ces lieux qui, me rappelant sans cesse mes plaisirs passés, irritaient tous les jours mes désirs avec une nouvelle violence? J'errais d'appartements en appartements, te cherchant toujours, et ne te trouvant jamais; mais rencontrant partout un cruel souvenir de ma félicité passée. Tantôt je me voyais en ce lieu où, pour la première fois de ma vie, je te reçus dans mes bras; tantôt, dans celui où tu décidas cette fameuse querelle entre tes femmes. Chacune de nous se prétendait supérieure aux autres en beauté. Nous nous présentâmes devant toi après avoir épuisé tout ce que l'imagination peut fournir de parures et d'ornements. Tu vis avec plaisir les miracles de notre art; tu admiras jusques où nous avait emportées l'ardeur de te plaire. Mais tu fis bientôt céder ces charmes empruntés à des grâces plus naturelles : tu détruisis tout notre ouvrage. Il fallut nous dépouiller de ces ornements qui t'étaient devenus incommodes; il fallut paraître à ta vue dans la simplicité de la nature. Je comptai pour rien la pudeur; je ne pensai qu'à ma gloire. Heureux Usbek, que de charmes furent étalés à tes yeux! Nous te vîmes longtemps errer d'enchantements en enchantements : ton âme incertaine demeura longtemps sans se fixer; chaque grâce nouvelle te demandait un tribut; nous fûmes en un moment toutes couvertes

1. Il s'agit des « grandes cuves en manière de berceaux couverts ou fermez où vont les femmes de qualité, deux sur un chameau », décrites par Chardin (*op. cit.*, t. II, p. 41) et par d'autres voyageurs. Les femmes de condition sociale élevée qui devaient voyager étaient donc enfermées, comme des objets, dans ces caisses de bois qui les condamnaient à l'immobilité et les cachaient aux regards. Cette condition d'enfermement contraste avec celle d'Usbek et de Rica qui, au contraire, sortent de leur monde et se déplacent librement à travers plusieurs pays européens.

de tes baisers; tu portas tes curieux regards dans les lieux les plus secrets; tu nous fis passer en un instant dans mille situations différentes : toujours de nouveaux commandements et une obéissance toujours nouvelle. Je te l'avoue, Usbek : une passion encore plus vive que l'ambition me fit souhaiter de te plaire. Je me vis insensiblement devenir la maîtresse de ton cœur; tu me pris; tu me quittas; tu revins à moi, et je sus te retenir : le triomphe fut tout pour moi, et le désespoir pour mes rivales. Il nous sembla que nous fussions seuls dans le Monde : tout ce qui nous entourait ne fut plus digne de nous occuper. Plût au ciel que mes rivales eussent eu le courage de rester témoins de toutes les marques d'amour que je reçus de toi! Si elles avaient bien vu mes transports, elles auraient senti la différence qu'il y a de mon amour au leur; elles auraient vu que, si elles pouvaient disputer avec moi de charmes, elles ne pouvaient pas disputer de sensibilité...

Mais où suis-je! Où m'emmène ce vain récit? C'est un malheur de n'être point aimée; mais c'est un affront de ne l'être plus. Tu nous quittes, Usbek, pour aller errer dans des climats barbares. Quoi! tu comptes pour rien l'avantage d'être aimé? Hélas! tu ne sais même pas ce que tu perds! Je pousse des soupirs qui ne sont point entendus; mes larmes coulent, et tu n'en jouis pas; il semble que l'amour respire dans le sérail, et ton insensibilité t'en éloigne sans cesse! Ah! mon cher Usbek, si tu savais être heureux.

Du sérail de Fatmé,
le 21 de la lune de Maharram, 1711.

LETTRE IV

ZÉPHIS À USBEK, À ERZERON

Enfin ce monstre noir a résolu de me désespérer : il veut à toute force m'ôter mon esclave Zélide; Zélide qui me sert avec tant d'affection, et dont les

adroites mains portent partout les ornements et les grâces. Il ne lui suffit pas que cette séparation soit douloureuse : il veut encore qu'elle soit déshonorante. Le traître veut regarder comme criminels les motifs de ma confiance, et, parce qu'il s'ennuie derrière la porte, où je le renvoie toujours, il ose supposer qu'il a entendu ou vu des choses que je ne sais pas même imaginer [1]. Je suis bien malheureuse ! Ma retraite ni ma vertu ne sauraient me mettre à l'abri de ses soupçons extravagants : un vil esclave vient m'attaquer jusque dans ton cœur, et il faut que je m'y défende ! Non, j'ai trop de respect pour moi-même pour descendre jusques à des justifications : je ne veux d'autre garant de ma conduite que toi-même, que ton amour, que le mien, et, s'il faut te le dire, cher Usbek, que mes larmes.

Du sérail de Fatmé,
le 29 de la lune de Maharram, 1711.

LETTRE V

RUSTAN À USBEK, À ERZERON

Tu es le sujet de toutes les conversations d'Ispahan : on ne parle que de ton départ. Les uns l'attribuent à une légèreté d'esprit ; les autres, à quelque

1. Allusion discrète aux intrigues et aux amours lesbiennes dont étaient parfois accusées les femmes enfermées dans les harems. Nicolas Chorier s'était déjà attardé sur ce sujet dans son *Aloysia Sigea* (Grenoble, 1660) ; Tavernier et Chardin en avaient également parlé. Ce dernier remarquait notamment : « On observe (les femmes) de fort près, de peur qu'elles ne fassent des intrigues et des complots contre leurs rivales ou qu'elles ne deviennent amoureuses les unes des autres. Les femmes orientales ont toujours passé pour tribades (c'est-à-dire lesbiennes)... On les empêche d'y satisfaire tant qu'on peut, parce qu'on prétend que cela diminue leurs appas et les rend moins sensibles à l'amour des hommes » (*op. cit.*, t. II, p. 280).

chagrin. Tes amis seuls te défendent, et ils ne persuadent personne [1]. On ne peut comprendre que tu puisses quitter tes femmes, tes parents, tes amis, ta patrie pour aller dans des climats inconnus aux Persans. La mère de Rica est inconsolable; elle te demande son fils que tu lui as, dit-elle, enlevé. Pour moi, mon cher Usbek, je me sens naturellement porté à approuver tout ce que tu fais, mais je ne saurais te pardonner ton absence, et, quelques raisons que tu m'en puisses donner, mon cœur ne les goûtera jamais.

Adieu; aime-moi toujours.

D'Ispahan, le 28 de la lune de Rebiab 1, 1711.

LETTRE VI

USBEK À SON AMI NESSIR, À ISPAHAN

A une journée d'Érivan [2], nous quittâmes la Perse pour entrer dans les terres de l'obéissance des Turcs. Douze jours après, nous arrivâmes à Erzeron [3], où nous séjournerons trois ou quatre mois.

Il faut que je te l'avoue, Nessir : j'ai senti une douleur secrète quand j'ai perdu la Perse de vue, et que je me suis trouvé au milieu des perfides Osmanlins [4]. A mesure que j'entrais dans les pays de ces

1. Cette lettre répond à la lettre I, où Usbek demandait : « Mande-moi ce que l'on dit de notre voyage... Je ne compte pas sur un grand nombre d'approbations. » P. Barrière avance l'hypothèse qu'on y trouve l'écho des réactions du milieu bordelais quand Montesquieu, dans ses voyages à Paris de 1717 et de 1720, cherchait à échapper aux conditionnements de la vie provinciale. **2.** Erivan, ou Erevan, ville chef-lieu, près de la frontière avec l'Empire turc, qui fut cédée à la Russie en 1828, avec l'Arménie orientale. **3.** Usbek suit, en sens inverse, l'itinéraire du voyage de Tavernier. **4.** Les Turcs. Sunnites et fidèles d'Abou Bekr (beau-père de Mahomet et d'Omar), les Turcs sont considérés comme « perfides » par les Persans qui étaient chiites et reconnaissaient en Ali, le gendre du Prophète, son seul successeur légitime. « Osmanlins » vient du nom d'Othman Ier, fondateur de leur empire (1299-1326). Au cours du XVIIe siècle la rivalité politique entre Persans et Turcs prenait comme prétexte leur rivalité religieuse.

profanes, il me semblait que je devenais profane moi-même.

Ma patrie, ma famille, mes amis se sont présentés à mon esprit ; ma tendresse s'est réveillée ; une certaine inquiétude a achevé de me troubler et m'a fait connaître que, pour mon repos, j'avais trop entrepris.

Mais ce qui afflige le plus mon cœur, ce sont mes femmes : je ne puis penser à elles que je ne sois dévoré de chagrins.

Ce n'est pas, Nessir, que je les aime : je me trouve à cet égard dans une insensibilité qui ne me laisse point de désirs. Dans le nombreux[1] sérail où j'ai vécu, j'ai prévenu l'amour et l'ai détruit par lui-même ; mais, de ma froideur même, il sort une jalousie secrète, qui me dévore. Je vois une troupe de femmes laissées presque à elles-mêmes ; je n'ai que des âmes lâches qui m'en répondent. J'aurais peine à être en sûreté si mes esclaves étaient fidèles. Que sera-ce, s'ils ne le sont pas ? Quelles tristes nouvelles peuvent m'en venir dans les pays éloignés que je vais parcourir ! C'est un mal où mes amis ne peuvent porter de remède : c'est un lieu dont ils doivent ignorer les tristes secrets. Et qu'y pourraient-ils faire ? N'aimerais-je pas mille fois mieux une obscure impunité qu'une correction éclatante ? Je dépose en ton cœur tous mes chagrins, mon cher Nessir ; c'est la seule consolation qui me reste dans l'état où je suis.

D'Erzeron, le 10 de la lune de Rebiab 2, 1711[2].

LETTRE VII

FATMÉ À USBEK, À ERZERON

Il y a deux mois que tu es parti, mon cher Usbek, et, dans l'abattement où je suis, je ne puis pas me le

1. « Nombreux » : ici, au sens classique, composé d'un grand nombre d'éléments. 2. La lune de Rébiab, la quatrième de l'année mahométane, correspond au mois de juin. Entre la ville de Tauris et celle d'Erzeron, le voyage en caravane durait vingt-deux jours.

persuader encore. Je cours tout le sérail, comme si tu y étais; je ne suis point désabusée. Que veux-tu que devienne une femme qui t'aime; qui était accoutumée à te tenir dans ses bras; qui n'était occupée que du soin de te donner des preuves de sa tendresse : libre par l'avantage de sa naissance, esclave par la violence de son amour?

Quand je t'épousai, mes yeux n'avaient point encore vu le visage d'un homme [1]; tu es le seul encore dont la vue m'ait été permise [2] : car je ne mets pas au rang des hommes ces eunuques affreux [3] dont la moindre imperfection est de n'être point hommes [4]. Quand je compare la beauté de ton visage avec la difformité du leur, je ne puis m'empêcher de m'estimer heureuse : mon imagination ne me fournit point d'idée plus ravissante que les charmes enchanteurs de ta personne. Je te le jure, Usbek : quand il me serait permis de sortir de ce lieu où je suis enfermée par la nécessité de ma condition; quand je pourrais me dérober à la garde qui m'environne; quand il me serait permis de choisir parmi tous les hommes qui vivent dans cette capitale des nations : Usbek, je te le jure, je ne choisirais que toi. Il ne peut y avoir que toi dans le Monde qui mérite d'être aimé.

Ne pense pas que ton absence m'ait fait négliger une beauté qui t'est chère. Quoique je ne doive être vue de personne, et que les ornements dont je me

1. Chardin soulignait déjà : « Pour ce qui est des femmes, on leur apprend à faire consister leur honneur et leur vertu non seulement à ne pas désirer le commerce des hommes, mais même à n'en avoir jamais vu et n'en avoir jamais été vues » (*op. cit.*, t. II, p. 276). **2.** S'inspirant, encore une fois, d'une remarque de Chardin (*op. cit.*, t. II, p. 275), Montesquieu ajoute en note : « Les femmes persanes sont beaucoup plus étroitement gardées que les femmes turques et les femmes indiennes. » **3.** L'auteur reprend ici les mots de Tavernier : « Je ne compte pas pour hommes les Eunuques noirs que leur difformité et de corps et de visage a rendu des monstres » (*Nouvelle relation de l'intérieur du serrail du Grand Seigneur* in *Les Six Voyages...*, Paris, P. Ribou, 1713, p. 227). **4.** Cette remarque en rappelle une analogue de P. Rycaut, *Histoire de l'état présent de l'empire ottoman*, Amsterdam, Wolfgang, 1670, p. 96.

pare soient inutiles à ton bonheur, je cherche cependant à m'entretenir dans l'habitude de plaire. Je ne me couche point que je ne me sois parfumée des essences les plus délicieuses. Je me rappelle ce temps heureux où tu venais dans mes bras ; un songe flatteur, qui me séduit, me montre ce cher objet de mon amour ; mon imagination se perd dans ses désirs, comme elle se flatte dans ses espérances. Je pense quelquefois que, dégoûté d'un pénible voyage, tu vas revenir à nous ; la nuit se passe dans des songes qui n'appartiennent ni à la veille ni au sommeil ; je te cherche à mes côtés, et il me semble que tu me fuis ; enfin le feu qui me dévore dissipe lui-même ces enchantements et rappelle mes esprits. Je me trouve pour lors si animée...

Tu ne le croirais pas, Usbek : il est impossible de vivre dans cet état ; le feu coule dans mes veines. Que ne puis-je t'exprimer ce que je sens si bien ! et comment sens-je si bien ce que je ne puis t'exprimer ! Dans ces moments, Usbek, je donnerais l'empire du Monde pour un seul de tes baisers. Qu'une femme est malheureuse d'avoir des désirs si violents, lorsqu'elle est privée de celui qui peut seul les satisfaire : que, livrée à elle-même, n'ayant rien qui puisse la distraire, il faut qu'elle vive dans l'habitude des soupirs et dans la fureur d'une passion irritée ; que, bien loin d'être heureuse, elle n'a pas même l'avantage de servir à la félicité d'un autre : ornement inutile d'un sérail, gardée pour l'honneur, et non pas pour le bonheur de son époux !

Vous êtes bien cruels, vous autres hommes ! Vous êtes charmés que nous ayons des passions que nous ne puissions satisfaire ; vous nous traitez comme si nous étions insensibles, et vous seriez bien fâchés que nous le fussions ; vous croyez que nos désirs, si longtemps mortifiés, seront irrités à votre vue. Il y a de la peine à se faire aimer ; il est plus court d'obtenir du désespoir de nos sens ce que vous n'osez attendre de votre mérite.

Adieu, mon cher Usbek, adieu. Compte que je ne vis que pour t'adorer; mon âme est toute pleine de toi; et ton absence, bien loin de te faire oublier, animerait mon amour, s'il pouvait devenir plus violent.

Du sérail d'Ispahan, le 12 de la lune de Rebiab 1, 1711.

LETTRE VIII

USBEK À SON AMI RUSTAN, À ISPAHAN

Ta lettre m'a été rendue à Erzeron, où je suis. Je m'étais bien douté que mon départ ferait du bruit; je ne m'en suis point mis en peine. Que veux-tu que je suive, la prudence de mes ennemis, ou la mienne?

Je parus à la Cour dès ma plus tendre jeunesse. Je le puis dire : mon cœur ne s'y corrompit point; je formai même un grand dessein : j'osai y être vertueux. Dès que je connus le vice, je m'en éloignai; mais je m'en approchai ensuite pour le démasquer. Je portai la vérité jusques au pied du trône : j'y parlai un langage jusqu'alors inconnu; je déconcertai la flatterie, et j'étonnai en même temps les adorateurs et l'idole.

Mais, quand je vis que ma sincérité m'avait fait des ennemis; que je m'étais attiré la jalousie des ministres, sans avoir la faveur du Prince; que, dans une cour corrompue, je ne me soutenais plus que par une faible vertu : je résolus de la quitter[1]. Je feignis un grand attachement pour les sciences, et, à force de le feindre, il me vint réellement. Je ne me

1. Les lettres à Rustan laissent deviner les raisons qui sont à l'origine du voyage d'Usbek : désir de connaître directement l'Occident, certes, mais aussi, nécessité de fuite et d'exil en raison de la jalousie qu'avait provoquée son comportement franc et vertueux à la cour corrompue du despote.

mêlai plus d'aucunes affaires, et je me retirai dans une maison de campagne[1]. Mais ce parti même avait ses inconvénients : je restais toujours exposé à la malice de mes ennemis, et je m'étais presque ôté les moyens de m'en garantir. Quelques avis secrets me firent penser à moi sérieusement. Je résolus de m'exiler de ma patrie, et ma retraite même de la Cour m'en fournit un prétexte plausible. J'allai au roi; je lui marquai l'envie que j'avais de m'instruire dans les sciences de l'Occident; je lui insinuai qu'il pourrait tirer de l'utilité de mes voyages. Je trouvai grâce devant ses yeux; je partis, et je dérobai une victime à mes ennemis.

Voilà, Rustan, le véritable motif de mon voyage. Laisse parler Ispahan; ne me défends que devant ceux qui m'aiment; laisse à mes ennemis leurs interprétations malignes : je suis trop heureux que ce soit le seul mal qu'ils me puissent faire.

On parle de moi à présent. Peut-être ne serai-je que trop oublié, et que mes amis... Non, Rustan, je ne veux point me livrer à cette triste pensée : je leur serai toujours cher; je compte sur leur fidélité, comme sur la tienne.

D'Erzeron le 20 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

LETTRE IX

LE PREMIER EUNUQUE À IBBI, À ERZERON

Tu suis ton ancien maître dans ses voyages; tu parcours les provinces et les royaumes; les chagrins ne sauraient faire d'impression sur toi; chaque ins-

1. On peut penser, comme le fait P. Barrière, qu'ici Montesquieu fait allusion à lui-même, à sa vie au château de la Brède, à son intérêt pour les sciences et à son rôle de directeur de l'Académie de Bordeaux. Certains détails, cependant, peuvent difficilement être rapportés à l'auteur des *Lettres persanes* qui n'a pas fréquenté la cour dans sa jeunesse et n'a pas non plus porté la vérité au pied du trône, quoiqu'il l'ait peut-être voulu, car il adressa en 1716 au Régent un *Mémoire sur les dettes de l'État* (*Mélanges inédits*, Bordeaux, Gounoulhou, 1892, p. LVII et 237). Sur l'activité des Académies provinciales, l'étude fondamentale est celle de D. Roche,

tant te montre des choses nouvelles ; tout ce que tu vois te récrée et te fait passer le temps sans le sentir.

Il n'en est pas de même de moi qui, enfermé dans une prison affreuse, suis toujours environné des mêmes objets [1] et dévoré des mêmes chagrins. Je gémis accablé sous le poids des soins et des inquiétudes de cinquante années et, dans le cours d'une longue vie, je ne puis pas dire avoir eu un jour serein et un moment tranquille [2].

Lorsque mon premier maître eut formé le cruel projet de me confier ses femmes et m'eut obligé, par des séductions soutenues de mille menaces, de me séparer pour jamais de moi-même : las de servir dans les emplois les plus pénibles, je comptai sacrifier mes passions à mon repos et à ma fortune. Malheureux que j'étais ! Mon esprit me faisait voir le dédommagement, et non pas la perte : j'espérais que je serais délivré des atteintes de l'amour par l'impuissance de le satisfaire. Hélas ! on éteignit en moi l'effet des passions, sans en éteindre la cause et, bien loin d'en être soulagé, je me trouvai environné d'objets qui les irritaient sans cesse. J'entrai dans le sérail, où tout m'inspirait le regret de ce que j'avais perdu : je me sentais animé à chaque instant ; mille grâces naturelles semblaient ne se découvrir à ma vue que pour me désoler [3]. Pour comble de malheurs, j'avais toujours devant les yeux un homme heureux. Dans ce temps de trouble, je n'ai jamais conduit une femme dans le lit de mon maître, je ne l'ai jamais déshabillée, que je ne sois rentré chez moi la rage dans le cœur et un affreux désespoir dans l'âme.

Le Siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux 1680-1789, Paris-La Haye, Mouton, 1978. **1.** « Objet » : au sens classique, ce qui est placé devant les yeux. **2.** Cette longue lettre, où est décrite la condition psychologique des eunuques, s'inspire de Chardin (*op. cit.*, t. II, p. 283-85). **3.** « Quelques gens assurent qu'il y a des eunuques qui ressentent les passions de l'amour et qui cherchent le commerce des femmes » (Chardin, *op. cit.*, t. II, p. 279).

Voilà comme j'ai passé ma misérable jeunesse. Je n'avais de confident que moi-même ; chargé d'ennuis et de chagrins, il me les fallait dévorer, et ces mêmes femmes, que j'étais tenté de regarder avec des yeux si tendres, je ne les envisageais qu'avec des regards sévères. J'étais perdu si elles m'avaient pénétré. Quel avantage n'en auraient-elles pas pris ?

Je me souviens qu'un jour que je mettais une femme dans le bain, je me sentis si transporté que je perdis entièrement la raison, et que j'osai porter ma main dans un lieu redoutable. Je crus, à la première réflexion, que ce jour était le dernier de mes jours. Je fus pourtant assez heureux pour échapper à mille morts. Mais la beauté que j'avais fait confidente de ma faiblesse me vendit bien cher son silence : je perdis entièrement mon autorité sur elle, et elle m'a obligé depuis à des condescendances qui m'ont exposé mille fois à perdre la vie.

Enfin, les feux de la jeunesse ont passé : je suis vieux, et je me trouve à cet égard dans un état tranquille ; je regarde les femmes avec indifférence, et je leur rends bien tous leurs mépris et tous les tourments qu'elles m'ont fait souffrir. Je me souviens toujours que j'étais né pour les commander, et il me semble que je redeviens homme dans les occasions où je leur commande encore. Je les hais depuis que je les envisage de sens froid, et que ma raison me laisse voir toutes leurs faiblesses. Quoique je les garde pour un autre, le plaisir de me faire obéir me donne une joie secrète : quand je les prive de tout, il me semble que c'est pour moi, et il m'en revient toujours une satisfaction indirecte. Je me trouve dans le sérail comme dans un petit empire, et mon ambition, la seule passion qui me reste, se satisfait un peu. Je vois avec plaisir que tout roule sur moi, et qu'à tous les instants je suis nécessaire. Je me charge volontiers de la haine de toutes ces femmes, qui m'affermit dans le poste où je suis. Aussi n'ont-elles pas affaire à un ingrat : elles me trouvent au-devant de tous leurs plaisirs les plus innocents. Je me pré-

sente toujours à elles comme une barrière inébranlable : elles forment des projets, et je les arrête soudain. Je m'arme de refus ; je me hérisse de scrupules ; je n'ai jamais dans la bouche que les mots de devoir, de vertu, de pudeur, de modestie. Je les désespère en leur parlant sans cesse de la faiblesse de leur sexe et de l'autorité du maître. Je me plains ensuite d'être obligé à tant de sévérité et je semble vouloir leur faire entendre que je n'ai d'autre motif que leur propre intérêt et un grand attachement pour elles.

Ce n'est pas qu'à mon tour je n'aie un nombre infini de désagréments, et que tous les jours ces femmes vindicatives ne cherchent à renchérir sur ceux que je leur donne [1] : elles ont des revers [2] terribles. Il y a entre nous comme un flux et un reflux d'empire et de soumission. Elles font toujours tomber sur moi les emplois les plus humiliants ; elles affectent un mépris qui n'a point d'exemple ; et, sans égard pour ma vieillesse, elles me font lever la nuit dix fois pour la moindre bagatelle. Je suis accablé sans cesse d'ordres, de commandements, d'emplois, de caprices : il semble qu'elles se relaient pour m'exercer, et que leurs fantaisies se succèdent. Souvent elles se plaisent à me faire redoubler de soins ; elles me font faire de fausses confidences : tantôt on vient me dire qu'il a paru un jeune homme autour de ces murs ; une autre fois, qu'on a entendu du bruit, ou bien qu'on doit rendre une lettre. Tout ceci me trouble, et elles rient de ce trouble : elles sont charmées de me voir ainsi me tourmenter moi-même. Une autre fois elles m'attachent derrière leur porte et m'y enchaînent nuit et jour ; elles savent feindre des maladies, des défaillances, des frayeurs ; elles ne manquent pas de prétexte pour me mener au point où elles veulent. Il faut, dans ces occasions,

1. « Ce que je puis dire de certain, c'est qu'on assure généralement en Orient que les femmes haïssent les eunuques à la mort, comme des argus qui veillent sur toutes leurs actions » (Chardin, *op. cit.*, t. II, p. 285). **2.** « Revers » : au sens figuré de châtiments.

une obéissance aveugle et une complaisance sans bornes : un refus dans la bouche d'un homme comme moi serait une chose inouïe, et, si je balançai à leur obéir, elles seraient en droit de me châtier. J'aimerais autant perdre la vie, mon cher Ibbi, que de descendre à cette humiliation.

Ce n'est pas tout : je ne suis jamais sûr d'être un instant dans la faveur de mon maître [1], j'ai autant d'ennemies dans son cœur, qui ne songent qu'à me perdre. Elles ont des quarts d'heure où je ne suis point écouté, des quarts d'heure où l'on ne refuse rien, des quarts d'heure où j'ai toujours tort. Je mène dans le lit de mon maître des femmes irritées. Crois-tu que l'on y travaille pour moi, et que mon parti soit le plus fort ? J'ai tout à craindre de leurs larmes, de leurs soupirs, de leurs embrassements, et de leurs plaisirs mêmes : elles sont dans le lieu de leurs triomphes ; leurs charmes me deviennent terribles ; les services présents effacent dans un moment tous mes services passés, et rien ne peut me répondre d'un maître qui n'est plus à lui-même.

Combien de fois m'est-il arrivé de me coucher dans la faveur et de me lever dans la disgrâce ? Le jour que je fus fouetté si indignement autour du sérail, qu'avais-je fait ? Je laisse une femme dans les bras de mon maître. Dès qu'elle le vit enflammé, elle versa un torrent de larmes : elle se plaignit et ménagea si bien ses plaintes, qu'elles augmentaient à mesure de l'amour qu'elles faisaient naître. Comment aurais-je pu me soutenir dans un moment si critique ? Je fus perdu lorsque je m'y attendais le moins ; je fus la victime d'une négociation amoureuse et d'un traité que les soupirs avaient fait. Voilà, cher Ibbi, l'état cruel dans lequel j'ai toujours vécu.

Que tu es heureux ! Tes soins se bornent uniquement à la personne d'Usbek. Il t'est facile de lui

1. Chardin soulignait déjà la fidélité des eunuques qui, esclaves étrangers et sans famille, se consacraient totalement au service de leur maître (*op. cit.*, t. II, p. 285).

plaire et de te maintenir dans sa faveur jusques au dernier de tes jours.

Du sérail d'Ispahan, le dernier de la lune de Saphar, 1711.

LETTRE X

MIRZA À SON AMI USBEK, À ERZERON

Tu étais le seul qui pût me dédommager de l'absence de Rica, et il n'y avait que Rica qui pût me consoler de la tienne. Tu nous manques, Usbek : tu étais l'âme de notre Société. Qu'il faut de violence pour rompre les engagements que le cœur et l'esprit ont formés !

Nous disputons ici beaucoup; nos disputes roulent ordinairement sur la morale. Hier on mit en question si les hommes étaient heureux par les plaisirs et les satisfactions des sens, ou par la pratique de la vertu. Je t'ai souvent ouï dire que les hommes étaient nés pour être vertueux, et que la justice est une qualité qui leur est aussi propre que l'existence [1]. Explique-moi, je te prie, ce que tu veux dire.

1. Le problème de la vertu et du bonheur fut traité au cours d'une séance de l'Académie de Bordeaux en 1722. S'il est possible que ces réflexions énoncées par Mirza contiennent un écho des disputes qui animaient cette Académie, il faut cependant rappeler que ces préoccupations étaient fréquemment exprimées à l'époque de Montesquieu et même au cours des années précédentes par Hobbes et La Rochefoucauld. Ceux-ci, cependant, considéraient la vertu, non pas comme le fruit d'une qualité naturelle, mais comme le résultat d'une contrainte, d'un effort personnel. Les thèmes moraux et politiques qui font leur apparition à partir de cette lettre occuperont une place importante dans les chapitres suivants. Les *Lettres persanes* s'achèvent sur la découverte du désordre financier et moral de la France au temps de la Régence et sur celle de la trahison de Roxane en Perse, c'est-à-dire sur une double constatation d'absence de la vertu.

J'ai parlé à des mollaks [1], qui me désespèrent avec leurs passages de l'Alcoran : car je ne leur parle pas comme vrai croyant, mais comme homme, comme citoyen, comme père de famille [2].

Adieu.

D'Ispahan, le dernier de la lune de Saphar, 1711.

LETTRE XI

USBEK À MIRZA, À ISPAHAN

Tu renonces à ta raison pour essayer la mienne; tu descends jusqu'à me consulter; tu me crois capable de t'instruire. Mon cher Mirza, il y a une chose qui me flatte encore plus que la bonne opinion que tu as conçue de moi : c'est ton amitié qui me la procure.

Pour remplir ce que tu me prescris, je n'ai pas cru devoir employer des raisonnements fort abstraits : il y a certaines vérités qu'il ne suffit pas de persuader [3], mais qu'il faut encore faire sentir. Telles sont les vérités de morale. Peut-être que ce morceau d'histoire te touchera plus qu'une philosophie subtile.

Il y avait en Arabie un petit peuple appelé *Troglodyte*, qui descendait de ces anciens Troglodytes qui, si nous en croyons les historiens, ressemblaient plus à des bêtes qu'à des hommes. Ceux-ci n'étaient point

1. « Mollaks » (ou plutôt *mollah*) : docteurs de la loi coranique, chargés de lire et d'interpréter le Coran. Cette phrase contient probablement une allusion satirique aux directeurs de conscience de l'Église romaine. 2. Cette phrase finale qui reprend la tripartition exposée par Cicéron dans *De officiis* (« pietas erga societatem hominum, erga rempublicam, erga parentes ») réunit les trois ordres de devoirs sur lesquels se fonde la loi morale pour l'auteur des *Lettres persanes*. Montesquieu réutilisera cette source dans le *Traité des devoirs*, présenté à l'Académie bordelaise en mai 1725. 3. « Persuader » admettait deux constructions dans la langue classique : persuader quelqu'un de quelque chose ou persuader quelque chose à quelqu'un, sens dans lequel il est employé ici.

si contrefaits : ils n'étaient point velus comme des ours; ils ne sifflaient point [1]; ils avaient deux yeux; mais ils étaient si méchants et si féroces qu'il n'y avait parmi eux aucun principe d'équité ni de justice.

Ils avaient un roi d'une origine étrangère, qui, voulant corriger la méchanceté de leur naturel, les traitait sévèrement. Mais ils conjurèrent contre lui, le tuèrent et exterminèrent toute la famille royale.

Le coup étant fait, ils s'assemblèrent pour choisir un gouvernement, et, après bien des dissensions, ils créèrent des magistrats. Mais, à peine les eurent-ils élus, qu'ils leur devinrent insupportables, et ils les massacrèrent encore.

Ce peuple, libre de ce nouveau joug, ne consulta plus que son naturel sauvage; tous les particuliers convinrent qu'ils n'obéiraient plus à personne; que chacun veillerait uniquement à ses intérêts, sans consulter ceux des autres.

Cette résolution unanime flattait extrêmement tous les particuliers. Ils disaient : « Qu'ai-je affaire d'aller me tuer à travailler pour des gens dont je ne me soucie point? Je penserai uniquement à moi; je vivrai heureux. Que m'importe que les autres le soient? Je me procurerai tous mes besoins, et, pourvu que je les aie, je ne me soucie point que tous les autres Troglodytes soient misérables. »

On était dans le mois où l'on ensemence les terres. Chacun dit : « Je ne labourerai mon champ que pour qu'il me fournisse le blé qu'il me faut pour me nourrir : une plus grande quantité me serait inutile; je ne prendrai point de la peine pour rien. »

Les terres de ce petit royaume n'étaient pas de même nature : il y en avait d'arides et de montagneuses, et d'autres qui, dans un terrain bas, étaient arrosées de plusieurs ruisseaux. Cette année, la sécheresse fut très grande, de manière que les terres

1. Hérodote et Pomponius Méla parlent de peuples sauvages habitant des cavernes, dont ils font des descriptions fantastiques, mais qui sont localisés au sud de la Libye et non en Arabie.

qui étaient dans les lieux élevés manquèrent absolument, tandis que celles qui purent être arrosées furent très fertiles. Ainsi les peuples des montagnes périrent presque tous de faim par la dureté des autres, qui leur refusèrent de partager la récolte.

L'année d'ensuite fut très pluvieuse; les lieux élevés se trouvèrent d'une fertilité extraordinaire, et les terres basses furent submergées. La moitié du peuple cria une seconde fois famine; mais ces misérables trouvèrent des gens aussi durs qu'ils l'avaient été eux-mêmes.

Un des principaux habitants avait une femme fort belle; son voisin en devint amoureux et l'enleva. Il s'émut [1] une grande querelle, et, après bien des injures et des coups, ils convinrent de s'en remettre à la décision d'un Troglodyte qui, pendant que la République subsistait, avait eu quelque crédit. Ils allèrent à lui et voulurent lui dire leurs raisons. « Que m'importe, dit cet homme, que cette femme soit à vous ou à vous? J'ai mon champ à labourer; je n'irai peut-être pas employer mon temps à terminer vos différends et à travailler à vos affaires, tandis que je négligerai les miennes. Je vous prie de me laisser en repos et de ne m'importuner plus de vos querelles. » Là-dessus il les quitta et s'en alla travailler sa terre. Le ravisseur, qui était le plus fort, jura qu'il mourrait plutôt que de rendre cette femme, et l'autre, pénétré de l'injustice de son voisin et de la dureté du juge, s'en retournait désespéré, lorsqu'il trouva dans son chemin une femme jeune et belle, qui revenait de la fontaine. Il n'avait plus de femme; celle-là lui plut, et elle lui plut bien davantage lorsqu'il apprit que c'était la femme de celui qu'il avait voulu prendre pour juge, et qui avait été si peu sensible à son malheur. Il l'enleva et l'emmena dans sa maison.

Il y avait un homme qui possédait un champ assez fertile, qu'il cultivait avec grand soin. Deux de ses

1. « Il s'émut » : il éclata.

voisins s'unirent ensemble, le chassèrent de sa maison, occupèrent son champ; ils firent entre eux une union pour se défendre contre tous ceux qui voudraient l'usurper, et effectivement ils se soutinrent par là pendant plusieurs mois. Mais un des deux, ennuyé de partager ce qu'il pouvait avoir tout seul, tua l'autre et devint seul maître du champ. Son empire ne fut pas long : deux autres Troglodytes vinrent l'attaquer; il se trouva trop faible pour se défendre, et il fut massacré.

Un Troglodyte presque tout nu vit de la laine qui était à vendre; il en demanda le prix. Le marchand dit en lui-même : « Naturellement je ne devrais espérer de ma laine qu'autant d'argent qu'il en faut pour acheter deux mesures de blé; mais je la vais vendre quatre fois davantage, afin d'avoir huit mesures. » Il fallut en passer par là et payer le prix demandé. « Je suis bien aise, dit le marchand; j'aurai du blé à présent. — Que dites-vous? reprit l'acheteur. Vous avez besoin de blé? J'en ai à vendre. Il n'y a que le prix qui vous étonnera peut-être : car vous saurez que le blé est extrêmement cher, et que la famine règne presque partout. Mais rendez-moi mon argent, et je vous donnerai une mesure de blé : car je ne veux pas m'en défaire autrement, dussiez-vous crever de faim. »

Cependant une maladie cruelle ravageait la contrée. Un médecin habile y arriva du pays voisin et donna ses remèdes si à propos qu'il guérit tous ceux qui se mirent dans ses mains. Quand la maladie eut cessé, il alla chez tous ceux qu'il avait traités demander son salaire; mais il ne trouva que des refus. Il retourna dans son pays, et il y arriva accablé des fatigues d'un si long voyage. Mais bientôt après il apprit que la même maladie se faisait sentir de nouveau et affligeait plus que jamais cette terre ingrate. Ils allèrent à lui cette fois et n'attendirent pas qu'il vînt chez eux. « Allez, leur dit-il, hommes injustes! Vous avez dans l'âme un poison plus mortel que celui dont vous voulez guérir; vous ne méritez pas

d'occuper une place sur la Terre, parce que vous n'avez point d'humanité, et que les règles de l'équité vous sont inconnues. Je croirais offenser les Dieux, qui vous punissent, si je m'opposais à la justice de leur colère. »

D'Erzeron, le 3 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

LETTRE XII

USBEK AU MÊME, À ISPAHAN

Tu as vu, mon cher Mirza, comment les Troglodytes périrent par leur méchanceté même et furent les victimes de leurs propres injustices. De tant de familles, il n'en resta que deux qui échappèrent aux malheurs de la Nation. Il y avait dans ce pays deux hommes bien singuliers : ils avaient de l'humanité; ils connaissaient la justice; ils aimaient la vertu. Autant liés par la droiture de leur cœur que par la corruption de celui des autres, ils voyaient la désolation générale et ne la ressentaient que par la pitié; c'était le motif d'une union nouvelle. Ils travaillaient avec une sollicitude commune pour l'intérêt commun; ils n'avaient de différends que ceux qu'une douce et tendre amitié faisait naître; et, dans l'endroit du pays le plus écarté, séparés de leurs compatriotes indignes de leur présence, ils menaient une vie heureuse et tranquille. La terre semblait produire d'elle-même, cultivée par ces vertueuses mains [1].

1. Cette description de la vie des Troglodytes, qui ont réussi à échapper aux malheurs de leur nation, rappelle celle des habitants de la Bétique, décrite par Fénelon (*Les Aventures de Télémaque*, Amsterdam, Wetsteins, 1719 [E.O. 1699], livre VIII, p. 170). On y retrouve les mêmes thèmes topiques sur l'âge d'or, sur l'Arcadie, sur une vie idéale où il n'y aurait ni argent, ni commerce, ni vie urbaine, où l'esprit de conquête serait absent.

Ils aimaient leurs femmes, et ils en étaient tendrement chéris. Toute leur attention était d'élever leurs enfants à la vertu. Ils leur représentaient sans cesse les malheurs de leurs compatriotes et leur mettaient devant les yeux cet exemple si triste; ils leur faisaient surtout sentir que l'intérêt des particuliers se trouve toujours dans l'intérêt commun [1]; que vouloir s'en séparer, c'est vouloir se perdre; que la vertu n'est point une chose qui doive nous coûter; qu'il ne faut point la regarder comme un exercice pénible; et que la justice pour autrui est une charité pour nous [2].

Ils eurent bientôt la consolation des pères vertueux qui est d'avoir des enfants qui leur ressemblent. Le jeune peuple qui s'éleva sous leurs yeux s'accrut par d'heureux mariages: le nombre augmenta; l'union fut toujours la même, et la vertu, bien loin de s'affaiblir dans la multitude, fut fortifiée, au contraire, par un plus grand nombre d'exemples.

Qui pourrait représenter ici le bonheur de ces Troglodytes? Un peuple si juste devait être chéri des Dieux. Dès qu'il ouvrit les yeux pour les connaître, il apprit à les craindre, et la Religion vint adoucir dans les mœurs ce que la Nature y avait laissé de trop rude [3].

Ils instituèrent des fêtes en l'honneur des Dieux: les jeunes filles, ornées de fleurs, et les jeunes garçons les célébraient par leurs danses et par les accords d'une musique champêtre. On faisait ensuite

1. Répétée à deux reprises, cette expression « dans l'intérêt commun », résume la conviction de Montesquieu que l'intérêt général et l'intérêt particulier ne peuvent s'opposer. 2. La conviction que la vertu « n'est point une chose qui doive nous coûter » n'était pas partagée par tout le monde, à l'époque de Montesquieu. Les jansénistes, les calvinistes ainsi que les esprits qui se réclamaient des opinions de La Rochefoucauld s'opposaient à cette forme d'hédonisme vertueux, d'épicurisme raffiné. 3. Les Troglodytes n'avaient pas une religion révélée. Leur sentiment religieux venait de leurs cœurs naturellement vertueux et favorisait l'adoucissement des mœurs. A travers cette hypothèse Montesquieu affirmait, vraisemblablement, « la suffisance de la religion naturelle » dans le cadre des relations sociales.

des festins où la joie ne régnait pas moins que la frugalité. C'était dans ces assemblées que parlait la Nature naïve : c'est là qu'on apprenait à donner le cœur et à le recevoir; c'est là que la pudeur virginale faisait en rougissant un aveu surpris, mais bientôt confirmé par le consentement des pères; et c'est là que les tendres mères se plaisaient à prévoir de loin une union douce et fidèle [1].

On allait au Temple pour demander les faveurs des Dieux; ce n'était pas les richesses et une onéreuse abondance : de pareils souhaits étaient indignes des heureux Troglodytes; ils ne savaient les désirer que pour leurs compatriotes. Ils n'étaient au pied des autels que pour demander la santé de leurs pères, l'union de leurs frères, la tendresse de leurs femmes, l'amour et l'obéissance de leurs enfants. Les filles y venaient apporter le tendre sacrifice de leur cœur et ne leur demandaient d'autre grâce que celle de pouvoir rendre un Troglodyte heureux.

Le soir, lorsque les troupeaux quittaient les prairies, et que les bœufs fatigués avaient ramené la charrue, ils s'assemblaient, et, dans un repas frugal, ils chantaient les injustices des premiers Troglodytes et leurs malheurs, la vertu renaissante avec un nouveau peuple et sa félicité. Ils célébraient les grandeurs des Dieux, leurs faveurs toujours présentes aux hommes qui les implorent, et leur colère inévitable à ceux qui ne les craignent pas; ils décrivaient ensuite les délices de la vie champêtre et le bonheur d'une condition toujours parée de l'innocence. Bientôt ils s'abandonnaient à un sommeil que les soins et les chagrins n'interrompaient jamais.

La Nature ne fournissait pas moins à leurs désirs qu'à leurs besoins. Dans ce pays heureux, la cupidité était étrangère : ils se faisaient des présents où celui qui donnait croyait toujours avoir l'avantage. Le peuple troglodyte se regardait comme une seule

1. Ce passage sur la vie arcadienne des Troglodytes, au milieu d'une Nature nourricière, s'inspire de *Télémaque*.

famille[1] : les troupeaux étaient presque toujours confondus; la seule peine qu'on s'épargnait ordinairement, c'était de les partager.

D'Erzeron, le 6 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

LETTRE XIII

USBEK AU MÊME

Je ne saurais assez te parler de la vertu des Troglodytes.

Un d'eux disait un jour : « Mon père doit demain labourer son champ; je me lèverai deux heures avant lui, et, quand il ira à son champ, il le trouvera tout labouré. »

Un autre disait en lui-même : « Il me semble que ma sœur a du goût pour un jeune Troglodyte de nos parents; il faut que je parle à mon père, et que je le détermine à faire ce mariage. »

On vint dire à un autre que des voleurs avaient enlevé son troupeau : « J'en suis bien fâché, dit-il; car il y avait une génisse toute blanche que je voulais offrir aux Dieux. »

On entendait dire à un autre : « Il faut que j'aille au Temple remercier les Dieux : car mon frère que mon père aime tant, et que je chéris si fort, a recouvré la santé. »

Ou bien : « Il y a un champ qui touche celui de mon père, et ceux qui le cultivent sont tous les jours exposés aux ardeurs du Soleil; il faut que j'aille y planter deux arbres, afin que ces pauvres gens puissent aller quelquefois se reposer sous leur ombre. »

Un jour que plusieurs Troglodytes étaient assemblés, un vieillard parla d'un jeune homme qu'il soupçonnait d'avoir commis une mauvaise action, et lui

1. Ce mythe d'une société archaïque vivant « comme une seule famille » était déjà présent dans l'*Essai sur les lois naturelles*.

en fit des reproches. « Nous ne croyons pas qu'il ait commis ce crime, dirent les jeunes Troglodytes, mais, s'il l'a fait, puisse-t-il mourir le dernier de sa famille! »

On vint dire à un Troglodyte que des étrangers avaient pillé sa maison et avaient tout emporté. « S'ils n'étaient pas injustes, répondit-il, je souhaiterais que les Dieux leur en donnassent un plus long usage qu'à moi. »

Tant de prospérités ne furent pas regardées sans envie; les peuples voisins s'assemblèrent, et, sous un vain prétexte, ils résolurent d'enlever leurs troupeaux. Dès que cette résolution fut connue, les Troglodytes envoyèrent au-devant d'eux des ambassadeurs, qui leur parlèrent ainsi :

« Que vous ont fait les Troglodytes? Ont-ils enlevé vos femmes, dérobé vos bestiaux, ravagé vos campagnes? Non : nous sommes justes, et nous craignons les Dieux. Que demandez-vous donc de nous? Voulez-vous de la laine pour vous faire des habits? Voulez-vous du lait pour vos troupeaux ou des fruits de nos terres? Mettez bas les armes; venez au milieu de nous, et nous vous donnerons de tout cela. Mais nous jurons, par ce qu'il y a de plus sacré, que, si vous entrez dans nos terres comme ennemis, nous vous regarderons comme un peuple injuste, et que nous vous traiterons comme des bêtes farouches. »

Ces paroles furent renvoyées avec mépris : ces peuples sauvages entrèrent armés dans la terre des Troglodytes, qu'ils ne croyaient défendus que par leur innocence.

Mais ils étaient bien disposés à la défense [1] : ils avaient mis leurs femmes et leurs enfants au milieu d'eux. Ils furent étonnés de l'injustice de leurs ennemis, et non pas de leur nombre. Une ardeur nouvelle s'était emparée de leur cœur : l'un voulait mourir pour son père; un autre, pour sa femme et ses

1. Le peuple de la Bétique, imaginé par Fénelon, manifesta la même attitude (*Télémaque, op. cit.*, livre VIII, p. 174

enfants; celui-ci, pour ses frères; celui-là, pour ses amis; tous, pour le peuple troglodyte. La place de celui qui expirait était d'abord prise par un autre, qui, outre la cause commune, avait encore une mort particulière à venger.

Tel fut le combat de l'Injustice et de la Vertu; ces peuples lâches, qui ne cherchaient que le butin, n'eurent pas honte de fuir, et ils cédèrent à la vertu des Troglodytes, même sans en être touchés.

D'Erzeron, le 9 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

LETTRE XIV

USBEK AU MÊME

Comme le Peuple grossissait tous les jours, les Troglodytes crurent qu'il était à propos de se choisir un roi. Ils convinrent qu'il fallait déférer la couronne à celui qui était le plus juste, et ils jetèrent tous les yeux sur un vieillard vénérable par son âge et par une longue vertu. Il n'avait pas voulu se trouver à cette assemblée; il s'était retiré dans sa maison, le cœur serré de tristesse.

Lorsqu'on lui envoya des députés pour lui apprendre le choix qu'on avait fait de lui : « A Dieu ne plaise, dit-il, que je fasse ce tort aux Troglodytes, que l'on puisse croire qu'il n'y a personne parmi eux de plus juste que moi ! Vous me déférez la couronne, et, si vous le voulez absolument, il faudra bien que je la prenne. Mais comptez que je mourrai de douleur d'avoir vu en naissant les Troglodytes libres et de les voir aujourd'hui assujettis. » A ces mots, il se mit à répandre un torrent de larmes. « Malheureux jour, disait-il; et pourquoi ai-je tant vécu ? » Puis il s'écria d'une voix sévère : « Je vois bien ce que c'est, ô Troglodytes ! votre vertu commence à vous peser. Dans l'état où vous êtes, n'ayant point de chef, il faut que vous soyez vertueux malgré vous : sans cela vous ne sauriez subsister, et vous tomberiez dans le malheur,

de vos premiers pères. Mais ce joug vous paraît trop dur; vous aimez mieux être soumis à un prince et obéir à ses lois, moins rigides que vos mœurs. Vous savez que, pour lors, vous pourrez contenter votre ambition, acquérir des richesses et languir dans une lâche volupté, et que, pourvu que vous évitiez de tomber dans les grands crimes, vous n'aurez pas besoin de la vertu [1]. » Il s'arrêta un moment, et ses larmes coulèrent plus que jamais. « Et que prétendez-vous que je fasse? Comment se peut-il que je commande quelque chose à un Troglodyte? Voulez-vous qu'il fasse une action vertueuse parce que je la lui commande, lui qui la ferait tout de même sans moi et par le seul penchant de la nature? O Troglodytes! je suis à la fin de mes jours; mon sang est glacé dans mes veines; je vais bientôt revoir vos sacrés aïeux. Pourquoi voulez-vous que je les afflige, et que je sois obligé de leur dire que je vous ai laissés sous un autre joug que celui de la Vertu? »

D'Erzeron, le 10 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

LETTRE XV

LE PREMIER EUNUQUE À JARON, EUNUQUE NOIR, À ERZERON

Je prie le Ciel qu'il te ramène dans ces lieux et te dérobe à tous les dangers.

Quoique je n'aie guère jamais connu cet engage-

1. Fénelon est, encore une fois, le modèle idéologique de cette attitude. « Quelle folie de mettre son bonheur à gouverner les autres hommes, dont le gouvernement donne tant de peine, si on veut les gouverner avec raison et suivant la justice! Tout ce qu'un homme sage peut faire [c'est] de s'assujettir à gouverner... un peuple qui le prie d'être comme son père et son pasteur... » (*Télémaque, op. cit.*, livre VIII, p. 171). Les *Mémoires sur l'Amérique septentrionale* (1703) du baron de Lahontan, qui représentaient les Amérindiens canadiens comme des peuples naturellement vertueux, pouvaient apporter quelques éléments ethnographiques à l'appui de cette forme d'anarchisme idyllique. Néanmoins, l'apologie énoncée ici par Montesquieu est moins un programme politique qu'un thème littéraire dans lequel on peut trouver une critique implicite des théories d'Aristote et de Hobbes sur l'impossibilité des hommes à vivre sans la contrainte des lois.

ment qu'on appelle *amitié*, et que je me sois enveloppé tout entier dans moi-même, tu m'as cependant fait sentir que j'avais encore un cœur, et pendant que j'étais de bronze pour tous ces esclaves [1] qui vivaient sous mes lois, je voyais croître ton enfance avec plaisir.

Le temps vint où mon maître jeta sur toi les yeux. Il s'en fallait bien que la nature eût encore parlé lorsque le fer te sépara de la nature. Je ne te dirai point si je te plaignis, ou si je sentis du plaisir à te voir élevé jusqu'à moi. J'apaisai tes pleurs et tes cris. Je crus te voir prendre une seconde naissance et sortir d'une servitude où tu devais toujours obéir, pour entrer dans une servitude où tu devais commander. Je pris soin de ton éducation. La sévérité, toujours inséparable des instructions, te fit longtemps ignorer que tu m'étais cher. Tu me l'étais pourtant, et je te dirais que je t'aimais comme un père aime son fils, si ces noms de père et de fils pouvaient convenir à notre destinée.

Tu vas parcourir les pays habités par les Chrétiens, qui n'ont jamais cru, il est impossible que tu n'y contractes bien des souillures [2], comment le Prophète pourrait-il te regarder au milieu de tant de millions de ses ennemis ? Je voudrais que mon maître fît, à son retour, le pèlerinage de La Mecque : vous vous purifieriez tous dans la terre des Anges [3].

Du sérail d'Ispahan, le 10 de la lune de Gemmadi, 1711.

1. Montesquieu s'inspire ici d'une phrase de Chardin : « On peut ajouter que les eunuques n'ont pas même les relations d'amitié; à cause que, de la manière dont ils vivent, ils ne trouvent guère, ni les occasions, ni le temps de se faire des amis » (*op. cit.*, t. II, p. 284).
2. « Les Persans superstitieux ne goûtent ni de nos aliments ni d'aucune chose que nous ayons apprêtée, ou des gens d'une autre religion que la leur; ni ne touchent à nos ustensiles ou à nos meubles, tenant tout cela impur; mais il faut observer qu'il n'y a que les bigots qui poussent la chose si loin » (Chardin, *op. cit.*, t. II, p. 344). 3. Cette lettre, qui ne figure pas dans les premières éditions et dont on trouve un premier état dans le *Grand Cahier*, a été insérée dans le *Supplément* de l'édition de 1754.

LETTRE XVI

USBEK AU MOLLAK MÉHÉMET-HALI GARDIEN DES TROIS TOMBEAUX [1], À COM

Pourquoi vis-tu dans les tombeaux, divin Mollak? Tu es bien plus fait pour le séjour des étoiles. Tu te caches sans doute de peur d'obscurcir le Soleil. Tu n'as point de taches comme cet astre; mais, comme lui, tu te couvres de nuages.

Ta science est un abîme plus profond que l'Océan; ton esprit est plus perçant que Zufagar, cette épée d'Hali qui avait deux pointes; tu sais ce qui se passe dans les neuf chœurs des Puissances célestes; tu lis l'Alcoran sur la poitrine de notre divin prophète; et, lorsque tu trouves quelque passage obscur, un Ange, par son ordre, déploie ses ailes rapides et descend du trône pour t'en révéler le secret [2].

Je pourrais par ton moyen avoir avec les Séraphins une intime correspondance: car enfin, treizième Iman [3], n'es-tu pas le centre où le Ciel et la Terre aboutissent, et le point de communication entre l'Abîme et l'Empyrée?

Je suis au milieu d'un peuple profane. Permets que je me purifie avec toi; souffre que je tourne mon

1. Ce monument, dont il a déjà été question dans la lettre I, contient, avec la tombe de Fathmé, celle des rois persans Séfi et Abbas II. 2. Le style imagé de cette lettre s'inspire de l'*Éloge de Hali*, du poète persan Al-Hasan ben al-Khasib, gravé sur les parois du tombeau d'Abbas II. Chardin en avait reproduit une traduction (*op. cit.*, t. I, p. 207), dont se servit Montesquieu. 3. Iman (on utilise plus fréquemment aujourd'hui imam) signifie en arabe « celui qui marche devant les autres » et, par antonomase, le chef souverain de la religion musulmane, le successeur légitime de Mahomet. Au début du XVIII[e] siècle, on reconnaissait la succession certaine de douze imans légitimes. En appelant le gardien des tombeaux de Com « treizième iman », Montesquieu flatte donc ce religieux car il lui attribue un pouvoir très important.

visage vers les lieux sacrés que tu habites; distingue-moi des méchants, comme on distingue au lever de l'aurore le filet blanc d'avec le filet noir[1]; aide-moi de tes conseils; prends soin de mon âme; enivre-la de l'esprit des Prophètes; nourris-la de la science du Paradis, et permets que je mette ses plaies à tes pieds.

Adresse tes lettres sacrées à Erzeron, où je resterai quelques mois.

D'Erzeron, le 11 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

LETTRE XVII

USBEK AU MÊME

Je ne puis, divin Mollak, calmer mon impatience; je ne saurais attendre ta sublime réponse. J'ai des doutes[2]; il faut les fixer. Je sens que ma raison s'égare; ramène-la dans le droit chemin. Viens m'éclairer, source de lumière; foudroie avec ta plume divine les difficultés que je vais te proposer; fais-moi pitié de moi-même et rougir de la question que je vais te faire.

D'où vient que notre législateur nous prive de la chair de pourceau et de toutes les viandes qu'il appelle *immondes*? D'où vient qu'il nous défend de toucher un corps mort, et que, pour purifier notre âme, il nous ordonne de nous laver sans cesse le corps? Il me semble que les choses ne sont en elles-

1. Cette expression est empruntée au Coran (« Buvez et mangez jusqu'à ce que vous distinguiez le filet blanc et le filet noir par la lumière de l'aurore ») dont Montesquieu possédait la traduction de Du Ryer (La Haye, 1685, p. 22). **2.** Cette même exigence d'éclaircissement de doutes sur la doctrine se trouve aussi chez Marana dans l'*Espion dans les Cours* (*op. cit.*, t. II, p. 231).

mêmes ni pures ni impures : je ne puis concevoir aucune qualité inhérente au sujet qui puisse les rendre telles. La boue ne nous paraît sale que parce qu'elle blesse notre vue ou quelque autre de nos sens ; mais, en elle-même, elle ne l'est pas plus que l'or et les diamants. L'idée de souillure contractée par l'attouchement d'un cadavre ne nous est venue que d'une certaine répugnance naturelle que nous en avons. Si les corps de ceux qui ne se lavent point ne blessaient ni l'odorat ni la vue, comment aurait-on pu s'imaginer qu'ils fussent impurs ?

Les sens, divin Mollak, doivent donc être les seuls juges de la pureté ou de l'impureté des choses. Mais, comme les objets n'affectent point les hommes de la même manière, que ce qui donne une sensation agréable aux uns en produit une dégoûtante chez les autres, il suit que le témoignage des sens ne peut servir ici de règle, à moins qu'on ne dise que chacun peut, à sa fantaisie, décider ce point et distinguer, pour ce qui le concerne, les choses pures d'avec celles qui ne le sont pas.

Mais cela même, sacré Mollak, ne renverserait-il pas les distinctions établies par notre divin Prophète et les points fondamentaux de la Loi, qui a été écrite de la main des Anges [1] ?

D'Erzeron, le 20 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

1. Le thème de la souillure et des purifications a une grande importance dans la religion musulmane. Tavernier et Chardin s'étaient, eux aussi, attardés à l'expliquer. Ce dernier donnait même une traduction du *Traité des purifications* de Cheik Bahadin Mahammed (*op. cit.*, t. II. p. 346-84) et soulignait que les Persans étaient, à ce sujet, plus intransigeants que les autres musulmans. Antoine Adam cite une page des *Pensées* de Montesquieu, où celui-ci explique l'origine et le sens de la souillure religieuse en arguant « qu'il est naturel d'avoir eu de l'aversion pour les choses désagréables à nos sens » (III, f° 28). Usbek manifeste le même point de vue. Dans cette lettre Montesquieu veut, avant tout, mettre en évidence l'incompatibilité de la hantise de la souillure avec les lois de la raison philosophique qui voudraient qu'on ne pût considérer les choses comme pures ou impures, à priori, avant toute expérience.

LETTRE XVIII

MÉHÉMET-HALI, SERVITEUR DES PROPHÈTES, À USBEK, À ERZERON

Vous nous faites toujours des questions qu'on a faites mille fois à notre saint Prophète. Que ne lisez-vous les *Traditions* des Docteurs [1] ? Que n'allez-vous à cette source pure de toute intelligence ? Vous trouveriez tous vos doutes résolus.

Malheureux, qui, toujours embarrassés des choses de la Terre, n'avez jamais regardé d'un œil fixe celles du Ciel, et qui révérez la condition des mollaks, sans oser ni l'embrasser ni la suivre !

Profanes, qui n'entrez jamais dans les secrets de l'Éternel, vos lumières ressemblent aux ténèbres de l'Abîme, et les raisonnements de votre esprit sont comme la poussière que vos pieds font élever lorsque le Soleil est dans son midi, dans le mois ardent de Chahban [2].

Aussi le zénith de votre esprit ne va pas au nadir [3] de celui du moindre des immaums [4]. Votre vaine philosophie est cet éclair qui annonce l'orage et l'obscurité ; vous êtes au milieu de la tempête, et vous errez au gré des vents.

Il est bien facile de répondre à votre difficulté ; il ne faut pour cela que vous raconter ce qui arriva un jour à notre saint Prophète, lorsque, tenté par les

1. Les *Traditions* des Docteurs sont des recueils contenant les commentaires et les interprétations du Coran, ainsi que les paroles de Mahomet recueillies par ses compagnons. 2. Ce mois lunaire — le huitième de l'année musulmane — correspondrait au mois d'octobre qui, toutefois, n'est pas « ardent ». 3. « Nadir » : de l'arabe *nazir*, « opposé, vis-à-vis », terme d'astronomie désignant le point de la sphère céleste opposé au zénith (Le Robert, *Dictionnaire historique de la langue française*). 4. « Immaum » : dans cette acception, ministre du culte islamique. Ce terme a des graphies légèrement différentes selon les auteurs européens (*Iman, Emaum, Imaum*). Montesquieu ajoute en note : « Ce mot est plus en usage chez les Turcs que chez les Persans ».

Chrétiens, éprouvé par les Juifs, il confondit également les uns et les autres.

Le Juif Abdias Ibesalon lui demanda pourquoi Dieu avait défendu de manger de la chair de pourceau[1]. « Ce n'est pas sans raison, répondit Mahomet : c'est un animal immonde, et je vais vous en convaincre. » Il fit sur sa main, avec de la boue, la figure d'un homme ; il la jeta à terre et lui cria : « Levez-vous ! » Sur-le-champ, un homme se leva et dit : « Je suis Japhet, fils de Noé. — Avais-tu les cheveux aussi blancs quand tu es mort ? lui dit le saint Prophète. — Non, répondit-il ; mais, quand tu m'as réveillé, j'ai cru que le jour du Jugement était venu, et j'ai eu une si grande frayeur que mes cheveux ont blanchi tout à coup.

— Or çà, raconte-moi, lui dit l'Envoyé de Dieu, toute l'histoire de l'arche de Noé. » Japhet obéit et détailla exactement tout ce qui s'était passé les premiers mois. Après quoi il parla ainsi :

« Nous mîmes les ordures de tous les animaux dans un côté de l'Arche ; ce qui la fit si fort pencher, que nous en eûmes une peur mortelle : surtout nos femmes, qui se lamentaient de la belle manière. Notre père Noé ayant été au conseil de Dieu, il lui commanda de prendre l'éléphant et de lui faire tourner la tête vers le côté qui penchait. Ce grand animal fit tant d'ordures qu'il en naquit un cochon. »

Croyez-vous, Usbek, que, depuis ce temps-là, nous nous en soyons abstenus, et que nous l'ayons regardé comme un animal immonde ?

1. D'après le commentaire de Paul Vernière, Montesquieu s'inspire dans cette parabole d'un ouvrage d'Hermannus Dalmata, dont il possédait la traduction italienne (*L'Alcorano di Mahometo*, 1547) par Andrea Arrivabene. Henri Barckhausen et Antoine Adam y voyaient, probablement à tort, une influence du *Voyage d'Oléarius en Moscovie, Tartarie et Perse*, traduit par Abraham de Wicquefort (Paris, J. Dupuis, 1659). Le juif Abdias Ibesalon, converti par Mahomet, servit fidèlement Omar et Othman. Il mourut au cours de l'année 663-664. Avant de se convertir il aurait posé au Prophète de nombreuses questions qui furent colportées après sa mort et arrivèrent en Occident à travers la traduction latine de Dalmata.

Mais, comme le cochon remuait tous les jours ces ordures, il s'éleva une telle puanteur dans l'Arche, qu'il ne put lui-même s'empêcher d'éternuer, et il sortit de son nez un rat, qui allait rongeant tout ce qui se trouvait devant lui : ce qui devint si insupportable à Noé, qu'il crut qu'il était à propos de consulter Dieu encore. Il lui ordonna de donner au lion un grand coup sur le front, qui éternua aussi et fit sortir de son nez un chat. Croyez-vous que ces animaux soient encore immondes ? Que vous en semble ?

Quand donc vous n'apercevez pas la raison de l'impureté de certaines choses, c'est que vous en ignorez beaucoup d'autres, et que vous n'avez pas la connaissance de ce qui s'est passé entre Dieu, les Anges et les Hommes. Vous ne savez pas l'histoire de l'éternité. Vous n'avez point lu les livres qui sont écrits au Ciel : ce qui vous en a été révélé n'est qu'une petite partie de la bibliothèque divine; et ceux qui, comme nous, en approchent de plus près tandis qu'ils sont en cette vie, sont encore dans l'obscurité et les ténèbres [1].

Adieu ; Mahomet soit dans votre cœur.

De Com, le dernier de la lune de Chahban, 1711.

LETTRE XIX

USBEK À SON AMI RUSTAN À ISPAHAN

Nous n'avons séjourné que huit jours à Tocat [2]; après trente-cinq jours de marche, nous sommes arrivés à Smyrne [3].

De Tocat à Smyrne, on ne trouve pas une seule

1. Chardin rappelle que, selon la tradition, le Coran fut écrit du doigt de Dieu dans le ciel et apporté à Mahomet par l'ange Gabriel. **2.** Centre caravanier et siège d'une importante garnison turque, Tocat (ou Tokad) est une ville de la Cappadoce. **3.** Smyrne, ou Izmir : chef lieu de la province d'Aidin et grand port de commerce de l'Anatolie.

ville qui mérite qu'on la nomme. J'ai vu avec étonnement la faiblesse de l'empire des Osmanlins. Ce corps malade ne se soutient pas par un régime doux et tempéré, mais par des remèdes violents, qui l'épuisent et le minent sans cesse [1].

Les bachas [2], qui n'obtiennent leurs emplois qu'à force d'argent, entrent ruinés dans les provinces et les ravagent comme des pays de conquête. Une milice insolente n'est soumise qu'à ses caprices. Les places sont démantelées ; les villes, désertes ; les campagnes, désolées, la culture des terres et le commerce, entièrement abandonnés.

L'impunité règne dans ce gouvernement sévère : les Chrétiens qui cultivent les terres, les Juifs qui lèvent les tributs, sont exposés à mille violences.

La propriété des terres est incertaine, et, par conséquent, l'ardeur de les faire valoir, ralentie : il n'y a ni titre ni possession qui vaille contre le caprice de ceux qui gouvernent.

Ces barbares ont tellement abandonné les arts [3], qu'ils ont négligé jusques à l'art militaire. Pendant que les nations d'Europe se raffinent tous les jours, ils restent dans leur ancienne ignorance, et ils ne s'avisent de prendre leurs nouvelles inventions qu'après qu'elles s'en sont servies mille fois contre eux.

1. Tous les voyageurs de l'époque soulignaient la décadence de l'Empire ottoman et la misère des populations soumises à de nombreuses vexations. Paul Vernière pense que la source principale de ce passage est la *Relation d'un voyage au Levant* de J. de Pitton de Tournefort (Lyon, Anisson et Pasnel, 1717), dont Montesquieu possédait un exemplaire. **2.** « Bachas », ou pachas : gouverneurs des provinces qui achetaient très cher aux sultans leur charge et se dédommageaient ensuite en exploitant au maximum les habitants de leurs territoires. *Cf.* Rycaut, *Histoire de l'état présent de l'empire ottoman* (*op. cit.*), qui est probablement une autre source de Montesquieu, ainsi que Du Vignau, sieur Des Joanots, *L'État présent de la puissance ottomane* (Paris, Hontemels, 1687). **3.** On trouve la même remarque chez Thévenot, Rycaut et Paul Lucas. Ce dernier affirmait : « Les Turcs, ennemis des sciences et des antiquitez laissent tout détruire dans ce beau climat » (*Voyage au Levant*, tr. fr. par Briot, Paris, Vandive, 1704, p. 163).

Ils n'ont aucune expérience sur la mer, point d'habileté dans la manœuvre [1]. On dit qu'une poignée de Chrétiens sortis d'un rocher [2] font suer les Ottomans [3] et fatiguent leur empire.

Incapables de faire le commerce, ils souffrent presque avec peine que les Européens, toujours laborieux et entreprenants, viennent le faire : ils croient faire grâce à ces étrangers de permettre qu'ils les enrichissent [4].

Dans toute cette vaste étendue de pays que j'ai traversée; je n'ai trouvé que Smyrne qu'on puisse regarder comme une ville riche et puissante. Ce sont les Européens qui la rendent telle, et il ne tient pas aux Turcs qu'elle ne ressemble à toutes les autres.

Voilà, cher Rustan, une juste idée de cet empire, qui, avant deux siècles, sera le théâtre des triomphes de quelque conquérant.

De Smyrne, le 2 de la lune de Rhamazan, 1711.

LETTRE XX

USBEK À ZACHI, SA FEMME, AU SÉRAIL D'ISPAHAN

Vous m'avez offensé, Zachi, et je sens dans mon cœur des mouvements que vous devriez craindre, si mon éloignement ne vous laissait le temps de changer de conduite et d'apaiser la violente jalousie dont je suis tourmenté.

J'apprends qu'on vous a trouvée seule avec Nadir, eunuque blanc, qui payera de sa tête son infidélité et

1. Tous les récits de voyage occidentaux soulignent la faiblesse de la marine turque. **2.** Allusion à l'île de Malte et à l'Ordre des Chevaliers de Malte. **3.** Les Turcs sont appelés aussi Ottomans, ou bien Osmanlins, en souvenir d'Othman I[er], fondateur de leur empire. **4.** Dans le regard fort critique d'Usbek sur l'Empire turc on peut déceler les traces des nombreux préjugés et des hantises de l'opinion occidentale à l'encontre de la puissance ottomane.

sa perfidie. Comment vous êtes-vous oubliée jusqu'à ne pas sentir qu'il ne vous est pas permis de recevoir dans votre chambre un eunuque blanc, tandis que vous en avez de noirs destinés à vous servir [1]? Vous avez beau me dire que des eunuques ne sont pas des hommes, et que votre vertu vous met au-dessus des pensées que pourrait faire naître en vous une ressemblance imparfaite. Cela ne suffit ni pour vous ni pour moi : pour vous, parce que vous faites une chose que les lois du sérail vous défendent; pour moi, en ce que vous m'ôtez l'honneur, en vous exposant à des regards... Que dis-je, à des regards? Peut-être aux entreprises d'un perfide qui vous aura souillée par ses crimes, et plus encore par ses regrets et le désespoir de son impuissance.

Vous me direz peut-être que vous m'avez été toujours fidèle. Eh! pouviez-vous ne l'être pas? Comment auriez-vous trompé la vigilance des eunuques noirs qui sont si surpris de la vie que vous menez? Comment auriez-vous pu briser ces verrous et ces portes qui vous tiennent enfermée? Vous vous vantez d'une vertu qui n'est pas libre, et peut-être que vos désirs impurs vous ont ôté mille fois le mérite et le prix de cette fidélité que vous vantez tant.

Je veux que vous n'ayez point fait tout ce que j'ai lieu de soupçonner; que ce perfide n'ait point porté sur vous ses mains sacrilèges; que vous ayez refusé de prodiguer à sa vue les délices de son maître; que, couverte de vos habits, vous ayez laissé cette faible barrière entre lui et vous; que, frappé lui-même d'un

1. Cet épisode d'infraction aux règles du sérail trouve, probablement, sa source dans les récits de Thévenot, Tavernier et Chardin, qui ont décrit dans les détails l'organisation des harems. A propos de la différence des rôles entre les eunuques blancs et les eunuques noirs, Tavernier souligne : « Il y a deux sortes d'eunuques pour la garde des sultanes et des femmes des grands seigneurs. Les uns sont blancs et ceux-cy n'approchent guère des femmes, mais sont commis à la garde des premières portes du harem; les autres sont noirs, affreux de visage et ce sont ces derniers qui gardent l'intérieur du harem » (*op. cit.*, t. V, p. 705).

saint respect, il ait baissé les yeux; que, manquant à sa hardiesse, il ait tremblé sur les châtiments qu'il se prépare. Quand tout cela serait vrai, il ne l'est pas moins que vous avez fait une chose qui est contre votre devoir. Et, si vous l'avez violé gratuitement, sans remplir vos inclinations déréglées, qu'eussiez-vous fait pour les satisfaire? Que feriez-vous encore si vous pouviez sortir de ce lieu sacré, qui est pour vous une dure prison, comme il est pour vos compagnes un asile favorable contre les atteintes du vice, un temple sacré, où votre sexe perd sa faiblesse et se trouve invincible malgré tous les désavantages de la nature[1]? Que feriez-vous, si, laissée à vous-même, vous n'aviez pour vous défendre que votre amour pour moi, qui est si grièvement offensé, et votre devoir que vous avez si indignement trahi? Que les mœurs du pays où vous vivez sont saintes, qui vous arrachent aux attentats des plus vils esclaves! Vous devez me rendre grâce de la gêne où je vous fais vivre, puisque ce n'est que par là que vous méritez encore de vivre.

Vous ne pouvez souffrir le chef des eunuques, parce qu'il a toujours les yeux sur votre conduite, et qu'il vous donne ses sages conseils. Sa laideur[2],

1. On trouve peut-être ici un écho des débats sur la condition de la femme qui remontent au Moyen Age. L'attribution à un Persan de la thèse de l'infériorité naturelle de la femme ne pouvait faire oublier au lecteur de l'époque que la même thèse était encore défendue en France, quelques années plus tôt, par des représentants éminents de la culture officielle et de l'Église catholique, tels que Bossuet. Rares étaient, en effet, les écrivains comme Poullain de La Barre (1647-1723), qui, s'inspirant de la philosophie cartésienne, étaient convaincus de l'égalité naturelle des deux sexes et qui attribuaient les disparités à des raisons sociales et culturelles. Sur une possible influence des idées de Poullain de La Barre sur l'auteur des *Lettres persanes*, voir l'article de Bernard Magné, « Une source de la Lettre persane XXXVIII : L'Égalité des deux sexes de Poullain de La Barre », *R.H.L.*, mai-août 1968, pp. 407-414. **2.** L'usage de mettre des eunuques noirs, vieux et difformes pour surveiller les femmes des harems est attesté par tous les voyageurs. Rycaut est, peut-être, le plus explicite à ce propos : « Pour mortifier l'inclination naturelle que les femmes ont pour les hommes, on en choisit... qui soient si noirs et si laids qu'ils puissent donner de l'horreur » (*op. cit.*, t. I, p. 96).

dites-vous, est si grande que vous ne pouvez le voir sans peine; comme si, dans ces sortes de postes, on mettait de plus beaux objets [1]. Ce qui vous afflige est de n'avoir pas à sa place l'eunuque blanc qui vous déshonore.

Mais que vous a fait votre première esclave? Elle vous a dit que les familiarités que vous preniez avec la jeune Zélide étaient contre la bienséance [2]. Voilà la raison de votre haine.

Je devrais être, Zachi, un juge sévère; je ne suis qu'un époux qui cherche à vous trouver innocente. L'amour que j'ai pour Roxane, ma nouvelle épouse, m'a laissé toute la tendresse que je dois avoir pour vous, qui n'êtes pas moins belle. Je partage mon amour entre vous deux, et Roxane n'a d'autre avantage que celui que la vertu peut ajouter à la beauté.

De Smyrne, le 12 de la lune de Zilcadé, 1711.

LETTRE XXI

USBEK AU PREMIER EUNUQUE BLANC

Vous devez trembler à l'ouverture de cette lettre, ou plutôt vous le deviez lorsque vous souffrîtes la perfidie de Nadir. Vous, qui, dans une vieillesse froide et languissante, ne pouvez sans crime lever les yeux sur les redoutables objets de mon amour; vous, à qui il n'est jamais permis de mettre un pied sacrilège sur la porte du lieu terrible qui les dérobe à tous les regards : vous souffrez que ceux dont la conduite vous est confiée aient fait ce que vous n'auriez pas la témérité de faire, et vous n'apercevez pas la foudre toute prête à tomber sur eux et sur vous?

1. « Objet » : voir note 1, p. 85. 2. On retrouve ici l'insinuation, énoncée à la lettre IV, quand Zéphis se défend d'avoir eu des rapports homosexuels avec Zélide (*cf.* la note 1, p. 78).

Et qui êtes-vous, que de vils instruments que je puis briser à ma fantaisie; qui n'existez qu'autant que vous savez obéir; qui n'êtes dans le monde que pour vivre sous mes lois ou pour mourir dès que je l'ordonne; qui ne respirez qu'autant que mon bonheur, mon amour, ma jalousie même, ont besoin de votre bassesse; et enfin, qui ne pouvez avoir d'autre partage que la soumission, d'autre âme que mes volontés, d'autre espérance que ma félicité?

Je sais que quelques-unes de mes femmes souffrent impatiemment les lois austères du devoir; que la présence continuelle d'un eunuque noir les ennuie; qu'elles sont fatiguées de ces objets affreux, qui leur sont donnés pour les ramener à leur époux; je le sais. Mais vous, qui vous prêtez à ce désordre, vous serez puni d'une manière à faire trembler tous ceux qui abusent de ma confiance.

Je jure par tous les prophètes du Ciel, et par Hali, le plus grand de tous, que, si vous vous écartez de votre devoir, je regarderai votre vie comme celle des insectes que je trouve sous mes pieds.

De Smyrne, le 12 de la lune de Zilcadé, 1711.

LETTRE XXII [1]

JARON AU PREMIER EUNUQUE

A mesure qu'Usbek s'éloigne du sérail, il tourne sa tête vers ses femmes sacrées; il soupire, il verse des larmes; sa douleur s'aigrit, ses soupçons se fortifient. Il veut augmenter le nombre de leurs gardiens. Il va me renvoyer avec tous les noirs qui l'accompagnent.

1. Cette lettre ne faisait pas partie des premières éditions. Elle apparaît pour la première fois dans le *Supplément* de 1754. Dans les papiers de la Brède on a retrouvé un autre état du texte avec des variantes.

Il ne craint plus pour lui : il craint pour ce qui lui est mille fois plus cher que lui-même.

Je vais donc vivre sous tes lois et partager tes soins. Grand Dieu ! qu'il faut de choses pour rendre un seul homme heureux !

La Nature semblait avoir mis les femmes dans la dépendance et les en avoir retirées. Le désordre naissait entre les deux sexes, parce que leurs droits étaient réciproques. Nous sommes entrés dans le plan d'une nouvelle harmonie : nous avons mis entre les femmes et nous la haine, et entre les hommes et les femmes l'amour.

Mon front va devenir sévère. Je laisserai tomber des regards sombres. La joie fuira de mes lèvres. Le dehors sera tranquille, et l'esprit, inquiet. Je n'attendrai point les rides de la vieillesse pour en montrer les chagrins.

J'aurais eu du plaisir à suivre mon maître dans l'Occident ; mais ma volonté est son bien. Il veut que je garde ses femmes ; je les garderai avec fidélité. Je sais comment je dois me conduire avec ce sexe, qui, quand on ne lui permet pas d'être vain [1], commence à devenir superbe [2], et qu'il est moins aisé d'humilier que d'anéantir.

Je tombe sous tes regards.

De Smyrne, le 12 de la lune de Zilcadé, 1711.

LETTRE XXIII

USBEK À SON AMI IBBEN, À SMYRNE

Nous sommes arrivés à Livourne dans quarante jours de navigation. C'est une ville nouvelle ; elle est un témoignage du génie des ducs de Toscane, qui ont fait d'un village marécageux la ville d'Italie la plus florissante [3].

1. « Vain » : frivole. 2. « Superbe » : orgueilleux dans sa vanité. 3. Récemment construit par les ducs François et Ferdinand de Médicis, le port de Livourne, sur la côte toscane, était une escale fréquente de la route maritime entre la France, l'Italie et l'Orient. Tavernier, Jean Struys et Chardin s'y arrêtent et décrivent cette importante ville marchande.

Les femmes y jouissent d'une grande liberté. Elles peuvent voir les hommes à travers certaines fenêtres qu'on nomme *jalousies* [1]; elles peuvent sortir tous les jours avec quelques vieilles qui les accompagnent; elles n'ont qu'un voile [2]. Leurs beaux-frères, leurs oncles, leurs neveux peuvent les voir sans que le mari s'en formalise presque jamais.

C'est un grand spectacle pour un Mahométan de voir pour la première fois une ville chrétienne. Je ne parle pas des choses qui frappent d'abord tous les yeux, comme la différence des édifices, des habits, des principales coutumes. Il y a jusque dans les moindres bagatelles, quelque chose de singulier que je sens, et que je ne sais pas dire.

Nous partirons demain pour Marseille; notre séjour n'y sera pas long. Le dessein de Rica et le mien est de nous rendre incessamment à Paris, qui est le siège de l'empire d'Europe. Les voyageurs cherchent toujours les grandes villes, qui sont une espèce de patrie commune à tous les étrangers.

Adieu; sois persuadé que je t'aimerai toujours.

De Livourne, le 12 de la lune de Saphar, 1712.

LETTRE XXIV

RICA À IBBEN, À SMYRNE

Nous sommes à Paris depuis un mois, et nous avons toujours été dans un mouvement continuel. Il faut bien des affaires avant qu'on soit logé, qu'on ait trouvé les gens à qui on est adressé, et qu'on se soit

1. Ce genre de fenêtre permet la vue vers l'extérieur mais empêche que, de l'extérieur, on puisse voir à l'intérieur. **2.** « Les Persanes en ont quatre » (note de Montesquieu). Chardin précise : « Les femmes portent quatre voiles en tout : deux qu'elles mettent dans le logis et deux qu'elles mettent de plus quand elles sortent » (*op. cit.*, t. II, p. 52).

pourvu des choses nécessaires, qui manquent toutes à la fois.

Paris est aussi grand qu'Ispahan. Les maisons y sont si hautes qu'on jugerait qu'elles ne sont habitées que par des astrologues. Tu juges bien qu'une ville bâtie en l'air, qui a six ou sept maisons les unes sur les autres, est extrêmement peuplée, et que, quand tout le monde est descendu dans la rue, il s'y fait un bel embarras [1].

Tu ne le croirais pas peut-être : depuis un mois que je suis ici, je n'y ai encore vu marcher personne. Il n'y a point de gens au monde qui tirent mieux parti de leur machine que les Français : ils courent; ils volent [2]. Les voitures lentes d'Asie, le pas réglé de nos chameaux, les feraient tomber en syncope. Pour moi, qui ne suis point fait à ce train, et qui vais souvent à pied sans changer d'allure, j'enrage quelquefois comme un Chrétien : car encore passe qu'on m'éclabousse depuis les pieds jusqu'à la tête; mais je ne puis pardonner les coups de coude que je reçois régulièrement et périodiquement. Un homme qui vient après moi, et qui me passe, me fait faire un demi-tour, et un autre, qui me croise de l'autre côté, me remet soudain où le premier m'avait pris; et je n'ai pas fait cent pas, que je suis plus brisé que si j'avais fait dix lieues.

Ne crois pas que je puisse, quant à présent, te parler à fond des mœurs et des coutumes européennes : je n'en ai moi-même qu'une légère idée, et je n'ai eu à peine que le temps de m'étonner.

1. Cet étonnement devant l'agitation de la population parisienne et les « embarras » qu'elle provoque était devenu presque un lieu commun de la littérature qui s'inspirait de la réalité urbaine de la capitale. Déjà Boileau dans la Satire sur les *Embarras de Paris* soulignait ce phénomène qui fut repris dans plusieurs passages de l'*Espion dans les Cours*, aussi bien que par Charles Cotolendi (*Lettre d'un Sicilien* in *Saint-Evremoniana*, Paris, Brunet, 1710 (« cette grande ville est le siège du tumulte », p. 336), et par Dufresny (*Amusements sérieux et comiques*, Paris, Bossard, 1921, p. 71; E.O. 1699-1707). **2.** Les remarques sur la précipitation, la rapidité des déplacements et les bousculades se retrouvent dans les textes cités à la note précédente.

Le roi de France est le plus puissant prince de l'Europe. Il n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne, son voisin; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets [1], plus inépuisable que les mines. On lui a vu entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre, et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvaient payées, ses places, munies, et ses flottes, équipées.

D'ailleurs ce roi est un grand magicien : il exerce son empire sur l'esprit même de ses sujets; il les fait penser comme il veut. S'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor, et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à leur persuader qu'un écu en vaut deux, et ils le croient. S'il a une guerre difficile à soutenir, et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier [2] est de l'argent, et ils en sont aussitôt convaincus. Il va même jusqu'à leur faire croire qu'il les guérit de toutes sortes de maux en les touchant, tant est grande la force et la puissance qu'il a sur les esprits [3].

Ce que je te dis de ce prince ne doit pas t'étonner : il y a un autre magicien, plus fort que lui, qui n'est pas moins maître de son esprit qu'il l'est lui-même de celui des autres. Ce magicien s'appelle *le Pape*. Tantôt il lui fait croire que trois ne sont qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain, ou que le vin

1. La création et la vente d'offices nouveaux était un expédient du gouvernement de Louis XIV pour se procurer des ressources financières. **2.** Comme l'instabilité monétaire devint très grave à partir de 1689, une série d'arrêts modifia la teneur en argent des monnaies. Ce qui correspondait, en fait, à des dévaluations successives. L'allusion au morceau de papier renvoie aux billets d'État par lesquels le roi payait ses créanciers. Mis en circulation en 1706-1707, ces billets se négociaient en 1713 à 17 % de leur valeur nominale. **3.** Montesquieu ironise sur le prétendu don surnaturel accordé aux rois de France, qui leur aurait permis de guérir certaines maladies par l'imposition des mains. Marana, aussi, avait parlé de ce phénomène en l'expliquant par « la force de l'imagination » du peuple.

qu'on boit n'est pas du vin, et mille autres choses de cette espèce [1].

Et pour le tenir toujours en haleine et ne point lui laisser perdre l'habitude de croire, il lui donne de temps en temps, pour l'exercer, de certains articles de croyance. Il y a deux ans qu'il lui envoya un grand écrit, qu'il appela *Constitution* [2], et voulut obliger, sous de grandes peines, ce prince et ses sujets de croire tout ce qui y était contenu. Il réussit à l'égard du prince, qui se soumit aussitôt et donna l'exemple à ses sujets. Mais quelques-uns d'entre eux se révoltèrent et dirent qu'ils ne voulaient rien croire de tout ce qui était dans cet écrit. Ce sont les femmes qui ont été les motrices de toute cette révolte, qui divise toute la Cour, tout le royaume et toutes les familles. Cette Constitution leur défend de lire un livre que tous les Chrétiens disent avoir été apporté du Ciel [3] : c'est proprement leur Alcoran. Les femmes, indignées de l'outrage fait à leur sexe, soulèvent tout contre la Constitution : elles ont mis les hommes de leur parti, qui, dans cette occasion, ne veulent point avoir de privilège. On doit pourtant avouer que ce moufti ne raisonne pas mal, et, par le grand Hali, il faut qu'il ait été instruit des principes de notre sainte loi. Car, puisque les femmes sont d'une création

1. Cette allusion satirique à la Trinité a été supprimée dans l'édition B de 1721 et dans les cahiers de la Brède, alors que les éditions de 1754 et de 1758 la conservent. La critique est plus mordante dans l'*Espion dans les Cours* de Marana, où on lit : « Les catholiques mangent d'un certain pain qu'ils appellent le sacrement de l'Eucharistie où ils s'imaginent que leur Messie est réellement présent... As-tu jamais rien vu de si fou ? » (*op. cit.*, t. I, p. 49). 2. Il y a ici un certain anachronisme car Montesquieu parle de la bulle *Unigenitus* qui fut promulguée le 8 septembre 1713, alors que dans la lettre, datée du 4 juin 1712, la promulgation de cette bulle est située en 1710. Rédigeant sa lettre en 1715 ou 1716, Montesquieu a peut-être calculé la date de la bulle en partant de l'année où il écrit. 3. L'article 83 de la bulle affirmait, entre autres, « Non debeat communicari feminis lectione sacrorum librorum ». Cette interdiction provoqua dans les milieux jansénistes de l'époque, des réactions « féministes », dont Montesquieu fait état dans ce passage.

inférieure à la nôtre, et que nos prophètes nous disent qu'elles n'entreront point dans le Paradis [1], pourquoi faut-il qu'elles se mêlent de lire un livre qui n'est fait que pour apprendre le chemin du Paradis ?

J'ai ouï raconter du roi des choses qui tiennent du prodige, et je ne doute pas que tu ne balances à les croire.

On dit que, pendant qu'il faisait la guerre à ses voisins, qui s'étaient tous ligués contre lui, il avait dans son royaume un nombre innombrable d'ennemis invisibles qui l'entouraient. On ajoute qu'il les a cherchés pendant plus de trente ans, et que, malgré les soins infatigables de certains dervis qui ont sa confiance, il n'en a pu trouver un seul. Ils vivent avec lui : ils sont à sa cour, dans sa capitale, dans ses troupes, dans ses tribunaux ; et cependant on dit qu'il aura le chagrin de mourir sans les avoir trouvés. On dirait qu'ils existent en général, et qu'ils ne sont plus rien en particulier : c'est un corps, mais point de membres. Sans doute que le Ciel veut punir ce prince de n'avoir pas été assez modéré envers les ennemis qu'il a vaincus, puisqu'il lui en donne d'invisibles, et dont le génie et le destin sont au-dessus du sien [2].

Je continuerai à t'écrire, et je t'apprendrai des choses bien éloignées du caractère et du génie persans. C'est bien la même Terre qui nous porte tous deux ; mais les hommes du pays où je vis, et ceux du pays où tu es, sont des hommes bien différents.

De Paris, le 4 de la lune de Rebiab 2, 1712.

1. Chardin avait été plus précis à ce propos, en écrivant : « On dit communément que les Mahométains excluent les femmes du Paradis. Il est vrai qu'ils les excluent, mais c'est seulement en ce sens qu'elles ne doivent pas être en même lieu avec les hommes » (*op. cit.*, t. II, p. 328). 2. Les « ennemis invisibles » sont les jansénistes, tandis que les « dervis » qui ont la confiance du roi, sont les jésuites. Marana appelait déjà dervis les membres de la Compagnie de Jésus.

LETTRE XXV

USBEK À IBBEN, À SMYRNE

J'ai reçu une lettre de ton neveu Rhédi : il me mande qu'il quitte Smyrne dans le dessein de voir l'Italie ; que l'unique but de son voyage est de s'instruire et de se rendre par là plus digne de toi. Je te félicite d'avoir un neveu qui sera quelque jour la consolation de ta vieillesse.

Rica t'écrit une longue lettre ; il m'a dit qu'il te parlait beaucoup de ce pays-ci. La vivacité de son esprit fait qu'il saisit tout avec promptitude. Pour moi, qui pense plus lentement, je ne suis en état de te rien dire.

Tu es le sujet de nos conversations les plus tendres : nous ne pouvons assez parler du bon accueil que tu nous as fait à Smyrne, et des services que ton amitié nous rend tous les jours.

Puisses-tu, généreux Ibben, trouver partout des amis aussi reconnaissants et aussi fidèles que nous ! Puissé-je te revoir bientôt et retrouver avec toi ces jours heureux qui coulent si doucement entre deux amis ! Adieu.

De Paris, le 4 de la lune de Rebiab 2, 1712.

LETTRE XXVI

USBEK À ROXANE AU SÉRAIL D'ISPAHAN

Que vous êtes heureuse, Roxane, d'être dans le doux pays de Perse, et non pas dans ces climats empoisonnés où l'on ne connaît ni la pudeur ni la vertu ! Que vous êtes heureuse ! Vous vivez dans mon sérail comme dans le séjour de l'innocence, inaccessible aux attentats de tous les humains ; vous vous

trouvez avec joie dans une heureuse impuissance de faillir : jamais homme ne vous a souillée de ses regards lascifs ; votre beau-père même, dans la liberté des festins, n'a jamais vu votre belle bouche : vous n'avez jamais manqué de vous attacher un bandeau sacré pour la couvrir. Heureuse Roxane ! Quand vous avez été à la campagne, vous avez toujours eu des eunuques qui ont marché devant vous pour donner la mort à tous les téméraires qui n'ont pas fui à votre vue. Moi-même, à qui le Ciel vous a donnée pour faire mon bonheur, quelle peine n'ai-je pas eue pour me rendre maître de ce trésor que vous défendiez avec tant de constance ! Quel chagrin pour moi, dans les premiers jours de notre mariage, de ne pas vous voir ! Et quelle impatience quand je vous eus vue ! Vous ne la satisfaisiez pourtant pas ; vous l'irritiez, au contraire, par les refus obstinés d'une pudeur alarmée : vous me confondiez avec tous ces hommes à qui vous vous cachez sans cesse. Vous souvient-il de ce jour où je vous perdis parmi vos esclaves qui me trahirent et vous dérobèrent à mes recherches ? Vous souvient-il de cet autre où, voyant vos larmes impuissantes, vous employâtes l'autorité de votre mère pour arrêter les fureurs de mon amour ? Vous souvient-il, lorsque toutes les ressources vous manquèrent, de celles que vous trouvâtes dans votre courage ? Vous prîtes un poignard et menaçâtes d'immoler un époux qui vous aimait, s'il continuait à exiger de vous ce que vous chérissiez plus que votre époux même. Deux mois se passèrent dans ce combat de l'Amour et de la Vertu. Vous poussâtes trop loin vos chastes scrupules : vous ne vous rendîtes pas même après avoir été vaincue ; vous défendîtes jusques à la dernière extrémité une virginité mourante ; vous me regardâtes comme un ennemi qui vous avait fait un outrage, non pas comme un époux qui vous avait aimée ; vous fûtes plus de trois mois que vous n'osiez me regarder sans rougir : votre air confus semblait me reprocher l'avantage que j'avais pris. Je n'avais pas même une

possession tranquille : vous me dérobiez tout ce que vous pouviez de ces charmes et de ces grâces, et j'étais enivré des plus grandes faveurs sans avoir obtenu les moindres [1].

Si vous aviez été élevée dans ce pays-ci, vous n'auriez pas été si troublée; les femmes y ont perdu toute retenue; elles se présentent devant les hommes à visage découvert, comme si elles voulaient demander leur défaite; elles les cherchent de leurs regards; elles les voient dans les mosquées, les promenades, chez elles-mêmes; l'usage de se faire servir par des eunuques leur est inconnu. Au lieu de cette noble simplicité et de cette aimable pudeur qui règne parmi vous, on voit une impudence brutale, à laquelle il est impossible de s'accoutumer.

Oui, Roxane, si vous étiez ici, vous vous sentiriez outragée dans l'affreuse ignominie où votre sexe est descendu; vous fuiriez ces abominables lieux, et vous soupireriez pour cette douce retraite, où vous trouvez l'innocence, où vous êtes sûre de vous-même, où nul péril ne vous fait trembler, où enfin vous pouvez m'aimer sans craindre de perdre jamais l'amour que vous me devez.

Quand vous relevez l'éclat de votre teint par les plus belles couleurs; quand vous vous parfumez tout le corps des essences les plus précieuses; quand vous vous parez de vos plus beaux habits; quand vous cherchez à vous distinguer de vos compagnes par les grâces de la danse et par la douceur de votre chant; que vous combattez gracieusement avec elles de

1. Montesquieu s'inspire dans cette lettre d'une page de Chardin : « Un homme ne voit sa femme que quand il a consommé le mariage et souvent il ne le consomme que plusieurs jours après que son épouse est chez lui, la belle fuiant et se cachant parmi les femmes ou ne voulant pas laisser approcher son mari. Ces façons arrivent souvent entre les personnes de qualité, parce qu'à leur avis cela sent la débauchée de donner sitôt la dernière faveur. Les filles de sang royal en usent particulièrement de la façon; il faut des mois pour les réduire et pour leur mettre en tête que leur mari est digne de les toucher » (*op. cit.*, t. I, p. 168).

charmes, de douceur et d'enjouement; je ne puis m'imaginer que vous ayez d'autre objet que celui de me plaire; et, quand je vous vois rougir modestement; que vos regards cherchent les miens; que vous vous insinuez dans mon cœur par des paroles douces et flatteuses : je ne saurais, Roxane, douter de votre amour.

Mais que puis-je penser des femmes d'Europe? L'art de composer leur teint, les ornements dont elles se parent, les soins qu'elles prennent de leur personne, le désir continuel de plaire qui les occupe sont autant de taches faites à leur vertu et d'outrages à leurs époux.

Ce n'est pas, Roxane, que je pense qu'elles poussent l'attentat aussi loin qu'une pareille conduite devrait le faire croire, et qu'elles portent la débauche à cet excès horrible qui fait frémir, de violer absolument la foi conjugale. Il y a bien peu de femmes assez abandonnées pour aller jusque-là : elles portent toutes dans leur cœur un certain caractère de vertu qui y est gravé, que la naissance donne, et que l'éducation affaiblit, mais ne détruit pas. Elles peuvent bien se relâcher des devoirs extérieurs que la pudeur exige; mais, quand il s'agit de faire les derniers pas, la nature se révolte. Aussi, quand nous vous enfermons si étroitement; que nous vous faisons garder par tant d'esclaves; que nous gênons si fort vos désirs lorsqu'ils volent trop loin : ce n'est pas que nous craignions la dernière infidélité; mais c'est que nous savons que la pureté ne saurait être trop grande, et que la moindre tache peut la corrompre.

Je vous plains, Roxane. Votre chasteté, si longtemps éprouvée, méritait un époux qui ne vous eût jamais quittée, et qui pût lui-même réprimer les désirs que votre seule vertu sait soumettre.

De Paris, le 7 de la lune de Rhegeb, 1712.

LETTRE XXVII

USBEK À NESSIR, À ISPAHAN

Nous sommes à présent à Paris, cette superbe rivale de la ville du Soleil [1].

Lorsque je partis de Smyrne, je chargeai mon ami Ibben de te faire tenir une boîte où il y avait quelques présents pour toi ; tu recevras cette lettre par la même voie. Quoique éloigné de lui de cinq ou six cents lieues, je lui donne de mes nouvelles, et je reçois des siennes aussi facilement que s'il était à Ispahan, et moi, à Com. J'envoie mes lettres à Marseille, d'où il part continuellement des vaisseaux pour Smyrne ; de là, il envoie celles qui sont pour la Perse par les caravanes d'Arméniens qui partent tous les jours pour Ispahan.

Rica jouit d'une santé parfaite : la force de sa constitution, sa jeunesse et sa gaieté naturelle le mettent au-dessus de toutes les épreuves.

Mais, pour moi, je ne me porte pas bien : mon corps et mon esprit sont abattus ; je me livre à des réflexions qui deviennent tous les jours plus tristes ; ma santé, qui s'affaiblit, me tourne vers ma patrie et me rend ce pays-ci plus étranger.

Mais, cher Nessir, je te conjure, fais en sorte que mes femmes ignorent l'état où je suis : si elles m'aiment, je veux épargner leurs larmes, et, si elles ne m'aiment pas, je ne veux point augmenter leur hardiesse.

Si mes eunuques me croyaient en danger, s'ils pouvaient espérer l'impunité d'une lâche complaisance, ils cesseraient bientôt d'être sourds à la voix flatteuse de ce sexe qui se fait entendre aux rochers et remue les choses inanimées.

Adieu, Nessir ; j'ai du plaisir à te donner des

1. Ispahan (note de Montesquieu). Le soleil et le lion forment l'emblème de la monarchie persane.

marques de ma confiance.

De Paris, le 5 de la lune de Chahban, 1712.

LETTRE XXVIII

RICA À ***

Je vis hier une chose assez singulière, quoiqu'elle se passe tous les jours à Paris.

Tout le peuple s'assemble sur la fin de l'après-dînée et va jouer une espèce de scène que j'ai entendu appeler *comédie* [1]. Le grand mouvement est sur une estrade, qu'on nomme le *théâtre*. Aux deux côtés, on voit, dans de petits réduits qu'on nomme *loges*, des hommes et des femmes qui jouent ensemble des scènes muettes, à peu près comme celles qui sont en usage en notre Perse [2].

Ici, c'est une amante affligée qui exprime sa langueur; une autre, plus animée, dévore des yeux son amant [3], qui la regarde de même : toutes les passions sont peintes sur les visages et exprimées avec une éloquence qui, pour être muette, n'en est que plus vive. Là, les actrices [4] ne paraissent qu'à demi-corps et ont ordinairement un manchon, par modestie, pour cacher leurs bras. Il y a en bas une troupe de gens debout, qui se moquent de ceux qui sont en haut sur le théâtre, et ces derniers rient à leur tour de ceux qui sont en bas.

1. « Comédie » : dans le sens classique de pièce de théâtre. 2. Ce qui attire l'attention de Rica lorsqu'il décrit la Comédie-Française, c'est le public dans la salle et dans les loges. Comme il le remarque, les spectateurs du parterre se tiennent debout car ce n'est qu'en 1782 que celui-ci sera doté de sièges. La comparaison avec le théâtre persan pourrait avoir été suggérée par Chardin qui l'avait décrit dans les mêmes termes. 3. « Amant » : ici au sens classique de personne qui aime. 4. « Actrices », c'est-à-dire spectatrices qui se trouvaient dans les loges et qui faisaient souvent l'objet d'une attention particulière de la part du public exclusivement masculin qui composait le parterre.

Mais ceux qui prennent le plus de peine sont quelques gens qu'on prend pour cet effet dans un âge peu avancé, pour soutenir la fatigue. Ils sont obligés d'être partout : ils passent par des endroits qu'eux seuls connaissent, montent avec une adresse surprenante d'étage en étage ; ils sont en haut, en bas, dans toutes les loges ; ils plongent, pour ainsi dire ; on les perd, ils reparaissent ; souvent ils quittent le lieu de la scène et vont jouer dans un autre. On en voit même qui, par un prodige qu'on n'aurait osé espérer de leurs béquilles, marchent et vont comme les autres. Enfin on se rend à des salles où l'on joue une comédie particulière : on commence par des révérences : on continue par des embrassades. On dit que la connaissance la plus légère met un homme en droit d'en étouffer un autre. Il semble que le lieu inspire de la tendresse. En effet, on dit que les princesses qui y règnent ne sont point cruelles, et, si on excepte deux ou trois heures du jour, où elles sont assez sauvages, on peut dire que le reste du temps elles sont traitables, et que c'est une ivresse qui les quitte aisément.

Tout ce que je te dis ici se passe à peu près de même dans un autre endroit, qu'on nomme *l'Opéra* : toute la différence est qu'on parle à l'un, et que l'on chante à l'autre. Un de mes amis me mena l'autre jour dans la loge où se déshabillait une des principales actrices. Nous fîmes si bien connaissance, que le lendemain je reçus d'elle cette lettre :

Monsieur,

Je suis la plus malheureuse fille du monde ; j'ai toujours été la plus vertueuse actrice de l'Opéra. Il y a sept ou huit mois que j'étais dans la loge où vous me vîtes hier. Comme je m'habillais en prêtresse de Diane, un jeune abbé vint m'y trouver, et, sans respect pour mon habit blanc, mon voile et mon bandeau, il me ravit mon innocence. J'ai beau lui exagérer le sacrifice que je lui ai fait ; il se met à rire et me soutient qu'il m'a trouvée très profane. Cependant je suis si grosse

que je n'ose plus me présenter sur le théâtre : car je suis, sur le chapitre de l'honneur, d'une délicatesse inconcevable, et je soutiens toujours qu'à une fille bien née il est plus facile de faire perdre la vertu que la modestie. Avec cette délicatesse, vous jugez bien que ce jeune abbé n'eût jamais réussi, s'il ne m'avait promis de se marier avec moi : un motif si légitime me fit passer sur les petites formalités ordinaires et commencer par où j'aurais dû finir. Mais, puisque son infidélité m'a déshonorée, je ne veux plus vivre à l'Opéra, où, entre vous et moi, l'on ne me donne guère de quoi vivre : car, à présent que j'avance en âge, et que je perds du côté des charmes, ma pension, qui est toujours la même, semble diminuer tous les jours. J'ai appris, par un homme de votre suite, que l'on faisait un cas infini, dans votre pays, d'une danseuse, et que, si j'étais à Ispahan, ma fortune serait aussitôt faite [1]. Si vous vouliez m'accorder votre protection et m'emmener avec vous dans ce pays-là, vous auriez l'avantage de faire du bien à une fille qui, par sa vertu et sa conduite, ne se rendrait pas indigne de vos bontés. Je suis...

De Paris, le 2 de la lune de Chalval, 1712.

LETTRE XXIX

RICA À IBBEN, À SMYRNE

Le Pape est le Chef des Chrétiens. C'est une vieille idole qu'on encense par habitude. Il était autrefois redoutable aux princes même : car il les déposait aussi facilement que nos magnifiques sultans

1. Chardin raconte à ce propos : « Je me souviens que je vis un soir à la cour deux de ces danseuses qui avaient chacune pour plus de 10 000 écus de pierreries sur elles » (*op. cit.*, t. I, p. 162).

déposent les rois d'Irimette et de Géorgie [1]. Mais on ne le craint plus [2]. Il se dit successeur d'un des premiers Chrétiens, qu'on appelle *saint Pierre*, et c'est certainement une riche succession : car il a des trésors immenses et un grand pays sous sa domination.

Les évêques sont des gens de loi qui lui sont subordonnés et ont, sous son autorité, deux fonctions bien différentes : quand ils sont assemblés, ils font, comme lui, des articles de foi; quand ils sont en particulier, ils n'ont guère d'autre fonction que de dispenser d'accomplir la Loi. Car tu sauras que la religion chrétienne est chargée d'une infinité de pratiques très difficiles, et, comme on a jugé qu'il est moins aisé de remplir ses devoirs que d'avoir des évêques qui en dispensent, on a pris ce dernier parti pour l'utilité publique. De sorte que si l'on ne veut pas faire le Rhamazan; si on ne veut pas s'assujettir aux formalités des mariages; si on veut rompre ses vœux; si on veut se marier contre les défenses de la Loi; quelquefois même, si on veut revenir contre son serment : on va à l'Évêque ou au Pape, qui donne aussitôt la dispense.

Les évêques ne font pas des articles de foi de leur propre mouvement. Il y a un nombre infini de docteurs, la plupart dervis, qui soulèvent entre eux mille questions nouvelles sur la Religion. On les laisse disputer longtemps et la guerre dure jusqu'à ce qu'une décision vienne la terminer.

Aussi puis-je t'assurer qu'il n'y a jamais eu de royaume où il y ait eu tant de guerres civiles que dans celui du Christ.

1. L'Irimette (ou mieux, Imirette) et la Géorgie étaient deux petits royaumes caucasiens soumis à la Perse au XVIIe siècle et dont Chardin parle avec précision. **2.** L'*Espion dans les Cours* de Marana avait déjà avancé le même genre de remarques critiques sur le pape : « Il est certain que les Chrétiens ont, de l'heure qu'il est, beaucoup diminué de l'obéissance aveugle qu'ils rendaient autrefois au Pontife romain... Il y eut un temps que plusieurs rois furent forcés de tenir leurs couronnes à hommages du Prélat de Rome » (*op. cit.*, t. II, p. 108).

Ceux qui mettent au jour quelque proposition nouvelle sont d'abord appelés *hérétiques*. Chaque hérésie a son nom, qui est, pour ceux qui y sont engagés, comme le nom de ralliement. Mais n'est hérétique qui ne veut : il n'y a qu'à partager le différend par la moitié et donner une distinction à ceux qui accusent d'hérésie, et, quelle que soit la distinction, intelligible ou non, elle rend un homme blanc comme de la neige, et il peut se faire appeler *orthodoxe*.

Ce que je te dis est bon pour la France et l'Allemagne : car j'ai ouï dire qu'en Espagne et en Portugal il y a de certains dervis qui n'entendent point raillerie, et qui font brûler un homme comme de la paille. Quand on tombe entre les mains de ces gens-là, heureux celui qui a toujours prié Dieu avec de petits grains de bois à la main, qui a porté sur lui deux morceaux de drap attachés à deux rubans [1], et qui a été quelquefois dans une province qu'on appelle *la Galice* [2] ! Sans cela un pauvre diable est bien embarrassé. Quand il jurerait comme un Païen qu'il est orthodoxe, on pourrait bien ne pas demeurer d'accord des qualités et le brûler comme hérétique : il aurait beau donner sa distinction. Point de distinction ! Il serait en cendres avant que l'on eût seulement pensé à l'écouter.

Les autres juges présument qu'un accusé est innocent; ceux-ci le présument toujours coupable : dans le doute, ils tiennent pour règle de se déterminer du côté de la rigueur; apparemment parce qu'ils croient les hommes mauvais. Mais, d'un autre côté, ils en ont si bonne opinion, qu'ils ne les jugent jamais capables de mentir : car ils reçoivent le témoignage des ennemis capitaux, des femmes de mauvaise vie, de ceux qui exercent une profession infâme. Ils font dans leur sentence un petit

1. C'est-à-dire un scapulaire, vêtement que portent sur leurs épaules les religieux en signe de privilèges spirituels. **2.** Allusion au pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, en Galice, dans le nord-ouest de l'Espagne.

compliment à ceux qui sont revêtus d'une chemise de soufre [1], et leur disent qu'ils sont bien fâchés de les voir si mal habillés, qu'ils sont doux, qu'ils abhorrent le sang et sont au désespoir de les avoir condamnés. Mais, pour se consoler, ils confisquent tous les biens de ces malheureux à leur profit [2].

Heureuse la terre qui est habitée par les enfants des Prophètes! Ces tristes spectacles y sont inconnus [3]. La sainte religion que les Anges y ont apportée se défend par sa vérité même : elle n'a point besoin de ces moyens violents pour se maintenir [4].

De Paris, le 4 de la lune de Chalval, 1712.

LETTRE XXX

RICA AU MÊME, À SMYRNE

Les habitants de Paris sont d'une curiosité qui va jusqu'à l'extravagance. Lorsque j'arrivai, je fus regardé comme si j'avais été envoyé du Ciel : vieillards, hommes, femmes, enfants, tous voulaient me voir. Si je sortais, tout le monde se mettait aux

1. Au cours de l'autodafé les condamnés de l'Inquisition étaient revêtus d'une tunique, le san-benito, où étaient dessinées des flammes droites. 2. Marana écrivait : « la première chose que font les saints inquisiteurs est de faire une exacte et dévote recherche des biens du prisonnier. S'ils trouvent qu'il soit riche, il n'en faut pas davantage pour le rendre criminel, et les bons Pères prennent pieusement soin de disposer de ce qu'il a » (*op. cit.*, t. II, p. 280). Nous savons que Montesquieu connaissait l'*Histoire d'Espagne* de Bellegarde, fort documentée sur l'Inquisition. 3. « Les Persans sont les plus tolérants de tous les Mahométans » (note de Montesquieu). 4. Pierre Bayle avait déjà souligné la tolérance des musulmans en matière de religion. Chardin, un autre protestant, victime de la politique religieuse du Roi-Soleil, avait, lui aussi, loué la liberté de conscience qui régnait en Perse. « Un avantage inexprimable que ces peuples ont par-dessus les Chrétiens, c'est qu'ils ne sont point vexés par la Religion... Chacun est là-dessus en pleine liberté et croit ce qu'il veut » (*op. cit.*, t. I, p. 306).

fenêtres; si j'étais aux Tuileries, je voyais aussitôt un cercle se former autour de moi : les femmes mêmes faisaient un arc-en-ciel, nuancé de mille couleurs, qui m'entourait; si j'étais aux spectacles, je trouvais d'abord cent lorgnettes dressées contre ma figure : enfin jamais homme n'a tant été vu que moi [1]. Je souriais quelquefois d'entendre des gens qui n'étaient presque jamais sortis de leur chambre, qui disaient entre eux : « Il faut avouer qu'il a l'air bien persan. » Chose admirable! je trouvais de mes portraits partout; je me voyais multiplié dans toutes les boutiques, sur toutes les cheminées : tant on craignait de ne m'avoir pas assez vu.

Tant d'honneurs ne laissent pas d'être à charge : je ne me croyais pas un homme si curieux et si rare; et, quoique j'aie très bonne opinion de moi, je ne me serais jamais imaginé que je dusse troubler le repos d'une grande ville où je n'étais point connu. Cela me fit résoudre à quitter l'habit persan et à en endosser un à l'européenne, pour voir s'il resterait encore dans ma physionomie quelque chose d'admirable. Cet essai me fit connaître ce que je valais réellement : libre de tous les ornements étrangers, je me vis apprécié au plus juste. J'eus sujet de me plaindre de mon tailleur, qui m'avait fait perdre en un instant l'attention et l'estime publique : car j'entrai tout à coup dans un néant affreux [2]. Je demeurais quel-

1. Cette grande curiosité des Parisiens est un trait que l'on retrouve dans Marana (*op. cit.*, t. I, p. 393), aussi bien que chez d'autres auteurs de l'époque, qui décrivent la psychologie sociale des habitants de la capitale française. **2.** L'anonymat dans lequel tombe le personnage, après avoir quitté l'habit persan, avait déjà fait l'objet d'une description de la part de J.F. Bernard : « Pour mieux connaître le naturel de ces peuples infidèles, je crus devoir me contrefaire dans la suite. Je m'équipais pauvrement... peu à peu on me fuyait, j'étais suspect de contagion et je crois qu'enfin on m'aurait chassé de la ville si je n'eusse repris mon air et mon équipage ordinaire » (*Idée de l'amitié des Européens*, in *Réflexions morales, op. cit.*, p. 118-120). On peut ajouter que Montesquieu avait eu l'occasion de rencontrer à Paris le Chinois Arcadio Wang qui, depuis 1712, s'habillait à l'européenne et aurait pu lui faire part d'une expérience personnelle analogue.

quefois une heure dans une compagnie sans qu'on m'eût regardé, et qu'on m'eût mis en occasion d'ouvrir la bouche. Mais, si quelqu'un, par hasard, apprenait à la compagnie que j'étais Persan, j'entendais aussitôt autour de moi un bourdonnement : « Ah ! ah ! Monsieur est Persan ? c'est une chose bien extraordinaire ! Comment peut-on être Persan ? »

De Paris, le 6 de la lune de Chalval, 1712.

LETTRE XXXI

RHÉDI À USBEK, À PARIS

Je suis à présent à Venise, mon cher Usbek. On peut avoir vu toutes les villes du Monde et être surpris en arrivant à Venise : on sera toujours étonné de voir une ville, des tours et des mosquées sortir de dessous l'eau, et de trouver un peuple innombrable dans un endroit où il ne devrait y avoir que des poissons.

Mais cette ville profane manque du trésor le plus précieux qui soit au Monde, c'est-à-dire d'eau vive ; il est impossible d'y accomplir une seule ablution légale [1]. Elle est en abomination à notre saint Prophète ; il ne la regarde jamais, du haut du Ciel, qu'avec colère.

Sans cela, mon cher Usbek, je serais charmé de vivre dans une ville où mon esprit se forme tous les jours. Je m'instruis des secrets du commerce, des intérêts des princes, de la forme de leur gouvernement ; je ne néglige pas même les superstitions euro-

1. Cette remarque s'inspire probablement de Rycaut : « J'ai ouï dire à une personne de grande qualité parmi les Turcs que, s'ils avaient conquis Venise, ils n'y demeureraient pas, parce qu'il n'y a point d'eau douce dont ils ont besoin pour leurs mosquées et pour les lavements qu'ils font avant leurs prières » (*op. cit.*, t. III, p. 497).

péennes ; je m'applique à la médecine, à la physique, à l'astronomie ; j'étudie les arts ; enfin je sors des nuages qui couvraient mes yeux dans le pays de ma naissance.

De Venise, le 16 de la lune de Chalval, 1712.

LETTRE XXXII

RICA À***

J'allai l'autre jour voir une maison où l'on entretient environ trois cents personnes assez pauvrement [1]. J'eus bientôt fait : car l'église et les bâtiments ne méritent pas d'être regardés. Ceux qui sont dans cette maison étaient assez gais : plusieurs d'entre eux jouaient aux cartes ou à d'autres jeux que je ne connais point. Comme je sortais, un de ces hommes sortait aussi, et, m'ayant entendu demander le chemin du Marais, qui est le quartier le plus éloigné de Paris : « J'y vais, me dit-il, et je vous conduirai ; suivez-moi. » Il me mena à merveille, me tira de tous les embarras et me sauva adroitement des carrosses et des voitures. Nous étions prêts d'arriver, quand la curiosité me prit. « Mon bon ami, lui dis-je, ne pourrais-je savoir qui vous êtes ? — Je suis aveugle, Monsieur, me répondit-il. — Comment ! lui dis-je, vous êtes aveugle ! Et que ne priiez-vous cet honnête homme qui jouait aux cartes avec vous de nous conduire ? — Il est aveugle aussi, me répondit-il. Il y a quatre cents ans que nous sommes trois cents aveugles dans cette maison où vous m'avez trouvé. Mais il faut que je vous quitte. Voilà la rue que vous demandiez. Je vais me mettre dans la foule ; j'entre

1. Il s'agit de l'hospice des Quinze-Vingts, fondé vers 1254 par Saint Louis pour héberger trois cents chevaliers français aveuglés par les Sarrasins.

dans cette église, où je vous jure, j'embarrasserai plus les gens qu'ils ne m'embarrasseront [1]. »

De Paris, le 17 de la lune de Chalval, 1712.

LETTRE XXXIII

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Le vin est si cher à Paris, par les impôts que l'on y met [2], qu'il semble qu'on ait entrepris d'y faire exécuter les préceptes du divin Alcoran qui défend d'en boire.

Lorsque je pense aux funestes effets de cette liqueur, je ne puis m'empêcher de la regarder comme le présent le plus redoutable que la Nature ait fait aux hommes. Si quelque chose a flétri la vie et la réputation de nos monarques, ç'a été leur intempérance : c'est la source la plus empoisonnée de leurs injustices et de leurs cruautés [3].

Je le dirai, à la honte des hommes : la Loi interdit à nos princes l'usage du vin, et ils en boivent avec un excès qui les dégrade de l'humanité même; cet usage, au contraire, est permis aux princes chré-

1. Cotolendi, qui est peut-être la source de Montesquieu, avait écrit : « Je n'ai jamais vu un si grand nombre d'aveugles : ils vont par toute la ville, sans guide, et marchent plusieurs ensemble parmi une infinité de charrettes, de carrosses et de chevaux, avec la même sûreté que s'ils avaient des yeux à leurs pieds... Surtout ils ne manquent pas de tourmenter dans toutes les églises [les fidèles] à qui ils demandent l'aumone » (*Lettre d'un Sicilien, op. cit.*, p. 338). **2.** Producteur de vin, Montesquieu savait que des taxes élevées frappaient le transport et le commerce du vin à Paris. Cotolendi avait souligné aussi que « le vin est d'un prix médiocre quand il est aux portes de la ville, mais d'abord qu'il est entré, il se charge en or potable » (*op. cit.*, p. 29). **3.** Dans de nombreux récits de voyageurs occidentaux on raconte que les souverains de la Perse commettaient leurs plus graves cruautés en état d'ivresse.

tiens, et on ne remarque pas qu'il leur fasse faire aucune faute. L'esprit humain est la contradiction même : dans une débauche licencieuse, on se révolte avec fureur contre les préceptes, et la Loi, faite pour nous rendre plus justes, ne sert souvent qu'à nous rendre plus coupables.

Mais, quand je désapprouve l'usage de cette liqueur qui fait perdre la raison, je ne condamne pas de même ces boissons qui l'égaient [1]. C'est la sagesse des Orientaux de chercher des remèdes contre la tristesse avec autant de soin que contre les maladies les plus dangereuses. Lorsqu'il arrive quelque malheur à un Européen, il n'a d'autre ressource que la lecture d'un philosophe qu'on appelle *Sénèque* ; mais les Asiatiques, plus sensés qu'eux, et meilleurs physiciens [2] en cela, prennent des breuvages capables de rendre l'homme gai et de charmer le souvenir de ses peines.

Il n'y a rien de si affligeant que les consolations tirées de la nécessité du mal, de l'inutilité des remèdes, de la fatalité du destin, de l'ordre de la Providence, et du malheur de la condition humaine. C'est se moquer de vouloir adoucir un mal par la considération que l'on est né misérable [3]. Il vaut bien mieux enlever l'esprit hors de ses réflexions, et traiter l'homme comme sensible, au lieu de le traiter comme raisonnable.

L'âme, unie avec le corps, en est sans cesse tyrannisée. Si le mouvement du sang est trop lent ; si les esprits ne sont pas assez épurés ; s'ils ne sont pas en

1. Montesquieu pense probablement au café, plutôt qu'à des breuvages contenant de l'opium (appelés *coquenar* selon Chardin). Marana avait déjà écrit que le café « récrée et rafraîchit les esprits sans embarrasser le cerveau » (*op. cit.*, t. III, p. 397), et qu'il égayait son humeur dans les moments de tristesse. **2.** « Physicien » : dans le sens ancien de médecin. **3.** Ce passage rappelle une idée de Malebranche : « Il est donc ridicule de dire aux hommes qu'il dépend d'eux d'être heureux, d'être sages, d'être libres, et c'est se moquer d'eux que de les avertir sérieusement de ne point s'affliger de la perte de leurs amis ou de leurs biens. »

quantité suffisante : nous tombons dans l'accablement et dans la tristesse. Mais, si nous prenons des breuvages qui puissent changer cette disposition de notre corps, notre âme redevient capable de recevoir des impressions qui l'égaient, et elle sent un plaisir secret de voir sa machine reprendre, pour ainsi dire, son mouvement et sa vie [1].

De Paris, le 25 de la lune de Zilcadé, 1713.

LETTRE XXXIV

USBEK À IBBEN, À SMYRNE

Les femmes de Perse sont plus belles que celles de France ; mais celles de France sont plus jolies. Il est difficile de ne point aimer les premières, et de ne se point plaire avec les secondes : les unes sont plus tendres et plus modestes ; les autres sont plus gaies et plus enjouées.

Ce qui rend le sang si beau en Perse, c'est la vie réglée que les femmes y mènent : elles ne jouent ni ne veillent ; elles ne boivent point de vin et ne s'exposent presque jamais à l'air [2]. Il faut avouer que

1. La partie finale de la lettre illustre une conception des rapports entre l'âme et le corps que l'on retrouve dans la médecine galénique. Selon cette conception l'âme serait tyrannisée par les « tempéraments du corps », alors que la « vie réglée » aurait le pouvoir de rendre le « sang » plus « beau », comme cela est précisé dans la lettre suivante. 2. La source de cette idée est probablement dans Pitton de Tournefort : « Les femmes turques, sur le rapport de nos Françaises de Constantinople et de Smyrne, qui les voient au bain avec beaucoup de liberté, sont en général belles et bien faites... D'ailleurs leur nourriture est beaucoup plus douce et plus uniforme que celle de nos femmes qui boivent du vin, des liqueurs et qui passent la plus grande partie des nuits à jouer » (*Relations d'un voyage du Levant*, Lyon, Anisson et Posnel, 1717, t. II, p. 369). Chez Paul Lucas et chez Thévenot, on retrouve également des remarques sur la beauté des Orientales.

le sérail est plutôt fait pour la santé que pour les plaisirs : c'est une vie unie, qui ne pique [1] point; tout s'y ressent de la subordination et du devoir; les plaisirs mêmes y sont graves, et les joies, sévères; et on ne les goûte presque jamais que comme des marques d'autorité et de dépendance.

Les hommes mêmes n'ont pas en Perse la gaieté qu'ont les Français : on ne leur voit point cette liberté d'esprit et cet air content que je trouve ici dans tous les états et dans toutes les conditions.

C'est bien pis en Turquie, où l'on pourrait trouver des familles où, de père en fils, personne n'a ri depuis la fondation de la Monarchie.

Cette gravité des Asiatiques vient du peu de commerce qu'il y a entre eux : ils ne se voient que lorsqu'ils y sont forcés par la cérémonie [2]. L'amitié, ce doux engagement du cœur, qui fait ici la douceur de la vie, leur est presque inconnue. Ils se retirent dans leurs maisons, où ils trouvent toujours une compagnie qui les attend; de manière que chaque famille est, pour ainsi dire, isolée.

Un jour que je m'entretenais là-dessus avec un homme de ce pays-ci, il me dit : « Ce qui me choque le plus de vos mœurs, c'est que vous êtes obligés de vivre avec des esclaves, dont le cœur et l'esprit se sentent toujours de la bassesse de leur condition. Ces gens lâches affaiblissent en vous les sentiments de la vertu que l'on tient de la Nature, et ils les ruinent depuis l'enfance, qu'ils vous obsèdent [3]. Car, enfin, défaites-vous des préjugés. Que peut-on attendre de l'éducation qu'on reçoit d'un misérable qui fait consister son honneur à garder les femmes d'un

1. « Piquer » : ici, dans le sens ancien d'exciter. **2.** Remarque inexacte. Tavernier et Chardin, avaient consacré des pages entières aux visites que se rendent habituellement les Persanes (*Les Six Voyages, op. cit.*, t. I, p. 560-61, et *Voyages en Perse, op. cit.*, t. II, p. 37). **3.** Chardin avait fait des remarques analogues : « Lorsque les princes parviennent [au trône], il arrive d'ordinaire que leurs femmes et les eunuques qui les ont élevés les obsèdent et les gouvernent toute leur vie » (*op. cit.*, t. II, p. 226).

autre et s'enorgueillit du plus vil emploi qui soit parmi les humains; qui est méprisable par sa fidélité même (qui est la seule de ses vertus), parce qu'il y est porté par envie, par jalousie et par désespoir; qui, brûlant de se venger des deux sexes dont il est le rebut, consent à être tyrannisé par le plus fort, pourvu qu'il puisse désoler [1] le plus faible; qui, tirant de son imperfection, de sa laideur et de sa difformité, tout l'éclat de sa condition, n'est estimé que parce qu'il est indigne de l'être; qui, enfin, rivé pour jamais à la porte où il est attaché, plus dur que les gonds et les verrous qui la tiennent, se vante de cinquante ans de vie dans ce poste indigne, où, chargé de la jalousie de son maître, il a exercé toute sa bassesse? »

De Paris, le 14 de la lune de Zilhagé, 1713.

LETTRE XXXV

USBEK À GEMCHID [2], SON COUSIN, DERVIS DU BRILLANT MONASTÈRE DE TAURIS [3]

Que penses-tu des Chrétiens, sublime dervis? Crois-tu qu'au jour du Jugement ils seront comme les infidèles Turcs, qui serviront d'ânes aux Juifs et les mèneront au grand trot en Enfer [4]? Je sais bien qu'ils n'iront point dans le séjour des Prophètes, et que le grand Hali n'est point venu pour eux. Mais,

1. « Désoler » : ici, dans le sens d'affliger. 2. Ce nom, dont la graphie est empruntée à Chardin, est celui d'un roi mythique de la Perse. 3. Dans la description de Tauris faite par Chardin on lit : « Au bout de la ville, à l'occident, sur une petite montagne, un fort joli hermitage qu'on appelle Ayn Ali, c'est-à-dire les Yeux d'Ali. Cet hermitage est une des dévotions et une des promenades des Taurisiens » (*op. cit.*, t. I, p. 184). 4. Cette expression se retrouve couramment chez les Orientaux. Elle a été rapportée par plusieurs voyageurs et historiens, notamment Rycaut, Marana et Chardin.

parce qu'ils n'ont pas été assez heureux pour trouver des mosquées dans leur pays, crois-tu qu'ils soient condamnés à des châtiments éternels, et que Dieu les punisse pour n'avoir pas pratiqué une religion qu'il ne leur a pas fait connaître ? Je puis te le dire : j'ai souvent examiné ces Chrétiens ; je les ai interrogés pour voir s'ils avaient quelque idée du grand Hali, qui était le plus beau de tous les hommes [1] : j'ai trouvé qu'ils n'en avaient jamais ouï parler.

Ils ne ressemblent point à ces infidèles que nos saints prophètes faisaient passer au fil de l'épée, parce qu'ils refusaient de croire aux miracles du Ciel : ils sont plutôt comme ces malheureux qui vivaient dans les ténèbres de l'idôlatrie avant que la divine lumière vînt éclairer le visage de notre grand Prophète.

D'ailleurs, si l'on examine de près leur religion, on y trouvera comme une semence de nos dogmes. J'ai souvent admiré les secrets de la Providence, qui semble les avoir voulu préparer par là à la conversion générale. J'ai ouï parler d'un livre de leurs docteurs, intitulé *La Polygamie triomphante* [2], dans lequel il est prouvé que la polygamie est ordonnée aux Chrétiens. Leur baptême est l'image de nos ablutions légales, et les Chrétiens n'errent que dans l'efficacité qu'ils donnent à cette première ablution, qu'ils croient devoir suffire pour toutes les autres. Leurs prêtres et leurs moines prient comme nous sept fois [3] le jour. Ils espèrent de jouir d'un paradis où ils goûteront mille délices par le moyen de la résurrec-

1. Selon Chardin, « les Persans disent que ce calife, que leur Prophète fit son gendre, a été le plus bel homme dont on ait jamais ouï parler » (*op. cit.*, t. I, p. 184). 2. Il s'agit de *Polygamia Triumphatrix, seu Discursus politicus de Polygamia*, Lundini, sumtibus auchtoris, 1682, du protestant Johann Leiser (latinisé en Lyserus). Montesquieu ne possédait pas ce volume, mais il a pu lire les articles satiriques que lui consacra Pierre Bayle dans les « Nouvelles de la République des Lettres » (avril 1685, art. I et II), in *Œuvres diverses*, t. III, p. 256-60, et dans son *Dictionnaire historique et critique*. 3. Dans *L'Esprit des lois*, Montesquieu se corrigera en limitant à cinq le nombre des prières journalières prescrites par Mahomet.

tion des corps. Ils ont, comme nous, des jeûnes marqués, des mortifications avec lesquelles ils espèrent fléchir la miséricorde divine. Ils rendent un culte aux bons Anges et se méfient des mauvais. Ils ont une sainte crédulité pour les miracles que Dieu opère par le ministère de ses serviteurs. Ils reconnaissent, comme nous, l'insuffisance de leurs mérites et le besoin qu'ils ont d'un intercesseur auprès de Dieu [1]. Je vois partout le Mahométisme, quoique je n'y trouve point Mahomet. On a beau faire, la Vérité s'échappe et perce toujours les ténèbres qui l'environnent. Il viendra un jour où l'Éternel ne verra sur la terre que des vrais Croyants : le temps, qui consume tout, détruira les erreurs mêmes ; tous les hommes seront étonnés de se voir sous le même étendard ; tout, jusques à la Loi, sera consommé : les divins exemplaires seront enlevés de la terre et portés dans les célestes Archives [2].

De Paris, le 20 de la lune de Zilhagé, 1713.

LETTRE XXXVI

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Le café est très en usage à Paris : il y a un grand nombre de maisons publiques où on le distribue. Dans quelques-unes de ces maisons, on dit des nou-

1. La confrontation entre le christianisme et la religion musulmane avait déjà été faite par Pierre Bergeron dans la *Relation des voyages en Tartarie... avec un abrégé de l'histoire des Sarazins et Mahométans*, Paris, Soly, 1634, et par Tournefort (*op. cit.*, t. II, p. 54). Ce dernier énumérait, lui aussi, les points de conformité entre les deux religions. 2. D'après Antoine Adam, Montesquieu emprunte ici à Chardin l'exposé des croyances persanes selon lesquelles le douzième et dernier imam ne serait pas mort et se cacherait pour revenir un jour. Alors il « convertira tous les infidèles et les amènera à la religion musulmane... Il sera le Monarque universel, tranquillement et sans opposition, jusqu'à la fin du monde » (*op. cit.*, t. VI, p. 5).

velles; dans d'autres, on joue aux échecs [1]. Il y en a une, où l'on apprête le café de telle manière qu'il donne de l'esprit à ceux qui en prennent : au moins, de tous ceux qui en sortent, il n'y a personne qui ne croie qu'il en a quatre fois plus que lorsqu'il y est entré [2].

Mais ce qui me choque de ces beaux esprits, c'est qu'ils ne se rendent pas utiles à leur patrie [3], et qu'ils amusent leurs talents à des choses puériles. Par exemple, lorsque j'arrivai à Paris, je les trouvai échauffés sur une dispute, la plus mince qu'il se puisse imaginer : il s'agissait de la réputation d'un vieux poète grec dont, depuis deux mille ans, on ignore la patrie, aussi bien que le temps de sa mort [4]. Les deux partis avouaient que c'était un poète excellent ; il n'était question que du plus ou du moins de mérite qu'il fallait lui attribuer. Chacun en voulait donner le taux; mais, parmi ces distributeurs de réputation, les uns faisaient meilleur poids que les autres. Voilà la querelle! Elle était bien vive : car on se disait cordialement, de part et d'autre, des injures si grossières, on faisait des plaisanteries si amères,

1. Comme le soulignent de nombreux témoignages, la mode des cafés se diffusa, en effet, à Paris au début du XVIII[e] siècle. Ce phénomène devint bientôt un sujet littéraire exploité, entre autres, par J.-B. Rousseau, *Le Café*, et par A.R. Lesage, *La Valise trouvée*. La diffusion de ces établissements entraîna d'ailleurs des pratiques sociales nouvelles puisque, peu à peu, les intellectuels, les journalistes et les esprits indépendants prirent l'habitude de se rencontrer dans les cafés et d'y discuter, sous la surveillance discrète de la police. 2. Il s'agit, probablement, du café Procope, ouvert par le Palermitan Procope Coltelli, en face de l'ancien siège de la Comédie-Française, et fréquenté par certains amis de Montesquieu. Mais les cafés Gradot et Laurent auraient pu aussi inspirer cette remarque de l'auteur. 3. Cette idée, énoncée aussi à la même époque, par l'abbé de Saint-Pierre, constituera une idée force de la pensée des Lumières. 4. On fait ici allusion à la querelle sur Homère qui marque la deuxième phase de la querelle des Anciens et des Modernes. Cette dispute littéraire fut déclenchée par la traduction modernisée de l'*Iliade* par Houdard de la Motte, en 1714, qui provoqua en réaction la composition du traité *Des causes de la corruption du goût* (1714), de la part de Mme Dacier, défendant la littérature ancienne (voir N. Hepp, *Homère en France au XVII[e] siècle*, Paris, Klincksieck, 1968).

que je n'admirais pas moins la manière de disputer, que le sujet de la dispute. « Si quelqu'un, disais-je en moi-même, était assez étourdi pour aller devant un de ces défenseurs du poète grec attaquer la réputation de quelque honnête citoyen, il ne serait pas mal relevé, et je crois que ce zèle si délicat sur la réputation des morts s'embraserait bien pour défendre celle des vivants ! Mais, quoi qu'il en soit, ajoutais-je, Dieu me garde de m'attirer jamais l'inimitié des censeurs de ce poète, que le séjour de deux mille ans dans le tombeau n'a pu garantir d'une haine si implacable. Ils frappent à présent des corps en l'air. Mais que serait-ce si leur fureur était animée par la présence d'un ennemi ? »

Ceux dont je te viens de parler disputent en langue vulgaire, et il faut les distinguer d'une autre sorte de disputeurs qui se servent d'une langue barbare qui semble ajouter quelque chose à la fureur et à l'opiniâtreté des combattants. Il y a des quartiers [1] où l'on voit comme une mêlée noire et épaisse de ces sortes de gens ; ils se nourrissent de distinctions ; ils vivent de raisonnements et de fausses conséquences. Ce métier, où l'on devrait mourir de faim, ne laisse pas de rendre : on a vu une nation entière, chassée de son pays, traverser les mers pour s'établir en France, n'emportant avec elle, pour parer aux nécessités de la vie, qu'un redoutable talent pour la dispute [2].

Adieu.

De Paris, le dernier de la lune de Zilhagé, 1713.

1. Il s'agit du quartier latin où se concentraient, autour de la Sorbonne, nombre de collèges universitaires ou religieux.
2. Montesquieu fait allusion aux Irlandais catholiques qui s'étaient réfugiés à Paris, sur la montagne Sainte-Geneviève, après la révolution d'Angleterre (1688-1689).

LETTRE XXXVII

USBEK À IBBEN, À SMYRNE

Le roi de France est vieux. Nous n'avons point d'exemple dans nos histoires d'un monarque qui ait si longtemps régné [1]. On dit qu'il possède à un très haut degré le talent de se faire obéir : il gouverne avec le même génie sa famille, sa cour, son état. On lui a souvent entendu dire que, de tous les gouvernements du Monde, celui des Turcs ou celui de notre auguste sultan lui plairait le mieux, tant il fait cas de la politique orientale [2].

J'ai étudié son caractère, et j'y ai trouvé des contradictions qu'il m'est impossible de résoudre. Par exemple : il a un ministre qui n'a que dix-huit ans, et une maîtresse qui en a quatre-vingts [3]; il aime sa religion, et il ne peut souffrir ceux qui disent qu'il la faut observer à la rigueur; quoiqu'il fuie le tumulte des villes, et qu'il se communique peu, il n'est occupé, depuis le matin jusques au soir, qu'à faire parler de lui; il aime les trophées et les victoires, mais il craint autant de voir un bon général à la tête de ses troupes [4], qu'il aurait sujet de le craindre à la tête

1. Né le 5 septembre 1638, Louis XIV avait soixante-quinze ans en 1713, c'est-à-dire, à la date indiquée dans la lettre d'Usbek. Il était roi depuis 1643 et son règne personnel durait depuis 1661. **2.** Dans son *Espion dans les Cours*, Marana faisait une remarque analogue : « On ne fait pas difficulté de l'appeler le Turc très chrétien, et c'est même le style de ses sujets factieux » (*op. cit.*, t. VIII, p. 33). **3.** Née en 1635, Mme de Maintenon avait soixante-dix-huit ans en 1713. Elle avait épousé secrètement Louis XIV vers 1684. L'allusion à un ministre de dix-huit ans renvoie peut-être, selon Antoine Adam, au marquis de Cany, fils de Chamillart, qui en 1708, à l'âge de dix-huit ans, obtint la charge de secrétaire d'État et commença presque aussitôt à exercer les fonctions de ministre. **4.** On s'indignait, à l'époque, du choix de généraux incapables, comme, par exemple, Villeroy « bafoué du public, chansonné par les soldats », mais qui était protégé par Mme de Maintenon. Dans les notes du *Spicilège*, Montesquieu revient sur cette critique et affirme que le roi était « un homme qui ne pouvait souffrir des talents supérieurs, qui donnait le commandement à des gens décrépits et le ministère à des jeunes gens » (éd. Masson, p. 185).

d'une armée ennemie. Il n'est, je crois, jamais arrivé qu'à lui d'être, en même temps, comblé de plus de richesse qu'un prince n'en saurait espérer, et accablé d'une pauvreté qu'un particulier ne pourrait soutenir.

Il aime à gratifier ceux qui le servent; mais il paie aussi libéralement les assiduités ou plutôt l'oisiveté de ses courtisans, que les campagnes laborieuses de ses capitaines. Souvent il préfère un homme qui le déshabille, ou qui lui donne la serviette lorsqu'il se met à table, à un autre qui lui prend des villes ou lui gagne des batailles. Il ne croit pas que la grandeur souveraine doive être dans la distribution des grâces, et, sans examiner si celui qu'il comble de biens est homme de mérite, il croit que son choix va le rendre tel : aussi lui a-t-on vu donner une petite pension à un homme qui avait fui deux lieues, et un beau gouvernement [1] à un autre qui en avait fui quatre.

Il est magnifique, surtout dans ses bâtiments : il y a plus de statues dans les jardins de son palais que de citoyens dans une grande ville. Sa garde est aussi forte que celle du prince devant qui les trônes se renversent. Ses armées sont aussi nombreuses; ses ressources, aussi grandes; et ses finances, aussi inépuisables.

De Paris, le 7 de la lune de Maharram, 1713.

LETTRE XXXVIII

RICA À IBBEN, À SMYRNE

C'est une grande question, parmi les hommes, de savoir s'il est plus avantageux d'ôter aux femmes la liberté que de la leur laisser; il me semble qu'il y a bien des raisons pour et contre. Si les Européens disent qu'il n'y a pas de générosité à rendre malheureuses les personnes que l'on aime, nos Asia-

1. « Gouvernement » : ici, dans le sens de poste de gouverneur.

tiques répondent qu'il y a de la bassesse aux hommes de renoncer à l'empire que la Nature leur a donné sur les femmes. Si on leur dit que le grand nombre de femmes enfermées est embarrassant, ils répondent que dix femmes qui obéissent embarrassent moins qu'une qui n'obéit pas. Que s'ils objectent à leur tour que les Européens ne sauraient être heureux avec des femmes qui ne leur sont pas fidèles, on leur répond que cette fidélité, qu'ils vantent tant, n'empêche point le dégoût qui suit toujours les passions satisfaites; que nos femmes sont trop à nous; qu'une possession si tranquille ne nous laisse rien à désirer ni à craindre; qu'un peu de coquetterie est un sel qui pique et prévient la corruption. Peut-être qu'un homme plus sage que moi serait embarrassé de décider : car, si les Asiatiques font fort bien de chercher des moyens propres à calmer leurs inquiétudes, les Européens font fort bien aussi de n'en point avoir [1].

« Après tout, disent-ils, quand nous serions malheureux en qualité de maris, nous trouverions toujours moyen de nous dédommager en qualité d'amants. Pour qu'un homme pût se plaindre avec raison de l'infidélité de sa femme, il faudrait qu'il n'y eût que trois personnes dans le monde; ils seront toujours à but quand il y en aura quatre. »

C'est une autre question de savoir si la Loi natu-

1. A l'époque des *Lettres persanes*, la « querelle des dames » s'était rallumée depuis quelque temps. Environ un demi-siècle auparavant, Poullain de la Barre (1647-1723), s'appuyant sur la philosophie cartésienne, avait défendu *L'Égalité des deux sexes* (Paris, 1673) du point de vue naturel, et avait soutenu que toute différence provient uniquement du contexte culturel et de l'éducation. Son point de vue qui tranchait par rapport à la position officielle de l'Église catholique avait néanmoins commencé à être partagé dans les milieux les plus ouverts aux idées nouvelles. Marana, entre autres, soutenait que « le sens [des femmes] est en général aussi vif que le nôtre, leur raison aussi forte » et ajoutait qu'il ne voyait « aucune raison pourquoi nous devrions ainsi nous faire peur des femmes et ne pas leur donner une aussi bonne éducation qu'à nous-même » (*op. cit.*, t. II, p. 143 et 467).

relle soumet les femmes aux hommes. « Non, me disait l'autre jour un philosophe très galant : la Nature n'a jamais dicté une telle loi [1]. L'empire que nous avons sur elles est une véritable tyrannie ; elles ne nous l'ont laissé prendre que parce qu'elles ont plus de douceur que nous, et par conséquent, plus d'humanité et de raison. Ces avantages qui devaient sans doute leur donner la supériorité, si nous avions été raisonnables, la leur ont fait perdre, parce que nous ne le sommes point. Or, s'il est vrai que nous n'avons sur les femmes qu'un pouvoir tyrannique, il ne l'est pas moins qu'elles ont sur nous un empire naturel : celui de la beauté, à qui rien ne résiste. Le nôtre n'est pas de tous les pays ; mais celui de la beauté est universel. Pourquoi aurions-nous donc un privilège ? Est-ce parce que nous sommes les plus forts ? Mais c'est une véritable injustice. Nous employons toutes sortes de moyens pour leur abattre le courage ; les forces seraient égales si l'éducation l'était aussi. Éprouvons-les dans les talents que l'éducation n'a point affaiblis, et nous verrons si nous sommes si forts. »

Il faut l'avouer, quoique cela choque nos mœurs : chez les peuples les plus polis les femmes ont toujours eu de l'autorité sur leurs maris. Elle fut établie par une loi chez les Égyptiens, en l'honneur d'Isis, et chez les Babyloniens, en l'honneur de Sémiramis. On disait des Romains qu'ils commandaient à toutes les nations, mais qu'ils obéissaient à leurs femmes. Je ne parle point des Sauromates [2], qui étaient véritablement dans la servitude de ce sexe : ils étaient trop barbares pour que leur exemple puisse être cité.

Tu vois, mon cher Ibben, que j'ai pris le goût de ce pays-ci, où l'on aime à soutenir des opinions

1. Les propos ici rapportés pourraient être ceux de Fontenelle qui, comme Montesquieu, fréquentait le salon de Mme de Lambert. **2.** *Sauromates* ou *Sarmates*, habitants des plaines s'étendant entre la Baltique et la Caspienne. Selon le géographe latin Pomponius Méla, dont Montesquieu possédait le *De Orbis situ*, dans cette civilisation les hommes auraient été soumis aux femmes.

extraordinaires et à réduire tout en paradoxe. Le Prophète a décidé la question et a réglé des droits de l'un et de l'autre sexe : « Les femmes, dit-il, doivent honorer leurs maris; leurs maris les doivent honorer : mais ils ont l'avantage d'un degré sur elles [1]. »

De Paris, le 26 de la lune de Gemmadi 2, 1713.

LETTRE XXXIX

HAGI IBBI AU JUIF BEN JOSUÉ, PROSÉLITE MAHOMÉTAN, À SMYRNE [2]

Il me semble, Ben Josué, qu'il y a toujours des signes éclatants qui préparent à la naissance des hommes extraordinaires, comme si la Nature souffrait une espèce de crise, et que la Puissance céleste ne produisît qu'avec effort.

Il n'y a rien de si merveilleux que la naissance de Mahomet[3]. Dieu qui, par les décrets de la providence, avait résolu, dès le commencement, d'envoyer aux hommes ce grand Prophète pour enchaîner Satan, créa une lumière deux mille ans avant Adam, qui, passant d'élu en élu, d'ancêtre en ancêtre de Mahomet, parvint enfin jusques à lui comme un témoignage authentique qu'il était descendu des Patriarches.

Ce fut aussi à cause de ce même Prophète que Dieu ne voulut pas qu'aucun enfant fût conçu que la femme ne cessât d'être immonde, et que l'homme ne fût livré à la circoncision.

1. Citation adaptée du Coran (II, 228) d'après la traduction d'André du Ryer (La Haye, Moetjens, 1685, E.O. 1647). **2.** *Haji* est un homme qui a fait le pèlerinage de La Mecque (note de Montesquieu). Cette lettre s'inspire librement de la lettre LI du tome V de l'*Espion turc* de Marana où il est question d'un juif qui pense se convertir à l'islam. **3.** Ces légendes sur les miracles qui entourèrent la naissance de Mahomet, proviennent, d'après Paul Vernière, du livre d'Hermannus Dalmata *Machumetis Saracenorum principis doctrina*.

Il vint au monde circoncis [1], et la joie parut sur son visage dès sa naissance [2]. La Terre trembla trois fois, comme si elle eût enfanté elle-même; toutes les idoles se prosternèrent; les trônes des rois furent renversés. Lucifer fut jeté au fond de la mer, et ce ne fut qu'après avoir nagé pendant quarante jours qu'il sortit de l'Abîme et s'enfuit sur le mont Cabès, d'où, avec une voix terrible, il appela les Anges [3].

Cette nuit, Dieu posa un terme entre l'homme et la femme, qu'aucun d'eux ne put passer. L'art des magiciens et nécromans se trouva sans vertu. On entendit une voix du Ciel, qui disait ces paroles : « J'ai envoyé au monde mon ami fidèle. »

Selon le témoignage d'Isben Aben [4], historien arabe, les générations des oiseaux, des nuées, des vents, et tous les escadrons des Anges, se réunirent pour élever cet enfant et se disputèrent cet avantage. Les oiseaux disaient, dans leurs gazouillements, qu'il était plus commode qu'ils l'élevassent, parce qu'ils pouvaient plus facilement rassembler plusieurs fruits de divers lieux. Les vents murmuraient et disaient : « C'est plutôt à nous, parce que nous pouvons lui apporter de tous les endroits les odeurs les plus agréables. — Non, non, disaient les nuées, non : c'est à nos soins qu'il sera confié, parce que nous lui ferons part à tous les instants de la fraîcheur des eaux. » Là-dessus les Anges indignés s'écriaient : « Que nous restera-t-il donc à faire ? » Mais une voix du Ciel fut entendue, et termina toutes les disputes : « Il ne sera point ôté d'entre les mains des mortels; parce que heureuses les mamelles qui l'allaiteront, et les mains qui le toucheront, et la maison qu'il habitera, et le lit où il reposera. »

1. Ce détail appartient à la tradition musulmane reprise par M. Nau (*L'État présent de la religion mahométane*, Paris, Bouillerot, 1688), et par Marana (*op. cit.*). 2. Ce détail ne figure pas dans les sources musulmanes. 3. Ce passage, ainsi que le suivant, s'inspirent de l'ouvrage de Dalmata. 4. Le nom exact de cet historien arabe est Ibenaber. On le trouve chez Dalmata.

Après tant de témoignages si éclatants, mon cher Josué, il faut avoir un cœur de fer pour ne pas croire sa sainte loi. Que pouvait faire davantage le Ciel pour autoriser sa mission divine, à moins de renverser la nature et de faire périr les hommes mêmes qu'il voulait convaincre ?

De Paris, le 20 de la lune de Rhegeb, 1713.

LETTRE XL

USBEK À IBBEN, À SMYRNE

Dès qu'un grand est mort, on s'assemble dans une mosquée, et l'on fait une oraison funèbre, qui est un discours à sa louange, avec lequel on serait bien embarrassé de décider au juste du mérite du défunt.

Je voudrais bannir les pompes funèbres : il faut pleurer les hommes à leur naissance, et non pas à leur mort. A quoi servent les cérémonies, et tout l'attirail lugubre qu'on fait paraître à un mourant dans ses derniers moments, les larmes mêmes de sa famille et la douleur de ses amis, qu'à lui exagérer la perte qu'il va faire ?

Nous sommes si aveugles que nous ne savons quand nous devons nous affliger ou nous réjouir : nous n'avons presque jamais que de fausses tristesses ou de fausses joies.

Quand je vois le Mogol qui, toutes les années, va sottement se mettre dans une balance et se faire peser comme un bœuf [1] ; quand je vois les peuples se

1. Les sources de cette anecdote sont les voyageurs Tavernier et Bernier, qui à quelques années d'intervalle, assistèrent aux fêtes anniversaires du Grand Mogol et relatèrent la cérémonie de la pesée du souverain oriental. L'ouvrage de François Bernier (*Voyage contenant la description des États du Grand Mogol*, Amsterdam, Marret, 1709) contient aussi une estampe suggestive (t. II, p. 55) illustrant cet événement.

réjouir de ce que ce prince est devenu plus matériel, c'est-à-dire moins capable de les gouverner : j'ai pitié, Ibben, de l'extravagance humaine.

De Paris, le 20 de la lune de Rhegeb, 1713.

LETTRE XLI

LE PREMIER EUNUQUE NOIR À USBEK

Ismaël, un des eunuques noirs, vient de mourir, magnifique Seigneur, et je ne puis m'empêcher de le remplacer. Comme les eunuques sont extrêmement rares à présent, j'avais pensé de me servir d'un esclave noir que tu as à la campagne ; mais je n'ai pu jusqu'ici le porter à souffrir qu'on le consacrât à cet emploi. Comme je vois qu'au bout du compte c'est son avantage, je voulus l'autre jour user à son égard d'un peu de rigueur, et, de concert avec l'intendant de tes jardins, j'ordonnai que, malgré lui, on le mît en état de te rendre les services qui flattent le plus ton cœur, et de vivre comme moi dans ces redoutables lieux qu'il n'ose pas même regarder. Mais il se mit à hurler comme si on avait voulu l'écorcher, et fit tant qu'il échappa de nos mains et évita le fatal couteau. Je viens d'apprendre qu'il veut t'écrire pour te demander grâce, soutenant que je n'ai conçu ce dessein que par un désir insatiable de vengeance sur certaines railleries piquantes qu'il dit avoir faites de moi. Cependant je te jure par les cent mille Prophètes que je n'ai agi que pour le bien de ton service, la seule chose qui me soit chère, et hors laquelle je ne regarde rien.

Je me prosterne à tes pieds.

Du sérail de Fatmé, le 7 de la lune de Maharram, 1713.

LETTRE XLII

PHARAN À USBEK, SON SOUVERAIN SEIGNEUR

Si tu étais ici, magnifique Seigneur, je paraîtrais à ta vue tout couvert de papier blanc, et il n'y en aurait pas assez pour écrire toutes les insultes que ton premier eunuque noir, le plus méchant de tous les hommes, m'a faites depuis ton départ.

Sous prétexte de quelques railleries qu'il prétend que j'ai faites sur le malheur de sa condition, il exerce sur ma tête une vengeance inépuisable : il a animé contre moi le cruel intendant de tes jardins, qui, depuis ton départ, m'oblige à des travaux insurmontables, dans lesquels j'ai pensé mille fois laisser la vie, sans perdre un moment l'ardeur de te servir. Combien de fois ai-je dit en moi-même : « J'ai un maître rempli de douceur, et je suis le plus malheureux esclave qui soit sur la Terre. »

Je te l'avoue, magnifique Seigneur, je ne me croyais pas destiné à de plus grandes misères; mais ce traître d'eunuque a voulu mettre le comble à sa méchanceté. Il y a quelques jours que, de son autorité privée, il me destina à la garde de tes femmes sacrées, c'est-à-dire à une exécution qui serait pour moi mille fois plus cruelle que la mort. Ceux qui, en naissant, ont eu le malheur de recevoir de leurs cruels parents un traitement pareil se consolent peut-être sur ce qu'ils n'ont jamais connu d'autre état que le leur; mais qu'on me fasse descendre de l'humanité, et qu'on m'en prive, je mourrais de douleur, si je ne mourais pas de cette barbarie.

J'embrasse tes pieds, sublime Seigneur, dans une humilité profonde. Fais en sorte que je sente les effets de cette vertu si respectée, et qu'il ne soit pas dit que, par ton ordre, il y ait sur la Terre un malheureux de plus.

Des jardins de Fatmé, le 7 de la lune de Maharram, 1713

LETTRE XLIII

USBEK A PHARAN, AUX JARDINS DE FATMÉ

Recevez la joie dans votre cœur, et reconnaissez ces sacrés caractères ; faites-les baiser au grand Eunuque et à l'intendant de mes jardins. Je leur défends de rien entreprendre contre vous. Dites-leur d'acheter l'eunuque qui me manque. Acquittez-vous de votre devoir comme si vous m'aviez toujours devant les yeux : car sachez que, plus mes bontés sont grandes, plus vous serez puni si vous en abusez.

De Paris, le 25 de la lune de Rhegeb, 1713

LETTRE XLIV

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Il y a en France trois sortes d'états : l'Église, l'Épée et la Robe. Chacun a un mépris souverain pour les deux autres : tel, par exemple, que l'on devrait mépriser parce qu'il est un sot, ne l'est souvent que parce qu'il est homme de robe.

Il n'y a pas jusqu'aux plus vils artisans qui ne disputent sur l'excellence de l'art qu'ils ont choisi : chacun s'élève au-dessus de celui qui est d'une profession différente, à proportion de l'idée qu'il s'est faite de la supériorité de la sienne.

Les hommes ressemblent tous, plus ou moins, à cette femme de la province d'Erivan qui, ayant reçu quelque grâce d'un de nos monarques, lui souhaita mille fois, dans les bénédictions qu'elle lui donna, que le Ciel le fît gouverneur d'Erivan [1].

1. Montesquieu reprend ici une anecdote racontée par Mme d'Aulnoy dans sa *Relation du voyage d'Espagne* (La Haye, 1715, t. II, p. 154; E.O., Paris, Barbin, 1681) et lui donne une couleur orientale.

J'ai lu, dans une relation, qu'un vaisseau français ayant relâché à la côte de Guinée, quelques hommes de l'équipage voulurent aller à terre acheter quelques moutons. On les mena au roi, qui rendait la justice à ses sujets sous un arbre. Il était sur son trône, c'est-à-dire sur un morceau de bois; aussi fier que s'il eût été sur celui du Grand Mogol; il avait trois ou quatre gardes avec des piques de bois; un parasol en forme de dais le couvrait de l'ardeur du soleil; tous ses ornements et ceux de la reine, sa femme, consistaient en leur peau noire et quelques bagues. Ce prince, plus vain encore que misérable, demanda à ces étrangers si on parlait beaucoup de lui en France [1]. Il croyait que son nom devait être porté d'un pôle à l'autre; et, à la différence de ce conquérant de qui on a dit qu'il avait fait taire toute la Terre [2], il croyait, lui, qu'il devait faire parler tout l'Univers.

Quand le Khan de Tartarie a dîné, un héraut crie que tous les princes de la Terre peuvent aller dîner, si bon leur semble, et ce barbare, qui ne mange que du lait, qui n'a pas de maison, qui ne vit que de brigandage, regarde tous les rois du Monde comme ses esclaves et les insulte régulièrement deux fois par jour [3].

De Paris, le 28 de la lune de Rhegeb, 1713.

1. Ce court récit est tiré de l'ouvrage de François Froger (*Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 et 1697 aux côtes d'Afrique*, Paris, Brunet, 1698), où est décrite, de façon moins pittoresque, l'entrevue d'un officier français avec le roi nègre de Bar, sur le fleuve de Gambie, en 1695. 2. C'est Alexandre le Grand, dont la Bible dit : « Il livra de grandes batailles... Il frappa les rois de la terre. Il atteignit jusqu'aux extrémités du monde et la terre se tut en sa présence » (Macchabées, I, 1-8). 3. L'anecdote est tirée de la traduction française de la *Relation du voyage de Perse et des Indes* (Paris, Dupuis, 1663) de Thomas Herbert.

LETTRE XLV

RICA À USBEK, À ***

Hier matin, comme j'étais au lit, j'entendis frapper rudement à ma porte, qui fut soudain ouverte ou enfoncée par un homme avec qui j'avais lié quelque société, et qui me parut tout hors de lui-même.

Son habillement était beaucoup plus que modeste; sa perruque de travers n'avait pas même été peignée; il n'avait pas eu le temps de faire recoudre son pourpoint noir, et il avait renoncé, pour ce jour-là, aux sages précautions avec lesquelles il avait coutume de déguiser le délabrement de son équipage.

« Levez-vous, me dit-il; j'ai besoin de vous tout aujourd'hui : j'ai mille emplettes à faire, et je serai bien aise que ce soit avec vous. Il faut premièrement que nous allions à la rue Saint-Honoré parler à un notaire qui est chargé de vendre une terre de cinq cent mille livres; je veux qu'il m'en donne la préférence. En venant ici, je me suis arrêté un moment au faubourg Saint-Germain, où j'ai loué un hôtel de deux mille écus, et j'espère passer le contrat aujourd'hui. »

Dès que je fus habillé, ou peu s'en fallait, mon homme me fit précipitamment descendre. « Commençons, dit-il, par acheter un carrosse, et établissons l'équipage. » En effet, nous achetâmes non seulement un carrosse, mais encore pour cent mille francs de marchandises en moins d'une heure. Tout cela se fit promptement, parce que mon homme ne marchanda rien et ne compta jamais; aussi ne déplaça-t-il pas. Je rêvais sur tout ceci, et, quand j'examinais cet homme, je trouvais en lui une complication singulière de richesses et de pauvreté; de manière que je ne savais que croire. Mais enfin, je rompis le silence, et, le tirant à part, je lui dis : « Monsieur, qui est-ce qui payera tout cela? — Moi,

dit-il. Venez dans ma chambre : je vous montrerai des trésors immenses et des richesses enviées des plus grands monarques ; mais elles ne le seront pas de vous, qui les partagerez toujours avec moi. » Je le suis. Nous grimpons à son cinquième étage, et, par une échelle, nous nous guindons [1] à un sixième, qui était un cabinet ouvert aux quatre vents, dans lequel il n'y avait que deux ou trois douzaines de bassins de terre remplis de diverses liqueurs. « Je me suis levé de grand matin, me dit-il, et j'ai fait d'abord ce que je fais depuis vingt-cinq ans, qui est d'aller visiter mon œuvre. J'ai vu que le grand jour était venu, qui devait me rendre plus riche qu'homme qui soit sur la Terre. Voyez-vous cette liqueur vermeille ? Elle a à présent toutes les qualités que les philosophes demandent pour faire la transmutation des métaux. J'en ai tiré ces grains que vous voyez, qui sont de vrai or par leur couleur, quoiqu'un peu imparfaits par leur pesanteur. Ce secret, que Nicolas Flamel trouva, mais que Raymond Lulle [2] et un million d'autres cherchèrent toujours, est venu jusques à moi, et je me trouve aujourd'hui un heureux adepte. Fasse le Ciel que je ne me serve de tant de trésors qu'il m'a communiqués, que pour sa gloire ! »

Je sortis, et je descendis, ou plutôt je me précipitai par cet escalier transporté de colère, et laissai cet homme si riche dans son hôpital [3].

Adieu, mon cher Usbek. J'irai te voir demain, et, si tu veux, nous reviendrons ensemble à Paris.

De Paris, le dernier de la lune de Rhegeb, 1713.

1. « Se guinder » : se hisser. **2.** Écrivain-juré de l'Université de Paris, mort en 1418, Nicolas Flamel fut accusé de s'être enrichi grâce à l'alchimie, qui lui aurait permis de transmuer des métaux. Raymond Lulle, originaire de Majorque (1235-1315) et auteur d'une œuvre importante sur la logique, *Ars magna*, était un alchimiste fameux. **3.** Marana et Cotolendi, qui avaient eux aussi consacré des lettres aux alchimistes, affirmaient qu'à Paris on en trouvait plusieurs milliers.

LETTRE XLVI

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Je vois ici des gens qui disputent sans fin sur la religion; mais il me semble qu'ils combattent en même temps à qui l'observera le moins.

Non seulement ils ne sont pas meilleurs chrétiens, mais même meilleurs citoyens, et c'est ce qui me touche : car, dans quelque religion qu'on vive, l'observation des lois, l'amour pour les hommes, la piété envers les parents, sont toujours les premiers actes de religion [1].

En effet, le premier objet d'un homme religieux ne doit-il pas être de plaire à la Divinité, qui a établi la religion qu'il professe? Mais le moyen le plus sûr pour y parvenir est sans doute d'observer les règles de la société et les devoirs de l'humanité; car, en quelque religion qu'on vive, dès qu'on en suppose une, il faut bien que l'on suppose aussi que Dieu aime les hommes, puisqu'il établit une religion pour les rendre heureux; que s'il aime les hommes, on est assuré de lui plaire en les aimant aussi, c'est-à-dire en exerçant envers eux tous les devoirs de la charité et de l'humanité, et en ne violant point les lois sous lesquelles ils vivent [2].

Par là, on est bien plus sûr de plaire à Dieu qu'en observant telle ou telle cérémonie : car les cérémonies n'ont point un degré de bonté par elles-mêmes; elles ne sont bonnes qu'avec égards et dans la supposition que Dieu les a commandées. Mais c'est la matière d'une grande discussion; on peut facilement s'y tromper; car il faut choisir les cérémonies d'une religion entre celles de deux mille.

1. Une opinion semblable avait été exprimée par la duchesse d'Orléans, dans une lettre de 1704 (*Correspondance*, t. I, p. 74).
2. Dans l'*Espion dans les Cours*, on trouve le même genre de considération (*op. cit.*, t. I, p. 49, lettre 13).

Un homme faisait tous les jours à Dieu cette prière : « Seigneur, je n'entends rien dans les disputes que l'on fait sans cesse à votre sujet. Je voudrais vous servir selon votre volonté; mais chaque homme que je consulte veut que je vous serve à la sienne. Lorsque je veux vous faire ma prière, je ne sais en quelle langue je dois vous parler. Je ne sais pas non plus en quelle posture je dois me mettre : l'un dit que je dois vous prier debout; l'autre veut que je sois assis; l'autre exige que mon corps porte sur mes genoux. Ce n'est pas tout : il y en a qui prétendent que je dois me laver tous les matins avec de l'eau froide; d'autres soutiennent que vous me regarderez avec horreur si je ne me fais pas couper un petit morceau de chair [1]. Il m'arriva l'autre jour de manger un lapin dans un caravansérail [2]. Trois hommes qui étaient auprès de là me firent trembler : ils me soutinrent tous trois que je vous avais grièvement offensé; l'un [3], parce que cet animal était immonde; l'autre [4], parce qu'il était étouffé; l'autre [5] enfin, parce qu'il n'était pas poisson. Un Brachmane [6] qui passait par là, et que je pris pour juge, me dit : “Ils ont tort : car apparemment vous n'avez pas tué vous-même cet animal. — Si fait, lui dis-je. — Ah! vous avez commis une action abominable, et que Dieu ne vous pardonnera jamais, me dit-il d'une voix sévère. Que savez-vous si l'âme de votre père n'était pas passée dans cette bête [7]?” Toutes ces choses, Seigneur, me jettent dans un embarras

1. Allusion à la circoncision. 2. « Caravansérail », en Orient, hôtellerie. 3. « Un Juif » (note de Montesquieu). 4. « Un Turc » (note de Montesquieu). 5. « Un Arménien » (note de Montesquieu). L'origine de ce détail reste obscure car dans le christianisme de rite arménien on ne parle pas de l'interdiction de se nourrir d'animaux terrestres. 6. « Brachmane », ou Brahmane, ou Bramine, membre de la caste sacerdotale, la première des quatre castes héréditaires, chez les Indiens. 7. Tavernier avait déjà remarqué : « D'après ce système de métempsychose, les Indiens ont horreur de tuer quelque animal que ce soit, de peur de troubler l'âme d'un de leurs parents qui y fait pénitence » (*op. cit.*, livre III, chap. 1, p. 193).

inconcevable : je ne puis remuer la tête que je ne sois menacé de vous offenser; cependant je voudrais vous plaire et employer à cela la vie que je tiens de vous. Je ne sais si je me trompe; mais je crois que le meilleur moyen pour y parvenir est de vivre en bon citoyen dans la société où vous m'avez fait naître, et en bon père dans la famille que vous m'avez donnée [1]. »

De Paris, le 8 de la lune de Chahban, 1713.

LETTRE XLVII

ZACHI À USBEK, À PARIS

J'ai une grande nouvelle à t'apprendre : je me suis réconciliée avec Zéphis; le sérail, partagé entre nous, s'est réuni. Il ne manque que toi dans ces lieux, où la paix règne. Viens, mon cher Usbek, viens y faire triompher l'amour.

Je donnai à Zéphis un grand festin, où ta mère, tes femmes et tes principales concubines furent invitées; tes tantes et plusieurs de tes cousines s'y trouvèrent aussi; elles étaient venues à cheval, couvertes du sombre nuage de leurs voiles et de leurs habits.

Le lendemain, nous partîmes pour la campagne, où nous espérions être plus libres. Nous montâmes sur nos chameaux, et nous nous mîmes quatre dans chaque loge [2]. Comme la partie avait été faite brus-

1. Dans sa critique des *Lettres persanes*, l'abbé Gaultier tire cette conclusion de la pensée de Montesquieu : « Toute religion est indifférente, pourvu que l'on y remplisse les devoirs de la société » (*op. cit.*, p. 71). Dans le chapitre XVII de *Zadig* Voltaire reprend cette thèse. **2.** D'après Chardin, « les femmes du sérail ne vont guère que la nuit. On les mène d'ordinaire dans des manières de *cuves* ou de berceaux qu'on appelle *cajavé* qui est une machine large de deux pieds et profonde de trois, avec une haute impériale en arc couverte de drap. Un chameau porte deux de ces grands berceaux, un de chaque côté. » (*op. cit.*, t. III, p. 57).

quement, nous n'eûmes pas le temps d'envoyer à la ronde annoncer le courouc[1]; mais le premier Eunuque, toujours industrieux, prit une autre précaution : car il joignit à la toile qui nous empêchait d'être vues un rideau si épais que nous ne pouvions absolument voir personne.

Quand nous fûmes arrivées à cette rivière qu'il faut traverser, chacune de nous se mit, selon la coutume, dans une boîte et se fit porter dans le bateau : car on nous dit que la rivière était pleine de monde. Un curieux, qui s'approcha trop près du lieu où nous étions enfermées, reçut un coup mortel, qui lui ôta pour jamais la lumière du jour; un autre, qu'on trouva se baignant tout nu sur le rivage, eut le même sort; et tes fidèles eunuques sacrifièrent à ton honneur et au nôtre ces deux infortunés.

Mais écoute le reste de nos aventures. Quand nous fûmes au milieu du fleuve, un vent si impétueux s'éleva, et un nuage si affreux couvrit les airs, que nos matelots commencèrent à désespérer[2]. Effrayées de ce péril, nous nous évanouîmes presque toutes. Je me souviens que j'entendis la voix et la dispute de nos eunuques, dont les uns disaient qu'il fallait nous avertir du péril et nous tirer de nos prisons; mais leur chef soutint toujours qu'il mourrait plutôt que de souffrir que son maître fût ainsi déshonoré, et qu'il enfoncerait un poignard dans le sein de celui qui ferait des propositions si hardies. Une de mes esclaves, toute hors d'elle, courut vers

1. Tavernier et Chardin décrivaient avec précision cette coutume : « S'il est nécessaire qu'une femme de qualité sorte, plusieurs eunuques vont devant et derrière avec des bâtons faire le *courouk* et obligent le monde à se retirer. Quand les femmes du roi sont en campagne, il faut éviter de se trouver en ces quartiers-là... Si le jour que le roi sort avec elles, il arrivait que quelqu'un fût endormi dans un fossé... il serait mis en pièces et tué sur-le-champ sans autre forme de procès » (Chardin, *op. cit.*, t. V, p. 705). **2.** Les conditions de la promenade sont dramatisées aux dépens de la vraisemblance, car la rivière qui baigne Ispahan a un débit moyen assez modeste, ce qui, selon Tavernier, permettait souvent de la traverser à gué.

moi déshabillée, pour me secourir, mais un eunuque noir la prit brutalement et la fit entrer dans l'endroit d'où elle était sortie. Pour lors je m'évanouis et ne revins à moi qu'après que le péril fut passé.

Que les voyages sont embarrassants pour les femmes! Les hommes ne sont exposés qu'aux dangers qui menacent leur vie, et nous sommes, à tous les instants, dans la crainte de perdre notre vie ou notre vertu.

Adieu, mon cher Usbek. Je t'adorerai toujours.

Du sérail de Fatmé, le 2 de la lune de Rhamazan, 1713.

LETTRE XLVIII

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Ceux qui aiment à s'instruire ne sont jamais oisifs : quoique je ne sois chargé d'aucune affaire importante, je suis cependant dans une occupation continuelle. Je passe ma vie à examiner, j'écris le soir ce que j'ai remarqué, ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu dans la journée. Tout m'intéresse, tout m'étonne : je suis comme un enfant, dont les organes encore tendres sont vivement frappés par les moindres objets.

Tu ne le croirais pas peut-être, nous sommes reçus agréablement dans toutes les compagnies et dans toutes les sociétés; je crois devoir beaucoup à l'esprit vif et à la gaieté naturelle de Rica, qui fait qu'il recherche tout le monde, et qu'il en est également recherché. Notre air étranger n'offense plus personne; nous jouissons même de la surprise où l'on est de nous trouver quelque politesse : car les Français n'imaginent pas que notre climat produise des hommes. Cependant, il faut l'avouer, ils valent la peine qu'on les détrompe.

J'ai passé quelques jours dans une maison de campagne auprès de Paris, chez un homme de considé-

ration, qui est ravi d'avoir de la compagnie chez lui. Il a une femme fort aimable, et qui joint à une grande modestie une gaieté que la vie retirée ôte toujours à nos dames de Perse.

Étranger que j'étais, je n'avais rien de mieux à faire que d'étudier [1] cette foule de gens qui y abordait sans cesse, et qui me présentait toujours quelque chose de nouveau. Je remarquai d'abord un homme dont la simplicité me plut; je m'attachai à lui, il s'attacha à moi; de sorte que nous nous trouvions toujours l'un auprès de l'autre.

Un jour que, dans un grand cercle, nous nous entretenions en particulier, laissant les conversations générales à elles-mêmes : « Vous trouverez peut-être en moi, lui dis-je, plus de curiosité que de politesse; mais je vous supplie d'agréer que je vous fasse quelques questions : car je m'ennuie de n'être au fait de rien et de vivre avec des gens que je ne saurais démêler [2]. Mon esprit travaille depuis deux jours : il n'y a pas un seul de ces hommes qui ne m'a donné deux cents fois la torture, et je ne les devinerais de mille ans : ils me sont plus invisibles que les femmes de notre grand monarque. — Vous n'avez qu'à dire, me répondit-il, je vous instruirai de tout ce que vous souhaiterez; d'autant mieux que je vous crois homme discret, et que vous n'abuserez pas de ma confiance.

« Qui est cet homme, lui dis-je, qui nous a tant parlé des repas qu'il a donnés aux grands, qui est si familier avec vos ducs, et qui parle si souvent à vos ministres, qu'on me dit d'être d'un accès si difficile? Il faut bien que ce soit un homme de qualité; mais il a la physionomie si basse qu'il ne fait guère honneur aux gens de qualité, et, d'ailleurs, je ne lui trouve point d'éducation. Je suis étranger; mais il me

1. Montesquieu fait tracer par un personnage bien informé des tableaux rapides de la société parisienne. Dans *Gil Blas* (1715), Lesage faisait décrire de la même façon les habitués du salon de la marquise de Chaves par Molina. **2.** « démêler » : discerner.

semble qu'il y a en général une certaine politesse commune à toutes les nations; je ne lui trouve point de celle-là. Est-ce que vos gens de qualité sont plus mal élevés que les autres? — Cet homme, me répondit-il en riant, est un fermier[1]. Il est autant au-dessus des autres par ses richesses, qu'il est au-dessous de tout le monde par sa naissance. Il aurait la meilleure table de Paris, s'il pouvait se résoudre à ne manger jamais chez lui. Il est bien impertinent, comme vous le voyez; mais il excelle par son cuisinier. Aussi n'en est-il pas ingrat: car vous avez entendu qu'il l'a loué tout aujourd'hui.

— Et ce gros homme vêtu de noir, lui dis-je, que cette dame a fait placer auprès d'elle, comment a-t-il un habit si lugubre avec un air si gai et un teint si fleuri? Il sourit gracieusement dès qu'on lui parle; sa parure est plus modeste, mais plus arrangée que celle de vos femmes. — C'est, me répondit-il, un prédicateur, et, qui pis est, un directeur[2]. Tel que vous le voyez, il en sait plus que les maris. Il connaît le faible des femmes; elles savent aussi qu'il a le sien. — Comment? dis-je. Il parle toujours de quelque chose qu'il appelle *la grâce*. — Non pas toujours, me répondit-il. A l'oreille d'une jolie femme il parle encore plus volontiers de sa chute. Il foudroie en public; mais il est doux comme un agneau en particulier[3]. — Il me semble, dis-je, qu'on le distingue beaucoup, et qu'on a de grands égards pour lui. — Comment? si on le distingue? C'est un homme

1. Les fermiers ou partisans, c'est-à-dire les personnes chargées de la levée des impôts étaient des roturiers (certains d'entre eux furent même d'anciens valets). Ils étaient devenus la cible des auteurs satiriques et des moralistes tels que Boileau, La Bruyère et Regnard. 2. Dans le sens de directeur de conscience. Depuis Pascal, les traits contre ces religieux étaient fréquents. Vers la fin du XVII[e] siècle Bayle, Cotolendi puis, plus tard, Montesquieu commencent à leur tour à railler de nouveaux comportements mondains qui transformaient ces « directeurs » en « abbés galants ». 3. Montesquieu reprend ici une formule classique qui invitait les missionnaires des XVII[e] et XVIII[e] siècles à être « des lions en chaire et des agneaux au confessionnal ».

nécessaire, il fait la douceur de la vie retirée : petits conseils, soins officieux, visites marquées; il dissipe un mal de tête mieux qu'homme du Monde; il est excellent.

— Mais, si je ne vous importune pas, dites-moi qui est celui qui est vis-à-vis de nous, qui est si mal habillé; qui fait quelquefois des grimaces et a un langage différent des autres; qui n'a pas d'esprit pour parler, mais qui parle pour avoir de l'esprit? — C'est, me répondit-il, un poète, et le grotesque du Genre humain. Ces gens-là disent qu'ils sont nés ce qu'ils sont. Cela est vrai, et aussi ce qu'ils seront toute leur vie, c'est-à-dire presque toujours les plus ridicules de tous les hommes. Aussi ne les épargne-t-on point : on verse sur eux le mépris à pleines mains. La famine a fait entrer celui-ci dans cette maison, et il y est bien reçu du maître et de la maîtresse, dont la bonté et la politesse ne se démentent à l'égard de personne. Il fit leur épithalame, lorsqu'ils se marièrent. C'est ce qu'il a fait de mieux en sa vie; car il s'est trouvé que le mariage a été aussi heureux qu'il l'a prédit.

« Vous ne le croiriez pas peut-être, ajouta-t-il, entêté comme vous l'êtes des préjugés de l'Orient : il y a parmi nous des mariages heureux et des femmes dont la vertu est un gardien sévère. Les gens dont nous parlons goûtent entre eux une paix qui ne peut être troublée; ils sont aimés et estimés de tout le monde. Il n'y a qu'une chose; c'est que leur bonté naturelle leur fait recevoir chez eux toute sorte de monde; ce qui fait qu'ils ont quelquefois mauvaise compagnie. Ce n'est pas que je les désapprouve : il faut vivre avec les hommes tels qu'ils sont; les gens qu'on dit être de si bonne compagnie ne sont souvent que ceux dont les vices sont plus raffinés et peut-être en est-il comme des poisons, dont les plus subtils sont aussi les plus dangereux.

— Et ce vieux homme, lui dis-je tout bas, qui a l'air si chagrin? Je l'ai pris d'abord pour un étranger : car, outre qu'il est habillé autrement que les autres,

il censure tout ce qui se fait en France et n'approuve pas votre gouvernement. — C'est un vieux guerrier, me dit-il, qui se rend mémorable à tous ses auditeurs par la longueur de ses exploits. Il ne peut souffrir que la France ait gagné des batailles où il ne se soit pas trouvé, ou qu'on vante un siège où il n'ait pas monté à la tranchée. Il se croit si nécessaire à notre histoire, qu'il s'imagine qu'elle finit où il a fini : il regarde quelques blessures qu'il a reçues, comme la dissolution de la Monarchie, et, à la différence de ces philosophes qui disent qu'on ne jouit que du présent, et que le passé n'est rien, il ne jouit, au contraire, que du passé et n'existe que dans les campagnes qu'il a faites : il respire dans les temps qui se sont écoulés, comme les héros doivent vivre dans ceux qui passeront après eux. — Mais pourquoi, dis-je, a-t-il quitté le service ? — Il ne l'a point quitté, me répondit-il ; mais le service l'a quitté : on l'a employé dans une petite place, où il racontera ses aventures le reste de ses jours ; mais il n'ira jamais plus loin : le chemin des honneurs lui est fermé. — Et pourquoi ? lui dis-je. — Nous avons une maxime en France, me répondit-il : c'est de n'élever jamais les officiers dont la patience a langui dans les emplois subalternes. Nous les regardons comme des gens dont l'esprit s'est rétréci dans les détails, et qui, par l'habitude des petites choses, sont devenus incapables des plus grandes. Nous croyons qu'un homme qui n'a pas les qualités d'un général à trente ans ne les aura jamais ; que celui qui n'a pas ce coup d'œil qui montre tout d'un coup un terrain de plusieurs lieues dans toutes ses situations différentes, cette présence d'esprit qui fait que, dans une victoire, on se sert de tous ses avantages, et, dans un échec, de toutes ses ressources, n'acquerra jamais ces talents. C'est pour cela que nous avons des emplois brillants pour ces hommes grands et sublimes que le Ciel a partagés non seulement d'un cœur, mais aussi d'un génie héroïque, et des emplois subalternes pour ceux dont les talents le sont aussi. De ce nombre sont ces gens

qui ont vieilli dans une guerre obscure : ils ne réussissent tout au plus qu'à faire ce qu'ils ont fait toute leur vie, il ne faut point commencer à les charger dans le temps qu'ils s'affaiblissent. »

Un moment après, la curiosité me reprit, et je lui dis : « Je m'engage à ne vous plus faire de questions, si vous voulez encore souffrir celle-ci. Qui est ce grand jeune homme qui a des cheveux, peu d'esprit et tant d'impertinence ? D'où vient qu'il parle plus haut que les autres et se sait si bon gré d'être au Monde ? — C'est un homme à bonnes fortunes [1] », me répondit-il. A ces mots, des gens entrèrent, d'autres sortirent, on se leva ; quelqu'un vint parler à mon gentilhomme, et je restai aussi peu instruit qu'auparavant. Mais, un moment après, je ne sais par quel hasard, ce jeune homme se trouva auprès de moi, et, m'adressant la parole : « Il fait beau. Voudriez-vous, Monsieur, faire un tour dans le parterre ? » Je lui répondis le plus civilement qu'il me fut possible, et nous sortîmes ensemble. « Je suis venu à la campagne, me dit-il, pour faire plaisir à la maîtresse de maison, avec laquelle je ne suis pas mal. Il y a bien certaine femme dans le Monde qui ne sera pas de bonne humeur. Mais qu'y faire ? Je vois les plus jolies femmes de Paris ; mais je ne me fixe pas à une, et je leur en donne bien à garder : car entre vous et moi, je ne vaux pas grand-chose [2]. — Apparemment, Monsieur, lui dis-je, que vous avez quelque charge ou quelque emploi qui vous empêche d'être plus assidu auprès d'elles. — Non, Monsieur, je n'ai d'autre emploi que de faire enrager un mari ou désespérer un père ; j'aime à alarmer une femme qui croit me tenir, et la mettre à deux doigts de ma perte. Nous sommes quelques jeunes gens qui partageons

1. Un homme « galant », qui a du succès avec les femmes. 2. « Je leur en donne bien à garder », « Je ne vaux pas grand-chose » : expressions qui nous restent obscures. D'après Antoine Adam, il y aurait, ici, une allusion au jeune duc de Richelieu devenu fameux pour ses excès sexuels et pour sa vie déréglée, qui avaient provoqué, deux fois de suite, son emprisonnement à la Bastille.

ainsi tout Paris et l'intéressons à nos moindres démarches. — A ce que je comprends, lui dis-je, vous faites plus de bruit que le guerrier le plus valeureux, et vous êtes plus considéré qu'un grave magistrat. Si vous étiez en Perse, vous ne jouiriez pas de tous ces avantages : vous deviendriez plus propre à garder nos dames qu'à leur plaire. » Le feu me monta au visage, et je crois que pour peu que j'eusse parlé, je n'aurais pu m'empêcher de le brusquer.

Que dis-tu d'un pays où l'on tolère de pareilles gens, et où l'on laisse vivre un homme qui fait un tel métier? où l'infidélité, la trahison, le rapt, la perfidie et l'injustice conduisent à la considération? où l'on estime un homme parce qu'il ôte une fille à son père, une femme à son mari, et trouble les sociétés les plus douces et les plus saintes? Heureux les enfants d'Hali, qui défendent leurs familles de l'opprobre et de la séduction. La lumière du jour n'est pas plus pure que le feu qui brûle dans le cœur de nos femmes; nos filles ne pensent qu'en tremblant au jour qui doit les priver de cette vertu [1] qui les rend semblables aux Anges et aux Puissances incorporelles. Terre natale et chérie, sur qui le soleil jette ses premiers regards, tu n'es point souillée par les crimes horribles qui obligent cet astre à se cacher dès qu'il paraît dans le noir Occident!

De Paris, le 5 de la lune de Rhamazan, 1713.

LETTRE XLIX

RICA À USBEK, À ***

Étant l'autre jour dans ma chambre, je vis entrer un dervis extraordinairement habillé : sa barbe descendait jusques à sa ceinture de corde; il avait les pieds nus; son habit était gris, grossier et, en quelques endroits, pointu. Le tout me parut si bizarre

1. Allusion à la virginité.

que ma première idée fut d'envoyer chercher un peintre pour en faire une fantaisie [1].

Il me fit d'abord un grand compliment, dans lequel il m'apprit qu'il était homme de mérite, et de plus Capucin. « On m'a dit, ajouta-t-il, Monsieur, que vous retournez bientôt à la cour de Perse, où vous tenez un rang distingué ; je viens vous demander votre protection et vous prier de nous obtenir du roi une petite habitation, auprès de Casbin [2], pour deux ou trois religieux. — Mon père, lui dis-je, vous voulez donc aller en Perse ? — Moi, Monsieur ! me dit-il ; je m'en donnerai bien de garde. Je suis ici provincial, et je ne troquerais pas ma condition contre celle de tous les Capucins du Monde. — Et que diable me demandez-vous donc ? — C'est, me répondit-il, que, si nous avions cet hospice, nos pères d'Italie y enverraient deux ou trois de leurs religieux. — Vous les connaissez apparemment, lui dis-je, ces religieux ? — Non, Monsieur, je ne les connais pas. — Eh morbleu ! que vous importe donc qu'ils aillent en Perse ? C'est un beau projet de faire respirer l'air de Casbin à deux Capucins ; cela sera très utile et à l'Europe et à l'Asie ; il est fort nécessaire d'intéresser là-dedans les monarques. Voilà ce qui s'appelle de belles colonies ! Allez ! Vous et vos semblables n'êtes point faits pour être transplantés, et vous ferez bien de continuer à ramper dans les endroits où vous vous êtes engendrés [3].

De Paris, le 15 de la lune de Rhamazan, 1713.

1. « Fantaisie » : d'après le *Dictionnaire* de l'Académie (édition de 1718), « une chose inventée à plaisir et dans laquelle on a plutôt suivi le caprice que les règles de l'art ». 2. Ancienne capitale de la Perse. 3. Antoine Adam suppose que cette lettre peut avoir été inspirée par la lecture de la *Relation du voyage de Perse* (Paris, La Coste, 1631) du père Pacifique de Provins, qui raconte l'établissement des Capucins à Ispahan, au temps du cardinal de Richelieu. Le calviniste Chardin parle, lui aussi, des missions catholiques dans l'Asie mineure, en jugeant que leur rôle était uniquement de maintenir « l'honneur de l'Église romaine ». La remarque de Montesquieu révèle un esprit laïque et hostile au prosélytisme que l'on retrouve dans d'autres textes : « Nos missionnaires perdent leur temps dans les pays des Turcs » (*Spicilège, op. cit.*, p. 102).

LETTRE L

RICA À ***

J'ai vu des gens chez qui la vertu était si naturelle qu'elle ne se faisait pas même sentir : ils s'attachaient à leur devoir sans s'y plier et s'y portaient comme par instinct. Bien loin de relever par leurs discours leurs rares qualités, il semblait qu'elles n'avaient pas percé jusques à eux. Voilà les gens que j'aime; non pas ces hommes vertueux qui semblent être étonnés de l'être et qui regardent une bonne action comme un prodige, dont le récit doit surprendre.

Si la modestie est une vertu nécessaire à ceux à qui le Ciel a donné de grands talents, que peut-on dire de ces insectes qui osent faire paraître un orgueil qui déshonorerait les plus grands hommes?

Je vois de tous côtés des gens qui parlent sans cesse d'eux-mêmes : leurs conversations sont un miroir qui présente toujours leur impertinente figure. Ils vous parleront des moindres choses qui leur sont arrivées, et ils veulent que l'intérêt qu'ils y prennent les grossisse à vos yeux; ils ont tout fait, tout vu, tout dit, tout pensé; ils sont un modèle universel, un sujet de comparaison inépuisable, une source d'exemples qui ne tarit jamais. Oh! que la louange est fade lorsqu'elle réfléchit vers le lieu d'où elle part!

Il y a quelques jours qu'un homme de ce caractère nous accabla pendant deux heures de lui, de son mérite et de ses talents. Mais, comme il n'y a point de mouvement perpétuel dans le Monde, il cessa de parler; la conversation nous revint donc, et nous la prîmes.

Un homme qui paraissait assez chagrin commença par se plaindre de l'ennui répandu dans

les conversations. « Quoi ! toujours des sots qui se peignent eux-mêmes, et qui ramènent tout à eux ? — Vous avez raison, reprit brusquement notre discoureur. Il n'y a qu'à faire comme moi : je ne me loue jamais ; j'ai du bien, de la naissance ; je fais de la dépense ; mes amis disent que j'ai quelque esprit ; mais je ne parle jamais de tout cela. Si j'ai quelques bonnes qualités, celle dont je fais le plus de cas, c'est ma modestie. »

J'admirais cet impertinent, et, pendant qu'il parlait tout haut, je disais tout bas : « Heureux celui qui a assez de vanité pour ne dire jamais de bien de lui, qui craint ceux qui l'écoutent, et ne compromet point son mérite avec l'orgueil des autres [1].

De Paris, le 20 de la lune de Rhamazan, 1713.

LETTRE LI

NARGUM, ENVOYÉ DE PERSE EN MOSCOVIE, À USBEK, À PARIS [2]

On m'a écrit d'Ispahan que tu avais quitté la Perse, et que tu étais actuellement à Paris. Pourquoi faut-il que j'apprenne de tes nouvelles par d'autres que par toi ?

Les ordres du Roi des Rois me retiennent depuis cinq ans dans ce pays-ci, où j'ai terminé plusieurs négociations importantes.

Tu sais que le Czar est le seul des princes chrétiens

1. Montesquieu accordait une grande importance à la modestie. Il reviendra sur ce thème à la lettre CXLV et dans le *Traité des devoirs*. La Bruyère, lui aussi, en avait fait le sujet de plusieurs passages de ses *Caractères*. 2. Datée du 2 décembre 1713, cette lettre est, plus vraisemblablement, inspirée par le séjour du tzar Pierre le Grand à Paris en 1717. Cet événement donna lieu à un certain nombre de publications sur la Russie, dont un long article dans *Les Mémoires de Trévoux* (mai 1717), d'où Montesquieu a pu tirer certains éléments de sa lettre.

dont les intérêts soient mêlés avec ceux de la Perse, parce qu'il est ennemi des Turcs comme nous.

Son empire est plus grand que le nôtre : car on compte mille lieues depuis Moscou jusqu'à la dernière place de ses états du côté de la Chine.

Il est le maître absolu de la vie et des biens de ses sujets, qui sont tous esclaves, à la réserve de quatre familles. Le lieutenant des Prophètes, le Roi des Rois, qui a le Ciel pour marchepied[1], ne fait pas un exercice plus redoutable de sa puissance.

A voir le climat affreux de la Moscovie, on ne croirait jamais que ce fût une peine d'en être exilé; cependant, dès qu'un grand est disgracié, on le relègue en Sibérie.

Comme la loi de notre prophète nous défend de boire du vin, celle du prince le défend aux Moscovites.

Ils ont une manière de recevoir leurs hôtes qui n'est point du tout persane. Dès qu'un étranger entre dans une maison, le mari lui présente sa femme; l'étranger la baise; et cela passe pour une politesse faire au mari.

Quoique les pères, au contrat de mariage de leurs filles, stipulent ordinairement que le mari ne les fouettera pas, cependant on ne saurait croire combien les femmes moscovites aiment à être battues[2] : elles ne peuvent comprendre qu'elles possèdent le cœur de leur mari s'il ne les bat comme il faut : une conduite opposée, de sa part, est une marque d'indifférence impardonnable.

Voici une lettre qu'une d'elles écrivit dernièrement à sa mère :

1. Montesquieu reprend ici, avec une légère modification, un des titres donnés au chah de Perse et traduit par Chardin « à qui le ciel sert de marchepied » (*op. cit.*, t. I, p. 256). 2. « Ces mœurs sont changées » (note de Montesquieu). Cette remarque s'inscrit dans une vieille tradition anecdotique (qui remonte en France à la *Satire Ménippée*), qui a été reprise par plusieurs auteurs du XVII[e] siècle, dont Marana. Ce dernier a probablement été sa source principale.

Ma chère Mère,

Je suis la plus malheureuse femme du Monde ! Il n'y a rien que je n'aie fait pour me faire aimer de mon mari, et je n'ai jamais pu y réussir. Hier j'avais mille affaires dans la maison ; je sortis, et je demeurai tout le jour dehors. Je crus, à mon retour, qu'il me battrait bien fort ; mais il ne me dit pas un seul mot. Ma sœur est bien autrement traitée : son mari la bat tous les jours ; elle ne peut pas regarder un homme, qu'il ne l'assomme soudain. Ils s'aiment beaucoup aussi, et ils vivent de la meilleure intelligence du Monde.

C'est ce qui la rend si fière. Mais je ne lui donnerai pas longtemps sujet de me mépriser. J'ai résolu de me faire aimer de mon mari, à quelque prix que ce soit ; je le ferai si bien enrager qu'il faudra bien qu'il me donne des marques d'amitié. Il ne sera pas dit que je ne serai pas battue, et que je vivrai dans la maison sans que l'on pense à moi. La moindre chiquenaude qu'il me donnera, je crierai de toute ma force, afin qu'on s'imagine qu'il y va tout de bon, et je crois que, si quelque voisin venait au secours, je l'étranglerais. Je vous supplie, ma chère Mère, de vouloir bien représenter à mon mari qu'il me traite d'une manière indigne. Mon père, qui est un si honnête homme, n'agissait pas de même, et il me souvient, lorsque j'étais petite fille, qu'il me semblait quelquefois qu'il vous aimait trop.

Je vous embrasse, ma chère Mère.

Les Moscovites ne peuvent point sortir de l'Empire, fût-ce pour voyager[1]. Ainsi, séparés des autres nations par les lois du pays, ils ont conservé leurs anciennes coutumes avec d'autant plus d'attachement qu'ils ne croyaient pas qu'il fût possible d'en avoir d'autres.

1. Ce détail était déjà souligné par plusieurs auteurs de l'époque, dont Perry, qui dans l'*État présent de la Grande Russie* (1717) écrivait : « Il était défendu sous peine de mort à tout Moscovite de sortir du pays sans une permission spéciale du Patriarche » (p. 146).

Mais le prince qui règne à présent a voulu tout changer[1] : il a eu de grands démêlés avec eux au sujet de leur barbe ; le clergé et les moines n'ont pas moins combattu en faveur de leur ignorance.

Il s'attache à faire fleurir les arts et ne néglige rien pour porter dans l'Europe et l'Asie la gloire de sa nation, oubliée jusques ici et presque uniquement connue d'elle-même.

Inquiet et sans cesse agité, il erre dans ses vastes états, laissant partout des marques de sa sévérité naturelle.

Il les quitte, comme s'ils ne pouvaient le contenir, et va chercher dans l'Europe d'autres provinces et de nouveaux royaumes.

Je t'embrasse, mon cher Usbek. Donne-moi de tes nouvelles, je te conjure.

De Moscou, le 2 de la lune de Chalval, 1713.

LETTRE LII

RICA À USBEK, À ***

J'étais l'autre jour dans une société où je me divertis assez bien. Il y avait là des femmes de tous les âges : une de quatre-vingts ans, une de soixante, une de quarante, qui avait une nièce de vingt à vingt-deux. Un certain instinct me fit approcher de cette dernière, et elle me dit à l'oreille : « Que dites-vous de ma tante, qui, à son âge, veut avoir des amants et fait encore la jolie ? — Elle a tort, lui dis-je : c'est un dessein qui ne convient qu'à vous. » Un moment après, je me trouvai auprès de sa tante, qui me dit : « Que dites-vous de cette femme, qui a pour le moins

1. Allusion aux réformes de Pierre le Grand. Ami de Montesquieu, Fontenelle s'attacha à faire connaître en Europe occidentale les réformes politiques du tzar qu'il loua à plusieurs reprises.

soixante ans, qui a passé aujourd'hui plus d'une heure à sa toilette? — C'est du temps perdu, lui dis-je, et il faut avoir vos charmes pour devoir y songer. » J'allai à cette malheureuse femme de soixante ans et la plaignais dans mon âme, lorsqu'elle me dit à l'oreille : « Y a-t-il rien de si ridicule? Voyez cette femme qui a quatre-vingts ans, et qui met des rubans couleur de feu; elle veut faire la jeune, et elle y réussit : car cela approche de l'enfance. » — « Ah! bon Dieu, dis-je en moi-même, ne sentirons-nous jamais que le ridicule des autres? — C'est peut-être un bonheur, disais-je ensuite, que nous trouvions de la consolation dans les faiblesses d'autrui. » Cependant j'étais en train de me divertir, et je dis : « Nous avons assez monté; descendons à présent, et commençons par la vieille qui est au sommet. » — « Madame, vous vous ressemblez si fort, cette dame à qui je viens de parler et vous, qu'il me semble que vous soyez deux sœurs, et je vous crois à peu près du même âge. — Vraiment, Monsieur, me dit-elle, lorsque l'une mourra, l'autre devra avoir grand-peur : je ne crois pas qu'il y ait d'elle à moi deux jours de différence. » Quand je tins cette femme décrépite, j'allai à celle de soixante ans. « Il faut, Madame, que vous décidiez un pari que j'ai fait : j'ai gagé que cette dame et vous — lui montrant la femme de quarante ans — étiez de même âge. — Ma foi, dit-elle, je ne crois pas qu'il y ait six mois de différence. — Bon, m'y voilà; continuons. » Je descendis encore, et j'allai à la femme de quarante ans. « Madame, faites-moi la grâce de me dire si c'est pour rire que vous appelez cette demoiselle, qui est à l'autre table, votre nièce? Vous êtes aussi jeune qu'elle; elle a même quelque chose dans le visage de passé, que vous n'avez certainement pas, et ces couleurs vives qui paraissent sur votre teint... — Attendez, me dit-elle : je suis sa tante; mais sa mère avait pour le moins vingt-cinq ans de plus que moi : nous n'étions pas de même lit; j'ai ouï dire à feu ma sœur que sa fille et moi naquîmes la même année. — Je le

disais bien, Madame, et je n'avais pas tort d'être étonné. »

Mon cher Usbek, les femmes qui se sentent finir d'avance par la perte de leurs agréments voudraient reculer vers la jeunesse[1]. Eh! comment ne chercheraient-elles pas à tromper les autres? Elles font tous leurs efforts pour se tromper elles-mêmes et se dérober à la plus affligeante de toutes les idées.

De Paris, le 3 de la lune de Chalval, 1713.

LETTRE LIII

ZÉLIS À USBEK, À PARIS

Jamais passion n'a été plus forte et plus vive que celle de Cosrou, eunuque blanc, pour mon esclave Zélide : il la demande en mariage avec tant de fureur que je ne puis la lui refuser. Et pourquoi ferais-je de la résistance, lorsque sa mère n'en fait pas, et que Zélide elle-même paraît satisfaite de l'idée de ce mariage imposteur et de l'ombre vaine qu'on lui présente?

Que veut-elle faire de cet infortuné, qui n'aura d'un mari que la jalousie, qui ne sortira de sa froideur que pour entrer dans un désespoir inutile; qui se rappellera toujours la mémoire de ce qu'il a été, pour la faire souvenir de ce qu'il n'est plus; qui, toujours prêt à se donner, et ne se donnant jamais, se trompera, la trompera sans cesse et lui fera essuyer à chaque instant tous les malheurs de sa condition?

Et quoi? être toujours dans les images et dans les fantômes! ne vivre que pour imaginer! se trouver

1. Cette lettre reprend le thème de la coquetterie féminine déjà traité par La Bruyère dans *Les Caractères* (chapitre « Des femmes ») et par Lesage dans le chapitre X du *Diable boiteux*.

toujours auprès des plaisirs, et jamais dans les plaisirs ! languissante dans les bras d'un malheureux, au lieu de répondre à ses soupirs, ne répondre qu'à ses regrets !

Quel mépris ne doit-on pas avoir pour un homme de cette espèce, fait uniquement pour garder, et jamais pour posséder ? Je cherche l'amour, et je ne le vois pas [1].

Je te parle librement, parce que tu aimes ma naïveté, et que tu préfères mon air libre et ma sensibilité pour les plaisirs, à la pudeur feinte de mes compagnes.

Je t'ai ouï dire mille fois que les eunuques goûtent avec les femmes une sorte de volupté qui nous est inconnue [2] ; que la nature se dédommage de ses pertes ; qu'elle a des ressources qui réparent le désavantage de leur condition ; qu'on peut bien cesser d'être homme, mais non pas d'être sensible ; et que, dans cet état, on est comme dans un troisième sens, où l'on ne fait, pour ainsi dire, que changer de plaisirs.

Si cela était, je trouverais Zélide moins à plaindre : c'est quelque chose de vivre avec des gens moins malheureux.

Donne-moi tes ordres là-dessus, et fais-moi savoir si tu veux que le mariage s'accomplisse dans le sérail.

Adieu.

Du sérail d'Ispahan, le 5 de la lune de Chalval, 1713.

1. Montesquieu s'attarde à trois reprises (lettres IX, LIII, LXVII) sur les problèmes concernant les désirs des eunuques, aussi bien d'un point de vue légal que psychologique. Ce sujet avait déjà été abordé par Chardin et surtout par Charles Ancillon, dont il possédait le *Traité des eunuques* (1707). **2.** Cette expression pourrait venir de Rycaut qui écrit : « Ils ont encore une autre sorte de mariage parmi eux... c'est d'un eunuque avec une femme, j'entends un eunuque à qui il ne reste rien du tout ; cependant ils prennent plusieurs femmes et pratiquent avec elles une sorte de volupté brutale et inconnue » (*op. cit.*, t. II, p. 369).

LETTRE LIV

RICA À USBEK, À ***

J'étais ce matin dans ma chambre, qui, comme tu sais, n'est séparée des autres que par une cloison fort mince et percée en plusieurs endroits; de sorte qu'on entend tout ce qui se dit dans la chambre voisine. Un homme, qui se promenait à grands pas, disait à un autre : « Je ne sais ce que c'est, mais tout tourne contre moi : il y a plus de trois jours que je n'ai rien dit qui m'ait fait honneur, et je me suis trouvé confondu pêle-mêle dans toutes les conversations, sans qu'on ait fait la moindre attention à moi, et qu'on m'ait deux fois adressé la parole. J'avais préparé quelques saillies pour relever mon discours; jamais on n'a voulu souffrir que je les fisse venir. J'avais un conte fort joli à faire; mais, à mesure que j'ai voulu l'approcher, on l'a esquivé comme si on l'avait fait exprès. J'ai quelques bons mots, qui, depuis quatre jours, vieillissent dans ma tête, sans que j'en aie pu faire le moindre usage. Si cela continue, je crois qu'à la fin je serai un sot : il semble que ce soit mon étoile [1], et que je ne puisse m'en dispenser. Hier, j'avais espéré de briller avec trois ou quatre vieilles femmes qui certainement ne m'en imposent point, et je devais dire les plus jolies choses du Monde : je fus plus d'un quart d'heure à diriger ma conversation; mais elles ne tinrent jamais un propos suivi, et elles coupèrent, comme des Parques fatales, le fil de tous mes discours. Veux-tu que je te dise? La réputation de bel esprit coûte bien à soutenir. Je ne sais comment tu as fait pour y parvenir. — Il me vient une pensée, reprit l'autre : travaillons de concert à nous donner de l'esprit; associons-nous pour cela [2]. Chaque jour, nous nous dirons de quoi

1. « Étoile » : ici, dans le sens de destin. 2. On peut trouver dans ce passage un écho de la description de Cydias faite par La Bruyère (*Caractères*, V, p. 75).

nous devons parler, et nous nous secourrons si bien que, si quelqu'un vient nous interrompre au milieu de nos idées, nous l'attirerons nous-mêmes, et, s'il ne veut pas venir de bon gré, nous lui ferons violence. Nous conviendrons des endroits où il faudra approuver, de ceux où il faudra sourire, des autres où il faudra rire tout à fait et à gorge déployée. Tu verras que nous donnerons le ton à toutes les conversations, et qu'on admirera la vivacité de notre esprit et le bonheur de nos reparties. Nous nous protégerons par des signes de tête mutuels. Tu brilleras aujourd'hui ; demain tu seras mon second. J'entrerai avec toi dans une maison, et je m'écrierai en te montrant : « Il faut que je vous dise une réponse bien plaisante que Monsieur vient de faire à un homme que nous avons trouvé dans la rue. » Et je me tournerai vers toi : « Il ne s'y attendait pas ; il a été bien étonné. » Je réciterai quelques-uns de mes vers, et tu diras : « J'y étais quand il les fit ; c'était dans un souper, et il ne rêva pas un moment. » Souvent même nous nous raillerons, toi et moi, et l'on dira : « Voyez comme ils s'attaquent, comme ils se défendent ! Ils ne s'épargnent pas. Voyons comment il sortira de là. A merveille ! Quelle présence d'esprit ! Voilà une véritable bataille. » Mais on ne dira pas que nous nous étions escarmouchés la veille. Il faudra acheter de certains livres qui sont des recueils de bons mots composés à l'usage de ceux qui n'ont point d'esprit, et qui en veulent contrefaire : tout dépend d'avoir des modèles. Je veux qu'avant six mois nous soyons en état de tenir une conversation d'une heure toute remplie de bons mots. Mais il faudra avoir une attention : c'est de soutenir leur fortune. Ce n'est pas assez de dire un bon mot ; il faut le répandre et le semer partout. Sans cela, autant de perdu ; et je t'avoue qu'il n'y a rien de si désolant que de voir une jolie chose qu'on a dite mourir dans l'oreille d'un sot qui l'entend. Il est vrai que souvent il y a une compensation, et que nous disons aussi bien des sottises qui passent *incognito* ; et c'est la seule

chose qui peut nous consoler dans cette occasion. Voilà, mon cher, le parti qu'il nous faut prendre. Fais ce que je te dirai, et je te promets avant six mois une place à l'Académie [1]. C'est pour te dire que le travail ne sera pas long : car pour lors tu pourras renoncer à ton art; tu seras homme d'esprit malgré que tu en aies. On remarque en France, que dès qu'un homme entre dans une compagnie, il prend d'abord ce qu'on appelle *l'esprit du corps*. Tu seras de même, et je ne crains pour toi que l'embarras des applaudissements. »

De Paris, le 6 de la lune de Zilcadé, 1714.

LETTRE LV

RICA À IBBEN, À SMYRNE

Chez les peuples d'Europe, le premier quart d'heure du mariage aplanit toutes les difficultés : les dernières faveurs sont toujours de même date que la bénédiction nuptiale; les femmes n'y font point comme nos Persanes, qui disputent le terrain quelquefois des mois entiers [2]; il n'y a rien de si plénier [3] : si elles ne perdent rien, c'est qu'elles n'ont rien à perdre; mais on sait toujours, chose honteuse! le moment de leur défaite, et, sans consulter les astres, on peut prédire au juste l'heure de la naissance de leurs enfants.

Les Français ne parlent presque jamais de leurs femmes; c'est qu'ils ont peur d'en parler devant des gens qui les connaissent mieux qu'eux.

1. Il s'agit là d'un trait contre l'Académie française, à laquelle pourtant il sera élu en 1728. **2.** Montesquieu avait déjà consacré la lettre XXVI au thème de la résistance initiale des femmes du sérail à l'égard de leurs maris. **3.** Le qualitatif « plénier » est utilisé par les Gascons pour indiquer les choses qui procèdent sans difficulté, *de plano*.

Il y a parmi eux des hommes très malheureux que personne ne console : ce sont les maris jaloux. Il y en a que tout le monde hait : ce sont les maris jaloux. Il y en a que tous les hommes méprisent : ce sont encore les maris jaloux.

Aussi, n'y a-t-il point de pays où ils soient en si petit nombre que chez les Français. Leur tranquillité n'est pas fondée sur la confiance qu'ils ont en leurs femmes; c'est, au contraire, sur la mauvaise opinion qu'ils en ont. Toutes les sages précautions des Asiatiques, les voiles qui les couvrent, les prisons où elles sont détenues, la vigilance des eunuques, leur paraissent des moyens plus propres à exercer l'industrie de ce sexe qu'à la lasser. Ici les maris prennent leur parti de bonne grâce et regardent les infidélités comme des coups d'une étoile inévitable. Un mari qui voudrait seul posséder sa femme serait regardé comme un perturbateur de la joie publique et comme un insensé qui voudrait jouir de la lumière du soleil à l'exclusion des autres hommes [1].

Ici un mari qui aime sa femme est un homme qui n'a pas assez de mérite pour se faire aimer d'une autre; qui abuse de la nécessité de la Loi pour suppléer aux agréments qui lui manquent; qui se sert de tous ses avantages au préjudice d'une société entière; qui s'approprie ce qui ne lui avait été donné qu'en engagement, et qui agit autant qu'il est en lui pour renverser une convention tacite qui fait le bonheur de l'un et de l'autre sexe. Ce titre de mari d'une jolie femme, qui se cache en Asie avec tant de soin, se porte ici sans inquiétude : on se sent en état de faire diversion partout. Un prince se console de la

1. Cotolendi pourrait être à l'origine de cette remarque de Montesquieu car il avait écrit : « La jalousie ne tourmente personne... l'adultère y passe pour une galanterie dans l'esprit même des maris qui voient tranquillement faire l'amour à leurs femmes » (*op. cit.*, p. 362 et 366). Comme en témoigne la correspondance de la duchesse d'Orléans, ces mœurs étaient bien réelles et n'étaient pas caractéristiques de la période de la Régence, car elles remontaient, au moins, à la fin du XVII[e] siècle.

perte d'une place par la prise d'une autre. Dans le temps que le Turc nous prenait Bagdat, n'enlevions-nous pas au Mogol la forteresse de Candahor[1] ?

Un homme qui, en général, souffre les infidélités de sa femme n'est point désapprouvé ; au contraire, on le loue de sa prudence : il n'y a que les cas particuliers qui déshonorent.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des dames vertueuses, et on peut dire qu'elles sont distinguées : mon conducteur me les faisait toujours remarquer. Mais elles étaient toutes si laides qu'il faut être un saint pour ne pas haïr la vertu.

Après ce que je t'ai dit des mœurs de ce pays-ci, tu t'imagines facilement que les Français ne s'y piquent guère de constance. Ils croient qu'il est aussi ridicule de jurer à une femme qu'on l'aimera toujours, que de soutenir qu'on se portera toujours bien, ou qu'on sera toujours heureux. Quand ils promettent à une femme qu'ils l'aimeront toujours, ils supposent qu'elle, de son côté, leur promet d'être toujours aimable, et, si elle manque à sa parole, ils ne se croient plus engagés à la leur.

De Paris, le 7 de la lune de Zilcadé, 1714.

LETTRE LVI

USBEK À IBBEN, À SMYRNE

Le jeu est très en usage en Europe : c'est un état que d'être joueur[2]. Ce seul titre tient lieu de naissance, de bien, de probité : il met tout homme qui le

1. Bagdad fut conquise par le sultan Amurat IV en 1638. La ville de Kandahar fut reconquise par le roi perse Abbas II en 1649. Le rapprochement entre les deux événements est donc approximatif.
2. La passion généralisée pour les jeux de hasard datait de la seconde moitié du XVIIe siècle, comme en témoignent les lettres de la duchesse d'Orléans. Ce phénomène avait fait l'objet de remarques de la part de La Bruyère. Dufresny avait même écrit deux comédies sur ce sujet *Le Chevalier joueur* et *La Joueuse* (1709). Regnard avait composé *Le Joueur* en 1696. Les femmes avaient été gagnées par cette passion.

porte au rang des honnêtes gens, sans examen, quoiqu'il n'y ait personne qui ne sache qu'en jugeant ainsi il s'est trompé très souvent; mais on est convenu d'être incorrigible.

Les femmes y sont surtout très adonnées. Il est vrai qu'elles ne s'y livrent guère dans leur jeunesse que pour favoriser une passion plus chère; mais, à mesure qu'elles vieillissent, leur passion pour le jeu semble rajeunir, et cette passion remplit tout le vide des autres.

Elles veulent ruiner leurs maris, et, pour y parvenir, elles ont des moyens pour tous les âges, depuis la plus tendre jeunesse jusques à la vieillesse la plus décrépite : les habits et les équipages commencent le dérangement; la coquetterie l'augmente; le jeu l'achève.

J'ai vu souvent neuf ou dix femmes, ou plutôt neuf ou dix siècles rangés autour d'une table; je les ai vues dans leurs espérances, dans leurs craintes, dans leurs joies, surtout dans leurs fureurs. Tu aurais dit qu'elles n'auraient jamais le temps de s'apaiser, et que la vie allait les quitter avant leur désespoir; tu aurais été en doute si ceux qu'elles payaient étaient leurs créanciers ou leurs légataires.

Il semble que notre saint prophète ait eu principalement en vue de nous priver de tout ce qui peut troubler notre raison : il nous a interdit l'usage du vin, qui la tient ensevelie; il nous a, par un précepte exprès, défendu les jeux de hasard [1]; et, quand il lui a été impossible d'ôter la cause des passions, il les a amorties. L'amour, parmi nous, ne porte ni trouble ni fureur; c'est une passion languissante, qui laisse notre âme dans le calme : la pluralité des femmes nous sauve de leur empire; elle tempère la violence de nos désirs.

De Paris, le 10 de la lune de Zilhagé, 1714.

1. Tournefort citait ce précepte de Mahomet : « Abstenez-vous de jouer aux jeux de hasard et aux échecs, ce sont des inventions du diable » (*op. cit.*, t. II, p. 105).

LETTRE LVII

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Les libertins entretiennent ici un nombre infini de filles de joie, et les dévots, un nombre innombrable de dervis. Ces dervis font trois vœux : d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. On dit que le premier est le mieux observé de tous; quant au second, je te réponds qu'il ne l'est point; je te laisse à juger du troisième [1].

Mais, quelque riches que soient ces dervis, ils ne quittent jamais la qualité de pauvres; notre glorieux sultan renoncerait plutôt à ses magnifiques et sublimes titres. Ils ont raison : car ce titre de pauvre les empêche de l'être.

Les médecins et quelques-uns de ces dervis qu'on appelle *confesseurs* sont toujours ici ou trop estimés ou trop méprisés; cependant on dit que les héritiers s'accommodent mieux des médecins que des confesseurs.

Je fus l'autre jour dans un couvent de ces dervis. Un d'entre eux, vénérable par ses cheveux blancs, m'accueillit fort honnêtement; il me fit voir toute la maison; nous entrâmes dans le jardin, et nous nous mîmes à discourir. « Mon père, lui dis-je, quel emploi avez-vous dans la communauté? — Monsieur, me répondit-il avec un air très content de ma question, je suis casuiste [2]. — Casuiste? repris-je : depuis que je suis en France, je n'ai pas ouï parler de cette charge. — Quoi! vous ne savez pas ce que c'est qu'un casuiste? Eh bien! écoutez : je vais vous en donner une idée qui ne vous laissera rien à désirer. Il

1. La source de ce passage est probablement Tournefort qui, parlant des dervis véritables, commentait : « [ils] font vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; mais ils se dispensent aisément des deux premiers« (*op. cit.*, t. II, p. 113). 2. « Casuiste » : *cf.* la note 2, p. 162 et la lettre CXXXIV.

y a deux sortes de péchés : de mortels, qui excluent absolument du Paradis ; et de véniels, qui offensent Dieu à la vérité, mais ne l'irritent pas au point de nous priver de la béatitude. Or tout notre art consiste à bien distinguer ces deux sortes de péchés : car, à la réserve de quelques libertins, tous les chrétiens veulent gagner le Paradis ; mais il n'y a guère personne qui ne le veuille gagner à meilleur marché qu'il est possible. Quand on connaît bien les péchés mortels, on tâche de ne pas commettre de ceux-là, et l'on fait son affaire. Il y a des hommes qui n'aspirent pas à une si grande perfection, et, comme ils n'ont point d'ambition, ils ne se soucient pas des premières places. Aussi entrent-ils en Paradis le plus juste qu'ils peuvent ; pourvu qu'ils y soient, cela leur suffit [1] : leur but est de n'en faire ni plus ni moins. Ce sont des gens qui ravissent le Ciel [2], plutôt qu'ils ne l'obtiennent, et qui disent à Dieu : « Seigneur, j'ai accompli les conditions à la rigueur ; vous ne pouvez vous empêcher de tenir vos promesses : comme je n'en ai pas fait plus que vous n'en avez demandé, je vous dispense de m'en accorder plus que vous n'en avez promis. » Nous sommes donc des gens nécessaires, Monsieur. Ce n'est pas tout pourtant ; vous allez bien voir autre chose. L'action ne fait pas le crime, c'est la connaissance de celui qui la commet : celui qui fait un mal, tandis qu'il peut croire que ce n'en est pas un, est en sûreté de conscience ; et comme il y a un nombre infini d'actions équivoques, un casuiste peut leur donner un degré de bonté qu'elles n'ont point, en les déclarant bonnes ; et, pourvu qu'il puisse persuader qu'elles n'ont pas de venin, il le leur ôte tout entier. Je vous dis ici le secret d'un métier où j'ai vieilli ; je vous en fais voir

1. On peut retrouver dans cette phrase le souvenir des *Provinciales* de Pascal, où on lit : « Qu'importe par où nous entrions dans le Paradis, moyennant que nous y entrions » (lettre IX). 2. Expression tirée du Nouveau Testament : « le royaume des cieux est forcé, et ce sont les violents qui s'en emparent » (Matthieu, XI, 12).

les raffinements[1] : il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paraissent les moins susceptibles. — Mon père, lui dis-je, cela est fort bon ; mais comment vous accommodez-vous avec le Ciel ? Si le Sophi avait à sa cour un homme qui fît à son égard ce que vous faites contre votre Dieu, qui mît de la différence entre ses ordres, et qui apprît à ses sujets dans quel cas ils doivent les exécuter, et dans quel autre ils peuvent les violer, il le ferait empaler sur l'heure. » Je saluai mon dervis et le quittai sans attendre sa réponse.

De Paris, le 25 de la lune de Maharram, 1714.

LETTRE LVIII

RICA À RHÉDI, À VENISE

A Paris, mon cher Rhédi, il y a bien des métiers. Là un homme obligeant vient, pour un peu d'argent, vous offrir le secret de faire de l'or.

Un autre vous promet de vous faire coucher avec les Esprits aériens, pourvu que vous soyez seulement trente ans sans voir de femmes.

Vous trouverez encore des devins si habiles qu'ils vous diront toute votre vie, pourvu qu'ils aient seulement eu un quart d'heure de conversation avec vos domestiques.

Des femmes adroites font de la virginité une fleur qui fleurit et renaît tous les jours, et se cueille la centième fois plus douloureusement que la première.

1. De façon semblable Marana écrivait : « Allez-vous-en consulter ces gens sur quelques matières douteuses, ils vous accrocheront par des termes recherchés et des problèmes bizarres... ils tacheront de vous faire accroire qu'ils ont la clef du cabinet éternel » (*op. cit.*, t. V, p. 4).

Il y en a d'autres qui, réparant par la force de leur art toutes les injures du temps, savent rétablir sur un visage une beauté qui chancelle, et même rappeler une femme du sommet de la vieillesse pour la faire redescendre jusqu'à la jeunesse la plus tendre.

Tous ces gens-là vivent ou cherchent à vivre dans une ville qui est la mère de l'invention.

Les revenus des citoyens ne s'y afferment point : ils ne consistent qu'en esprit et en industrie ; chacun a la sienne, qu'il fait valoir de son mieux.

Qui voudrait nombrer tous les gens de loi qui poursuivent le revenu de quelque mosquée, aurait aussitôt compté les sables de la mer et les esclaves de notre monarque.

Un nombre infini de maîtres de langues, d'arts et de sciences, enseignent ce qu'ils ne savent pas, et ce talent est bien considérable : car il ne faut pas beaucoup d'esprit pour montrer ce qu'on sait ; mais il en faut infiniment pour enseigner ce qu'on ignore.

On ne peut mourir ici que subitement ; la mort ne saurait autrement exercer son empire : car il y a dans tous les coins des gens qui ont des remèdes infaillibles contre toutes les maladies imaginables.

Toutes les boutiques sont tendues de fils invisibles où se vont prendre tous les acheteurs. L'on en sort pourtant quelquefois à bon marché : une jeune marchande cajole un homme une heure entière pour lui faire acheter un paquet de cure-dents [1].

Il n'y a personne qui ne sorte de cette ville plus précautionné qu'il n'y est entré ; à force de faire part de son bien aux autres, on apprend à le conserver ; seul avantage des étrangers dans cette ville enchanteresse.

De Paris, le 10 de la lune de Saphar, 1714.

LETTRE LIX

RICA À USBECK, À ***

J'étais l'autre jour dans une maison où il y avait un cercle de gens de toute espèce : je trouvai la conver-

1. Cotolendi aussi avait parlé des jeunes vendeuses et de leur art de vendre (*Lettre d'un Sicilien, op. cit.*, p. 352 et 373).

sation occupée par des vieilles femmes, qui avaient en vain travaillé tout le matin à se rajeunir. « Il faut avouer, disait une d'entre elles, que les hommes d'aujourd'hui sont bien différents de ceux que nous voyions dans notre jeunesse : ils étaient polis, gracieux, complaisants. Mais, à présent, je les trouve d'une brutalité insupportable. — Tout est changé, dit pour lors un homme qui paraissait accablé de goutte. Le temps n'est plus comme il était : il y a quarante ans, tout le monde se portait bien ; on marchait ; on était gai ; on ne demandait qu'à rire et à danser. A présent, tout le monde est d'une tristesse insupportable. » Un moment après, la conversation tourna du côté de la politique. « Morbleu ! dit un vieux seigneur, l'État n'est plus gouverné : trouvez-moi à présent un ministre comme M. Colbert. Je le connaissais beaucoup, ce M. Colbert : il était de mes amis ; il me faisait toujours payer de mes pensions avant qui que ce fût. Le bel ordre qu'il y avait dans les finances ! Tout le monde était à son aise. Mais aujourd'hui je suis ruiné. — Monsieur, dit pour lors un ecclésiastique, vous parlez là du temps le plus miraculeux de notre invincible monarque. Y a-t-il rien de si grand que ce qu'il faisait alors pour détruire l'Hérésie ? — Et comptez-vous pour rien l'abolition des duels ? dit, d'un air content, un autre homme qui n'avait point encore parlé. — La remarque est judicieuse, me dit quelqu'un à l'oreille : cet homme est charmé de l'édit, et il l'observe si bien qu'il y a six mois qu'il reçut cent coups de bâton pour ne le pas violer. »

Il me semble, Usbek, que nous ne jugeons jamais des choses que par un retour secret que nous faisons sur nous-mêmes. Je ne suis pas surpris que les Nègres peignent le diable d'une blancheur éblouissante et leurs dieux noirs comme du charbon [1] ; que

1. Montesquieu reprend ici, peut-être sans le savoir, l'attaque de Spinoza contre l'hypothèse de l'anthropomorphisme divin (*cf. Tractatus Thelogico-politicus*, Paris, Garnier, 1928). La même critique se trouve, cependant, dans Marana (*op. cit.*, t. IV, p. 263).

la Vénus de certains peuples ait des mamelles qui lui pendent jusques aux cuisses; et qu'enfin tous les idolâtres aient représenté leurs dieux avec une figure humaine et leur aient fait part de toutes leurs inclinations. On a dit fort bien que, si les triangles faisaient un dieu, ils lui donneraient trois côtés.

Mon cher Usbek, quand je vois des hommes qui rampent sur un atome, c'est-à-dire la Terre, qui n'est qu'un point de l'Univers, se proposer directement pour modèles de la Providence, je ne sais comment accorder tant d'extravagance avec tant de petitesse.

De Paris, le 14 de la lune de Saphar, 1714.

LETTRE LX

USBEK À IBBEN, À SMYRNE

Tu me demandes s'il y a des Juifs en France? Sache que, partout où il y a de l'argent, il y a des Juifs. Tu me demandes ce qu'ils y font? Précisément ce qu'ils font en Perse [1] : rien ne ressemble plus à un Juif d'Asie qu'un Juif européen.

Ils font paraître chez les chrétiens, comme parmi nous, une obstination invincible pour leur religion, qui va jusques à la folie.

La religion juive est un vieux tronc qui a produit deux branches qui ont couvert toute la Terre : je veux dire le Mahométisme et le Christianisme; ou plutôt c'est une mère qui a engendré deux filles, qui l'ont accablée de mille plaies [2] : car, en fait de religion, les plus proches sont les plus grandes ennemies. Mais, quelque mauvais traitements qu'elle en ait reçus, elle ne laisse pas de se glorifier de les avoir mises au

1. Tavernier et Chardin avaient permis à Montesquieu d'être informé sur le rôle économique important des Juifs au Moyen-Orient. **2.** On retrouve chez Voltaire la même image. « La religion juive, mère du Christianisme, grand-mère du Mahométisme, battue par son fils et par son petit-fils » (*Sottisier*, Paris, Garnier, 1963, p. 141).

Monde; elle se sert de l'une et de l'autre pour embrasser le Monde entier, tandis que, d'un autre côté, sa vieillesse vénérable embrasse tous les temps.

Les Juifs se regardent donc comme la source de toute sainteté et l'origine de toute religion. Ils nous regardent, au contraire, comme des hérétiques, qui ont changé la Loi, ou plutôt comme des Juifs rebelles.

Si le changement s'était fait insensiblement, ils croient qu'ils auraient été facilement séduits; mais, comme il s'est fait tout à coup et d'une manière violente, comme ils peuvent marquer le jour et l'heure de l'une et de l'autre naissance, ils se scandalisent de trouver en nous des âges et se tiennent fermes à une religion que le Monde même n'a pas précédée.

Ils n'ont jamais eu dans l'Europe un calme pareil à celui dont ils jouissent. On commence à se défaire parmi les Chrétiens de cet esprit d'intolérance qui les animait [1]. On s'est mal trouvé, en Espagne, de les avoir chassés, et, en France, d'avoir fatigué [2] des chrétiens dont la croyance différait un peu de celle du prince. On s'est aperçu que le zèle pour les progrès de la religion est différent de l'attachement qu'on doit avoir pour elle, et que, pour l'aimer et l'observer, il n'est pas nécessaire de haïr et de persécuter ceux qui ne l'observent pas.

Il serait à souhaiter que nos musulmans pensassent aussi sensément sur cet article que les Chrétiens; que l'on pût, une bonne fois, faire la paix entre Hali et Abubeker [3] et laisser à Dieu le soin de décider

1. Cette lettre a été vraisemblablement écrite après la mort de Louis XIV, quand le Régent cherchait à calmer les passions religieuses et les fanatismes. On fait allusion ici à l'expulsion des Juifs de l'Espagne en 1492 et à la révocation de l'édit de Nantes (1685), qui interdit le protestantisme en France et provoqua l'exode d'un grand nombre de réformés. **2.** « Fatigué » : ici, dans le sens de harcelé, persécuté. **3.** Allusion aux luttes confessionnelles entre les descendants de Mahomet, qui voyaient les Persans se réclamer de Hali, tandis que les Turcs restaient fidèles à Aboubeker. Déjà Marana déplorait contre rupture de l'unité musulmane (*L'Espion dans les Cours, op. cit.*, t. II, p. 43).

des mérites de ces saints prophètes. Je voudrais qu'on les honorât par des actes de vénération et de respect, et non pas par des vaines préférences; et qu'on cherchât à mériter leur faveur, quelque place que Dieu leur ait marquée, soit à sa droite, ou bien sous le marchepied de son trône.

De Paris, le 18 de la lune de Saphar, 1714.

LETTRE LXI

USBEK À RHÉDI, À VENISE

J'entrai l'autre jour dans une église fameuse qu'on appelle *Notre-dame*. Pendant que j'admirais ce superbe édifice, j'eus occasion de m'entretenir avec un ecclésiastique que la curiosité y avait attiré comme moi. La conversation tomba sur la tranquillité de sa profession.

« La plupart des gens, me dit-il, envient le bonheur de notre état, et ils ont raison. Cependant, il a ses désagréments. Nous ne sommes point si séparés du monde que nous n'y soyons appelés en mille occasions; là, nous avons un rôle très difficile à soutenir.

« Les gens du monde sont étonnants : ils ne peuvent souffrir notre approbation, ni nos censures : si nous les voulons corriger, ils nous trouvent ridicules; si nous les approuvons, ils nous regardent comme des gens au-dessous de notre caractère. Il n'y a rien de si humiliant que de penser qu'on a scandalisé les impies mêmes. Nous sommes donc obligés de tenir une conduite équivoque [1] et d'en imposer aux

1. Cette lettre met bien en évidence l'anticléricalisme de Montesquieu qui considère que le rôle du prêtre dans la société est quelque peu ambigu. Dans les *Pensées* cette opinion sera reprise : « S'ils sont de bons religieux, ils entendent mal les affaires du siècle. S'ils entendent les affaires du siècle, ils sont de mauvais religieux » (*op. cit.*, t. II, p. 158).

libertins, non pas par un caractère décidé, mais par l'incertitude où nous les mettons de la manière dont nous recevons leurs discours. Il faut avoir beaucoup d'esprit pour cela : cet état de neutralité est difficile. Les gens du monde, qui hasardent tout, qui se livrent à toutes leurs saillies, qui, selon le succès, les poussent ou les abandonnent, réussissent bien mieux.

« Ce n'est pas tout : cet état si heureux et si tranquille, que l'on vante tant, nous ne le conservons pas dans le monde. Dès que nous y paraissons, on nous fait disputer : on nous fait entreprendre, par exemple, de prouver l'utilité de la prière à un homme qui ne croit pas en Dieu, la nécessité du jeûne à un autre qui a nié toute sa vie l'immortalité de l'âme : l'entreprise est laborieuse, et les rieurs ne sont pas pour nous. Il y a plus : une certaine envie d'attirer les autres dans nos opinions nous tourmente sans cesse et est, pour ainsi dire, attachée à notre profession. Cela est aussi ridicule que si on voyait les Européens travailler, en faveur de la nature humaine, à blanchir le visage des Africains. Nous troublons l'État, nous nous tourmentons nous-mêmes pour faire recevoir des points de religion qui ne sont point fondamentaux, et nous ressemblons à ce conquérant de la Chine qui poussa ses sujets à une révolte générale pour les avoir voulu obliger à se rogner les cheveux ou les ongles [1].

« Le zèle même que nous avons pour faire remplir

1. On fait allusion à la conquête de la Chine par l'empereur tartare Xunchi, en 1643. Celui-ci imposa aux Chinois de se couper les cheveux et les ongles à la mode de Tartarie. La source est probablement l'*Histoire universelle de la Chine* d'Alvaro Semedo (Lyon, Prost, 1667), augmentée d'une *Histoire de la guerre des Tartares contre la Chine* (Paris, Hénault, 1654), du père Martini, que Montesquieu possédait. Martini écrivait : « Les Chinois s'affligeaient plus de la perte de leurs cheveux que de celle de leur Empire et combattaient plus courageusement pour ce vain ornement de leurs têtes que pour la défense de leurs provinces. Et la folie de quelques-uns est venue jusqu'à ce point qu'ils aimaient mieux perdre la tête que leurs cheveux » (p. 413).

à ceux dont nous sommes chargés les devoirs de notre sainte religion, est souvent dangereux, et il ne saurait être accompagné de trop de prudence. Un empereur nommé *Théodose* fit passer au fil de l'épée tous les habitants d'une ville [1], même les femmes et les enfants ; s'étant ensuite présenté pour entrer dans une église, un évêque nommé *Ambroise* lui fit fermer les portes, comme à un meurtrier et un sacrilège ; et, en cela, il fit une action héroïque. Cet empereur, ayant ensuite fait la pénitence qu'un tel crime exigeait, étant admis dans l'église, alla se placer parmi les prêtres ; le même évêque l'en fit sortir, et, en cela, il fit l'action d'un fanatique [2] : tant il est vrai que l'on doit se défier de son zèle. Qu'importait à la religion ou à l'État que ce prince eût ou n'eût pas une place parmi les prêtres ? »

De Paris, le premier de la lune de Rebiab 1, 1714.

LETTRE LXII

ZÉLIS À USBEK, À PARIS

Ta fille ayant atteint sa septième année [3], j'ai cru qu'il était temps de la faire passer dans les appartements intérieurs du sérail et de ne point attendre qu'elle ait dix ans pour la confier aux eunuques noirs. On ne saurait de trop bonne heure priver une jeune personne des libertés de l'enfance et lui donner une éducation sainte dans les sacrés murs où la pudeur habite.

1. Il s'agit de la conquête de Thessalonique en 390 au cours de laquelle Théodose Ier fit massacrer les habitants. Saint Ambroise lui refusa donc l'entrée dans la cathédrale de Milan. **2.** Sur les éditions de 1721 et de 1754 on trouve : « d'un fanatique et d'un fou ». **3.** « On ne renferme les filles en Perse qu'à l'âge de six ou sept ans ; et avant cet âge-là, elles sortent quelquefois du serrail avec leur père en sorte qu'on peut les voir » (Chardin, *op. cit.*, t. II, p. 52).

Car je ne puis être de l'avis de ces mères qui ne renferment leurs filles que lorsqu'elles sont sur le point de leur donner un époux; qui, les condamnant au sérail plutôt qu'elles ne les y consacrent, leur font embrasser violemment une manière de vie qu'elles auraient dû leur inspirer. Faut-il tout attendre de la force de la raison, et rien de la douceur de l'habitude ?

C'est en vain que l'on nous parle de la subordination où la Nature nous a mises. Ce n'est pas assez de nous la faire sentir : il faut nous la faire pratiquer, afin qu'elle nous soutienne dans ce temps critique où les passions commencent à naître et à nous encourager à l'indépendance.

Si nous n'étions attachées à vous que par le devoir, nous pourrions quelquefois l'oublier. Si nous n'y étions entraînées que par le penchant, peut-être un penchant plus fort pourrait l'affaiblir. Mais, quand les lois nous donnent à un homme, elles nous dérobent à tous les autres et nous mettent aussi loin d'eux que si nous en étions à cent mille lieues.

La Nature, industrieuse en faveur des hommes, ne s'est pas bornée à leur donner des désirs : elle a voulu que nous en eussions nous-mêmes, et que nous fussions des instruments animés de leur félicité; elle nous a mises dans le feu des passions, pour les faire vivre tranquilles; s'ils sortent de leur insensibilité, elle nous a destinées à les y faire rentrer, sans que nous puissions jamais goûter cet heureux état où nous les mettons.

Cependant, Usbek, ne t'imagine pas que ta situation soit plus heureuse que la mienne : j'ai goûté ici mille plaisirs que tu ne connais pas; mon imagination a travaillé sans cesse à m'en faire connaître le prix; j'ai vécu, et tu n'as fait que languir.

Dans la prison même où tu me retiens, je suis plus libre que toi : tu ne saurais redoubler tes attentions pour me faire garder, que je ne jouisse de tes inquiétudes; et tes soupçons, ta jalousie, tes chagrins sont autant de marques de ta dépendance.

LETTRES PERSANES.

TOME I.



A AMSTERDAM,

Chez PIERRE BRUNEL, ſur le Dam.

M. DCC XXI.



Page de titre de l'édition de 1721 à Amsterdam.



Vue du château de la Brède.

B.N.F



Illustration pour *L'Espion dans les cours des princes chrétiens* de Marana,un précurseur de Montesquieu (Introduction, p. 19).

B.N.F

Une vue d'Ispahan au XVII[e] siècle.

B.N.F



Jeune guerrier persan.

B.N.F



Jeune Iranienne soulevant son voile.



Carte de Turquie, d'Arabie et de Perse.

B.N.F

« *Je ne puis m'imaginer que vous ayez d'autre objet que celui de me plaire*» (lettre XXVI).

B.N.F

Illustration du XVIII[e] siècle.
«*Quand je vois le Mogol [...] se faire peser comme un bœuf*» (lettre XL).

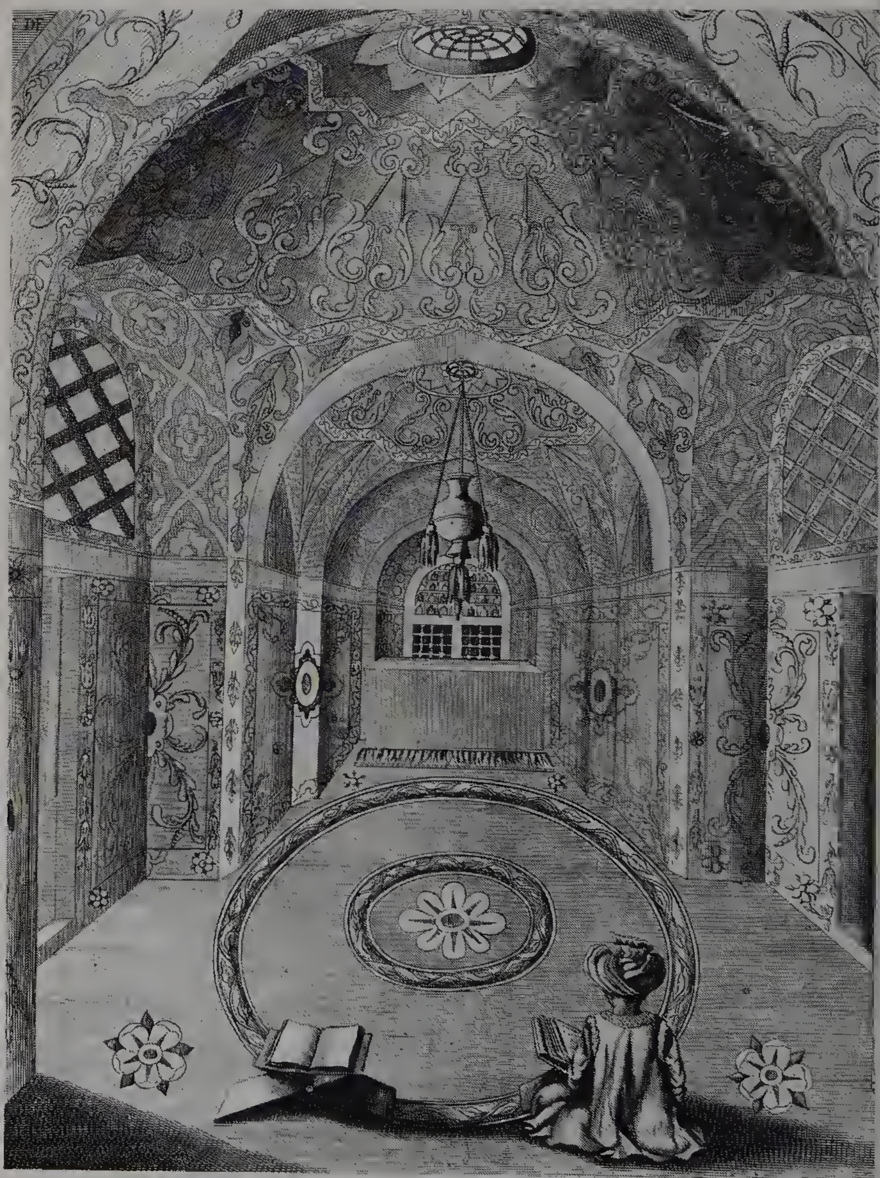
B.N.F

L'hôtel des Invalides vu du Cours-la-Reine.
« Je fus hier aux Invalides [...] Je crois que c'est le lieu le plus respectable de la Terre » (lettre LXXXIV).

B.N.F



La rue Quincampoix en 1720 (lettre CXXXVIII).



Le sépulcre de Sépi I[er].

Continue, cher Usbek : fais veiller sur moi nuit et jour ; ne te fie pas même aux précautions ordinaires ; augmente mon bonheur en assurant le tien ; et sache que je ne redoute rien que ton indifférence.

Du sérail d'Ispahan, le 2 de la lune de Rebiab 1, 1714.

LETTRE LXIII

RICA À USBEK, À ***

Je crois que tu veux passer ta vie à la campagne : je ne te perdais au commencement que pour deux ou trois jours, et en voilà quinze que je ne t'ai vu. Il est vrai que tu es dans une maison charmante, que tu y trouves une société qui te convient, que tu y raisonnes tout à ton aise : il n'en faut pas davantage pour te faire oublier tout l'Univers.

Pour moi, je mène à peu près la même vie que tu m'as vu mener : je me répands dans le monde, et je cherche à le connaître. Mon esprit perd insensiblement tout ce qui lui reste d'asiatique, et se plie sans effort aux mœurs européennes. Je ne suis plus si étonné de voir dans une maison cinq ou six femmes avec cinq ou six hommes, et je trouve que cela n'est pas mal imaginé.

Je le puis dire : je ne connais les femmes que depuis que je suis ici ; j'en ai plus appris dans un mois que je n'aurais fait en trente ans dans un sérail.

Chez nous, les caractères sont tous uniformes, parce qu'ils sont forcés : on ne voit point les gens tels qu'ils sont, mais tels qu'on les oblige d'être. Dans cette servitude du cœur et de l'esprit, on n'entend parler que la crainte, qui n'a qu'un langage, et non pas la nature, qui s'exprime si différemment, et qui paraît sous tant de formes.

La dissimulation, cet art parmi nous si pratiqué et

si nécessaire, est ici inconnue : tout parle, tout se voit, tout s'entend; le cœur se montre comme le visage; dans les mœurs, dans la vertu, dans le vice même, on aperçoit toujours quelque chose de naïf.

Il faut, pour plaire aux femmes, un certain talent différent de celui qui leur plaît encore davantage : il consiste dans une espèce de badinage dans l'esprit qui les amuse en ce qu'il semble leur promettre à chaque instant ce qu'on ne peut tenir que dans de trop longs intervalles.

Ce badinage, naturellement fait pour les toilettes [1], semble être parvenu à former le caractère général de la Nation : on badine au Conseil; on badine à la tête d'une armée; on badine avec un ambassadeur. Les professions ne paraissent ridicules qu'à proportion du sérieux qu'on y met : un médecin ne le serait plus si ses habits étaient moins lugubres, et s'il tuait ses malades en badinant.

De Paris, le 10 de la lune de Rebiab 1, 1714.

LETTRE LXIV

LE CHEF DES EUNUQUES NOIRS À USBEK, À PARIS

Je suis dans un embarras que je ne saurais t'exprimer, magnifique seigneur : le sérail est dans un désordre et une confusion épouvantables; la guerre règne entre tes femmes; tes eunuques sont partagés; on n'entend que plaintes, que murmures, que reproches; mes remontrances sont méprisées : tout semble permis dans ce temps de licence, et je n'ai plus qu'un vain titre dans le sérail.

Il n'y a aucune de tes femmes qui ne se juge

1. « Toilettes » : on dit « voir une dame à sa toilette, l'entretenir à sa toilette », pour dire « la voir, l'entretenir pendant qu'elle se coiffe » (Littré).

au-dessus des autres par sa naissance, par sa beauté, par ses richesses, par son esprit, par ton amour, et qui ne fasse valoir quelques-uns de ces titres pour avoir toutes les préférences[1]. — Je perds à chaque instant cette longue patience avec laquelle, néanmoins, j'ai eu le malheur de les mécontenter toutes : ma prudence, ma complaisance même (vertu si rare et si étrangère dans le poste que j'occupe), ont été inutiles.

Veux-tu que je te découvre, magnifique seigneur, la cause de tous ces désordres? Elle est toute dans ton cœur et dans les tendres égards que tu as pour elles. Si tu ne me retenais pas la main; si, au lieu de la voie des remontrances, tu me laissais celle des châtiments; si, sans te laisser attendrir à leurs plaintes et à leurs larmes, tu les envoyais pleurer devant moi, qui ne m'attendris jamais : je les façonnerais bientôt au joug qu'elles doivent porter, et je lasserais leur humeur impérieuse et indépendante.

Enlevé dès l'âge de quinze ans au fond de l'Afrique, ma patrie[2], je fus d'abord vendu à un maître qui avait plus de vingt femmes ou concubines. Ayant jugé à mon air grave et taciturne que j'étais propre au sérail, il ordonna que l'on achevât de me rendre tel, et me fit faire une opération pénible dans les commencements, mais qui me fut heureuse dans la suite, parce qu'elle m'approcha de l'oreille et de la confiance de mes maîtres. J'entrai dans ce sérail, qui

1. Les drames secrets du harem d'Ispahan avaient été décrits par Chardin : « Les femmes qui ont été dans le sérail rapportent des choses surprenantes de la passion avec laquelle les filles se font l'amour, de la jalousie qui y entre, comme aussi de celle que les favorites ont l'une contre l'autre jusqu'à la fureur, de leurs haines, de leurs trahisons, de leurs méchants tours » (*op. cit.*, t. II, p. 280). **2.** Montesquieu semble ici s'inspirer de Thévenot, qui indiquait l'Éthiopie comme le pays d'origine des eunuques destinés aux harems d'Asie. Chardin, au contraire, affirme que les eunuques noirs d'Ispahan ne viennent pas d'« Abissinie et d'Éthiopie, mais de la côte de Malabar, où le teint est gris-brun plutôt que noir » (*op. cit.*, t. II, p. 279).

fut pour moi un nouveau monde. Le premier eunuque, l'homme le plus sévère que j'aie vu de ma vie, y gouvernait avec un empire absolu. On n'y entendait parler ni de divisions ni de querelles : un silence profond régnait partout [1]; toutes ces femmes étaient couchées à la même heure, d'un bout de l'année à l'autre, et levées à la même heure; elles entraient dans le bain tour à tour; elles en sortaient au moindre signe que nous leur en faisions; le reste du temps, elles étaient presque toujours enfermées dans leurs chambres. Il avait une règle, qui était de les faire tenir dans une grande propreté, et il avait pour cela des attentions inexprimables : le moindre refus d'obéir était puni sans miséricorde. « Je suis, disait-il, esclave; mais je le suis d'un homme qui est votre maître et le mien, et j'use du pouvoir qu'il m'a donné sur vous : c'est lui qui vous châtie, et non pas moi, qui ne fais que prêter ma main. » Ces femmes n'entraient jamais dans la chambre de mon maître qu'elles n'y fussent appelées; elles recevaient cette grâce avec joie et s'en voyaient privées sans se plaindre. Enfin, moi, qui étais le dernier des noirs dans ce sérail tranquille, j'étais mille fois plus respecté que je ne le suis dans le tien, où je les commande tous.

Dès que ce grand eunuque eut connu mon génie [2], il tourna les yeux de mon côté; il parla de moi à mon maître, comme d'un homme capable de travailler selon ses vues et de lui succéder dans le poste qu'il remplissait. Il ne fut point étonné de ma grande jeunesse : il crut que mon attention me tiendrait lieu d'expérience. Que te dirai-je? Je fis tant de progrès dans sa confiance qu'il ne faisait plus difficulté de mettre dans mes mains les clefs des lieux terribles qu'il gardait depuis si longtemps. C'est sous ce grand

1. La source est Chardin : « On dit que l'ordre, le silence et l'obéissance du Harem est incompréhensible » (*op. cit.*, t. II, p. 277).
2. « Génie » : dans le français classique, « disposition innée du caractère, aptitude naturelle, talent particulier » (*Lexis*).

maître que j'appris l'art difficile de commander, et que je me formai aux maximes d'un gouvernement inflexible. J'étudiai sous lui le cœur des femmes; il m'apprit à profiter de leurs faiblesses et à ne point m'étonner de leurs hauteurs. Souvent il se plaisait à me les voir conduire jusqu'au dernier retranchement de l'obéissance; il les faisait ensuite revenir insensiblement et voulait que je parusse pour quelque temps plier moi-même. Mais il fallait le voir dans ces moments où il les trouvait tout près du désespoir, entre les prières et les reproches : il soutenait leurs larmes sans s'émouvoir et se sentait flatté de cette espèce de triomphe. « Voilà, disait-il d'un air content, comment il faut gouverner les femmes. Leur nombre ne m'embarrasse pas : je conduirais de même toutes celles de notre grand monarque. Comment un homme peut-il espérer de captiver leur cœur si ses fidèles eunuques n'ont commencé par soumettre leur esprit ? »

Il avait non seulement de la fermeté, mais aussi de la pénétration : il lisait leurs pensées et leurs dissimulations; leurs gestes étudiés, leur visage feint, ne lui dérobaient rien; il savait toutes leurs actions les plus cachées et leurs paroles les plus secrètes; il se servait des unes pour connaître les autres, et il se plaisait à récompenser la moindre confidence. Comme elles n'abordaient leur mari que lorsqu'elles étaient averties, l'eunuque y appelait qui il voulait, et tournait les yeux de son maître sur celle qu'il avait en vue; et cette distinction était la récompense de quelque secret révélé. Il avait persuadé son maître qu'il était du bon ordre qu'il lui laissât ce choix, afin de lui donner une autorité plus grande. Voilà comme on gouvernait, magnifique seigneur, dans un sérail qui était, je crois, le mieux réglé qu'il y eût en Perse.

Laisse-moi les mains libres; permets que je me fasse obéir. Huit jours, remettront l'ordre dans le sein de la confusion. C'est ce que ta gloire demande, et que ta sûreté exige.

De ton sérail d'Ispahan, le 9 de la lune de Rebiab I, 1714.

LETTRE LXV

USBEK À SES FEMMES, AU SÉRAIL D'ISPAHAN

J'apprends que le sérail est dans le désordre, et qu'il est rempli de querelles et de divisions intestines. Que vous recommandai-je en partant, que la paix et la bonne intelligence? Vous me le promîtes. Était-ce pour me tromper?

C'est vous qui seriez trompées si je voulais suivre les conseils que me donne le grand Eunuque, si je voulais employer mon autorité pour vous faire vivre comme mes exhortations le demandaient de vous.

Je ne sais me servir de ces moyens violents que lorsque j'ai tenté tous les autres. Faites donc en votre considération ce que vous n'avez pas voulu faire à la mienne.

Le premier Eunuque a grand sujet de se plaindre : il dit que vous n'avez aucun égard pour lui. Comment pouvez-vous accorder cette conduite avec la modestie de votre état? N'est-ce pas à lui que, pendant mon absence, votre vertu est confiée? C'est un trésor sacré, dont il est le dépositaire. Mais ces mépris que vous lui témoignez font voir que ceux qui sont chargés de vous faire vivre dans les lois de l'honneur vous sont à charge.

Changez donc de conduite, je vous prie, et faites en sorte que je puisse, une autre fois, rejeter les propositions que l'on me fait contre votre liberté et votre repos.

Car je voudrais vous faire oublier que je suis votre maître, pour me souvenir seulement que je suis votre époux.

De Paris, le 5 de la lune de Chahban, 1714.

LETTRE LXVI

RICA À ***

On s'attache ici beaucoup aux sciences; mais je ne sais si on est fort savant. Celui qui doute de tout comme philosophe n'ose rien nier comme théolo-

gien[1]. Cet homme contradictoire est toujours content de lui, pourvu qu'on convienne des qualités.

La fureur de la plupart des Français, c'est d'avoir de l'esprit, et la fureur de ceux qui veulent avoir de l'esprit, c'est de faire des livres[2].

Cependant il n'y a rien de si mal imaginé : la Nature semblait avoir sagement pourvu à ce que les sottises des hommes fussent passagères, et les livres les immortalisent. Un sot devrait être content d'avoir ennuyé tous ceux qui ont vécu avec lui : il veut encore tourmenter les races futures, il veut que sa sottise triomphe de l'oubli, dont il aurait pu jouir comme du tombeau ; il veut que la postérité soit informée qu'il a vécu, et qu'elle sache à jamais qu'il a été un sot.

De tous les auteurs, il n'y en a point que je méprise plus que les compilateurs, qui vont, de tous côtés, chercher des lambeaux des ouvrages des autres, qu'ils plaquent dans les leurs, comme des pièces de gazon dans un parterre[3]. Ils ne sont point au-dessus de ces ouvriers d'imprimerie qui rangent des caractères qui, combinés ensemble, font un livre où ils n'ont fourni que la main. Je voudrais qu'on respectât les livres originaux, et il me semble que c'est une espèce de profanation de tirer les pièces qui les composent du sanctuaire où elles sont, pour les exposer à un mépris qu'elles ne méritent point.

Quand un homme n'a rien à dire de nouveau, que ne se tait-il ? Qu'a-t-on affaire de ces doubles emplois ? « Mais je veux donner un nouvel ordre. — Vous êtes un habile homme : vous venez dans ma bibliothèque, et vous mettez en bas les livres qui sont en haut, et en haut ceux qui sont en bas. C'est un beau chef-d'œuvre ! »

1. Il s'agit peut-être d'une allusion à Descartes. **2.** Marana avait écrit que la liberté d'imprimer avait produit « une infinité de livres inutiles dont l'Europe n'est que trop abondante » (*op. cit.*, t. III, p. 313). **3.** La Bruyère avait aussi raillé les plagiaires et les compilateurs (I, *Des ouvrages de l'esprit*, p. 62).

Je t'écris sur ce sujet, ***, parce que je suis outré d'un livre que je viens de quitter, qui est si gros qu'il semblait contenir la Science universelle; mais il m'a rompu la tête sans m'avoir rien appris.

Adieu.

De Paris, le 8 de la lune de Chahban, 1714.

LETTRE LXVII

IBBEN À USBEK, À PARIS

Trois vaisseaux sont arrivés ici sans m'avoir apporté de tes nouvelles. Es-tu malade? ou te plais-tu à m'inquiéter?

Si tu ne m'aimes pas dans un pays où tu n'es lié à rien, que sera-ce au milieu de la Perse et dans le sein de ta famille? Mais peut-être que je me trompe : tu es assez aimable pour trouver partout des amis. Le cœur est citoyen de tous les pays. Comment une âme bien faite peut-elle s'empêcher de former des engagements? Je te l'avoue : je respecte les anciennes amitiés; mais je ne suis pas fâché d'en faire partout de nouvelles.

En quelque pays que j'aie été, j'y ai vécu comme si j'avais dû y passer ma vie [1] : j'ai eu le même empressement pour les gens vertueux, la même compassion ou plutôt la même tendresse pour les malheureux; la même estime pour ceux que la prospérité n'a point aveuglés. C'est mon caractère, Usbek : partout où je trouverai des hommes, je me choisirai des amis.

Il y a ici un Guèbre [2] qui, après toi, a, je crois, la

1. Déclaration de cosmopolitisme qui rappelle une autre phrase de Montesquieu : « Quand j'ai voyagé dans les Pays étrangers, je m'y suis attaché comme au mien propre » (*Mes pensées, op. cit.*, ms., I, p. 220, éd. 1899, t. I, p. 9). 2. Les informations de Montesquieu sur les Guèbres proviennent de Tavernier et Chardin, ainsi que de l'orientaliste anglais Thomas Hyde (*Historia religionis veterum Persarum*, Oxford, Theatro Sheldoniano, 1700), dont l'ouvrage avait été consulté par l'auteur à l'Académie de Bordeaux. Guèbres, désigne les Parsis, peuples attachés à l'enseignement de Zoroastre, et adorateurs du soleil et du feu. Les Musulmans les persécutèrent.

première place dans mon cœur : c'est l'âme de la probité même. Des raisons particulières l'ont obligé de se retirer dans cette ville où il vit tranquillement du produit d'un trafic honnête, avec une femme qu'il aime. Sa vie est toute marquée d'actions généreuses, et, quoiqu'il cherche la vie obscure, il y a plus d'héroïsme dans son cœur que dans celui des plus grands monarques.

Je lui ai parlé mille fois de toi ; je lui montre toutes tes lettres ; je remarque que cela lui fait plaisir ; et je vois déjà que tu as un ami qui t'est inconnu.

Tu trouveras ici ses principales aventures : quelque répugnance qu'il eût à les écrire, il n'a pu les refuser à mon amitié, et je les confie à la tienne.

Histoire d'Aphéridon et d'Astarté [1]

Je suis né parmi les Guèbres, d'une religion qui est peut-être la plus ancienne qui soit au monde [2]. Je fus si malheureux que l'amour me vint avant la raison : j'avais à peine six ans, que je ne pouvais vivre qu'avec ma sœur ; mes yeux s'attachaient toujours sur elle, et, lorsqu'elle me quittait un moment, elle les retrouvait baignés de larmes ; chaque jour n'augmentait pas plus mon âge que mon amour. Mon père, étonné d'une si forte sympathie, aurait bien souhaité de nous marier ensemble, selon l'ancien usage des Guèbres, introduit par Cambyse [3] ; mais la crainte des Mahométans, sous le joug desquels nous vivons, empêche ceux de notre nation de penser à ces alliances saintes, que notre religion ordonne plutôt qu'elle ne permet, et qui sont des images si naïves de l'union déjà formée par la Nature.

1. « Aphéridon » : transcription grecque du nom d'un roi perse probablement mythique. « Astarté » : transcription grecque du nom de la déesse phénicienne et akkadienne Ishtar. **2.** Cette affirmation est tirée de Hyde (*op. cit.*, p. 1). **3.** D'après Hérodote (*Histoires*), Cambyse, fils de Cyrus et roi des Perses de 529 à 521 av. J.-C., aurait institué le mariage entre frère et sœur et il aurait lui-même épousé sa sœur.

Mon père, voyant donc qu'il aurait été dangereux de suivre mon inclination et la sienne, résolut d'éteindre une flamme qu'il croyait naissante, mais qui était déjà à sa dernière période. Il prétexta un voyage et m'emmena avec lui, laissant ma sœur entre les mains d'une de ses parentes : car ma mère était morte depuis deux ans. Je ne vous dirai point quel fut le désespoir de cette séparation : j'embrassai ma sœur toute baignée de larmes; mais je n'en versai point : car la douleur m'avait rendu comme insensible. Nous arrivâmes à Tefflis [1], et mon père, ayant confié mon éducation à un de nos parents, m'y laissa et s'en retourna chez lui.

Quelque temps après, j'appris que, par le crédit d'un de ses amis, il avait fait entrer ma sœur dans le beiram [2] du Roi, où elle était au service d'une sultane. Si l'on m'avait appris sa mort, je n'en aurais pas été plus frappé : car, outre que je n'espérais plus de la revoir, son entrée dans le beiram l'avait rendue mahométane, et elle ne pouvait plus, suivant le préjugé de cette religion, me regarder qu'avec horreur. Cependant, ne pouvant plus vivre à Tefflis, las de moi-même et de la vie, je retournai à Ispahan. Mes premières paroles furent amères à mon père : je lui reprochai d'avoir mis sa fille en un lieu où l'on ne peut entrer qu'en changeant de religion : « Vous avez attiré sur votre famille, lui dis-je, la colère de Dieu et du Soleil, qui vous éclaire; vous avez plus fait que si vous aviez souillé les Éléments, puisque vous avez souillé l'âme de votre fille, qui n'est pas moins pure : j'en mourrai de douleur et d'amour; mais puisse ma mort être la seule peine que Dieu vous fasse sentir! » A ces mots, je sortis, et, pendant deux ans, je passai ma vie à aller regarder les murailles du beiram et

1. Ou Tiflis, capitale du royaume de Géorgie, qui à l'époque était soumis à la Perse. Chardin, qui y séjourna un mois, la décrit minutieusement (*op. cit.*, t. I, p. 131-134). 2. Montesquieu confond, ici, le mot *beiram* ou *bairam*, nom donné aux deux plus grandes fêtes de l'islam, avec le mot *haram* ou *harem*, indiquant le lieu sacré réservé aux femmes.

considérer le lieu où ma sœur pouvait être, m'exposant tous les jours mille fois à être égorgé par les eunuques qui font la ronde autour de ces redoutables lieux.

Enfin, mon père mourut, et la sultane que ma sœur servait, la voyant tous les jours croître en beauté, en devint jalouse et la maria avec un eunuque qui la souhaitait avec passion. Par ce moyen, ma sœur sortit du sérail et prit avec son eunuque une maison à Ispahan.

Je fus plus de trois mois sans pouvoir lui parler : l'eunuque, le plus jaloux de tous les hommes, me remettant toujours, sous divers prétextes. Enfin j'entrai dans son beiram, et il me lui fit parler au travers d'une jalousie. Des yeux de lynx ne l'auraient pas pu découvrir, tant elle était enveloppée d'habits et de voiles, et je ne pus la reconnaître qu'au son de sa voix. Quelle fut mon émotion quand je me vis si près et si éloigné d'elle ! Je me contraignis : car j'étais examiné. Quant à elle, il me parut qu'elle versa quelques larmes. Son mari voulut me faire quelques mauvaises excuses ; mais je le traitai comme le dernier des esclaves. Il fut bien embarrassé quand il vit que je parlais à ma sœur une langue qui lui était inconnue : c'était l'ancien persan, qui est notre langue sacrée[1]. « Quoi ! ma sœur, lui dis-je, est-il vrai que vous avez quitté la religion de vos pères ? Je sais qu'en entrant au beiram vous avez dû faire profession du Mahométisme. Mais, dites-moi, votre cœur a-t-il pu consentir, comme votre bouche, à quitter une religion qui me permet de vous aimer ? Et pour qui la quittez-vous, cette religion, qui nous doit être si chère ? Pour un misérable encore flétri des fers qu'il a portés ; qui, s'il était homme, serait le dernier de tous ! — Mon frère, dit-elle, cet homme dont vous parlez est mon mari ; il faut que je l'honore, tout indigne qu'il vous paraît ; et je serais

1. Selon Chardin, les Guèbres connaissaient encore le *pehlvi*, ancienne langue des Sassanides, d'avant la conquête musulmane.

aussi la dernière des femmes si... — Ah ! ma sœur, lui dis-je, vous êtes guèbre ; il n'est ni votre époux, ni ne peut l'être. Si vous êtes fidèle comme vos pères, vous ne devez le regarder que comme un monstre. — Hélas ! dit-elle, que cette religion se montre à moi de loin ! A peine en savais-je les préceptes qu'il les fallut oublier. Vous voyez que cette langue que je vous parle ne m'est plus familière, et que j'ai toutes les peines du monde à m'exprimer. Mais comptez que le souvenir de notre enfance me charme toujours ; que, depuis ce temps-là, je n'ai eu que de fausses joies ; qu'il ne s'est pas passé de jour que je n'aie pensé à vous ; que vous avez eu plus de part que vous ne croyez à mon mariage ; et que je n'y ai été déterminée que par l'espérance de vous revoir. Mais que ce jour, qui m'a tant coûté, va me coûter encore ! Je vous vois tout hors de vous-même ; mon mari frémit de rage et de jalousie. Je ne vous verrai plus ; je vous parle sans doute pour la dernière fois de ma vie. Si cela était, mon frère, elle ne serait pas longue. » A ces mots, elle s'attendrit, et se voyant hors d'état de tenir la conversation, elle me quitta le plus désolé des hommes.

Trois ou quatre jours après, je demandai à voir ma sœur. Le barbare eunuque aurait bien voulu m'en empêcher ; mais, outre que ces sortes de maris n'ont pas sur leurs femmes la même autorité que les autres, il aimait si éperdument ma sœur qu'il ne savait rien lui refuser. Je la vis encore dans le même lieu et sous les mêmes voiles, accompagnée de deux esclaves ; ce qui me fit avoir recours à notre langue particulière : « Ma sœur, lui dis-je, d'où vient que je ne puis vous voir sans me trouver dans une situation affreuse ? Les murailles qui vous tiennent enfermée, ces verrous et ces grilles, ces misérables gardiens qui vous observent, me mettent en fureur. Comment avez-vous perdu la douce liberté dont jouissaient vos ancêtres ? Votre mère, qui était si chaste, ne donnait à son mari, pour garant de sa vertu, que sa vertu même. Ils vivaient heureux, l'un et l'autre, dans une

confiance mutuelle, et la simplicité de leurs mœurs était pour eux une richesse plus précieuse mille fois que le faux éclat dont vous semblez jouir dans cette maison somptueuse. En perdant votre religion, vous avez perdu votre liberté, votre bonheur et cette précieuse égalité qui fait l'honneur de votre sexe. Mais ce qu'il y a de pis encore, c'est que vous êtes, non pas la femme (car vous ne pouvez l'être), mais l'esclave d'un esclave qui a été dégradé de l'humanité. — Ah! mon frère, dit-elle, respectez mon époux, respectez la religion que j'ai embrassée. Selon cette religion, je n'ai pu vous entendre ni vous parler sans crime. — Quoi! ma sœur, lui dis-je tout transporté, vous la croyez donc véritable, cette religion? — Ah! dit-elle, qu'il me serait avantageux qu'elle ne le fût pas! Je fais pour elle un trop grand sacrifice pour que je puisse ne la pas croire; et si mes doutes... » A ces mots, elle se tut. « Oui, vos doutes, ma sœur, sont bien fondés, quels qu'ils soient. Qu'attendez-vous d'une religion qui vous rend malheureuse pour ce monde-ci et ne vous laisse point d'espérance pour l'autre? Songez que la nôtre est la plus ancienne qui soit au Monde; qu'elle a toujours fleuri dans la Perse et n'a pas d'autre origine que cet empire, dont les commencements ne sont point connus; que ce n'est que le hasard qui y a introduit le Mahométisme; que cette secte y a été établie, non par la voie de la persuasion, mais de la conquête[1]. Si nos princes naturels n'avaient pas été faibles, vous verriez régner encore le culte de ces anciens Mages. Transportez-vous dans ces siècles reculés : tout vous parlera du Magisme et rien de la secte mahométane, qui, plusieurs milliers d'années après, n'était pas même dans son enfance[2]. — Mais, dit-elle, quand ma religion serait plus moderne que la vôtre, elle est au moins

1. Les Persans sassanides furent vaincus par les envahisseurs arabes en 651 av. J.-C. **2.** Montesquieu reprend la thèse de Hyde, selon laquelle la religion des Guèbres dérive en grande partie de la religion juive et s'oppose par là à la religion mahométane.

plus pure, puisqu'elle n'adore que Dieu ; au lieu que vous adorez encore le Soleil, les Étoiles, le Feu, et même les Éléments. — Je vois, ma sœur, que vous avez appris parmi les Musulmans à calomnier notre sainte religion. Nous n'adorons ni les Astres ni les Éléments, et nos pères ne les ont jamais adorés : jamais ils ne leur ont élevé des temples; jamais ils ne leur ont offert des sacrifices; ils leur ont seulement rendu un culte religieux, mais inférieur, comme à des ouvrages et des manifestations de la Divinité [1]. Mais, ma sœur, au nom de Dieu, qui nous éclaire, recevez ce livre sacré que je vous porte; c'est le livre de notre législateur Zoroastre [2]; lisez-le sans prévention; recevez dans votre cœur les rayons de lumière qui vous éclaireront en le lisant; souvenez-vous de vos pères qui ont si longtemps honoré le Soleil dans la ville sainte de Balk [3]; et, enfin, souvenez-vous de moi, qui n'espère de repos, de fortune, de vie, que de votre changement. » Je la quittai tout transporté et la laissai seule décider la plus grande affaire que je pusse avoir de ma vie.

J'y retournai deux jours après; je ne lui parlai point : j'attendis dans le silence l'arrêt de ma vie ou de ma mort. « Vous êtes aimé, mon frère, me dit-elle, et par une Guèbre. J'ai longtemps combattu. Mais, Dieux! que l'amour lève de difficultés! que je suis soulagée! Je ne crains plus de vous trop aimer; je puis ne mettre point de bornes à mon amour; l'excès même en est légitime. Ah! que ceci convient bien à l'état de mon cœur! Mais vous, qui avez su rompre les chaînes que mon esprit s'était forgées, quand romprez-vous celles qui me lient les mains? Dès ce moment, je me donne à vous. Faites voir, par la promptitude avec laquelle vous m'accepterez, combien ce présent vous est cher. Mon frère, la première fois que je pourrai vous embrasser, je crois

1. L'auteur suit encore de près Hyde. 2. Le *Zend-Avesta*. 3. Balk ou Bactres, petite ville, au nord de l'Afghanistan actuel, dont la légende faisait le berceau du zoroastrisme.

que je mourrai dans vos bras. » Je n'exprimerais jamais bien la joie que je sentis à ces paroles : je me crus et je me vis, en effet, en un instant, le plus heureux de tous les hommes; je vis presque accomplir tous les désirs que j'avais formés en vingt-cinq ans de vie, et évanouir tous les chagrins qui me l'avaient rendue si laborieuse. Mais, quand je me fus un peu accoutumé à ces douces idées, je trouvai que je n'étais pas si près de mon bonheur que je me l'étais figuré tout à coup, quoique j'eusse surmonté le plus grand de tous les obstacles. Il fallait surprendre la vigilance de ses gardiens. Je n'osais confier à personne le secret de ma vie. Je n'avais que ma sœur; elle n'avait que moi. Si je manquais mon coup, je courais le risque d'être empalé; mais je ne voyais pas de peine plus cruelle que de le manquer. Nous convînmes qu'elle m'enverrait demander une horloge que son père lui avait laissée, et que j'y mettrais dedans une lime pour scier les jalousies d'une fenêtre qui donnait sur la rue, et une corde nouée pour descendre; que je ne la verrais plus dorénavant; mais que j'irais toutes les nuits sous cette fenêtre attendre qu'elle pût exécuter son dessein. Je passai quinze nuits entières sans voir personne, parce qu'elle n'avait pas trouvé le temps favorable. Enfin la seizième, j'entendis une scie qui travaillait. De temps en temps, l'ouvrage était interrompu, et, dans ces intervalles, ma frayeur était inexprimable. Après une heure de travail, je la vis qui attachait la corde; elle se laissa aller et glissa dans mes bras. Je ne connus plus le danger, et je restai longtemps sans bouger de là. Je la conduisis hors de la Ville, où j'avais un cheval tout prêt; je la mis en croupe derrière moi et m'éloignai, avec toute la promptitude imaginable, d'un lieu qui pouvait nous être si funeste. Nous arrivâmes avant le jour chez un Guèbre, dans un lieu désert où il était retiré, vivant frugalement du travail de ses mains; nous ne jugeâmes pas à propos de rester chez lui, et, par son conseil, nous entrâmes dans une épaisse forêt, et

nous nous mîmes dans le creux d'un vieux chêne, jusques à ce que le bruit de notre évasion se fût dissipé. Nous vivions tous deux dans ce séjour écarté, sans témoins, nous répétant sans cesse que nous nous aimerions toujours, attendant l'occasion que quelque prêtre guèbre pût faire la cérémonie du mariage prescrite par nos livres sacrés. « Ma sœur, lui disais-je, que cette union est sainte ! La Nature nous avait unis ; notre sainte loi va nous unir encore. » Enfin un prêtre vint calmer notre impatience amoureuse. Il fit, dans la maison du paysan, toutes les cérémonies du mariage ; il nous bénit et nous souhaita mille fois toute la vigueur de Gustaspe et la sainteté de l'Hohoraspe [1]. Bientôt après, nous quittâmes la Perse, où nous n'étions pas en sûreté, et nous nous retirâmes en Géorgie. Nous y vécûmes un an, tous les jours plus charmés l'un de l'autre ; mais, comme mon argent allait finir, et que je craignais la misère pour ma sœur, non pas pour moi, je la quittai pour aller chercher quelque secours chez nos parents. Jamais adieu ne fut plus tendre. Mais mon voyage me fut non seulement inutile, mais funeste ; car, ayant trouvé, d'un côté, tous nos biens confisqués, de l'autre, mes parents presque dans l'impuissance de me secourir, je ne rapportai d'argent précisément que ce qu'il fallait pour mon retour. Mais quel fut mon désespoir ! Je ne trouvai plus ma sœur. Quelques jours avant mon arrivée, des Tartares avaient fait une incursion dans la ville où elle était, et, comme ils la trouvèrent belle, ils la prirent, et la vendirent à des Juifs qui allaient en Turquie, et ne laissèrent qu'une petite fille dont elle était accouchée quelques mois auparavant. Je suivis ces Juifs et les joignis à trois lieues de là. Mes prières, mes larmes, furent vaines : ils me demandèrent toujours trente

1. Gustaspe, ou Vistaspa en ancien persan, était le roi de la Bactriane et fut converti par Zoroastre. Hohoraspe, ou Aurvat aspa, est le nom du père légendaire de Gustaspe. Montesquieu puise ces informations dans l'ouvrage de Hyde.

tomans [1] et ne se relâchèrent jamais d'un seul. Après m'être adressé à tout le monde, avoir imploré la protection des prêtres turcs et chrétiens, je m'adressai à un marchand arménien, je lui vendis ma fille, et me vendis aussi pour trente-cinq tomans. J'allai aux Juifs, je leur donnai trente tomans et portai les cinq autres à ma sœur, que je n'avais pas encore vue : « Vous êtes libre, lui dis-je, ma sœur, et je puis vous embrasser. Voilà cinq tomans que je vous porte. J'ai du regret qu'on ne m'ait pas acheté davantage. — Quoi ! dit-elle, vous vous êtes vendu ? — Oui, lui dis-je. — Ah ! malheureux ; qu'avez-vous fait ? N'étais-je pas assez infortunée, sans que vous travaillassiez à me le rendre davantage ? Votre liberté me consolait, et votre esclavage va me mettre au tombeau. Ah ! mon frère, que votre amour est cruel ! Et ma fille ? Je ne la vois point. — Je l'ai vendue aussi », lui dis-je. Nous fondîmes tous deux en larmes et n'eûmes pas la force de nous rien dire. Enfin j'allai trouver mon maître, et ma sœur y arriva presque aussitôt que moi. Elle se jeta à ses genoux. « Je vous demande, dit-elle, la servitude, comme les autres vous demandent la liberté. Prenez-moi. Vous me vendrez plus cher que mon mari. » Ce fut alors qu'il se fit un combat qui arracha les larmes des yeux de mon maître. « Malheureux ! dit-elle, as-tu pensé que je pusse accepter ma liberté aux dépens de la tienne ? Seigneur, vous voyez deux infortunés qui mourront si vous nous séparez. Je me donne à vous. Payez-moi. Peut-être que cet argent et mes services pourront quelque jour obtenir de vous ce que je n'ose vous demander. Il est de votre intérêt de ne nous point séparer : comptez que je dispose de ma vie. » L'Arménien était un homme doux, qui fut touché de nos malheurs : « Servez-moi, l'un et l'autre, avec fidélité et avec zèle, et je vous promets que, dans un

1. Monnaie de compte persane. Selon Chardin, à l'époque elle avait une valeur de quarante-cinq livres de France (*op. cit.*, t. II, p. 92).

an, je vous donnerai votre liberté. Je vois que vous ne méritez, ni l'un ni l'autre, les malheurs de votre condition. Si, lorsque vous serez libres, vous êtes aussi heureux que vous le méritez, si la fortune vous rit, je suis certain que vous me satisferez de la perte que je souffrirai. » Nous embrassâmes tous deux ses genoux et le suivîmes dans son voyage. Nous nous soulagions, l'un et l'autre, dans les travaux de la servitude, et j'étais charmé lorsque j'avais pu faire l'ouvrage qui était tombé à ma sœur.

La fin de l'année arriva ; notre maître tint sa parole et nous délivra. Nous retournâmes à Tefflis. Là je trouvai un ancien ami de mon père, qui exerçait avec succès la médecine dans cette ville ; il me prêta quelque argent avec lequel je fis quelque négoce. Quelques affaires m'appelèrent ensuite à Smyrne, où je m'établis. J'y vis depuis six ans, et j'y jouis de la plus aimable et de la plus douce société du Monde : l'union règne dans ma famille, et je ne changerais pas ma condition pour celle de tous les rois du Monde. J'ai été assez heureux pour retrouver le marchand arménien à qui je dois tout, et je lui ai rendu des services signalés.

De Smyrne, le 27 de la lune de Gemmadi 2, 1714.

LETTRE LXVIII

RICA À USBEK, À ***

J'allai l'autre jour dîner chez un homme de robe, qui m'en avait prié plusieurs fois. Après avoir parlé de bien des choses, je lui dis : « Monsieur, il me paraît que votre métier est bien pénible. — Pas tant que vous vous l'imaginez, répondit-il : de la manière dont nous le faisons, ce n'est qu'un amusement. — Mais quoi ? n'avez-vous pas toujours la tête remplie des affaires d'autrui ? N'êtes-vous pas tou-

jours occupé de choses qui ne sont point intéressantes? — Vous avez raison; ces choses ne sont point intéressantes : car nous nous y intéressons si peu que rien, et cela même fait que le métier n'est pas si fatigant que vous dites. » Quand je vis qu'il prenait la chose d'une manière si dégagée, je continuai et lui dis : « Monsieur, je n'ai point vu votre cabinet. — Je le crois : car je n'en ai point. Quand je pris cette charge, j'eus besoin d'argent pour la payer, je vendis ma bibliothèque, et le libraire qui la prit, d'un nombre prodigieux de volumes, ne me laissa que mon livre de raison [1]. Ce n'est pas que je les regrette : nous autres juges ne nous enflons point d'une vaine science. Qu'avons-nous à faire de tous ces volumes de lois? Presque tous les cas sont hypothétiques et sortent de la règle générale [2]. — Mais ne serait-ce pas, Monsieur, lui dis-je, parce que vous les en faites sortir? Car, enfin, pourquoi chez tous les peuples du Monde y aurait-il des lois si elles n'avaient pas leur application? et comment peut-on les appliquer si on ne les sait pas? — Si vous connaissiez le Palais, reprit le magistrat, vous ne parleriez pas comme vous faites : nous avons des livres vivants, qui sont les avocats; ils travaillent pour nous et se chargent de nous instruire. — Et ne se chargent-ils pas aussi quelquefois de vous tromper? lui repartis-je. Vous ne feriez donc pas mal de vous garantir de leurs embûches : ils ont des armes avec lesquelles ils attaquent votre équité; il serait bon que vous en eussiez aussi pour la défendre, et

1. C'est le registre où un commerçant ou un particulier marque ses bénéfices et ses dépenses. Autrefois, cependant, ce registre tendait à devenir une sorte de Journal car on y écrivait aussi la chronique familiale et les principaux événements de la vie sociale. **2.** Montesquieu exprime la même opinion dans ses *Pensées* : « Comme la multiplicité des traités entre les princes ne fait que multiplier les occasions et les prétextes de la guerre, ainsi, dans la vie civile, la multiplicité des lois ne fait que donner naissance aux contestations des particuliers » (*op. cit.*, t. II, p. 366).

que vous n'allassiez pas vous mettre dans la mêlée, habillés à la légère, parmi des gens cuirassés jusques aux dents. »

De Paris, le 13 de la lune de Chahban, 1714.

LETTRE LXIX

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Tu ne te serais jamais imaginé que je fusse devenu plus métaphysicien que je ne l'étais : cela est pourtant, et tu en seras convaincu quand tu auras essuyé ce débordement de ma philosophie [1].

Les philosophes les plus sensés qui ont réfléchi sur la nature de Dieu ont dit qu'il était un être souverainement parfait; mais ils ont extrêmement abusé de cette idée : ils ont fait une énumération de toutes les perfections différentes que l'homme est capable d'avoir et d'imaginer, et en ont chargé l'idée de la Divinité, sans songer que souvent ces attributs s'entr'empêchent, et qu'ils ne peuvent subsister dans un même sujet sans se détruire [2].

Les poètes d'Occident disent qu'un peintre, ayant voulu faire le portrait de la Déesse de la Beauté, assembla les plus belles Grecques et prit de chacune ce qu'elle avait de plus agréable, dont il fit un tout pour ressembler à la plus belle de toutes les Déesses [3]. Si un homme en avait conclu qu'elle était blonde et brune, qu'elle avait les yeux noirs et bleus, qu'elle était douce et fière, il aurait passé pour ridicule.

1. La *Théodicée* de Leibniz (dont Montesquieu possédait l'édition de 1714) pourrait avoir inspiré le sujet de cette lettre sur la prescience divine et sur la liberté de l'homme. 2. Ce passage est peut-être une critique à la pensée de Descartes sur Dieu et sur ses attributs. 3. Pline l'Ancien raconte que le peintre Zeuxis s'inspira des grâces de cinq jeunes filles de Crotone pour faire un portrait dédié à Junon (*Histoire naturelle*, XXXV, 36).

Souvent Dieu manque d'une perfection qui pourrait lui donner une grande imperfection; mais il n'est jamais limité que par lui-même : il est lui-même sa nécessité. Ainsi, quoique Dieu soit tout-puissant, il ne peut pas violer ses promesses, ni tromper les hommes [1]. Souvent même l'impuissance n'est pas dans lui, mais dans les choses relatives; et c'est la raison pourquoi il ne peut pas changer l'essence des choses [2].

Ainsi il n'y a pas sujet de s'étonner que quelques-uns de nos docteurs [3] aient osé nier la prescience infinie de Dieu sur ce fondement qu'elle est incompatible avec sa justice.

Quelque hardie que soit cette idée, la métaphysique s'y prête merveilleusement. Selon ses principes, il n'est pas possible que Dieu prévoie les choses qui dépendent de la détermination des causes libres, parce que ce qui n'est point arrivé n'est point et, par conséquent, ne peut être connu : car le rien, qui n'a point de propriétés, ne peut être aperçu. Dieu ne peut pas lire dans une volonté qui n'est point, et voir dans l'âme une chose qui n'existe point en elle : car, jusques à ce qu'elle soit déterminée, cette action qui la détermine n'est point en elle.

L'âme est l'ouvrière de sa détermination; mais il y a des occasions où elle est tellement indéterminée qu'elle ne sait pas même de quel côté se déterminer [4].

1. Même conviction chez Descartes : « Je reconnais qu'il est impossible que jamais [Dieu] me trompe, puisqu'en toute fraude et tromperie il se rencontre quelque sorte d'imperfection. Et quoiqu'il semble que pouvoir tromper soit une marque de subtilité ou de puissance, toutefois vouloir tromper témoigne sans doute de la faiblesse ou de la malice; et partant, cela ne peut se rencontrer en Dieu » (*Méditations*, IV). **2.** Montesquieu reprendra ce raisonnement dans le *Spicilège* (*op. cit.*, éd. Masson, p. 104). **3.** Il y a ambiguïté car on ne comprend pas si ce « nos », indique des docteurs musulmans ou, plutôt, les *sociniens* (*cf.* note 2, p. 222), attaqués par Leibniz dans son ouvrage. **4.** De même Descartes écrivait : « Cette indifférence que je sens, lorsque je ne suis point emporté vers un côté plutôt que vers un autre par le poids d'aucune raison, est le plus bas degré de la liberté » (*Méditations*, IV).

Souvent même elle ne le fait que pour faire usage de sa liberté ; de manière que Dieu ne peut voir cette détermination par avance, ni dans l'action de l'âme, ni dans l'action que les objets font sur elle.

Comment Dieu pourrait-il prévoir les choses qui dépendent de la détermination des causes libres ? Il ne pourrait les voir que de deux manières : par conjecture ; ce qui est contradictoire avec la prescience infinie ; ou bien il les verrait comme des effets nécessaires qui suivraient infailliblement d'une cause qui les produirait de même ; ce qui est encore plus contradictoire : car l'âme serait libre par la supposition, et, dans le fait, elle ne le serait pas plus qu'une boule de billard n'est libre de se remuer, lorsqu'elle est poussée par une autre.

Ne crois pas pourtant que je veuille borner la science de Dieu. Comme il fait agir les créatures à sa fantaisie [1], il connaît tout ce qu'il veut connaître. Mais, quoiqu'il puisse voir tout, il ne se sert pas toujours de cette faculté : il laisse ordinairement à la créature la faculté d'agir ou de ne pas agir, pour lui laisser celle de mériter ou de démériter ; c'est pour lors qu'il renonce au droit qu'il a d'agir sur elle et de la déterminer. Mais, quand il veut savoir quelque chose, il le sait toujours, parce qu'il n'a qu'à vouloir qu'elle arrive comme il la voit, et déterminer les créatures conformément à sa volonté. C'est ainsi qu'il tire ce qui doit arriver du nombre des choses purement possibles, en fixant par ses décrets les déterminations futures des esprits, et les privant de la puissance qu'il leur a donnée, d'agir ou de ne pas agir [2].

Si l'on peut se servir d'une comparaison dans une chose qui est au-dessus des comparaisons : un monarque ignore ce que son ambassadeur fera dans

1. C'est-à-dire à son gré. L'abbé Gaultier réagit contre cette interprétation de l'action divine : « En Dieu des fantaisies ? Cet homme ne peut ouvrir la bouche qu'il ne blasphème ! » (*op. cit.*, p. 16).
2. *Cf.* la première partie de la *Théodicée*.

une affaire importante; s'il le veut savoir, il n'a qu'à lui ordonner de se comporter d'une telle manière, et il pourra assurer que la chose arrivera comme il la projette.

L'Alcoran et les livres des Juifs[1] s'élèvent sans cesse contre le dogme de la prescience absolue : Dieu y paraît partout ignorer la détermination future des esprits; et il semble que ce soit la première vérité que Moïse ait enseignée aux hommes.

Dieu met Adam dans le Paradis terrestre, à condition qu'il ne mangera point d'un certain fruit : précepte absurde dans un être qui connaîtrait les déterminations futures des âmes; car enfin un tel être peut-il mettre des conditions à ses grâces sans les rendre dérisoires? C'est comme si un homme qui aurait su la prise de Bagdat disait à un autre : « Je vous donne cent tomans si Bagdat n'est pas pris. » Ne ferait-il pas là une bien mauvaise plaisanterie?

Mon cher Rhédi, pourquoi tant de philosophie? Dieu est si haut que nous n'apercevons pas même ses nuages. Nous ne le connaissons bien que dans ses préceptes. Il est immense, spirituel, infini. Que sa grandeur nous ramène à notre faiblesse. S'humilier toujours, c'est l'adorer toujours.

De Paris, le dernier de la lune de Chahban, 1714.

LETTRE LXX

ZÉLIS À USBEK, À PARIS

Soliman, que tu aimes, est désespéré d'un affront qu'il vient de recevoir. Un jeune étourdi, nommé *Suphis*, recherchait depuis trois mois sa fille en mariage; il paraissait content de la figure de la fille, sur le rapport et la peinture que lui en avaient faits

1. C'est-à-dire l'Ancien Testament.

les femmes qui l'avaient vue dans son enfance; on était convenu de la dot, et tout s'était passé sans aucun incident. Hier, après les premières cérémonies, la fille sortit à cheval, accompagnée de son eunuque et couverte, selon la coutume, depuis la tête jusques aux pieds[1]. Mais, dès qu'elle fut arrivée devant la maison de son mari prétendu, il lui fit fermer la porte, et il jura qu'il ne la recevrait jamais si on n'augmentait la dot. Les parents accoururent, de côté et d'autre, pour accommoder l'affaire, et, après bien de la résistance, Soliman convint de faire un petit présent à son gendre[2]. Les cérémonies du mariage s'accomplirent, et l'on conduisit la fillette dans le lit avec assez de violence; mais, une heure après, cet étourdi se leva furieux, lui coupa le visage en plusieurs endroits, soutenant qu'elle n'était pas vierge, et la renvoya à son père. On ne peut pas être plus frappé qu'il l'est de cette injure. Il y a des personnes qui soutiennent que cette fille est innocente. Les pères sont bien malheureux d'être exposés à de tels affronts. Si ma fille recevait un pareil traitement, je crois que j'en mourrais de douleur.

Adieu.

Du sérail de Fatmé, le 9 de la lune de Gemmadi 1, 1714.

LETTRE LXXI

USBEK À ZÉLIS

Je plains Soliman, d'autant plus que le mal est sans remède, et que son gendre n'a fait que se servir de la liberté de la Loi. Je trouve cette loi bien dure

1. Les particularités sur le cérémonial du mariage persan sont tirées de Tavernier et de Chardin. Ce dernier précisait, en effet : « Si la fille est de médiocre condition, on la mène à cheval... Elle est voilée du haut jusques en bas... Quand elle est à cheval, un eunuque la mène par la bride » (*op. cit.*, t. I, p. 167). **2.** « Il arrive dans les mariages des petites gens quelque chose fort contraire, car si l'homme a été obligé de promettre un douaire qui excède son bien pour faire consentir les parents de la femme, il ferme la porte du logis lorsqu'on la lui amène et dit qu'il n'en veut point à

d'exposer ainsi l'honneur d'une famille aux caprices d'un fou. On a beau dire que l'on a des indices certains pour connaître la vérité, c'est une vieille erreur dont on est aujourd'hui revenu parmi nous ; et nos médecins donnent des raisons invincibles de l'incertitude de ces preuves. Il n'y a pas jusqu'aux chrétiens qui ne les regardent comme chimériques, quoiqu'elles soient clairement établies par leurs livres sacrés et que leur ancien législateur en ait fait dépendre l'innocence ou la condamnation de toutes les filles [1].

J'apprends avec plaisir le soin que tu te donnes de l'éducation de la tienne, Dieu veuille que son mari la trouve aussi belle et aussi pure que Fatima. Qu'elle ait dix eunuques pour la garder ; qu'elle soit l'honneur et l'ornement du sérail où elle est déstinée ; qu'elle n'ait sur sa tête que des lambris dorés et ne marche que sur des tapis superbes ; et, pour comble de souhaits, puissent mes yeux la voir dans toute sa gloire !

De Paris, le 5 de la lune de Chalval, 1714.

LETTRE LXXII

RICA À IBBEN, À ***

Je me trouvai l'autre jour dans une compagnie où je vis un homme bien content de lui. Dans un quart d'heure, il décida trois questions de morale, quatre

si haut prix. Il se fait alors un débat entre les parents des deux côtés, et ceux de la femme sont obligés de rabattre quelque chose pour la lui faire prendre parce que ce serait le dernier déshonneur pour eux et pour elle de la ramener à la maison » (Chardin, *op. cit.*, t. I, p. 168). **1.** « Si un homme, qui a pris une femme et est allé vers elle, éprouve ensuite de l'aversion pour sa personne, s'il lui impute des choses criminelles et porte atteinte à sa réputation, en disant : j'ai pris cette femme, je me suis approché d'elle, et je ne l'ai pas trouvée vierge, alors le père et la mère de la jeune fille prendront les signes de sa virginité et les produiront devant les anciens de la ville, à la porte » (Deutéronome, XXII, 13-18).

problèmes historiques et cinq points de physique. Je n'ai jamais vu un décisionnaire si universel [1] : son esprit ne fut jamaïs suspendu par le moindre doute. On laissa les sciences; on parla des nouvelles du temps : il décida sur les nouvelles du temps. Je voulus l'attraper, et je dis en moi-même : « Il faut que je me mette dans mon fort; je vais me réfugier dans mon pays. » Je lui parlai de la Perse. Mais, à peine lui eus-je dit quatre mots, qu'il me donna deux démentis, fondés sur l'autorité de MM. Tavernier et Chardin [2]. « Ah! bon Dieu! dis-je en moi-même, quel homme est-ce là? Il connaîtra tout à l'heure les rues d'Ispahan mieux que moi » Mon parti fut bientôt pris : je me tus, je le laissai parler, et il décide encore.

De Paris, le 8 de la lune de Zilcadé, 1715.

LETTRE LXXIII

RICA À ***

J'ai ouï parler d'une espèce de tribunal qu'on appelle l'*Académie française*. Il n'y en a point de moins respecté dans le Monde : car on dit qu'aussitôt qu'il a décidé, le Peuple casse ses arrêts et lui impose des lois qu'il est obligé de suivre.

Il y a quelque temps que, pour fixer son autorité, il donna un code de ses jugements. Cet enfant de tant

1. Arrias, le personnage des *Caractères* de La Bruyère, est probablement le modèle du « décisionnaire » : « A peine est-il assis qu'il s'empare de la conversation, parle en même temps à quatre personnes de quatre affaires différentes, interroge l'un, sans attendre la réponse de l'autre, propose une question, la traite et la résout tout seul; il ne se lasse point de parler, on se lasse de l'entendre » (*op. cit.*, V, p. 9). Dufresny, dans ses *Amusements*, a également décrit un personnage semblable. **2.** C'est-à-dire des deux voyageurs qui constituent la source principale des détails exotiques des *Lettres persanes*.

de pères était presque vieux quand il naquit, et, quoiqu'il fût légitime, un bâtard, qui avait déjà paru, l'avait presque étouffé dans sa naissance [1].

Ceux qui le composent n'ont d'autre fonction que de jaser sans cesse; l'éloge va se placer comme de lui-même dans leur babil éternel, et, sitôt qu'ils sont initiés dans ses mystères, la fureur du panégyrique vient les saisir et ne les quitte plus [2].

Ce corps à quarante têtes toutes remplies de figures, de métaphores et d'antithèses; tant de bouches ne parlent que par exclamation; ses oreilles veulent toujours être frappées par la cadence et l'harmonie. Pour les yeux, il n'en est pas question : il semble qu'il soit fait pour parler, et non pas pour voir. Il n'est point ferme sur ses pieds : car le temps, qui est son fléau, l'ébranle à tous les instants et détruit tout ce qu'il a fait. On a dit autrefois que ses mains étaient avides [3]. Je ne t'en dirai rien, et je laisse décider à ceux qui le savent mieux que moi.

Voilà des bizarreries, ***, que l'on ne voit point dans notre Perse. Nous n'avons point l'esprit porté à ces établissements singuliers et bizarres; nous cherchons toujours la nature dans nos coutumes simples et nos manières naïves.

De Paris, le 27 de la lune de Zilhagé, 1715.

1. Présentation ironique de l'activité de l'Académie française et de son *Dictionnaire*, paru en 1694, quatre ans après le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière, publié en Hollande. On trouve le même genre de critiques à l'encontre de l'Académie chez l'abbé de Saint-Pierre. Mais déjà vers 1637 Saint-Évremond et le comte d'Ételan dans *La Comédie des Académistes* raillaient l'activité lexicographique et les principes puristes des Immortels (*cf.* l'édition critique établie par Paolo Carile, Paris, Nizet, 1976). **2.** Allusion aux discours de réception et aux éloges des académiciens décédés, où l'on se livrait à des prouesses rhétoriques. **3.** Cette lettre a peut-être été écrite en 1718, quand l'Académie chassa l'abbé de Saint-Pierre qui l'avait accusée d'être « un instrument de flatterie et d'esclavage ». Les « mains avides » seraient celles des *Jetonniers*, qui participaient aux séances uniquement pour toucher le jeton de présence.

LETTRE LXXIV

USBEK À RICA, À ***

Il y a quelques jours qu'un homme de ma connaissance me dit : « Je vous ai promis de vous produire dans les bonnes maisons de Paris : je vous mène à présent chez un grand seigneur qui est un des hommes du Royaume qui représente le mieux.

— Que veut dire cela, Monsieur? Est-ce qu'il est plus poli, plus affable que les autres? — Non, me dit-il. — Ah! j'entends! il fait sentir à tous les instants la supériorité qu'il a sur tous ceux qui l'approchent, Si cela est, je n'ai que faire d'y aller : je la lui passe tout entière et je prends condamnation. »

Il fallut pourtant marcher, et je vis un petit homme si fier, il prit une prise de tabac avec tant de hauteur, il se moucha si impitoyablement, il cracha avec tant de flegme, il caressa ses chiens d'une manière si offensante pour les hommes, que je ne pouvais me lasser de l'admirer. « Ah! bon Dieu! dis-je en moi-même, si, lorsque j'étais à la cour de Perse, je représentais ainsi, je représentais un grand sot! » Il aurait fallu, Rica, que nous eussions eu un bien mauvais naturel pour aller faire cent petites insultes à des gens qui venaient tous les jours chez nous nous témoigner leur bienveillance : ils savaient bien que nous étions au-dessus d'eux, et, s'ils l'avaient ignoré, nos bienfaits le leur auraient appris chaque jour. N'ayant rien à faire pour nous faire respecter, nous faisions tout pour nous rendre aimables : nous nous communiquions aux plus petits; au milieu des grandeurs, qui endurcissent toujours, ils nous trouvaient sensibles; ils ne voyaient que notre cœur au-dessus d'eux : nous descendions jusqu'à leurs besoins. Mais, lorsqu'il fallait soutenir la majesté du prince dans les cérémonies publiques; lorsqu'il fallait faire respecter la Nation aux étrangers; lorsque, enfin, dans les occasions

périlleuses, il fallait animer les soldats, nous remontions cent fois plus haut que nous n'étions descendus : nous ramenions la fierté sur notre visage, et l'on trouvait quelquefois que nous représentions assez bien.

De Paris, le 10 de la lune de Saphar, 1715.

LETTRE LXXV

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Il faut que je te l'avoue : je n'ai point remarqué chez les chrétiens cette persuasion vive de leur religion qui se trouve parmi les musulmans [1]. Il y a bien loin chez eux de la profession à la croyance, de la croyance à la conviction, de la conviction à la pratique. La religion est moins un sujet de sanctification qu'un sujet de disputes [2] qui appartient à tout le monde : les gens de cour, les gens de guerre, les femmes mêmes s'élèvent contre les ecclésiastiques, et leur demandent de leur prouver ce qu'ils sont résolus de ne pas croire. Ce n'est pas qu'ils se soient déterminés par raison et qu'ils aient pris la peine d'examiner la vérité ou la fausseté de cette religion qu'ils rejettent : ce sont des rebelles qui ont senti le joug et l'ont secoué avant de l'avoir connu. Aussi ne sont-ils pas plus fermes dans leur incrédulité que dans leur foi ; ils vivent dans un flux et reflux qui les porte sans cesse de l'un à l'autre. Un d'eux me disait un jour : « Je crois l'immortalité de l'âme par semestre ; mes opinions dépendent absolument de la

1. Déjà Chardin avait remarqué « la dévotion incomparable des [Persans], à laquelle on ne voit assurément rien de pareil ni parmi les Chrétiens, ni dans les autres religions » (*op. cit.*, t. II, p. 448).
2. La duchesse d'Orléans, de son côté, écrivait : « Rien n'est plus rare en France que la foi chrétienne » (*Correspondance*, t. I, p. 9).

constitution de mon corps : selon que j'ai plus ou moins d'esprits animaux [1], que mon estomac digère bien ou mal, que l'air que je respire est subtil ou grossier, que les viandes dont je me nourris sont légères ou solides, je suis spinosiste, socinien [2], catholique, impie ou dévot. Quand le médecin est auprès de mon lit, le confesseur me trouve à mon avantage. Je sais bien empêcher la religion de m'affliger quand je me porte bien ; mais je lui permets de me consoler quand je suis malade : lorsque je n'ai plus rien à espérer d'un côté, la religion se présente et me gagne par ses promesses ; je veux bien m'y livrer et mourir du côté de l'espérance. »

Il y a longtemps que les princes chrétiens affranchirent tous les esclaves de leurs états, parce que, disaient-ils, le christianisme rend tous les hommes égaux. Il est vrai que cet acte de religion leur était très utile : ils abaissaient par là les seigneurs, de la puissance desquels ils retiraient le bas peuple. Ils ont ensuite fait des conquêtes dans des pays où ils ont vu qu'il leur était avantageux d'avoir des esclaves ; ils ont permis d'en acheter et d'en vendre, oubliant ce principe de religion qui les touchait tant. Que veux-tu que je te dise ? Vérité dans un temps, erreur dans un autre. Que ne faisons-nous comme les chrétiens ? Nous sommes bien simples de refuser des établissements et des conquêtes faciles dans des climats heureux [3], parce que l'eau n'y est pas assez pure pour nous laver selon les principes du saint Alcoran !

Je rends grâces au Dieu tout-puissant, qui a envoyé Hali, son grand prophète, de ce que je pro-

1. « Esprits animaux » : « petits corps légers, subtils et invisibles, qu'on supposait doués de la faculté de porter la vie et le sentiment dans les diverses parties de l'animal » (*Dictionnaire* de l'Académie). 2. « Spinosiste » : partisan de la philosophie de Spinoza. « Socinien » : c'est-à-dire adepte des idées de Lelio Socini (1523-1562), réformateur italien qui niait la Trinité et la divinité du Christ. 3. « Les Mahométans ne se soucient point de prendre Venise, parce qu'ils n'y trouveraient point d'eau pour leurs purifications » (note de Montesquieu).

fesse une religion qui se fait préférer à tous les intérêts humains, et qui est pure comme le Ciel, dont elle est descendue.

De Paris, le 13 de la lune de Saphar, 1715.

LETTRE LXXVI

USBEK À SON AMI IBBEN, À SMYRNE

Les lois sont furieuses en Europe contre ceux qui se tuent eux-mêmes : on les fait mourir, pour ainsi dire, une seconde fois; ils sont traînés indignement par les rues; on les note d'infamie; on confisque leurs biens [1].

Il me paraît, Ibben, que ces lois sont bien injustes. Quand je suis accablé de douleur, de misère, de mépris, pourquoi veut-on m'empêcher de mettre fin à mes peines, et me priver cruellement d'un remède qui est en mes mains?

Pourquoi veut-on que je travaille pour une société, dont je consens de n'être plus? que je tienne, malgré moi, une convention qui s'est faite sans moi? La société est fondée sur un avantage mutuel. Mais lorsqu'elle me devient onéreuse, qui m'empêche de renoncer? La vie m'a été donnée comme une faveur; je puis donc la rendre lorsqu'elle ne l'est plus : la cause cesse; l'effet doit donc cesser aussi.

Le prince veut-il que je sois son sujet quand je ne

1. Montesquieu fait ici une apologie du suicide en utilisant la technique expositive de la confrontation dialectique de deux thèses opposées. Après l'auteur des *Lettres persanes* ce problème sera souvent abordé par les philosophes. Vers 1739 Voltaire rédige un article, « Du suicide »; en 1760, Rousseau affronte, lui aussi, ce sujet dans deux lettres de *La Nouvelle Héloïse* (III, 21-22). Antoine Adam suggère une relation entre le thème de cette lettre et « l'épidémie de morts volontaires que provoqua en 1720 la crise financière du banquier Law ». La duchesse d'Orléans (lettre du 9 novembre 1720) évoque ces suicides.

retire point les avantages de la sujétion ? Mes concitoyens peuvent-ils demander ce partage inique de leur utilité et de mon désespoir ? Dieu, différent de tous les bienfaiteurs, veut-il me condamner à recevoir des grâces qui m'accablent ?

Je suis obligé de suivre les lois, quand je vis sous les lois. Mais, quand je n'y vis plus, peuvent-elles me lier encore ?

Mais, dira-t-on, vous troublez l'ordre de la Providence. Dieu a uni votre âme avec votre corps, et vous l'en séparez. Vous vous opposez donc à ses desseins, et vous lui résistez.

Que veut dire cela ? Troublé-je l'ordre de la Providence, lorsque je change les modifications de la matière et que je rends carrée une boule que les premières lois du mouvement, c'est-à-dire les lois de la création et de la conservation, avaient faite ronde ? Non, sans doute : je ne fais qu'user du droit qui m'a été donné, et, en ce sens, je puis troubler à ma fantaisie toute la nature, sans que l'on puisse dire que je m'oppose à la Providence.

Lorsque mon âme sera séparée de mon corps, y aura-t-il moins d'ordre et moins d'arrangement dans l'Univers ? Croyez-vous que cette nouvelle combinaison soit moins parfaite et moins dépendante des lois générales ? que le Monde y ait perdu quelque chose ? et que les ouvrages de Dieu soient moins grands, ou plutôt moins immenses ?

Pensez-vous que mon corps, devenu un épi de blé, un ver, un gazon, soit changé en un ouvrage de la Nature moins digne d'elle ? et que mon âme, dégagée de tout ce qu'elle avait de terrestre, soit devenue moins sublime ?

Toutes ces idées, mon cher Ibben, n'ont d'autre source que notre orgueil : nous ne sentons point notre petitesse, et, malgré qu'on en ait, nous voulons être comptés dans l'Univers, y figurer et y être un objet important. Nous nous imaginons que l'anéantissement d'un être aussi parfait que nous dégraderait toute la nature, et nous ne convenons pas qu'un

homme de plus ou de moins dans le monde — que dis-je ? — tous les hommes ensemble, cent millions de têtes comme la nôtre, ne sont qu'un atome subtil et délié, que Dieu n'aperçoit qu'à cause de l'immensité de ses connaissances.

De Paris, le 15 de la lune de Saphar, 1715.

LETTRE LXXVII [1]

IBBEN À USBEK, À PARIS

Mon cher Usbek, il me semble que, pour un vrai musulman, les malheurs sont moins des châtiments que des menaces. Ce sont des jours bien précieux que ceux qui nous portent à expier les offenses. C'est le temps des prospérités qu'il faudrait abréger. Que servent toutes ces impatiences, qu'à faire voir que nous voudrions être heureux indépendamment de Celui qui donne les félicités, parce qu'il est la félicité même ?

Si un être est composé de deux êtres, et que la nécessité de conserver l'union marque plus la soumission aux ordres du Créateur, on en a pu faire une loi religieuse. Si cette nécessité de conserver l'union est un meilleur garant des actions des hommes, on en a pu faire une loi civile.

De Smyrne, le dernier jour de la lune de Saphar, 1715.

1. Cette lettre ne figure pas dans les éditions de 1721, elle apparaît pour la première fois dans le *Supplément* de l'édition de 1754. Après le précédent éloge du suicide, Montesquieu a probablement senti l'exigence d'atténuer l'aspect paradoxal de ses propos. Dans un premier temps il a pensé ajouter à la lettre d'Usbek un paragraphe final, dont on a trouvé deux versions dans les papiers de la Brède. Successivement ces deux additifs ont été biffés et il a transformé l'atténuation de sa pensée dans la réponse d'Ibben. Cette lettre est la seule de cet ouvrage dont l'autographe ait été conservé.

LETTRE LXXVIII

RICA À USBEK, À ***

Je t'envoie la copie d'une lettre qu'un Français qui est en Espagne a écrite ici : je crois que tu seras bien aise de la voir[1].

Je parcours depuis six mois l'Espagne et le Portugal et je vis parmi des peuples qui, méprisant tous les autres, font aux seuls Français l'honneur de les haïr[2].

La gravité est le caractère brillant des deux nations; elle se manifeste principalement de deux manières : par les lunettes et par la moustache.

Les lunettes font voir démonstrativement que celui qui les porte est un homme consommé dans les sciences et enseveli dans de profondes lectures, à un tel point que sa vue en est affaiblie; et tout nez qui en est orné ou chargé peut passer, sans contredit, pour le nez d'un savant[3].

Quant à la moustache, elle est respectable par elle-même, et indépendamment des conséquences;

1. L'exotisme espagnol de cette lettre dérive, en grande partie, de la *Relation du voyage d'Espagne* de Mme d'Aulnoy (*op. cit.*), qui, à son tour, décrit une Espagne passablement fantaisiste et vise à tourner les Espagnols en ridicule. Cet ouvrage provoqua, en effet, une sorte de rectification de la part de l'abbé de Vayrac, dans son *État présent de l'Espagne* (Paris, Des Hayes, 1718) dont Montesquieu possédait un exemplaire. 2. Depuis la création de la *Leyenda negra*, à l'époque de la colonisation de l'Amérique, les Espagnols, pour des raisons de rivalités politiques, avaient mauvaise presse en France. L'Espagnol orgueilleux et vantard était devenu un thème littéraire que l'on retrouve, par exemple, chez Brantôme, La Mothe Le Vayer et Marana, au cours du XVII[e] siècle. Mme d'Aulnoy reprend ces clichés et écrit : « Les Espagnols ont toujours passé pour être fiers et glorieux; cette gloire est mêlée de gravité et ils la poussent si loin qu'on peut l'appeler un orgueil outré » (*op. cit.*, t. I, p. 183). 3. La Mothe Le Vayer avait déjà dit : « Les Espagnols affectent leurs *anteojos* dès l'adolescence, *par gravidad*, comme ils disent » (*Deux dialogues faits à l'imitation des Anciens d'Orasius Tubero*, Paris, Bossard, 1922, p. 202). Marana et Mme d'Aulnoy soulignent à leur tour, cette mode, à l'aide de détails ridicules.

quoiqu'on ne laisse pas quelquefois d'en tirer de grandes utilités pour le service du Prince et l'honneur de la Nation, comme le fit bien voir un fameux général portugais dans les Indes [1] : car, se trouvant avoir besoin d'argent, il coupa une de ses moustaches et envoya demander aux habitants de Goa vingt mille pistoles sur ce gage; elles lui furent prêtées d'abord, et, dans la suite, il retira sa moustache avec honneur.

On conçoit aisément que des peuples graves et flegmatiques [2] comme ceux-là peuvent avoir de l'orgueil : aussi en ont-ils. Ils le fondent ordinairement sur deux choses bien considérables. Ceux qui vivent dans le continent de l'Espagne et du Portugal se sentent le cœur extrêmement élevé, lorsqu'ils sont ce qu'ils appellent *des vieux Chrétiens*, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas originaires de ceux à qui l'Inquisition a persuadé dans ces derniers siècles d'embrasser la religion chrétienne [3]. Ceux qui sont dans les Indes ne sont pas moins flattés lorsqu'ils considèrent qu'ils ont le sublime mérite d'être, comme ils disent, *hommes de chair blanche* [4]. Il n'y a jamais eu, dans le

1. « Jean de Castro » (note de Montesquieu). Il s'agit de Joao de Castro (1500-1548), gouverneur, puis vice-roi des Indes portugaises. Il mourut à Goa, capitale de la vice-royauté. Ses exploits furent chantés par le poète Camoens, dans les *Lusiades* (*Chant X*). **2.** « Flegmatique » : dans la médecine hippocratique, le flegme (ou lymphe) était l'une des quatre humeurs fondamentales contenues dans le corps humain. « Flegmatique : qui abonde en flegme et qui a donc un tempérament calme, peu émotif » (*Lexis*). **3.** Il fallait se distinguer des *conversos*, c'est-à-dire, des musulmans et des juifs convertis par la force, sans garantie d'authenticité. « Il faut ici, en faisant ses preuves de noblesse, prouver que l'on descend du côté de père et de mère de *viejos christianos*, c'est-à-dire d'anciens chrétiens. La tache que l'on doit craindre est qu'il ne soit entré dans une famille des Juifs ou des Maures » (Mme d'Aulnoy, *op. cit.*, t. III, p. 128). **4.** « Les Indiens sont robustes et infiniment plus durs au travail que les Espagnols, qui regardent les travaux du corps comme quelque chose de honteux à un homme blanc. Être *hombre de cara blanca* est une dignité qui dispense les Européens du travail des mains » (Amédée Frézier, *Relation du voyage de la mer du Sud* (Paris, Nyon, 1716). Le titre de « Grand Seigneur » était attribué au Sultan de Turquie.

sérail du Grand Seigneur, de sultane si orgueilleuse de sa beauté que le plus vieux et le plus vilain mâtin [1] ne l'est de la blancheur olivâtre de son teint, lorsqu'il est dans une ville du Mexique, assis sur sa porte, les bras croisés. Un homme de cette conséquence, une créature si parfaite, ne travaillerait pas pour tous les trésors du Monde et ne se résoudrait jamais, par une vile et mécanique industrie [2], de compromettre l'honneur et la dignité de sa peau.

Car il faut savoir que, lorsqu'un homme a un certain mérite en Espagne, comme, par exemple, quand il peut ajouter aux qualités dont je viens de parler celle d'être le propriétaire d'une grande épée, ou d'avoir appris de son père l'art de faire jouer une discordante guitare, il ne travaille plus [3] : son honneur s'intéresse au repos de ses membres. Celui qui reste assis dix heures par jour obtient précisément la moitié plus de considération qu'un autre qui n'en reste que cinq, parce que c'est sur les chaises que la noblesse s'acquiert.

Mais, quoique ces invincibles ennemis du travail fassent parade d'une tranquillité philosophique, ils ne l'ont pourtant pas dans le cœur : car ils sont toujours amoureux. Ils sont les premiers hommes du monde pour mourir de langueur sous la fenêtre de leurs maîtresses, et tout Espagnol qui n'est pas enrhumé ne saurait passer pour galant [4].

Ils sont premièrement dévots, et secondement jaloux. Ils se garderont bien d'exposer leurs femmes aux entreprises d'un soldat criblé de coups ou d'un

1. « Mâtin » : dans ce cas, au sens figuré d'homme grossier, laid, coquin (*Robert*). 2. « Mécanique industrie » : c'est-à-dire, activité manuelle. 3. La source est toujours Mme d'Aulnoy : « On ne voit pas un menuisier, un sellier ou quelqu'autre homme de boutique qui ne soit habillé de velours ou de satin, comme le roi, ayant la *grande épée*, le poignard et la *guitarre* attachée dans sa boutique. Ils ne travaillent que le moins qu'ils peuvent... Il n'y a que l'extrême nécessité qui les oblige de faire quelque chose » (*op. cit.*, t. III, p. 204). 4. Souvenir probable de la fable *L'âne et le petit chien* de La Fontaine.

magistrat décrépit; mais ils les enfermeront avec un novice fervent, qui baisse les yeux, ou un robuste Franciscain, qui les élève.

Ils permettent à leurs femmes de paraître avec le sein découvert; mais ils ne veulent pas qu'on leur voie le talon, et qu'on les surprenne par le bout des pieds [1].

On dit partout que les rigueurs de l'amour sont cruelles. Elles le sont encore plus pour les Espagnols : les femmes les guérissent de leurs peines; mais elles ne font que leur en faire changer, et il leur reste souvent un long et fâcheux souvenir d'une passion éteinte [2].

Ils ont de petites politesses qui, en France, paraîtraient mal placées : par exemple, un capitaine ne bat jamais son soldat sans lui en demander la permission, et l'Inquisition ne fait jamais brûler un Juif sans lui faire ses excuses.

Les Espagnols qu'on ne brûle pas paraissent si attachés à l'Inquisition, qu'il y aurait de la mauvaise humeur de la leur ôter. Je voudrais seulement qu'on en établît une autre, non pas contre les hérétiques, mais contre les hérésiarques qui attribuent à de petites pratiques monacales la même efficacité qu'aux sept sacrements, qui adorent tout ce qu'ils vénèrent, et qui sont si dévots qu'ils sont à peine Chrétiens.

Vous pourrez trouver de l'esprit et du bon sens chez les Espagnols; mais n'en cherchez point dans leurs livres. Voyez une de leurs bibliothèques : les romans, d'un côté, et les scolastiques, de l'autre. Vous diriez que les parties en ont été faites, et le tout

1. « Elle me dit qu'elle savait qu'il y avait des gentilshommes avec moi et qu'elle aimerait mieux avoir perdu la vie qu'ils eussent vu ses pieds. » Ce sont les mots d'une Espagnole rapportés par Mme d'Aulnoy (*op. cit.*, t. II, p. 190). Martin, dans les *Voyages faits en Espagne* (1699), remarquait, à son tour, que les Espagnoles font « un grand scrupule de montrer leurs pieds, ce qu'elles ne font que quand elles ont accordé les dernières faveurs ». **2.** Cette plaisanterie s'inspire d'un passage de l'ouvrage de Mme d'Aulnoy.

rassemblé, par quelque ennemi secret de la raison humaine.

Le seul de leurs livres qui soit bon est celui qui a fait voir le ridicule de tous les autres [1].

Ils ont fait des découvertes immenses dans le Nouveau Monde, et ils ne connaissent pas encore leur propre continent : il y a sur leurs rivières tel pont qui n'a pas encore été découvert, et dans leurs montagnes des nations qui leur sont inconnues [2].

Ils disent que le Soleil se lève et se couche dans leur pays [3]; mais il faut dire aussi qu'en faisant sa course, il ne rencontre que des campagnes ruinées et des contrées désertes.

Je ne serais pas fâché, Usbek, de voir une lettre écrite à Madrid par un Espagnol qui voyagerait en France : je crois qu'il vengerait bien sa nation. Quel vaste champ pour un homme flegmatique et pensif! Je m'imagine qu'il commencerait ainsi la description de Paris [4] :

Il y a ici une maison où l'on met les fous. On croirait d'abord qu'elle est la plus grande de la Ville. Non! Le remède est bien petit pour le mal. Sans doute que les Français, extrêmement décriés chez leurs voisins, enferment quelques fous dans une maison, pour persuader que ceux qui sont dehors ne le sont pas [5].

1. Le *Don Quichotte* de Cervantès. **2.** « Les Batuecas » (note de Montesquieu). Il s'agit de deux vallées sauvages de l'Estrémadure, entourées de hautes montagnes. Selon la légende, elles demeurèrent longtemps inexplorées par les Espagnols. **3.** Cette phrase, devenue proverbiale, se retrouve dans l'*Espion dans les Cours* et dans l'ouvrage de Mme d'Aulnoy. Le contenu de cette lettre a offensé certains milieux culturels espagnols. *Cf.* José de Cadalso, *Defensa de la nación española contra la Carta persana LXXVIII*, texte édité par Guy Marcadier, Université de Toulouse, Institut d'Études hispaniques, textes et documents, I, 1969. **4.** Cet enchâssement d'un texte dans un autre peut faire songer à la technique narrative du récit dans le récit que l'on retrouve au XVIIIe siècle dans *Manon Lescaut* de l'abbé Prévost, dans *La Vie de Marianne* de Marivaux et dans *Jacques le Fataliste* de Diderot. **5.** Cette plaisanterie finale s'inspire de Cotolendi qui avait écrit qu'on voyait à Paris « plusieurs fous dans les rues, et quelques uns d'enfermez » (*op. cit.*, p. 63).

Je laisse là mon Espagnol. Adieu, mon cher Usbek.

De Paris, le 17 de la lune de Saphar, 1715.

LETTRE LXXIX

LE GRAND EUNUQUE NOIR À USBEK, À PARIS

Hier des Arméniens menèrent au sérail une jeune esclave de Circassie, qu'ils voulaient vendre [1]. Je la fis entrer dans les appartements secrets, je la déshabillai, je l'examinai avec les regards d'un juge, et plus je l'examinai, plus je lui trouvai de grâces. Une pudeur virginale semblait vouloir les dérober à ma vue : je vis tout ce qu'il lui en coûtait pour obéir : elle rougissait de se voir nue, même devant moi, qui, exempt des passions qui peuvent alarmer la pudeur, suis inanimé sous l'empire de ce sexe, et qui, ministre de la modestie, dans les actions les plus libres, ne porte que de chastes regards et ne puis inspirer que l'innocence.

Dès que je l'eus jugée digne de toi, je baissai les yeux; je lui jetai un manteau d'écarlate; je lui mis au doigt un anneau d'or; je me prosternai à ses pieds; je l'adorai comme la reine de ton cœur; je payai les Arméniens; je la dérobai à tous les yeux. Heureux Usbek! tu possèdes plus de beautés que n'en enferment tous les palais d'Orient. Quel plaisir pour toi de trouver, à ton retour, tout ce que la Perse a de plus ravissant, et de voir dans ton sérail renaître les grâces, à mesure que le temps et la possession travaillent à les détruire!

Du sérail de Fatmé, le premier de la lune de Rebiab 1, 1715.

1. Chardin relate qu'il a assisté, sur les rives de la mer Noire, à la vente d'esclaves circassiennes et avoue avoir été frappé par leur beauté : « Les prix qu'on donne pour ces femmes les peut faire passer raisonnablement pour des vraies Toisons d'or » (*op. cit.*, t. I, p. 86).

LETTRE LXXX

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Depuis que je suis en Europe, mon cher Rhédi, j'ai vu bien des gouvernements : ce n'est pas comme en Asie, où les règles de la politique se trouvent partout les mêmes.

J'ai souvent recherché quel était le gouvernement le plus conforme à la raison. Il m'a semblé que le plus parfait est celui qui va à son but à moins de frais ; de sorte que celui qui conduit les hommes de la manière qui convient le plus à leur penchant et à leur inclination est le plus parfait [1].

Si, dans un gouvernement doux, le peuple est aussi soumis que dans un gouvernement sévère, le premier est préférable, puisqu'il est plus conforme à la raison, et que la sévérité est un motif étranger.

Compte, mon cher Rhédi, que dans un état, les peines plus ou moins cruelles ne font pas que l'on obéisse plus aux lois. Dans les pays où les châtiments sont modérés, on les craint comme dans ceux où ils sont tyranniques et affreux.

Soit que le gouvernement soit doux, soit qu'il soit cruel, on punit toujours par degrés : on inflige un châtiment plus ou moins grand à un crime plus ou

1. Définir la meilleure forme de gouvernement a été la préoccupation constante de Montesquieu. On la retrouve dans *L'Esprit des lois*, où le gouvernement optimal est le plus « naturel », c'est-à-dire, celui qui s'adapte le mieux aux caractéristiques anthropologiques d'un peuple et aux conditions climatiques et géographiques du territoire où il s'est établi. On peut déceler dans la pensée de l'auteur une réaction aux théories mercantilistes et une adhésion aux nouvelles théories économiques : « Il n'est pas question d'agir, il est nécessaire seulement de cesser d'agir avec la violence qu'on fait à la nature, qui tend toujours à la liberté et à la perfection » (Boisguilbert, cité par A. Puvilland, *Les Doctrines de la population en France au XVIIIe siècle*, Lyon, Imp. de la « Revue Judiciaire », 1912).

moins grand. L'imagination se plie d'elle-même aux mœurs du pays où l'on est : huit jours de prison ou une légère amende frappent autant l'esprit d'un Européen, nourri dans un pays de douceur, que la perte d'un bras intimide un Asiatique. Ils attachent un certain degré de crainte à un certain degré de peine, et chacun le partage à sa façon : le désespoir de l'infamie vient désoler un Français condamné à une peine qui n'ôterait pas un quart d'heure de sommeil à un Turc.

D'ailleurs je ne vois pas que la police, la justice et l'équité soient mieux observées en Turquie, en Perse, chez le Mogol, que dans les républiques de Hollande, de Venise, et dans l'Angleterre même; je ne vois pas qu'on y commette moins de crimes, et que les hommes, intimidés par la grandeur des châtiments, y soient plus soumis aux lois.

Je remarque, au contraire, une source d'injustice et de vexations au milieu de ces mêmes états.

Je trouve même le prince, qui est la loi même, moins maître que partout ailleurs.

Je vois que, dans ces moments rigoureux, il y a toujours des mouvements tumultueux, où personne n'est le Chef, et que, quand une fois l'autorité violente est méprisée, il n'en reste plus assez à personne pour la faire revenir;

Que le désespoir même de l'impunité confirme le désordre et le rend plus grand;

Que, dans ces États, il ne se forme point de petite révolte, et qu'il n'y a jamais d'intervalle entre le murmure et la sédition;

Qu'il ne faut point que les grands événements y soient préparés par de grandes causes; au contraire, le moindre accident produit une grande révolution, souvent aussi imprévue de ceux qui la font, que de ceux qui la souffrent.

Lorsqu'Osman, empereur des Turcs, fut déposé, aucun de ceux qui commirent cet attentat ne songeait à le commettre : ils demandaient seulement en suppliant qu'on leur fît justice sur quelque grief; une

voix, qu'on n'a jamais connue, sortit de la foule par hasard, le nom de Mustapha fut prononcé, et soudain Mustapha fut empereur[1].

De Paris, le 2 de la lune de Rebiab 1, 1715.

LETTRE LXXXI

NARGUM, ENVOYÉ DE PERSE EN MOSCOVIE, À USBEK, À PARIS

De toutes les Nations du monde, mon cher Usbek, il n'y en a pas qui ait surpassé celle des Tartares par la gloire ou par la grandeur des conquêtes. Ce peuple est le vrai dominateur de l'Univers : tous les autres semblent être faits pour le servir; il est également le fondateur et le destructeur des empires; dans tous les temps, il a donné sur la Terre des marques de sa puissance; dans tous les âges, il a été le fléau des nations.

Les Tartares ont conquis deux fois la Chine, et ils la tiennent encore sous leur obéissance[2].

Ils dominent sur les vastes pays qui forment l'empire du Mogol.

Maîtres de la Perse, ils sont assis sur le trône de Cyrus et de Gustaspe. Ils ont soumis la Moscovie. Sous le nom de Turcs, ils ont fait des conquêtes immenses dans l'Europe, l'Asie et l'Afrique, et ils dominent sur ces trois parties de l'Univers.

Et, pour parler de temps plus reculés, c'est d'eux que sont sortis quelques-uns des peuples qui ont renversé l'Empire romain.

1. Le sultan Osman II fut étranglé en 1622. Son oncle, Mustapha Ier, qui en 1618 avait été déposé et emprisonné par son neveu, fut tiré de sa prison et remis sur le trône, mais déposé de nouveau en 1623, en faveur d'Amurat IV, frère d'Osman II. **2.** Les deux conquêtes tartares sont celle de Gengis-Khan (1175-1227), qui établit sa domination en Asie jusqu'à la Corée et occupa la Chine en 1212, et celle de Xunchi qui, en 1644, s'empara de Pékin et détrôna les Ming.

Qu'est-ce que les conquêtes d'Alexandre, en comparaison de celles de Genghis-Khan [1] ?

Il n'a manqué à cette victorieuse nation que des historiens, pour célébrer la mémoire de ses merveilles [2].

Que d'actions immortelles ont été ensevelies dans l'oubli ! Que d'empires par eux fondés, dont nous ignorons l'origine ! Cette belliqueuse nation, uniquement occupée de sa gloire présente, sûre de vaincre dans tous les temps, ne songeait point à se signaler dans l'avenir par la mémoire de ses conquêtes passées.

De Moscou, le 4 de la lune de Rebiab 1, 1715.

LETTRE LXXXII

RICA À IBBEN, À SMYRNE

Quoique les Français parlent beaucoup, il y a cependant parmi eux une espèce de dervis taciturnes qu'on appelle *Chartreux* [3]. On dit qu'ils se coupent la langue en entrant dans le couvent, et on souhaiterait fort que tous les autres dervis se retranchassent de même tout ce que leur profession leur rend inutile.

A propos de gens taciturnes, il y en a de bien plus singuliers que ceux-là, et qui ont un talent bien extraordinaire. Ce sont ceux qui savent parler sans rien dire, et qui amusent une conversation, pendant deux heures de temps, sans qu'il soit possible de les

1. Montesquieu admirait les Tartares, car il avait été frappé par la lecture de Pétis de la Croix (*Histoire du Grand Genghizkhan*, Paris, Jombert, 1710) et de Palafox (*Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares*, 1670). **2.** Pétis de la Croix cite pourtant les historiens et les géographes turcs ou persans Abulcaïr, Abulfeda, Marrakeschi, Abulfarage, Mirconde. **3.** La règle des moines chartreux leur impose le silence.

déceler, d'être leur plagiaire, ni de retenir un mot de ce qu'ils ont dit.

Ces sortes de gens sont adorés des femmes; mais ils ne le sont pas tant que d'autres, qui ont reçu de la Nature l'aimable talent de sourire à propos, c'est-à-dire à chaque instant, et qui portent la grâce d'une joyeuse approbation sur tout ce qu'elles disent.

Mais ils sont au comble de l'esprit lorsqu'ils savent entendre finesse à tout et trouver mille petits traits ingénieux dans les choses les plus communes.

J'en connais d'autres, qui se sont bien trouvés d'introduire dans les conversations des choses inanimées et d'y faire parler leur habit brodé, leur perruque blonde, leur tabatière, leur canne et leurs gants. Il est bon de commencer de la rue à se faire écouter par le bruit du carrosse et du marteau, qui frappe rudement la porte : cet avant-propos prévient pour le reste du discours, et, quand l'exorde est beau, il rend supportables toutes les sottises qui viennent ensuite, mais qui, par bonheur, arrivent trop tard.

Je te promets que ces petits talents, dont on ne fait aucun cas chez nous, servent bien ici ceux qui sont assez heureux pour les avoir, et qu'un homme de bon sens ne brille guère devant eux.

De Paris, le 6 de la lune de Rebiab 2, 1715.

LETTRE LXXXIII [1]

USBEK À RHÉDI, À VENISE

S'il y a un Dieu, mon cher Rhédi, il faut nécessairement qu'il soit juste : car, s'il ne l'était pas, il serait le plus mauvais et le plus imparfait de tous les êtres.

La Justice est un rapport de convenance, qui se trouve réellement entre deux choses [2], ce rapport est

1. Cette lettre a fait l'objet de commentaires de la part de A.S. Crisafulli et de P. Dimoff. Le premier a montré l'influence de Leibniz, Shaftesbury et Malebranche sur la conception de la justice de Montesquieu, le second a souligné les rapports entre le contenu de ce texte et l'*Essai touchant les lois naturelles et la distinction du juste et de l'injuste*. 2. *Cf.* Leibniz, *Essais de Théodicée*, in *Œuvres*, édit. Janet, Paris, 1866, t. II, p. 147-158).

toujours le même, quelque être qui le considère, soit que ce soit Dieu, soit que ce soit un ange, ou enfin que ce soit un homme[1].

Il est vrai que les hommes ne voient pas toujours ces rapports; souvent même, lorsqu'ils les voient, ils s'en éloignent; et leur intérêt est toujours ce qu'ils voient le mieux. La Justice élève sa voix; mais elle a peine à se faire entendre dans le tumulte des passions.

Les hommes peuvent faire des injustices, parce qu'ils ont intérêt de les commettre, et qu'ils préfèrent leur propre satisfaction à celle des autres. C'est toujours par un retour sur eux-mêmes qu'ils agissent : nul n'est mauvais gratuitement. Il faut qu'il y ait une raison qui détermine, et cette raison est toujours une raison d'intérêt.

Mais il n'est pas possible que Dieu fasse jamais rien d'injuste; dès qu'on suppose qu'il voit la Justice, il faut nécessairement qu'il la suive, car, comme il n'a besoin de rien, et qu'il se suffit à lui-même, il serait le plus méchant de tous les êtres, puisqu'il le serait sans intérêt[2].

Ainsi, quand il n'y aurait pas de Dieu, nous devrions toujours aimer la Justice; c'est-à-dire faire nos efforts pour ressembler à cet être dont nous avons une si belle idée, et qui, s'il existait, serait nécessairement juste. Libres que nous serions du joug de la religion, nous ne devrions pas l'être de celui de l'équité.

Voilà, Rhédi, ce qui m'a fait penser que la Justice est éternelle et ne dépend point des conventions humaines; et, quand elle en dépendrait, ce serait une vérité terrible, qu'il faudrait se dérober à soi-même[3].

1. *Cf.* Malebranche, *Traité de morale*, éd. Genonde, Paris, 1837, t. I, p. 401 : « Ce qui est vrai à l'égard de l'homme est vrai à l'égard de l'ange et vrai à l'égard de Dieu même. » **2.** Tout ce passage s'inspire de la *Lettre sur l'enthousiasme* de Shaftesbury. **3.** Réflexion reprise dans le *Traité des devoirs*, présenté à l'Académie de Bordeaux le 1er mai 1715. Montesquieu y prend ses distances par rapport à Hobbes.

Nous sommes entourés d'hommes plus forts que nous; ils peuvent nous nuire de mille manières différentes; les trois quarts du temps ils peuvent le faire impunément. Quel repos pour nous de savoir qu'il y a dans le cœur de tous ces hommes un principe intérieur qui combat en notre faveur et nous met à couvert de leurs entreprises!

Sans cela nous devrions être dans une frayeur continuelle; nous passerions devant les hommes comme devant les lions, et nous ne serions jamais assurés un moment de notre bien, de notre honneur et de notre vie.

Toutes ces pensées m'animent contre ces docteurs qui représentent Dieu comme un être qui fait un exercice tyrannique de sa puissance; qui le font agir d'une manière dont nous ne voudrions pas agir nous-mêmes, de peur de l'offenser; qui le chargent de toutes les imperfections qu'il punit en nous, et, dans leurs opinions contradictoires, le représentent tantôt comme un être mauvais, tantôt comme un être qui hait le mal et le punit.

Quand un homme s'examine, quelle satisfaction pour lui de trouver qu'il a le cœur juste! Ce plaisir, tour sévère qu'il est, doit le ravir : il voit son être autant au-dessus de ceux qui ne l'ont pas, qu'il se voit au-dessus des tigres et des ours. Oui, Rhédi, si j'étais sûr de suivre toujours inviolablement cette équité que j'ai devant les yeux, je me croirais le premier des hommes.

De Paris, le premier de la lune de Gemmadi 1, 1715.

LETTRE LXXXIV

RICA À ***

Je fus hier aux Invalides [1]. J'aimerais autant avoir fait cet établissement, si j'étais prince, que d'avoir gagné trois batailles : on y trouve partout la main

1. L'Hôtel des Invalides (construit entre 1670 et 1674), par Bruant et Mansart.

d'un grand monarque. Je crois que c'est le lieu le plus respectable de la Terre.

Quel spectacle de voir rassemblées dans un même lieu toutes ces victimes de la Patrie, qui ne respirent que pour la défendre, et qui, se sentant le même cœur, et non pas la même force, ne se plaignent que de l'impuissance où elles sont de se sacrifier encore pour elle!

Quoi de plus admirable que de voir ces guerriers débiles, dans cette retraite, observer une discipline aussi exacte que s'ils y étaient contraints par la présence d'un ennemi, chercher leur dernière satisfaction dans cette image de la guerre, et partager leur cœur et leur esprit entre les devoirs de la religion et ceux de l'art militaire!

Je voudrais que les noms de ceux qui meurent pour la Patrie fussent conservés dans les temples, et écrits dans des registres qui fussent comme la source de la gloire et de la noblesse.

A Paris, le 15 de la lune de Gemmadi, 1, 1715.

LETTRE LXXXV

USBEK À MIRZA, À ISPAHAN

Tu sais, Mirza, que quelques ministres de Chah Soliman avaient formé le dessein d'obliger tous les Arméniens de Perse de quitter le royaume ou de se faire Mahométans, dans la pensée que notre empire serait toujours pollué tandis qu'il garderait dans son sein ces infidèles [1].

1. A travers l'épisode raconté dans cette lettre, Montesquieu manifeste son opinion critique sur la révocation de l'édit de Nantes (1685). L'histoire dont il parle est rapportée par Tavernier (*op. cit.*, t. V, p. 641). Chah Soliman, qui régna de 1666 à 1694, voulut contraindre les Arméniens à se convertir à l'islamisme ou à quitter la Perse. Afin d'échapper à ce dilemme contraignant, ceux-ci s'adressèrent au favori Ali-Kouli-Khan qui, moyennant le versement d'une somme de 4 000 ou 5 000 tomans pour lui et de 10 000 pour le roi, persuada le souverain de renoncer à son projet de conversion forcée.

C'était fait de la grandeur persane, si, dans cette occasion, l'aveugle dévotion avait été écoutée.

On ne sait comment la chose manqua : ni ceux qui firent la proposition, ni ceux qui la rejetèrent, n'en connurent les conséquences; le hasard fit l'office de la raison et de la politique et sauva l'Empire d'un péril plus grand que celui qu'il aurait pu courir de la perte d'une bataille et de la prise de deux villes.

En proscrivant les Arméniens, on pensa détruire en un seul jour tous les négociants et presque tous les artisans du royaume. Je suis sûr que le grand Chah Abbas aurait mieux aimé se faire couper les deux bras que de signer un ordre pareil, et qu'en envoyant au Mogol et aux autres rois des Indes ses sujets les plus industrieux il aurait cru leur donner la moitié de ses états [1].

Les persécutions que nos Mahométans zélés ont faites aux Guèbres les ont obligés de passer en foule dans les Indes et ont privé la Perse de cette nation si appliquée au labourage, et qui seule, par son travail, était en état de vaincre la stérilité de nos terres [2].

Il ne restait à la dévotion qu'un second coup à faire; c'était de ruiner l'industrie : moyennant quoi l'Empire tombait de lui-même, et, avec lui, par une suite nécessaire, cette même religion qu'on voulait rendre si florissante.

S'il faut raisonner sans prévention, je ne sais pas,

1. Il pourrait s'agir là d'une allusion à Henri IV car le grand Chah Abbas, mort en 1629, était connu pour sa sagesse. La référence à l'émigration forcée de la population la plus industrieuse renvoie, par contre, aux conséquences, bien connues, de la révocation de l'édit de Nantes. 2. Chardin est la source de ces détails : « Lorsque les Arabes envahirent la Perse, sous Omar, ceux qui ne voulurent pas vivre sous leur oppression furent obligés de se retirer vers les parties désertes de leur empire... Comme ils y furent attaqués, ils passèrent au-delà [de l'Indus] chez les Indiens, qui les reçurent et qui les ont soufferts depuis... Ils regardent l'Agriculture non seulement comme une profession belle et innocente, mais aussi comme méritoire et noble... Ils se faisaient une religion de l'Agriculture et croyaient que c'était servir Dieu que de labourer » (*op. cit.*, t. III, p. 127-128).

Mirza, s'il n'est pas bon que dans un état il y ait plusieurs religions [1].

On remarque que ceux qui vivent dans des religions tolérées se rendent ordinairement plus utiles à leur patrie que ceux qui vivent dans la religion dominante; parce que, éloignés des honneurs, ne pouvant se distinguer que par leur opulence et leurs richesses, ils sont portés à acquérir par leur travail et à embrasser les emplois de la Société les plus pénibles.

D'ailleurs, comme toutes les religions contiennent des préceptes utiles à la Société, il est bon qu'elles soient observées avec zèle. Or qu'y a-t-il de plus capable d'animer ce zèle que leur multiplicité?

Ce sont des rivales qui ne se pardonnent rien. La jalousie descend jusqu'aux particuliers: chacun se tient sur ses gardes et craint de faire des choses qui déshonoreraient son parti et l'exposeraient aux mépris et aux censures impardonnables du parti contraire [2].

Aussi a-t-on toujours remarqué qu'une secte nouvelle introduite dans un état était le moyen le plus sûr pour corriger tous les abus de l'ancienne.

On a beau dire qu'il n'est pas de l'intérêt du prince de souffrir plusieurs religions dans son état. Quand toutes les sectes du monde viendraient s'y rassembler, cela ne lui porterait aucun préjudice, parce qu'il n'y en a aucune qui ne prescrive l'obéissance et ne prêche la soumission.

J'avoue que les histoires sont remplies de guerres de religion. Mais, qu'on y prenne bien garde: ce n'est point la multiplicité des religions qui a produit ces

1. Empruntée à Bayle (*Critique générale de l'Histoire du calvinisme du p. Maimbourg*, 1682) cette idée du pluralisme religieux et de ses avantages sociopolitiques est reprise avec conviction par Montesquieu dans les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, où il cite la pluralité des religions et l'esprit de tolérance, parmi les causes de la grandeur de l'Empire romain. **2.** *Cf.* de nouveau Bayle dans l'ouvrage cité à la note précédente.

guerres, c'est l'esprit d'intolérance, qui animait celle qui se croyait la dominante ; c'est cet esprit de prosélytisme que les Juifs ont pris des Égyptiens [1], et qui, d'eux, est passé, comme une maladie épidémique et populaire, aux Mahométans et aux Chrétiens ; c'est, enfin, cet esprit de vertige, dont les progrès ne peuvent être regardés que comme une éclipse entière de la raison humaine.

Car, enfin, quand il n'y aurait pas de l'inhumanité à affliger la conscience des autres ; quand il n'en résulterait aucun des mauvais effets qui en germent à milliers : il faudrait être fou pour s'en aviser. Celui qui veut me faire changer de religion ne le fait sans doute que parce qu'il ne changerait pas la sienne, quand on voudrait l'y forcer : il trouve donc étrange que je ne fasse pas une chose qu'il ne ferait pas lui-même peut-être pour l'empire du monde.

De Paris, le 25 de la lune de Gemmadi 1, 1715.

LETTRE LXXXVI

RICA À ***

Il semble ici que les familles se gouvernent toutes seules. Le mari n'a qu'une ombre d'autorité sur sa femme ; le père, sur ses enfants ; le maître, sur ses esclaves. La justice se mêle de tous leurs différends, et sois sûr qu'elle est toujours contre le mari jaloux, le père chagrin, le maître incommode.

J'allai l'autre jour dans le lieu où se rend la justice. Avant d'y arriver, il faut passer sous les armes d'un nombre infini de jeunes marchandes, qui vous appellent d'une voix trompeuse. Ce spectacle, d'abord, est assez riant ; mais il devient lugubre lorsqu'on entre dans les grandes salles, où l'on ne

1. *Cf. La Politique des Romains dans la religion*, 18 juin 1716.

voit que des gens dont l'habit est encore plus grave que la figure. Enfin, on entre dans le lieu sacré où se révèlent tous les secrets des familles, et où les actions les plus cachées sont mises au grand jour [1].

Là, une fille modeste vient avouer les tourments d'une virginité trop longtemps gardée, ses combats et sa douloureuse résistance. Elle est si peu fière de sa victoire, qu'elle menace toujours d'une défaite prochaine, et, pour que son père n'ignore plus ses besoins, elle les expose à tout le peuple.

Une femme effrontée vient, ensuite, exposer les outrages qu'elle a faits à son époux comme une raison d'en être séparée.

Avec une modestie pareille, une autre vient dire qu'elle est lasse de porter le titre de femme sans en jouir : elle vient révéler les mystères cachés dans la nuit du mariage; elle veut qu'on la livre aux regards des experts les plus habiles, et qu'une sentence la rétablisse dans tous les droits de la virginité. Il y en a même qui osent défier leurs maris et leur demander en public un combat que les témoins rendent si difficiles : épreuve aussi flétrissante pour la femme qui la soutient, que pour le mari qui y succombe [2].

Un nombre infini de filles ravies ou séduites font les hommes beaucoup plus mauvais qu'ils ne sont. L'amour fait retentir ce tribunal. On n'y entend parler que de pères irrités, de filles abusées, d'amants infidèles et de maris chagrins.

Par la loi qui y est observée, tout enfant né pen-

1. Cette description du Palais de justice de Paris et du contraste entre les boutiques et les bureaux des hommes de loi se trouve dans l'*Amusement*, IV, de Dufresny (*op. cit.*, p. 15). **2.** La procédure du *congrès*, où l'on obligeait un mari, accusé d'impuissance, de prouver en public sa virilité, avait été abolie en 1677. Cependant en 1714, la marquise de Gesvres avait intenté un procès à son époux avec cette accusation. L'affaire ayant fait grand bruit, le problème posé par ce genre de démonstrations redevint alors d'actualité. Les actes du procès furent publiés en Hollande. La duchesse d'Orléans et Saint-Simon commentaient encore cet événement dans les années suivantes. Montesquieu, lui-même, y consacra un passage dans son *Spicilège* (*op. cit.*, p. 63-64).

dant le mariage est censé d'être au mari [1]. Il a beau avoir de bonnes raisons pour ne pas le croire : la loi le croit pour lui et le soulage de l'examen et des scrupules.

Dans ce tribunal, on prend les voix à la majeure; mais on dit qu'on a reconnu, par expérience, qu'il vaudrait mieux les recueillir à la mineure. Et cela est assez naturel : car il y a très peu d'esprits justes, et tout le monde convient qu'il y en a une infinité de faux.

De Paris, le premier de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE LXXXVII

RICA À ***

On dit que l'homme est un animal sociable [2]. Sur ce pied-là, il me paraît qu'un Français est plus homme qu'un autre; c'est l'homme par excellence, car il semble être fait uniquement pour la société.

Mais j'ai remarqué parmi eux des gens qui non seulement sont sociables, mais sont eux-mêmes la Société universelle. Ils se multiplient dans tous les coins; ils peuplent en un moment les quatre quartiers d'une ville. Cent hommes de cette espèce abondent [3] plus que deux mille citoyens; ils pourraient réparer aux yeux des étrangers les ravages de la peste ou de la famine. On demande dans les écoles si un corps peut être en un instant en plusieurs lieux; ils sont une preuve de ce que les philosophes mettent en question.

1. « Is pater est quem justae nuptiae denuntiant. » **2.** Il s'agit là d'une idée force de la pensée des Lumières, reprise notamment par l'article « philosophie » de l'*Encyclopédie*. Quant à la spécificité de la sociabilité française, Nemeitz avait déjà remarqué : « Les Français aiment à se lier et à vivre en société » (*Séjour de Paris*, Leide, Van Abcoude, 1722). **3.** « Abondent » : ici, dans le sens de valent.

Ils sont toujours empressés, parce qu'ils ont l'affaire importante de demander à tous ceux qu'ils voient, où ils vont, et d'où ils viennent.

On ne leur ôterait jamais de la tête qu'il est de la bienséance de visiter chaque jour le public en détail, sans compter les visites qu'ils font en gros dans les lieux où l'on s'assemble. Mais, comme la voie en est trop abrégée, elles sont comptées pour rien dans les règles de leur cérémonial.

Ils fatiguent plus les portes des maisons à coups de marteau, que les vents et les tempêtes. Si l'on allait examiner la liste de tous les portiers, on y trouverait chaque jour leur nom estropié de mille manières en caractères suisses. Ils passent leur vie à la suite d'un enterrement, dans des compliments de condoléances ou dans des félicitations de mariage. Le roi ne fait point de gratification à quelqu'un de ses sujets qu'il ne leur en coûte une voiture, pour lui en aller témoigner leur joie. Enfin, ils reviennent chez eux, bien fatigués, se reposer pour pouvoir reprendre le lendemain leurs pénibles fonctions.

Un d'eux mourut l'autre jour de lassitude, et on mit cette épitaphe sur son tombeau : « C'est ici que repose celui qui ne s'est jamais reposé. Il s'est promené à cinq cent trente enterrements. Il s'est réjoui de la naissance de deux mille six cent quatre-vingts enfants. Les pensions dont il a félicité ses amis, toujours en des termes différents, montent à deux millions six cent mille livres; le chemin qu'il a fait sur le pavé à neuf mille six cents stades [1]; celui qu'il a fait dans la campagne à trente-six. Sa conversation était amusante : il avait un fonds tout fait de trois cent soixante-cinq contes; il possédait, d'ailleurs, depuis son jeune âge, cent dix-huit apophtegmes [2] tirés des Anciens qu'il employait dans les occasions brillantes. Il est mort enfin à la soixantième année de

1. « Stade » : mesure itinéraire de 600 pieds, dont la longueur variait entre 147 et 192 mètres (*Lexis*). 2. « Apophtegme » : du grec, sentence, pensée exprimée de façon concise (*Lexis*).

son âge. Je me tais, Voyageur. Car comment pourrais-je achever de te dire ce qu'il a fait et ce qu'il a vu? »

De Paris, le 3 de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE LXXXVIII

USBEK À RHÉDI, À VENISE

A Paris règnent la liberté et l'égalité. La naissance, la vertu, le mérite même de la guerre, quelque brillant qu'il soit, ne sauve pas un homme de la foule dans laquelle il est confondu. La jalousie des rangs y est inconnue. On dit que le premier de Paris est celui qui a les meilleurs chevaux à son carrosse.

Un grand seigneur est un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes et des pensions. S'il peut, avec cela, cacher son oisiveté par un air empressé ou par un feint attachement pour les plaisirs, il croit être le plus heureux de tous les hommes.

En Perse, il n'y a de grands que ceux à qui le Monarque donne quelque part au gouvernement [1]. Ici, il y a des gens qui sont grands par leur naissance; mais ils sont sans crédit. Les rois font comme ces ouvriers habiles qui, pour exécuter leurs ouvrages, se servent toujours des machines les plus simples.

La faveur est la grande divinité des Français. Le ministre est le grand-prêtre, qui lui offre bien des victimes. Ceux qui l'entourent ne sont point habillés de blanc; tantôt sacrificateurs et tantôt sacrifiés, ils

1. *Cf.* Chardin : « Il n'y a point de noblesse en Perse, non plus que dans tout l'Orient, et l'on n'y porte de respect qu'aux charges, aux dignitez, au mérite extraordinaire et particulièrement aux richesses » (*op. cit.*, t. II, p. 224).

se dévouent eux-mêmes à leur idole avec tout le peuple.

De Paris, le 9 de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE LXXXIX

USBEK À IBBEN, À SMYRNE

Le désir de la gloire n'est point différent de cet instinct que toutes les créatures ont pour leur conservation. Il semble que nous augmentons notre être lorsque nous pouvons le porter dans la mémoire des autres : c'est une nouvelle vie que nous acquérons, et qui nous devient aussi précieuse que celle que nous avons reçue du Ciel.

Mais, comme tous les hommes ne sont pas également attachés à la vie, ils ne sont pas aussi également sensibles à la gloire. Cette noble passion est bien toujours gravée dans leur cœur; mais l'imagination et l'éducation la modifient de mille manières.

Cette différence, qui se trouve d'homme à homme, se fait encore plus sentir de peuple à peuple.

On peut poser pour maxime que, dans chaque état, le désir de la gloire croît avec la liberté des sujets et diminue avec elle : la gloire n'est jamais compagne de la servitude.

Un homme de bon sens me disait l'autre jour :

« On est, en France, à bien des égards, plus libre qu'en Perse; aussi y aime-t-on plus la gloire. Cette heureuse fantaisie fait faire à un Français avec plaisir et avec goût ce que votre sultan n'obtient de ses sujets qu'en leur mettant sans cesse devant les yeux les supplices et les récompenses.

« Aussi, parmi nous, le prince est-il jaloux de l'honneur du dernier de ses sujets. Il y a pour le maintenir des tribunaux respectables [1] : c'est le trésor sacré de

1. Allusion au tribunal des maréchaux qui jugeait des affaires d'honneur (*cf.* Marcel Marion, *Dictionnaire des institutions de la France*, Paris, Picard, 1923).

la Nation, et le seul dont le souverain n'est pas le maître, parce qu'il ne peut l'être, sans choquer ses intérêts. Ainsi, si un sujet se trouve blessé dans son honneur par son prince, soit par quelque préférence, soit par la moindre marque de mépris, il quitte sur-le-champ sa cour, son emploi, son service, et se retire chez lui.

« La différence qu'il y a des troupes françaises aux vôtres, c'est que les unes, composées d'esclaves, naturellement lâches, ne surmontent la crainte de la mort que par celle du châtiment : ce qui produit dans l'âme un nouveau genre de terreur qui la rend comme stupide; au lieu que les autres se présentent aux coups avec délice et bannissent la crainte par une satisfaction qui lui est supérieure.

« Mais le sanctuaire de l'honneur, de la réputation et de la vertu, semble être établi dans les républiques et dans les pays où l'on peut prononcer le mot de *Patrie*. A Rome, à Athènes, à Lacédémone, l'honneur payait seul les services les plus signalés. Une couronne de chêne ou de laurier, une statue, un éloge, était une récompense immense pour une bataille gagnée ou une ville prise.

« Là, un homme qui avait fait une belle action se trouvait suffisamment récompensé par cette action même. Il ne pouvait voir un de ses compatriotes qu'il ne ressentît le plaisir d'être son bienfaiteur; il comptait le nombre de ses services par celui de ces concitoyens. Tout homme est capable de faire du bien à un homme; mais c'est ressembler aux dieux que de contribuer au bonheur d'une société entière.

« Or cette noble émulation ne doit-elle point être entièrement éteinte dans le cœur de vos Persans, chez qui les emplois et les dignités ne sont que des attributs de la fantaisie du souverain? La réputation et la vertu y sont regardées comme imaginaires si elles ne sont accompagnées de la faveur du prince, avec laquelle elles naissent et meurent de même. Un homme qui a pour lui l'estime publique n'est jamais sûr de ne pas être déshonoré demain : le voilà

aujourd'hui général d'armée ; peut-être que le prince le va faire son cuisinier, et qu'il ne lui laissera plus espérer d'autre éloge que celui d'avoir fait un bon ragoût [1].

De Paris, le 15 de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE XC

USBEK AU MÊME, À SMYRNE

De cette passion générale que la nation française a pour la gloire, il s'est formé dans l'esprit des particuliers un certain je ne sais quoi, qu'on appelle *point d'honneur*. C'est proprement le caractère de chaque profession ; mais il est plus marqué chez les gens de guerre, et c'est le point d'honneur par excellence. Il me serait bien difficile de te faire sentir ce que c'est : car nous n'en avons point précisément d'idée.

Autrefois, les Français, surtout les nobles, ne suivaient guère d'autres lois que celles de ce point d'honneur : elles réglaient toute la conduite de leur vie et elles étaient si sévères qu'on ne pouvait sans une peine plus cruelle que la mort, je ne dis pas les enfreindre, mais en éluder la plus petite disposition.

Quand il s'agissait de régler les différends, elles ne prescrivaient guère qu'une manière de décision, qui était le duel, qui tranchait toutes les difficultés [2].

1. *Cf.* Rycaut : « Quand je considère... de quelle manière les hommes y sont élevés tout d'un coup par la flatterie, par le hasard et par la seule faveur du sultan aux plus grandes... charges de l'Empire, sans avoir ni naissance, ni mérite, ni aucune expérience des affaires du monde ; quand je considère combien ils restent peu dans des postes si éminents que le Prince les fait mourir d'un seul clin d'œil... je ne puis que je n'admire la longue durée de ce grand empire » (*op. cit.*, t. I, p. 11). 2. Depuis Henri IV le gouvernement condamnait en vain le duel, qui était en train de décimer l'aristocratie française. Cette pratique sociale qui dérivait du « jugement de Dieu », coutume d'origine germanique, fut condamnée aussi par les prédicateurs et les moralistes, tout au long du XVIIe siècle. A l'époque de Montesquieu le sujet était encore d'actualité. Morena lui consacre une lettre, l'auteur des *Lettres persanes* en reparlera dans *L'Esprit des lois* (XXVII, p. 20).

Mais ce qu'il y avait de mal, c'est que souvent le jugement se rendait entre d'autres parties que celles qui y étaient intéressées.

Pour peu qu'un homme fût connu d'un autre, il fallait qu'il entrât dans la dispute, et qu'il payât de sa personne, comme s'il avait été lui-même en colère. Il se sentait toujours honoré d'un tel choix et d'une préférence si flatteuse; et tel qui n'aurait pas voulu donner quatre pistoles à un homme pour le sauver de la potence, lui et toute sa famille, ne faisait aucune difficulté d'aller risquer pour lui mille fois sa vie.

Cette manière de décider était assez mal imaginée : car, de ce qu'un homme était plus adroit ou plus fort qu'un autre, il ne s'ensuivait pas qu'il eût de meilleures raisons.

Aussi les rois l'ont-ils défendue sous des peines très sévères [1]; mais c'est en vain : l'Honneur, qui veut toujours régner, se révolte, et il ne reconnaît point de lois.

Ainsi les Français sont dans un état bien violent : car les mêmes lois de l'honneur obligent un honnête homme de se venger quand il a été offensé; mais, d'un autre côté, la justice le punit des plus cruelles peines lorsqu'il se venge. Si l'on suit les lois de l'honneur, on périt sur un échafaud; si l'on suit celles de la justice, on est banni pour jamais de la société des hommes. Il n'y a donc que cette cruelle alternative, ou de mourir, ou d'être indigne de vivre.

De Paris, le 18 de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE XCI

USBEK À RUSTAN, À ISPAHAN

Il paraît ici un personnage, travesti en ambassadeur de Perse, qui se joue insolemment des deux plus grands rois du monde. Il apporte au monarque

1. En 1679, Louis XIV avait promulgué un nouvel édit punissant de mort les duellistes, renouvelé en 1725 par Louis XV.

des Français des présents que le nôtre ne saurait donner à un roi d'Irimette ou de Géorgie [1], et, par sa lâche avarice, il a flétri la majesté des deux empires [2].

Il s'est rendu ridicule devant un peuple qui prétend être le plus poli de l'Europe, et il a fait dire en Occident que le roi des rois ne domine que sur des barbares [3].

Il a reçu des honneurs qu'il semblait avoir voulu se faire refuser lui-même, et, comme si la cour de France avait eu plus à cœur la grandeur persane que lui, elle l'a fait paraître avec dignité devant un peuple dont il est le mépris [4].

Ne dis point ceci à Ispahan : épargne la tête d'un malheureux. Je ne veux pas que nos ministres le punissent de leur propre imprudence et de l'indigne choix qu'ils ont fait [5].

De Paris, le dernier de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE XCII

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Le monarque qui a si longtemps régné n'est plus. Il a bien fait parler des gens pendant sa vie; tout le monde s'est tu à sa mort. Ferme et courageux dans

1. Cette lettre s'inspire d'un événement historique précis (étudié par Maurice Herbette, *Une ambassade persane sous Louis XIV*, Paris, Perrin, 1907) : la présence dans la capitale française en 1715 d'un ambassadeur extraordinaire du roi de Perse, Méhémet Riza Beg, personnage bizarre, soupçonné d'imposture, qui fut reçu avec grande magnificence par le vieux Roi-Soleil, quelques mois avant sa mort. **2.** Contrairement à l'attente, les présents qu'il apporta de la part du chah de Perse furent bien modestes (quelques pierres précieuses), ce qui le discrédita à la cour de France. **3.** Les excentricités de cet ambassadeur choquèrent l'opinion publique française de l'époque. **4.** Il s'agit de la réception somptueuse à la cour du 17 février 1715. **5.** Il repartit pour la Perse, via la Moscovie, le 12 septembre de la même année, peu après la mort de Louis XIV. Il arriva à Érivan en mai 1717, où il s'empoisonna, probablement car il avait perdu ou vendu en cours de route les présents du roi de France qu'il aurait dû apporter à son souverain.

ce dernier moment, il a paru ne céder qu'au destin. Ainsi mourut le grand Chah Abbas, après avoir rempli toute la Terre de son nom.

Ne crois pas que ce grand événement n'ait fait faire ici que des réflexions morales. Chacun a pensé à ses affaires et à prendre ses avantages dans ce changement. Le roi, arrière-petit-fils du monarque défunt, n'ayant que cinq ans, un prince, son oncle, a été déclaré régent du royaume.

Le feu roi avait fait un testament qui bornait l'autorité du régent. Ce prince habile a été au Parlement, et, y exposant tous les droits de sa naissance, il a fait casser la disposition du monarque [1], qui, voulant se survivre à lui-même, semblait avoir prétendu régner encore après sa mort.

Les parlements ressemblent à ces ruines que l'on foule aux pieds, mais qui rappellent toujours l'idée de quelque temple fameux par l'ancienne religion des peuples. Ils ne se mêlent guère plus que de rendre la justice, et leur autorité est toujours languissante, à moins que quelque conjoncture imprévue ne vienne lui rendre la force et la vie. Ces grands corps ont suivi le destin des choses humaines : ils ont cédé au temps, qui détruit tout, à la corruption des mœurs, qui a tout affaibli, à l'autorité suprême, qui a tout abattu.

Mais le régent, qui a voulu se rendre agréable au peuple, a paru d'abord respecter cette image de la liberté publique ; et, comme s'il avait pensé à relever de terre le temple et l'idole, il a voulu qu'on les regardât comme l'appui de la Monarchie et le fondement de toute autorité légitime [2].

De Paris, le 4 de la lune de Rhegeb, 1715.

1. Le 1er septembre 1715, le Régent, Philippe d'Orléans, obtint du Parlement la cassation du testament du roi, qui limitait ses pouvoirs. 2. Montesquieu est attaché aux prérogatives traditionnelles de son corps : les parlements (celui de Paris en particulier) sont aussi les dépositaires des lois fondamentales du royaume et ont donc un rôle de conseillers du souverain. Le Roi-Soleil avait aboli cette prérogative qui comportait le droit de remontrance ; elle fut rétablie par le Régent le 15 septembre 1715.

LETTRE XCIII

USBEK À SON FRÈRE, SANTON AU MONASTÈRE DE CASBIN [1]

Je m'humilie devant toi, sacré Santon, et je me prosterne; je regarde les vestiges de tes pieds comme la prunelle de mes yeux. Ta sainteté est si grande qu'il semble que tu aies le cœur de notre saint prophète; tes austérités étonnent le ciel même; les anges t'ont regardé du sommet de la gloire et ont dit: « Comment est-il encore sur la terre, puisque son esprit est avec nous et vole autour du trône qui est soutenu par les nuées? »

Et comment ne t'honorerais-je pas, moi qui ai appris de nos docteurs que les dervis, même infidèles, ont toujours un caractère de sainteté, qui les rend respectables aux vrais croyants, et que Dieu s'est choisi, dans tous les coins de la terre, des âmes plus pures que les autres, qu'il a séparées du monde impie, afin que leurs mortifications et leurs prières ferventes suspendissent sa colère prête à tomber sur tant de peuples rebelles?

Les chrétiens disent des merveilles de leurs premiers santons, qui se réfugièrent à milliers dans les déserts affreux de la Thébaïde et eurent pour chefs Paul, Antoine et Pacôme [2]. Si ce qu'ils en disent est

1. Tavernier (*op. cit.*, p. 689) et Chardin (*op. cit.*, t. I, p. 196) font une description de la ville persane de Casbin, située à mi-chemin entre Ispahan et Tauris. Ils ne parlent pas, cependant, d'un monastère. Rycaut pourrait avoir renseigné Montesquieu sur l'existence dans l'islam d'ordres religieux appelés dervis: « Ces religieux, à l'imitation des Chrétiens qui vivaient il y a mille ans, font profession d'une vie austère et retirée, du mépris des honneurs et des plaisirs du monde et d'une application toute entière aux choses divines. Mais on peut dire que ce sont de méchantes copies d'excellents originaux » (*op. cit.*, t. II, p. 334). **2.** L'abbé de Choisy (*Histoire de l'Église*, Paris, G.B. Coignard, 1703-1723) est peut-être la source de Montesquieu sur les cénobites.

vrai, leurs vies sont aussi pleines de prodiges que celles de nos plus sacrés immaums. Ils passaient quelquefois dix ans entiers sans voir un seul homme, mais ils habitaient la nuit et le jour avec des démons; ils étaient sans cesse tourmentés par ces esprits malins : ils les trouvaient au lit; ils les trouvaient à table; jamais d'asile contre eux. Si tout ceci est vrai, Santon vénérable, il faudrait avouer que personne n'aurait jamais vécu en plus mauvaise compagnie.

Les chrétiens sensés regardent toutes ces histoires comme une allégorie bien naturelle, qui nous peut servir à nous faire sentir le malheur de la condition humaine. En vain cherchons-nous dans le désert un état tranquille : les tentations nous suivent toujours; nos passions, figurées par les démons, ne nous quittent point encore; ces monstres du cœur, ces illusions de l'esprit, ces vains fantômes de l'erreur et du mensonge, se montrent toujours à nous pour nous séduire et nous attaquent jusques dans les jeûnes et les cilices, c'est-à-dire jusque dans notre force même.

Pour moi, Santon vénérable, je sais que l'envoyé de Dieu a enchaîné Satan et l'a précipité dans les abîmes; il a purifié la terre, autrefois pleine de son empire, et l'a rendue digne du séjour des anges et des prophètes.

De Paris, le 9 de la lune de Chahban, 1715.

LETTRE XCIV

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Je n'ai jamais ouï parler du droit public qu'on n'ait commencé par rechercher soigneusement quelle est l'origine des sociétés, ce qui me paraît ridicule. Si les hommes n'en formaient point, s'ils se quittaient et se fuyaient les uns les autres, il faudrait en demander la raison et chercher pourquoi ils se tiennent séparés. Mais ils naissent tous liés les uns aux autres; un fils est né auprès de son père, et il s'y tient : voilà la société et la cause de la société [1].

Le droit public est plus connu en Europe qu'en Asie; cependant on peut dire que les passions des princes, la patience des peuples, la flatterie des écrivains, en ont corrompu tous les principes.

Ce droit, tel qu'il est aujourd'hui, est une science qui apprend aux princes jusqu'à quel point ils peuvent violer la justice sans choquer leurs intérêts. Quel dessein, Rhédi, de vouloir, pour endurcir leur conscience, mettre l'iniquité en système, d'en donner des règles, d'en former des principes et d'en tirer des conséquences [2] !

La puissance illimitée de nos sublimes sultans, qui n'a d'autre règle qu'elle-même, ne produit pas plus de monstres que cet art indigne qui veut faire plier la justice, tout inflexible qu'elle est.

On dirait, Rhédi, qu'il y a deux justices toutes différentes : l'une qui règle les affaires des particuliers, qui règne dans le droit civil; l'autre qui règle les différends qui surviennent de peuple à peuple,

1. Montesquieu se déclare contraire aux théories qui fondaient la société sur un contrat conclu librement entre les hommes. Loin de s'opposer à un hypothétique état de nature, la société est pour lui le fruit d'un instinct de sociabilité qui est naturel. Il s'inspire dans ces convictions de Leibniz et de Shaftesbury. 2. Dans le *Traité des devoirs*, il s'élève contre la pensée de Machiavel qui faisait de la politique une science autonome de la morale.

qui tyrannise dans le droit public : comme si le droit public n'était pas lui-même un droit civil, non pas à la vérité d'un pays particulier, mais du monde.

Je t'expliquerai dans une autre lettre mes pensées là-dessus.

De Paris, le premier de la lune de Zilhagé, 1716.

LETTRE XCV

USBEK AU MÊME

Les magistrats doivent rendre la justice de citoyen à citoyen. Chaque peuple la doit rendre lui-même de lui à un autre peuple. Dans cette seconde distribution de justice, on ne peut employer d'autres maximes que dans la première.

De peuple à peuple, il est rarement besoin de tiers pour juger, parce que les sujets de disputes sont presque toujours clairs et faciles à terminer. Les intérêts de deux nations sont ordinairement si séparés qu'il ne faut qu'aimer la justice pour la trouver; on ne peut guère se prévenir dans sa propre cause.

Il n'en est pas de même des différends qui arrivent entre particuliers. Comme ils vivent en société, leurs intérêts sont si mêlés et si confondus, il y en a de tant de sortes différentes, qu'il est nécessaire qu'un tiers débrouille ce que la cupidité des parties cherche à obscurcir.

Il n'y a que deux sortes de guerre justes : les unes qui se font pour repousser un ennemi qui attaque; les autres, pour secourir un allié qui est attaqué.

Il n'y aurait point de justice de faire la guerre pour des querelles particulières du prince, à moins que le cas ne fût si grave qu'il méritât la mort du prince ou du peuple qui l'a commis. Ainsi un prince ne peut faire la guerre parce qu'on lui a refusé un honneur qui lui est dû, ou parce qu'on aura eu quelque pro-

cédé peu convenable à l'égard de ses ambassadeurs, et autres choses pareilles[1]; non plus qu'un particulier ne peut tuer celui qui lui refuse la préséance. La raison en est que, comme la déclaration de guerre doit être un acte de justice, dans laquelle il faut toujours que la peine soit proportionnée à la faute, il faut voir si celui à qui on déclare la guerre mérite la mort : car faire la guerre à quelqu'un, c'est vouloir le punir de mort.

Dans le droit public, l'acte de justice le plus sévère, c'est la guerre; puisqu'elle peut avoir l'effet de détruire la Société.

Les représailles sont du second degré. C'est une loi que les tribunaux n'ont pu empêcher d'observer, de mesurer la peine par le crime.

Un troisième acte de justice est de priver un prince des avantages qu'il peut tirer de nous, proportionnant toujours la peine à l'offense.

Le quatrième acte de justice, qui doit être le plus fréquent, est la renonciation à l'alliance du peuple dont on a à se plaindre. Cette peine répond à celle du bannissement, que les tribunaux ont établie pour retrancher les coupables de la Société. Ainsi un prince à l'alliance duquel nous renonçons est retranché de notre Société et n'est plus un des membres qui la composent.

On ne peut pas faire de plus grand affront à un prince que de renoncer à son alliance, ni lui faire de plus grand honneur que de la contracter. Il n'y a rien parmi les hommes qui leur soit plus glorieux et même plus utile que d'en voir d'autres toujours attentifs à leur conservation.

Mais, pour que l'alliance nous lie, il faut qu'elle

1. Il y a là, probablement, une allusion aux querelles des préséances, particulièrement fréquentes sous Louis XIV comme en témoigne l'incident diplomatique au cours duquel l'ambassadeur d'Espagne à Londres en 1661 refusa de céder le pas devant l'ambassadeur français. A la suite de cet incident les excuses officielles du représentant du gouvernement espagnol à Paris furent adressées au roi de France.

soit juste : ainsi une alliance faite entre deux nations pour en opprimer une troisième n'est pas légitime, et on peut la violer sans crime.

Il n'est pas même de l'honneur et de la dignité du prince de s'allier avec un tyran. On dit qu'un monarque d'Égypte fit avertir le roi de Samos de sa cruauté et de sa tyrannie, et le somma de s'en corriger. Comme il ne le fit pas, il lui envoya dire qu'il renonçait à son amitié et à son alliance[1].

[La conquête ne donne point un droit par elle-même : lorsque le peuple subsiste, elle est un gage de la paix et de la réparation du tort; et, si le peuple est détruit ou dispersé, elle est le monument d'une tyrannie.

Les traités de paix sont si sacrés parmi les hommes qu'il semble qu'ils soient la voix de la nature, qui réclame ses droits. Ils sont tous légitimes lorsque les conditions en sont telles que les deux peuples peuvent se conserver; sans quoi, celle des deux sociétés qui doit périr, privée de sa défense naturelle par la paix, la peut chercher dans la guerre.

Car la Nature, qui a établi les différents degrés de force et de faiblesse parmi les hommes, a encore souvent égalé la faiblesse à la force par le désespoir.]

Voilà, cher Rhédi, ce que j'appelle le droit public. Voilà le droit des gens, ou plutôt celui de la raison.

De Paris, le 4 de la lune de Zilhagé, 1716.

LETTRE XCVI

LE PREMIER EUNUQUE À USBEK, À PARIS

Il est arrivé beaucoup de femmes jaunes du royaume de Visapour[2]; j'en ai acheté une pour ton frère le gouverneur de Mazendéran, qui m'envoya il

1. Il s'agit d'Amasis, roi d'Égypte, et du tyran Polycrate de Samos. L'épisode est raconté par l'historien Diodore de Sicile. 2. État indépendant de l'Hindoustan occidental, à partir de 1489; le royaume de Visapour ou Bedjapour fut conquis par le Grand Mogol Aureng-Zeb, en 1686. Tavernier avait écrit que les femmes basanées des harems de Perse « sortent des terres du roi de Golconda ou du roi de Visapour » (*op. cit.*, t. V, p. 704).

y a un mois son commandement sublime et cent tomans [1].

Je me connais en femmes d'autant mieux qu'elles ne me surprennent pas, et qu'en moi les yeux ne sont point troublés par les mouvements du cœur.

Je n'ai jamais vu de beauté si régulière et si parfaite : ses yeux brillants portent la vie sur son visage et relèvent l'éclat d'une couleur qui pourrait effacer tous les charmes de la Circassie [2].

Le premier eunuque d'un négociant d'Ispahan la marchandait avec moi ; mais elle se dérobait dédaigneusement à ses regards et semblait chercher les miens, comme si elle avait voulu me dire qu'un vil marchand n'était pas digne d'elle, et qu'elle était destinée à un plus illustre époux.

Je te l'avoue, je sens en moi-même une joie secrète quand je pense aux charmes de cette belle personne ; il me semble que je la vois entrer dans le sérail de ton frère ; je me plais à prévoir l'étonnement de toutes ses femmes : la douleur impérieuse des unes ; l'affliction muette, mais plus douloureuse, des autres ; la consolation maligne de celles qui n'espèrent plus rien ; et l'ambition irritée de celles qui espèrent encore.

Je vais, d'un bout du royaume à l'autre, faire changer tout un sérail de face. Que de passions je vais émouvoir ! Que de craintes et de peines je prépare !

Cependant, dans le trouble du dedans, le dehors ne sera pas moins tranquille : les grandes révolutions seront cachées dans le fond du cœur ; les chagrins seront dévorés et les joies, contenues ; l'obéissance ne sera pas moins exacte, et la règle moins inflexible ; la douceur, toujours contrainte de paraître, sortira du fond même du désespoir.

Nous remarquons que, plus nous avons de femmes sous nos yeux, moins elles nous donnent d'embarras.

1. Mazendéran, province perse sur les côtes méridionales de la Caspienne, dont Chardin avait fait une description. 2. « Circassie » : ancien nom du piémont nord du Caucase (Robert).

Une plus grande nécessité de plaire, moins de facilité de s'unir, plus d'exemples de soumission : tout cela leur forme des chaînes. Les unes sont sans cesse attentives sur les démarches des autres ; il semble que, de concert avec nous, elles travaillent à se rendre plus dépendantes ; elles font une partie de notre ouvrage et nous ouvrent les yeux quand nous les fermons. Que dis-je ? Elles irritent sans cesse le maître contre leurs rivales, et elles ne voient pas combien elles se trouvent près de celles qu'on punit.

Mais tout cela, magnifique seigneur, tout cela n'est rien sans la présence du maître. Que pouvons-nous faire avec ce vain fantôme d'une autorité qui ne se communique jamais tout entière ? Nous ne représentons que faiblement la moitié de toi-même : nous ne pouvons que leur montrer une odieuse sévérité. Toi, tu tempères la crainte par les espérances ; plus absolu quand tu caresses, que tu ne l'es quand tu menaces.

Reviens donc, magnifique seigneur, reviens dans ces lieux porter partout les marques de ton empire. Viens adoucir des passions désespérées ; viens ôter tout prétexte de faillir ; viens apaiser l'amour qui murmure, et rendre le devoir même aimable ; viens, enfin, soulager tes fidèles eunuques d'un fardeau qui s'appesantit chaque jour.

Du sérail d'Ispahan, le 8 de la lune de Zilhagé, 1716.

LETTRE XCVII

USBEK À HASSEIN,
DERVIS DE LA MONTAGNE DE JARON [1]

O toi, sage Dervis, dont l'esprit curieux brille de tant de connaissances, écoute ce que je vais te dire.

Il y a ici des philosophes qui, à la vérité, n'ont

1. En appelant Jaron, l'eunuque noir auquel était adressée la lettre XV, Montesquieu avait utilisé le toponyme d'une petite ville persane visitée par Chardin (*op. cit.*, t. III, p. 150).

point atteint jusqu'au faîte de la sagesse orientale : ils n'ont point été ravis jusqu'au trône lumineux ; ils n'ont ni entendu les paroles ineffables [1], dont les concerts des anges retentissent, ni senti les formidables accès d'une fureur divine ; mais, laissés à eux-mêmes, privés des saintes merveilles, ils suivent dans le silence les traces de la raison humaine.

Tu ne saurais croire jusqu'où ce guide les a conduits. Ils ont débrouillé le Chaos et ont expliqué, par une mécanique simple, l'ordre de l'architecture divine. L'auteur de la nature a donné du mouvement à la matière : il n'en a pas fallu davantage pour produire cette prodigieuse variété d'effets que nous voyons dans l'Univers [2].

Que les législateurs ordinaires nous proposent des lois pour régler les sociétés des hommes ; des lois aussi sujettes au changement que l'esprit de ceux qui les proposent, et des peuples qui les observent ! Ceux-ci ne nous parlent que des lois générales, immuables, éternelles, qui s'observent sans aucune exception avec un ordre, une régularité et une promptitude infinie, dans l'immensité des espaces [3].

Et que crois-tu, homme divin, que soient ces lois ? Tu t'imagines peut-être qu'entrant dans le conseil de l'Éternel tu vas être étonné par la sublimité des mystères ; tu renonces par avance à comprendre, tu ne te proposes que d'admirer.

Mais tu changeras bientôt de pensée : elles n'éblouissent point par un faux respect ; leur simplicité les a fait longtemps méconnaître, et ce n'est qu'après bien des réflexions qu'on en a vu toute la fécondité et toute l'étendue.

La première est que tout corps tend à décrire une ligne droite, à moins qu'il ne rencontre quelque obs-

1. D'après l'abbé Gaultier il y aurait dans ce passage une allusion ironique aux paroles de saint Paul dans la IIe Épître aux Corinthiens (XII, 2-4). **2.** Exposé d'une philosophie mécaniste d'inspiration cartésienne puisée dans les *Principes de la Philosophie*. **3.** Idée cartésienne développée par Malebranche.

tacle qui l'en détourne ; et la seconde, qui n'en est qu'une suite, c'est que tout corps qui tourne autour d'un centre tend à s'en éloigner, parce que, plus il en est loin, plus la ligne qu'il décrit approche de la ligne droite [1].

Voilà, sublime dervis, la clef de la nature ; voilà des principes féconds, dont on tire des conséquences à perte de vue.

La connaissance de cinq ou six vérités a rendu leur philosophie pleine de miracles et leur a fait faire presque autant de prodiges et de merveilles que tout ce qu'on nous raconte de nos saints prophètes [2].

Car, enfin, je suis persuadé qu'il n'y a aucun de nos docteurs qui n'eût été embarrassé si on lui eût dit de peser dans une balance tout l'air qui est autour de la terre, ou de mesurer toute l'eau qui tombe chaque année sur sa surface, et qui n'eût pensé plus de quatre fois avant de dire combien de lieues le son fait dans une heure, quel temps un rayon de lumière emploie à venir du soleil à nous ; combien de toises [3] il y a d'ici à Saturne ; quelle est la courbe selon laquelle un vaisseau doit être taillé pour être le meilleur voilier qu'il soit possible [4].

Peut-être que, si quelque homme divin avait orné les ouvrages de ces philosophes de paroles hautes et sublimes ; s'il y avait mêlé des figures hardies et des allégories mystérieuses : il aurait fait un bel ouvrage, qui n'aurait cédé qu'au saint Alcoran.

Cependant, s'il faut te dire ce que je pense, je ne

1. Résumé des principes de la physique cartésienne. **2.** Fidèle à son point de vue, l'abbé Gaultier commente : « C'est-à-dire que Descartes, Newton et les philosophes modernes ont raisonné mieux que Moïse sur la structure de l'Univers, d'où l'auteur laisse à penser que la raison humaine est un guide plus sûr que la Révélation » (*op. cit.*, p. 49). **3.** Toise, mesure de longueur utilisée en France avant l'adoption du système métrique. A Paris, elle valait 1949 mètres. **4.** Montesquieu fait ici une synthèse des principaux problèmes de la science et de la technologie de son époque, dont bon nombre avaient été discutés à l'Académie de Bordeaux (*cf.* Pierre Barrière, *L'Académie de Bordeaux*, Bordeaux, Bière, 1951).

m'accommode guère du style figuré [1]. Il y a dans notre Alcoran un grand nombre de petites choses qui me paraissent toujours telles, quoiqu'elles soient relevées par la force et la vie de l'expression. Il semble d'abord que les livres inspirés ne sont que les idées divines rendues en langage humain. Au contraire, dans notre Alcoran, on trouve souvent le langage de Dieu et les idées des hommes, comme si, par un admirable caprice, Dieu y avait dicté les paroles, et que l'homme eût fourni les pensées.

Tu diras peut-être que je parle trop librement de ce qu'il y a de plus saint parmi nous; tu croiras que c'est le fruit de l'indépendance où l'on vit dans ce pays. Non, grâce au Ciel, l'esprit n'a pas corrompu le cœur, et, tandis que je vivrai, Hali sera mon prophète [2].

De Paris, le 10 de la lune de Chahban, 1716.

LETTRE XCVIII

USBEK À IBBEN, À SMYRNE

Il n'y a point de pays au monde où la fortune soit si inconstante que dans celui-ci. Il arrive tous les dix ans des révolutions qui précipitent le riche dans la misère et enlèvent le pauvre, avec des ailes rapides, au comble des richesses. Celui-ci est étonné de sa pauvreté; celui-là l'est de son abondance. Le nouveau riche admire la sagesse de la Providence; le pauvre, l'aveugle fatalité du destin.

1. Cette prise de distance par rapport au style figuré du Coran, pourrait concerner aussi celui de la Bible. **2.** L'abbé Gaultier y voit une énième attaque contre le christianisme, critiqué sous le faux manteau de la religion de Mahomet : « L'auteur feint d'en vouloir à Hali, à Mahomet et à l'*Alcoran*. C'est saint Paul, les prophètes et les livres saints qu'il attaque... Mahomet et Hali ne sont ici que des hommes de paille » (*op. cit.*, p. 44).

Ceux qui lèvent les tributs nagent au milieu des trésors : parmi eux, il y a peu de Tantales. Ils commencent pourtant ce métier par la dernière misère ; ils sont méprisés comme de la boue pendant qu'ils sont pauvres ; quand ils sont riches, on les estime assez : aussi ne négligent-ils rien pour acquérir de l'estime.

Ils sont à présent dans une situation bien terrible. On vient d'établir une chambre qu'on appelle *de Justice* parce qu'elle va leur ravir tout leur bien [1]. Ils ne peuvent ni détourner ni cacher leurs effets : car on les oblige de les déclarer au juste, sous peine de vie. Ainsi on les fait passer par un défilé bien étroit : je veux dire entre la vie et leur argent. Pour comble d'infortune, il y a un ministre, connu par son esprit, qui les honore de ses plaisanteries et badine sur toutes les délibérations du Conseil [2]. On ne trouve pas tous les jours des ministres disposés à faire rire le peuple, et l'on doit savoir bon gré à celui-ci de l'avoir entrepris.

Le corps des laquais est plus respectable en France qu'ailleurs ; c'est un séminaire de grands seigneurs [3] : il remplit le vide des autres états. Ceux qui le composent prennent la place des grands malheureux, des magistrats ruinés, des gentilshommes tués dans les fureurs de la guerre ; et, quand ils ne peuvent pas suppléer par eux-mêmes, ils relèvent toutes les grandes maisons par le moyen de leurs filles, qui sont comme une espèce de fumier qui engraisse les terres montagneuses et arides [4].

1. Le 14 mars 1716 fut instituée par un édit du Régent la Chambre de Justice, qui devait enquêter sur les abus commis par les traitants qui levaient les impôts. Cette Chambre, dont le président fut Lamoignon, fut supprimée le 22 mars 1717. 2. Selon l'avis des éditeurs du XVIIIe siècle, ce ministre serait le duc de Noailles, président du Conseil des finances de 1715 à 1718. D'après les témoignages, c'était, en effet, un homme qui avait beaucoup d'esprit. 3. Déjà La Bruyère soulignait l'origine servile de Sosie, de Sylvain et de Périandre (dans le chapitre *Des biens de fortune*). 4. Mme de Sévigné, en parlant du mariage de sa fille avec le comte de Grignan, avait déjà dit : « Même les meilleures terres ont besoin d'être enfumées. »

Je trouve, Ibben, la Providence admirable dans la manière dont elle a distribué les richesses : si elle ne les avait accordées qu'aux gens de bien, on ne les aurait pas assez distinguées de la vertu, et on n'en aurait plus senti tout le néant. Mais, quand on examine qui sont les gens qui en sont les plus chargés, à force de mépriser les riches, on vient enfin à mépriser les richesses.

De Paris, le 26 de la lune de Maharram, 1717.

LETTRE XCIX

RICA À RHÉDI, À VENISE

Je trouve les caprices de la mode, chez les Français, étonnants [1]. Ils ont oublié comment ils étaient habillés cet été; ils ignorent encore plus comment ils le seront cet hiver. Mais, surtout, on ne saurait croire combien il en coûte à un mari pour mettre sa femme à la mode.

Que me servirait de te faire une description exacte de leur habillement et de leurs parures? Une mode nouvelle viendrait détruire tout mon ouvrage, comme celui de leurs ouvriers, et, avant que tu eusses reçu ma lettre, tout serait changé.

Une femme qui quitte Paris pour aller passer six mois à la campagne en revient aussi antique que si elle s'y était oubliée trente ans. Le fils méconnaît le portrait de sa mère, tant l'habit avec lequel elle est peinte lui paraît étranger; il s'imagine que c'est quelque Américaine qui y est représentée, ou que le

1. Après La Bruyère, les moralistes et les journalistes de l'époque classique raillèrent la mode et ses bizarreries : « Chose folle qui découvre bien notre petitesse » (*De la mode*, chap. XIII, p. 1). Cotolendi et Marana y avaient consacré des lettres. Chardin avait remarqué que, par contre, « les habits des Orientaux ne sont point sujets à la mode » (*op. cit.*, t. II, p. 50).

peintre a voulu exprimer quelqu'une de ses fantaisies.

Quelquefois, les coiffures montent insensiblement, et une révolution les fait descendre tout à coup [1]. Il a été un temps que leur hauteur immense mettait le visage d'une femme au milieu d'elle-même. Dans un autre, c'étaient les pieds qui occupaient cette place : les talons faisaient un piédestal qui les tenait en l'air. Qui pourrait le croire? Les architectes ont été souvent obligés de hausser, de baisser et d'élargir leurs portes, selon que les parures des femmes exigeaient d'eux ce changement, et les règles de leur art ont été asservies à ces caprices. On voit quelquefois sur un visage une quantité prodigieuse de mouches [2], et elles disparaissent toutes le lendemain. Autrefois, les femmes avaient de la taille et des dents; aujourd'hui, il n'en est pas question. Dans cette changeante nation, quoi qu'en disent les mauvais plaisants, les filles se trouvent autrement faites que leurs mères.

Il en est des manières et de la façon de vivre comme des modes : les Français changent de mœurs selon l'âge de leur roi. Le monarque pourrait même parvenir à rendre la nation grave, s'il l'avait entrepris. Le Prince imprime le caractère de son esprit à la Cour; la Cour, à la Ville; la Ville, aux provinces. L'âme du souverain est un moule qui donne la forme à toutes les autres.

De Paris, le 8 de la lune de Saphar, 1717.

LETTRE C

RICA AU MÊME

Je te parlais l'autre jour de l'inconstance prodigieuse des Français sur leurs modes. Cependant il est inconcevable à quel point ils en sont entêtés : ils y

1. Les coiffures féminines, très hautes jusque vers 1714, firent place ensuite à des cheveux très courts. 2. « Mouche » : ici dans le sens de petite rondelle de taffetas noir que les dames se collaient autrefois sur le visage par coquetterie (*Lexis*).

rappellent tout; c'est la règle avec laquelle ils jugent de tout ce qui se fait chez les autres nations : ce qui est étranger leur paraît toujours ridicule. Je t'avoue que je ne saurais guère ajuster cette fureur pour leurs coutumes avec l'inconstance avec laquelle ils en changent tous les jours.

Quand je te dis qu'ils méprisent tout ce qui est étranger, je ne parle que des bagatelles; car, sur les choses importantes, ils semblent s'être méfiés d'eux-mêmes jusqu'à se dégrader. Ils avouent de bon cœur que les autres peuples sont plus sages, pourvu qu'on convienne qu'ils sont mieux vêtus. Ils veulent bien s'assujettir aux lois d'une nation rivale [1], pourvu que les perruquiers français décident en législateurs sur la forme des perruques étrangères. Rien ne leur paraît si beau que de voir le goût de leurs cuisiniers régner du septentrion au midi, et les ordonnances de leurs coiffeuses portées dans toutes les toilettes de l'Europe.

Avec ces nobles avantages, que leur importe que le bon sens leur vienne d'ailleurs et qu'ils aient pris de leurs voisins tout ce qui concerne le gouvernement politique et civil ?

Qui peut penser qu'un royaume, le plus ancien et le plus puissant de l'Europe, soit gouverné, depuis plus de dix siècles, par des lois qui ne sont pas faites pour lui [2] ? Si les Français avaient été conquis, ceci ne serait pas difficile à comprendre; mais ils sont les conquérants [3].

Ils ont abandonné les lois anciennes, faites par

1. Allusion vraisemblable à la politique du ministre Dubois, fort complaisante vis-à-vis de l'Angleterre, ainsi que le montre le traité de La Haye du 25 février 1717. 2. Par cette remarque, Montesquieu s'oppose aux spécialistes du droit romain, pour lesquels « le droit romain n'est pas la structure juridique d'un empire étranger, mais la raison écrite, tirée du droit naturel et du droit des gens... Le droit commun à toutes les nations » (Claude Ferrière, *Histoire du droit romain*, Paris, Warin, 1718, p. 285). 3. Montesquieu suit ici la thèse de Boulainvilliers et confond les Francs avec les Français.

leurs premiers rois dans les assemblées générales de la nation [1]; et ce qu'il y a de singulier, c'est que les lois romaines, qu'ils ont prises à la place, étaient en partie faites et en partie rédigées par des empereurs contemporains de leurs législateurs.

Et, afin que l'acquisition fût entière, et que tout le bon sens leur vînt d'ailleurs, ils ont adopté toutes les constitutions des Papes et en ont fait une nouvelle partie de leur droit [2] : nouveau genre de servitude.

Il est vrai que, dans les derniers temps, on a rédigé par écrit quelques statuts des villes et des provinces [3], mais ils sont presque tous pris du droit romain.

Cette abondance de lois adoptées et, pour ainsi dire, naturalisées, est si grande qu'elle accable également la justice et les juges. Mais ces volumes de lois ne sont rien en comparaison de cette armée effroyable de glossateurs, de commentateurs, de compilateurs : gens aussi faibles par le peu de justesse de leur esprit qu'ils sont forts par leur nombre prodigieux [4].

Ce n'est pas tout. Ces lois étrangères ont introduit des formalités dont l'excès est la honte de la raison humaine. Il serait assez difficile de décider si la forme s'est rendue plus pernicieuse lorsqu'elle est entrée dans la jurisprudence, ou lorsqu'elle s'est logée dans la médecine; si elle a fait plus de ravages sous la robe d'un jurisconsulte que sous le large chapeau d'un médecin; et si, dans l'une, elle a plus ruiné de gens qu'elle n'en a tué dans l'autre.

De Paris, le 12 de la lune de Saphar, 1717.

1. Ces lois anciennes, qui constituent le droit coutumier oral, sont celles des peuples barbares qui envahirent la France au début du Moyen Age. A ces *Leges barbarorum* se substitua progressivement, à partir de la France méridionale, le droit écrit des Romains. **2.** Il s'agit du droit canonique. **3.** Ces *coutumes* provinciales du Moyen Age retardèrent la diffusion du droit romain. **4.** Partisan de l'unité du droit français et de sa simplification, Montesquieu se rattache ainsi à une longue tradition juridique qui remonte à Cujas (1522-1590).

LETTRE CI

USBEK À ***

On parle toujours ici de la Constitution [1]. J'entrai l'autre jour dans une maison où je vis d'abord un gros homme avec un teint vermeil, qui disait d'une voix forte : « J'ai donné mon mandement [2]; je n'irai point répondre à tout ce que vous dites; mais lisez-le, ce mandement, et vous verrez que j'y ai résolu tous vos doutes. J'ai bien sué pour le faire, dit-il en portant la main sur le front : j'ai eu besoin de toute ma doctrine, et il m'a fallu lire bien des auteurs latins. — Je le crois, dit un homme qui se trouva là : car c'est un bel ouvrage, et je défierais bien ce Jésuite qui vient si souvent vous voir d'en faire un meilleur. — Lisez-le donc, reprit-il, et vous serez plus instruit sur ces matières dans un quart d'heure que si je vous en avais parlé toute la journée. » Voilà comment il évitait d'entrer en conversation et de commettre sa suffisance [3]. Mais, comme il se vit pressé, il fut obligé de sortir de ses retranchements, et il commença à dire théologiquement force sottises, soutenu d'un dervis qui les lui rendait très respectueusement. Quand deux hommes qui étaient

1. Par la Constitution, ou bulle *Unigenitus*, le pape Clément XI condamna, le 8 septembre 1713, une centaine de thèses tirées de l'ouvrage du père Quesnel, *Le Nouveau Testament avec des Réflexions morales* (Paris, Pralard, 1693), car elles reflétaient une orientation théologique janséniste. L'événement souleva un débat et des polémiques. **2.** « Mandement » : écrit qu'un évêque fait publier dans son diocèse et par lequel il donne aux fidèles des instructions relatives à la religion. Ce personnage était peut-être Fleury, protecteur du Dauphin, évêque de Fréjus, très proche des jésuites. Ancien élève des oratoriens et parlementaire, Montesquieu se situait plutôt dans le camp opposé. Cela explique le sens de la raillerie et nous fait supposer les raisons de l'hostilité de Fleury à la candidature de Montesquieu à l'Académie française en 1717. **3.** « Commettre sa suffisance » : mettre en danger, compromettre la haute considération que l'on a de soi.

là lui niaient quelque principe, il disait d'abord : « Cela est certain : nous l'avons jugé ainsi, et nous sommes des juges infaillibles. — Et comment, lui dis-je alors, êtes-vous des juges infaillibles ? — Ne voyez-vous pas, reprit-il, que le Saint-Esprit nous éclaire ? — Cela est heureux, lui répondis-je : car, de la manière dont vous avez parlé aujourd'hui, je reconnais que vous avez grand besoin d'être éclairé. »

De Paris, le 18 de la lune de Rebiab 1, 1717.

LETTRE CII

USBEK À IBBEN, À SMYRNE

Les plus puissants états de l'Europe sont ceux de l'Empereur, des rois de France, d'Espagne et d'Angleterre. L'Italie et une grande partie de l'Allemagne sont partagées en un nombre infini de petits états, dont les princes sont, à proprement parler, les martyrs de la souveraineté. Nos glorieux sultans ont plus de femmes que quelques-uns de ces princes n'ont de sujets. Ceux d'Italie, qui ne sont pas si unis, sont plus à plaindre : leurs états sont ouverts comme des caravansérails, où ils sont obligés de loger les premiers qui viennent ; il faut donc qu'ils s'attachent aux grands princes et leur fassent part de leur frayeur plutôt que de leur amitié.

La plupart des gouvernements d'Europe sont monarchiques, ou plutôt sont ainsi appelés : car je ne sais pas s'il y en a jamais eu véritablement de tels ; au moins est-il difficile qu'ils aient subsisté longtemps dans leur pureté [1]. C'est un état violent, qui

1. « Dans leur pureté » : ces mots ont été ajoutés dans l'édition de 1758. Ces réflexions sur la monarchie anticipent le livre XIII de *L'Esprit des lois*.

dégénère toujours en despotisme ou en république : la puissance ne peut jamais être également partagée entre le peuple et le prince ; l'équilibre est trop difficile à garder. Il faut que le pouvoir diminue d'un côté, pendant qu'il augmente de l'autre ; mais l'avantage est ordinairement du côté du prince, qui est à la tête des armées.

Aussi le pouvoir des rois d'Europe est-il bien grand, et on peut dire qu'ils l'ont tel qu'ils le veulent. Mais ils ne l'exercent point avec tant d'étendue que nos sultans ; premièrement, parce qu'ils ne veulent point choquer les mœurs et la religion des peuples ; secondement, parce qu'il n'est pas de leur intérêt de le porter si loin.

Rien ne rapproche plus nos princes de la condition de leurs sujets que cet immense pouvoir qu'ils exercent sur eux ; rien ne les soumet plus aux revers et aux caprices de la fortune.

L'usage où ils sont de fait mourir tous ceux qui leur déplaisent, au moindre signe qu'ils font [1], renverse la proportion qui doit être entre les fautes et les peines, qui est comme l'âme des États et l'harmonie des Empires ; et cette proportion, scrupuleusement gardée par les princes chrétiens, leur donne un avantage infini sur nos sultans.

Un Persan, qui par imprudence ou par malheur, s'est attiré la disgrâce du prince est sûr de mourir : la moindre faute ou le moindre caprice le met dans cette nécessité. Mais, s'il avait attenté à la vie de son

1. Tavernier, Thévenot et Chardin avaient fourni des exemples de la cruauté la plus extravagante des monarques orientaux ; Chardin, notamment, avait écrit : « Il n'y a assurément aucun souverain au monde si absolu que le roi de Perse... Rien ne met à couvert de l'extravagance de leur caprice, ni probité, ni mérite, ni zèle, ni service rendu, un mouvement de leur fantaisie, marqué par un mot de la bouche ou un signe des yeux, renverse à l'instant les gens les mieux établis, les prive des biens et de la vie ; et cela, sans aucune forme et sans prendre aucun soin de vérifier le crime imputé » (*op. cit.*, t. II, p. 211). Montesquieu a pu trouver dans ces témoignages des justifications de son aversion pour le despotisme.

souverain, s'il avait voulu livrer ses places aux ennemis, il en serait quitte aussi pour perdre la vie. Il ne court donc pas plus de risque dans ce dernier cas que dans le premier.

Aussi, dans la moindre disgrâce, voyant la mort certaine, et ne voyant rien de pis, il se porte naturellement à troubler l'État et à conspirer contre le souverain : seule ressource qui lui reste.

Il n'en est pas de même des grands d'Europe, à qui la disgrâce n'ôte rien que la bienveillance et la faveur. Ils se retirent de la Cour et ne songent qu'à jouir d'une vie tranquille et des avantages de leur naissance. Comme on ne les fait guère périr que pour le crime de lèse-majesté, ils craignent d'y tomber, par la considération de ce qu'ils ont à perdre et du peu qu'ils ont à gagner : ce qui fait qu'on voit peu de révoltes et peu de princes qui périssent d'une mort violente.

Si, dans cette autorité illimitée qu'ont nos princes, ils n'apportaient pas tant de précaution pour mettre leur vie en sûreté, ils ne vivraient pas un jour ; et, s'ils n'avaient à leur solde un nombre innombrable de troupes pour tyranniser le reste de leurs sujets, leur empire ne subsisterait pas un mois.

Il n'y a que quatre ou cinq siècles qu'un roi de France prit des gardes, contre l'usage de ce temps-là, pour se garantir des assassins qu'un petit prince d'Asie avait envoyés pour le faire périr [1] ; jusque-là, les rois avaient vécu tranquilles au milieu de leurs sujets, comme des pères au milieu de leurs enfants.

Bien loin que les rois de France puissent, de leur propre mouvement, ôter la vie à un de leurs sujets, comme nos sultans, ils portent, au contraire, toujours avec eux la grâce de tous les criminels. Il suffit qu'un homme ait été assez heureux pour voir l'auguste visage de son prince, pour qu'il cesse d'être

1. Philippe Auguste, qui dut s'entourer de gardes du corps pour se défendre d'une tentative d'assassinat de la part des Haschichins, soudoyés par Richard Cœur de Lion.

indigne de vivre. Ces monarques sont comme le soleil, qui porte partout la chaleur et la vie.

De Paris, le 8 de la lune de Rebiab 2, 1717.

LETTRE CIII

USBEK AU MÊME

Pour suivre l'idée de ma dernière lettre, voici à peu près ce que me disait, l'autre jour, un Européen assez sensé.

« Le plus mauvais parti que les princes d'Asie aient pu prendre, c'est de se cacher comme ils font. Ils veulent se rendre plus respectables; mais ils font respecter la Royauté, et non pas le Roi, et attachent l'esprit des sujets à un certain trône, et non pas à une certaine personne.

« Cette puissance invisible qui gouverne est toujours la même pour le Peuple. Quoique dix rois, qu'il ne connaît que de nom, se soient égorgés l'un après l'autre, il ne sent aucune différence; c'est comme s'il avait été gouverné successivement par des esprits.

« Si le détestable parricide [1] de notre grand roi Henri IV avait porté ce coup sur un roi des Indes, maître du sceau royal et d'un trésor immense, qui aurait semblé amassé pour lui, il aurait pris tranquillement les rênes de l'Empire sans qu'un seul homme eût pensé à réclamer son roi, sa famille et ses enfants [2].

« On s'étonne de ce qu'il n'y a presque jamais de changement dans les gouvernements des princes

1. François Ravaillac. **2.** Montesquieu avait à l'esprit le coup d'État au cours duquel le Grand Mogol, assassiné en 1719, fut remplacé par un enfant. Une note de *Spicilège* remarquait à ce sujet : « Cette révolution s'est faite en cinq heures de temps, sans causer aucune émotion » (*op. cit.*, p. 81).

d'Orient. D'où vient cela, si ce n'est qu'il est tyrannique et affreux ?

« Les changements ne peuvent être faits que par le Prince ou par le Peuple. Mais, là, les princes n'ont garde d'en faire, parce que, dans un si haut degré de puissance, ils ont tout ce qu'ils peuvent avoir; s'ils changeaient quelque chose, ce ne pourrait être qu'à leur préjudice.

« Quant aux sujets, si quelqu'un d'eux forme quelque résolution, il ne saurait l'exécuter sur l'État : il faudrait qu'il contre-balançât tout à coup une puissance redoutable et toujours unique; le temps lui manque, comme les moyens; mais il n'a qu'à aller à la source de ce pouvoir, et il ne lui faut qu'un bras et qu'un instant.

« Le meurtrier monte sur le trône, pendant que le monarque en descend, tombe et va expirer à ses pieds.

« Un mécontent, en Europe, songe à entretenir quelque intelligence secrète [1], à se jeter chez les ennemis, à se saisir de quelque place, à exciter quelques vains murmures parmi les sujets. Un mécontent, en Asie, va droit au prince, étonne, frappe, renverse; il en efface jusqu'à l'idée : dans un instant, l'esclave et le maître; dans un instant, usurpateur et légitime.

« Malheureux le roi qui n'a qu'une tête ! Il semble ne réunir sur elle toute sa puissance que pour indiquer au premier ambitieux l'endroit où il la trouvera tout entière. »

De Paris, le 17 de la lune de Rebiab 2, 1717.

LETTRE CIV

USBEK AU MÊME

Tous les peuples d'Europe ne sont pas également soumis à leurs princes : par exemple, l'humeur [2] impatiente des Anglais ne laisse guère à leur roi le

1. « Intelligence secrète » : relation cachée. 2. « Humeur » : ici, tempérament.

temps d'appesantir son autorité; la soumission et l'obéissance sont les vertus dont ils se piquent le moins. Ils disent là-dessus des choses bien extraordinaires. Selon eux, il n'y a qu'un lien qui puisse attacher les hommes, qui est celui de la gratitude : un mari, une femme, un père et un fils ne sont liés entre eux que par l'amour qu'ils se portent, ou par les bienfaits qu'ils se procurent, et ces motifs divers de reconnaissance sont l'origine de tous les royaumes et de toutes les sociétés [1].

Mais, si un prince, bien loin de faire vivre ses sujets heureux, veut les accabler et les détruire, le fondement de l'obéissance cesse : rien ne les lie, rien ne les attache à lui; et ils rentrent dans leur liberté naturelle. Ils soutiennent que tout pouvoir sans bornes ne saurait être légitime, parce qu'il n'a jamais pu avoir d'origine légitime. Car nous ne pouvons pas, disent-ils, donner à un autre plus de pouvoir sur nous que nous n'en avons nous-mêmes. Or nous n'avons pas sur nous-mêmes un pouvoir sans bornes : par exemple, nous ne pouvons pas nous ôter la vie. Personne n'a donc, concluent-ils, sur la terre un tel pouvoir [2].

Le crime de lèse-majesté n'est autre chose, selon eux, que le crime que le plus faible commet contre le

1. A l'époque, l'auteur ne connaissait pas encore l'Angleterre qu'il visitera en 1730. Son interprétation de type psychologique de la liberté politique anglaise est encore assez confuse. **2.** Il y a, ici, une réflexion importante sur l'origine des idées démocratiques dans le vieux continent. On trouve dans la pensée politique de Montesquieu des données qui avaient été élaborées, entre autres, par la culture calviniste, après les guerres de religion. L'auteur a à l'esprit les événements de la révolution de Cromwell en 1648, et les griefs portés contre Charles Ier. Accusé d'avoir brisé le contrat qui le liait à son peuple, celui-ci fut exécuté. Le 3 janvier 1648, Ireton avait, en effet, déclaré à la Chambre des communes : « Le roi a refusé à son peuple sûreté et protection. C'est uniquement en retour de sa protection que l'obéissance lui est due. Puisqu'il nous retire sa protection, c'est à nous de lui retirer l'obéissance et de régler l'État sans lui. » Cette doctrine contractuelle du pouvoir fut reprise lors de la révolution anglaise de 1688 et de l'accession au trône de Guillaume d'Orange.

plus fort en lui désobéissant, de quelque manière qu'il lui désobéisse. Aussi le peuple d'Angleterre qui se trouva le plus fort contre un de leurs rois, déclara-t-il que c'était un crime de lèse-majesté à un prince de faire la guerre à ses sujets [1]. Ils ont donc grande raison quand ils disent que le précepte de leur Alcoran qui ordonne de se soumettre aux puissances [2] n'est pas bien difficile à suivre, puisqu'il leur est impossible de ne le pas observer; d'autant que ce n'est pas au plus vertueux qu'on les oblige de se soumettre, mais à celui qui est le plus fort.

Les Anglais disent qu'un de leurs rois, ayant vaincu et fait prisonnier un prince qui lui disputait la couronne, voulut lui reprocher son infidélité et sa perfidie : « Il n'y a qu'un moment, dit le prince infortuné, qu'il vient d'être décidé lequel de nous deux est le traître [3]. »

Un usurpateur déclare rebelles tous ceux qui n'ont point opprimé la Patrie comme lui, et, croyant qu'il n'y a pas de lois là où il ne voit point de juges, il fait révérer comme des arrêts du Ciel les caprices du hasard et de la fortune.

De Paris, le 20 de la lune de Rebiab 2, 1717.

LETTRE CV

RHÉDI À USBEK, À PARIS

Tu m'as beaucoup parlé, dans une de tes lettres, des sciences et des arts cultivés en Occident. Tu me vas regarder comme un barbare; mais je ne sais si

1. En accusant Charles Ier, le 1er janvier 1649, la Chambre des communes avait déclaré « qu'un roi pouvait se rendre coupable de lèse-majesté envers son peuple ». L'auteur avait vraisemblablement trouvé ces détails historiques dans la traduction française de E.H. Clarendon, *Histoire de la rébellion et des guerres civiles d'Angleterre*, La Haye, Meyndert Uytwerf, 1704-1709, qu'il possédait à la Brède. **2.** « Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures » (Épître de saint Paul aux Romains, XIII, 1). **3.** D'après Barckhausen, ce roi serait Édouard IV qui, au cours d'un épisode de la guerre anglaise des Deux-Roses, fut battu, le 4 mai 1471, par le prince Édouard, fils d'Henri VI.

l'utilité que l'on en retire dédommage les hommes du mauvais usage que l'on en fait tous les jours.

J'ai ouï dire que la seule invention des bombes avait ôté la liberté à tous les peuples de l'Europe. Les princes, ne pouvant plus confier la garde des places aux bourgeois, qui, à la première bombe, se seraient rendus, ont eu un prétexte pour entretenir de gros corps de troupes réglées, avec lesquelles ils ont, dans la suite, opprimé leurs sujets.

Tu sais que, depuis l'invention de la poudre, il n'y a plus de places imprenables; c'est-à-dire, Usbek, qu'il n'y plus d'asile sur la terre contre l'injustice et la violence.

Je tremble toujours qu'on ne parvienne à la fin à découvrir quelque secret qui fournisse une voie plus abrégée pour faire périr les hommes, détruire les peuples et les nations entières [1].

Tu as lu les historiens; fais-y bien attention : presque toutes les monarchies n'ont été fondées que sur l'ignorance des arts et n'ont été détruites que parce qu'on les a trop cultivés [2]. L'ancien empire de Perse peut nous en fournir un exemple domestique [3].

Il n'y a pas longtemps que je suis en Europe; mais j'ai ouï parler à des gens sensés des ravages de la chimie [4] : il semble que ce soit un quatrième fléau qui ruine les hommes et les détruit en détail, mais continuellement; tandis que la guerre, la peste, la famine, les détruisent en gros, mais par intervalles.

Que nous a servi l'invention de la boussole et la découverte de tant de peuples, qu'à nous communiquer leurs maladies [5], plutôt que leurs richesses?

1. Réflexion prémonitoire. 2. « Presque toutes les nations du monde roulent dans un cercle; d'abord elles sont barbares; elles conquièrent et elles deviennent des nations polies. La politesse les affaiblit; elles sont conquises et redeviennent barbares » (*Mes pensées, op. cit.*, t. I, p. 114). 3. « Domestique » : c'est-à-dire, intérieur. 4. La médecine chimique qui recourait à des substances parfois dangereuses pour l'homme. 5. Notamment la vérole, ou syphilis, à laquelle certains traités médicaux du XVIIIe siècle attribuaient une origine américaine : « La grande communication des peuples a répandu et répand tous les jours des maladies destructrices » (*Mes pensées, op. cit.*, t. I, p. 183).

L'or et l'argent avaient été établis, par une convention générale, pour être le prix de toutes les marchandises et un gage de leur valeur, par la raison que ces métaux étaient rares et inutiles à tout autre usage. Qu'importait-il donc qu'ils devinssent plus communs, et que, pour marquer la valeur d'une denrée, nous eussions deux ou trois signes au lieu d'un? Cela n'en était que plus incommode.

Mais, d'un autre côté, cette invention a été bien pernicieuse aux pays qui ont été découverts. Les nations entières ont été détruites, et les hommes qui ont échappé à la mort ont été réduits à une servitude si rude que le récit en fait frémir les musulmans [1].

Heureuse l'ignorance des enfants de Mahomet! Aimable simplicité, si chérie de notre saint Prophète, vous me rappelez toujours la naïveté des anciens temps et la tranquillité qui régnait dans le cœur de nos premiers pères!

De Venise, le 5 de la lune de Rhamazan, 1717.

LETTRE CVI

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Ou tu ne penses pas ce que tu dis, ou bien tu fais mieux que tu ne penses. Tu as quitté ta patrie pour t'instruire, et tu méprises toute instruction. Tu viens pour te former dans un pays où l'on cultive les beaux-arts, et tu les regardes comme pernicieux. Te le dirai-je, Rhédi? Je suis plus d'accord avec toi que tu ne l'es avec toi-même.

As-tu bien réfléchi à l'état barbare et malheureux

1. On retrouve la même indignation contre les crimes de la colonisation espagnole dans l'*Espion dans les Cours* (*op. cit.*, t. II, p. 92).

où nous entraînerait la perte des arts? Il n'est pas nécessaire de se l'imaginer : on peut le voir. Il y a encore des peuples sur la terre chez lesquels un singe passablement instruit pourrait vivre avec honneur : il s'y trouverait à peu près à la portée des autres habitants; on ne lui trouverait point l'esprit singulier, ni le caractère bizarre; il passerait tout comme un autre et serait même distingué par sa gentillesse.

Tu dis que les fondateurs des empires ont presque tous ignoré les arts. Je ne te nie pas que des peuples barbares n'aient pu, comme des torrents impétueux, se répandre sur la terre et couvrir de leurs armées féroces les royaumes les mieux policés[1]. Mais, prends-y garde, ils ont appris les arts ou les ont fait exercer aux peuples vaincus; sans cela, leur puissance aurait passé comme le bruit du tonnerre et des tempêtes.

Tu crains, dis-tu, que l'on n'invente quelque manière de destruction plus cruelle que celle qui est en usage. Non. Si une si fatale invention venait à se découvrir, elle serait bientôt prohibée par le droit des gens[2], et le consentement unanime des nations ensevelirait cette découverte. Il n'est point de l'intérêt des princes de faire des conquêtes par de pareilles voies : ils doivent chercher des sujets, et non pas des terres.

Tu te plains de l'invention de la poudre et des bombes; tu trouves étrange qu'il n'y ait plus de place imprenable : c'est-à-dire que tu trouves étrange que les guerres soient aujourd'hui terminées plus tôt qu'elles ne l'étaient autrefois.

1. « Policés » : c'est-à-dire, civilisés, éduqués, raffinés. 2. « Droit des gens » : du latin *jus gentium*, le droit qu'on appliquait dans l'Empire romain aux citoyens et aux hommes libres. Au XVIIIe siècle, le droit des gens, ou droit public, était « la jurisprudence que la raison naturelle a établie sur certaines matières entre tous les hommes et qui est observée chez toutes les nations » (art. *Droit* de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert). On distinguait le *droit des gens* du *droit naturel*. Ce dernier était le respect de certains principes fondamentaux tels que « l'amour de la liberté, la conservation de son individu, le soin que chacun prend de se défendre contre ceux qui l'attaquent » (*ibidem*).

Tu dois avoir remarqué, en lisant les histoires, que, depuis l'invention de la poudre, les batailles sont beaucoup moins sanglantes qu'elles ne l'étaient, parce qu'il n'y a presque plus de mêlée.

Et quand il se serait trouvé quelque cas particulier où un art aurait été préjudiciable, doit-on pour cela le rejeter? Penses-tu, Rhédi, que la religion que notre saint Prophète a apportée du Ciel soit pernicieuse parce qu'elle servira un jour à confondre les perfides chrétiens?

Tu crois que les arts amollissent les peuples et, par là, sont cause de la chute des empires? Tu parles de la ruine de celui des anciens Perses, qui fut l'effet de leur mollesse. Mais il s'en faut bien que cet exemple décide, puisque les Grecs, qui les vainquirent tant de fois et les subjuguèrent, cultivaient les arts avec infiniment plus de soin qu'eux.

Quand on dit que les arts rendent les hommes efféminés, on ne parle pas du moins de gens qui s'y appliquent, puisqu'ils ne sont jamais dans l'oisiveté, qui, de tous les vices, est celui qui amollit le plus le courage.

Il n'est donc question que de ceux qui en jouissent. Mais, comme, dans un pays policé, ceux qui jouissent des commodités d'un art sont obligés d'en cultiver un autre, à moins de se voir réduits à une pauvreté honteuse, il suit que l'oisiveté et la mollesse sont incompatibles avec les arts.

Paris est peut-être la ville du monde la plus sensuelle, et où l'on raffine le plus sur les plaisirs; mais c'est peut-être celle où l'on mène une vie plus dure. Pour qu'un homme vive délicieusement, il faut que cent autres travaillent sans relâche. Une femme s'est mis dans la tête qu'elle devait paraître à une assemblée avec une certaine parure; il faut que, dès ce moment, cinquante artisans ne dorment plus et n'aient plus le loisir de boire et de manger: elle commande, et elle est obéie plus promptement que ne serait notre monarque, parce que l'intérêt est le plus grand monarque de la terre.

Cette ardeur pour le travail, cette passion de s'enrichir, passe de condition en condition, depuis les artisans jusques aux grands. Personne n'aime à être plus pauvre que celui qu'il vient de voir immédiatement au-dessous de lui. Vous voyez à Paris un homme qui a de quoi vivre jusqu'au jour du jugement, qui travaille sans cesse et court risque d'accourcir ses jours, pour amasser, dit-il, de quoi vivre.

Le même esprit gagne la nation : on n'y voit que travail et qu'industrie. Où est donc ce peuple efféminé dont tu parles tant ?

Je suppose, Rhédi, qu'on ne souffrît dans un royaume que les arts absolument nécessaires à la culture des terres, qui sont pourtant en grand nombre, et qu'on en bannît tous ceux qui ne servent qu'à la volupté ou à la fantaisie ; je le soutiens : cet état serait un des plus misérables qu'il y eût au monde.

Quand les habitants auraient assez de courage pour se passer de tant de choses qu'ils doivent à leurs besoins, le peuple dépérirait tous les jours, et l'état deviendrait si faible qu'il n'y aurait si petite puissance qui ne pût le conquérir.

Il me serait aisé d'entrer dans un long détail et de te faire voir que les revenus des particuliers cesseraient presque absolument, et, par conséquent, ceux du prince. Il n'y aurait presque plus de relation de facultés entre les citoyens ; on verrait finir cette circulation de richesses et cette progression de revenus qui vient de la dépendance où sont les arts les uns des autres : chaque particulier vivrait de sa terre et n'en retirerait que ce qu'il lui faut précisément pour ne pas mourir de faim. Mais, comme ce n'est pas quelquefois la vingtième partie des revenus d'un état, il faudrait que le nombre des habitants diminuât à proportion, et qu'il n'en restât que la vingtième partie.

Fais bien attention jusqu'où vont les revenus de l'industrie. Un fonds ne produit annuellement à son

maître que la vingtième partie de sa valeur; mais, avec une pistole[1] de couleur, un peintre fera un tableau qui lui en vaudra cinquante. On en peut dire de même des orfèvres, des ouvriers en laine, en soie, et de toutes sortes d'artisans[2].

De tout ceci, on doit conclure, Rhédi, que, pour qu'un prince soit puissant, il faut que ses sujets vivent dans les délices; il faut qu'il travaille à leur procurer toutes sortes de superfluités, avec autant d'attention que les nécessités de la vie.

De Paris, le 14 de la lune de Chalval, 1717.

LETTRE CVII

RICA À IBBEN, À SMYRNE

J'ai vu le jeune Monarque. Sa vie est bien précieuse à ses sujets. Elle ne l'est pas moins à toute l'Europe par les grands troubles que sa mort pourrait produire[3]. Mais les Rois sont comme les Dieux, et, pendant qu'ils vivent, on doit les croire immortels. Sa physionomie est majestueuse, mais charmante; une belle éducation semble concourir avec un heureux naturel et promet déjà un grand prince.

On dit que l'on ne peut jamais connaître le caractère des rois d'Occident jusques à ce qu'ils aient

1. « Pistole » : ancienne monnaie d'or qui avait cours en Espagne et en Italie. 2. Dans cette réponse d'Usbek à la lettre précédente, l'auteur manifeste son point de vue sur l'utilité sociale des sciences, des arts et même du luxe, dont la pensée économique du XVIIIe siècle fera l'apologie. 3. La mauvaise santé du jeune Louis XV, né en 1710, constituait une source de préoccupations car la mort du jeune roi aurait entraîné des troubles politiques et sociaux. En effet, les Bourbons d'Espagne conservaient des prétentions secrètes au trône de France, malgré leur renonciation officielle à la succession. En outre, la lignée des Orléans, issue du frère de Louis XIV, pouvait, à son tour, prétendre au trône. La succession aurait donc pu déclencher une guerre européenne.

passé par les deux grandes épreuves de leur maîtresse et de leur confesseur. On verra bientôt l'un et l'autre travailler à se saisir de l'esprit de celui-ci, et il se livrera pour cela de grands combats : car, sous un jeune prince, ces deux puissances sont toujours rivales ; mais elles se concilient et réunissent sous un vieux. Sous un jeune prince, le dervis a un rôle bien difficile à soutenir : la force du roi fait sa faiblesse ; mais l'autre triomphe également de sa faiblesse et de sa force.

Lorsque j'arrivai en France, je trouvai le feu Roi absolument gouverné par les femmes, et, cependant, dans l'âge où il était, je crois que c'était le monarque de la Terre qui en avait le moins besoin. J'entendis un jour une femme qui disait : « Il faut que l'on fasse quelque chose pour ce jeune colonel : sa valeur m'est connue ; j'en parlerai au ministre. » Une autre disait : « Il est surprenant que ce jeune abbé ait été oublié ; il faut qu'il soit évêque : il est homme de naissance, et je pourrais répondre de ses mœurs. » Il ne faut pas pourtant que tu t'imagines que celles qui tenaient ces discours fussent des favorites du Prince ; elles ne lui avaient peut-être pas parlé deux fois en leur vie : chose pourtant très facile à faire chez les princes européens. Mais c'est qu'il n'y a personne qui ait quelque emploi à la Cour, dans Paris ou dans les provinces, qui n'ait une femme par les mains de laquelle passent toutes les grâces et quelquefois les injustices qu'il peut faire. Ces femmes ont toutes des relations les unes avec les autres et forment une espèce de république dont les membres toujours actifs se secourent et se servent mutuellement : c'est comme un nouvel État dans l'État ; et celui qui est à la Cour, à Paris, dans les provinces, qui voit agir des ministres, des magistrats, des prélats, s'il ne connaît les femmes qui les gouvernent, est comme un homme qui voit bien une machine qui joue, mais qui n'en connaît point les ressorts.

Crois-tu, Ibben, qu'une femme s'avise d'être la maîtresse d'un ministre pour coucher avec lui ?

Quelle idée ! C'est pour lui présenter cinq ou six placets [1] tous les matins, et la bonté de leur naturel paraît dans l'empressement qu'elles ont de faire du bien à une infinité de gens malheureux qui leur procurent cent mille livres de rente.

On se plaint, en Perse, de ce que le royaume est gouverné par deux ou trois femmes. C'est bien pis en France, où les femmes en général gouvernent, et non seulement prennent en gros, mais même se partagent en détail toute l'autorité.

De Paris, le dernier de la lune de Chalval, 1717.

LETTRE CVIII

USBEK À ***

Il y a une espèce de livres que nous ne connaissons point en Perse, et qui me paraissent ici fort à la mode : ce sont les journaux. La paresse se sent flattée en les lisant : on est ravi de pouvoir parcourir trente volumes en un quart d'heure [2].

Dans la plupart des livres, l'auteur n'a pas fait les compliments ordinaires que les lecteurs sont aux abois : il les fait entrer à demi morts dans une

1. « Placet » : demande succincte, faite par écrit, pour obtenir justice et faveurs. Montesquieu a souligné aussi dans ses *Pensées* l'importance sociale du rôle des femmes dans les nominations et, en général, leur influence dans les affaires publiques. Il y remarquait l'effet négatif de démoralisation générale que ces comportements provoquaient. 2. L'auteur recevait une grande partie de la presse littéraire européenne de l'époque. Le catalogue de la bibliothèque de la Brède enregistre, en effet, les *Nouvelles de la République des Lettres*, la *Bibliothèque universelle*, la *Bibliothèque choisie*, les *Mémoires de Trévoux*, l'*Histoire des ouvrages des savants*, l'*Histoire critique de la République des Lettres*, le *Journal littéraire de La Haye*, la *Bibliothèque anglaise*. Les notes du *Spicilège* nous informent, en outre, qu'il lisait la *Gazette de France*, la *Gazette de Hollande* et la *Gazette d'Amsterdam*.

matière noyée au milieu d'une mer de paroles. Celui-ci veut s'immortaliser par un *in-douze*; celui-là, par un *in-quarto*; un autre, qui a de plus belles inclinations, vise à l'*in-folio*. Il faut donc qu'il étende son sujet à proportion; ce qu'il fait sans pitié, comptant pour rien la peine du pauvre lecteur, qui se tue à réduire ce que l'auteur a pris tant de peine à amplifier.

Je ne sais, ***, quel mérite il y a à faire de pareils ouvrages : j'en ferais bien autant si je voulais ruiner ma santé et un libraire.

Le grand tort qu'ont les journalistes, c'est qu'ils ne parlent que des livres nouveaux [1]; comme si la vérité était jamais nouvelle. Il me semble que, jusqu'à ce qu'un homme ait lu tous les livres anciens, il n'a aucune raison de leur préférer les nouveaux.

Mais, lorsqu'ils s'imposent la loi de ne parler que des ouvrages encore tout chauds de la forge, ils s'en imposent une autre, qui est d'être très ennuyeux. Ils n'ont garde de critiquer les livres dont ils font les extraits, quelque raison qu'ils en aient; et, en effet, quel est l'homme assez hardi pour vouloir se faire dix ou douze ennemis tous les mois?

La plupart des auteurs ressemblent aux poètes, qui souffriront une volée de coups de bâton sans se plaindre; mais qui, peu jaloux de leurs épaules, le sont si fort de leurs ouvrages qu'ils ne sauraient soutenir la moindre critique. Il faut donc bien se donner de garde de les attaquer par un endroit si sensible, et les journalistes le savent bien. Ils font donc tout le contraire. Ils commencent par louer la matière qui est traitée : première fadeur. De là, ils passent aux louanges de l'auteur; louanges forcées : car ils ont affaire à des gens qui sont encore en haleine, tout prêts à se faire faire raison et à foudroyer à coups de plume un téméraire journaliste.

De Paris, le 5 de la lune de Zilcadé, 1718.

1. Les périodiques auxquels faisait allusion Montesquieu se bornaient à recenser les ouvrages récents.

LETTRE CIX

RICA À ***

L'Université de Paris est la fille aînée des rois de France et très aînée : car elle a plus de neuf cents ans [1]; aussi rêve-t-elle quelquefois.

On m'a confié qu'elle eut, il y a quelque temps, un grand démêlé avec quelques docteurs à l'occasion de la lettre *Q*, qu'elle voulait que l'on prononçât comme un *K* [2]. La dispute s'échauffa si fort que quelques-uns furent dépouillés de leurs biens. Il fallut que le Parlement terminât le différend, et il accorda la permission, par un arrêt solennel, à tous les sujets du roi de France de prononcer cette lettre à leur fantaisie. Il faisait beau voir les deux corps de l'Europe les plus respectables occupés à décider du sort d'une lettre de l'alphabet.

Il semble, mon cher ***, que les têtes des plus grands hommes s'étrécissent lorsqu'elles sont assemblées, et que, là où il y a plus de sages, il y ait aussi moins de sagesse. Les grands corps s'attachent toujours si fort aux minuties, aux vains usages, que l'essentiel ne va jamais qu'après. J'ai ouï dire qu'un roi d'Aragon [3], ayant assemblé les états d'Aragon et

1. Une tradition légendaire faisait remonter à Charlemagne la fondation de l'Université de Paris. Mais les plus anciens documents historiques datent de l'an 1200, sous le règne de Philippe Auguste. L'Université parisienne serait donc la plus ancienne d'Europe, après celle de Bologne, fondée en 1188. **2.** « Il veut parler de la querelle de Ramus » (note de Montesquieu). Professeur au Collège de France et adversaire de la pensée aristotélicienne, Pierre Ramus (1515-1572) préconisait la prononciation du *qu* [*kw*] latin, alors que la Sorbonne exigeait qu'on le prononçât [*k*]. L'anecdote a été rapportée par Bayle dans son *Dictionnaire historique*, à l'article Ramus. **3.** « C'était en 1610 » (note de Montesquieu). La date est erronée, il s'agit probablement d'une coquille. Dans *Spicilège*, en parlant du même événement, l'auteur indique la date exacte : « L'an 1510, les États de ces deux provinces étant assemblés dans une ville limitrophe, les préliminaires furent en quelle langue serait conçue la délibération et cette difficulté dura plusieurs jours. Enfin on convint que la demande se ferait en langage catalan et la réponse en aragonais » (*op. cit.*, p. 39).

de Catalogne, les premières séances s'employèrent à décider en quelle langue les délibérations seraient conçues ; la dispute était vive, et les états se seraient rompus mille fois, si l'on n'avait imaginé un expédient, qui était que la demande serait faite en langage catalan et la réponse en aragonais.

De Paris, le 25 de la lune de Zilhagé, 1718.

LETTRE CX

RICA À ***

Le rôle d'une jolie femme est beaucoup plus grave que l'on ne pense : il n'y a rien de plus sérieux que ce qui se passe le matin à sa toilette, au milieu de ses domestiques ; un général d'armée n'emploie pas plus d'attention à placer sa droite ou son corps de réserve, qu'elle en met à poster une mouche, qui peut manquer, mais dont elle espère ou prévoit le succès.

Quelle gêne d'esprit, quelle attention pour concilier sans cesse les intérêts de deux rivaux, pour paraître neutre à tous les deux pendant qu'elle est livrée à l'un et à l'autre, et se rendre médiatrice sur tous les sujets de plainte qu'elle leur donne !

Quelle occupation pour faire succéder et renaître les parties de plaisir et prévenir tous les accidents qui pourraient les rompre !

Avec tout cela, la plus grande peine n'est pas de se divertir ; c'est de le paraître : ennuyez-les tant que vous voudrez, elles vous le pardonneront, pourvu que l'on puisse croire qu'elles se sont réjouies.

Je fus, il y a quelques jours, d'un souper que des femmes firent à la campagne. Dans le chemin, elles disaient sans cesse : « Au moins, il faudra bien nous divertir. »

Nous nous trouvâmes assez mal assortis et, par conséquent, assez sérieux. « Il faut avouer, dit une de

ces femmes, que nous nous divertissons bien : il n'y a pas aujourd'hui dans Paris une partie si gaie que la nôtre. » Comme l'ennui me gagnait, une femme me secoua et me dit : « Eh bien ! ne sommes-nous pas de bonne humeur ? — Oui, lui répondis-je en bâillant ; je crois que je crèverai à force de rire. » Cependant la tristesse triomphait toujours des réflexions, et, quant à moi, je me sentis conduit de bâillements en bâillements dans un sommeil léthargique, qui finit tous mes plaisirs.

De Paris, le 11 de la lune de Maharram, 1718.

LETTRE CXI [1]

USBEK À ***

Le règne du feu Roi a été si long que la fin en avait fait oublier le commencement. C'est aujourd'hui la mode de ne s'occuper que des événements arrivés dans sa minorité, et on ne lit plus que les mémoires de ces temps-là [2].

1. Cette lettre, qui ne figure pas dans la première édition de 1721, apparaît pour la première fois dans l'édition corrigée de 1721, mais elle y est attribuée à Rica et sa partie initiale est très différente : « Le Peuple est un animal qui voit et qui entend, mais qui ne pense jamais. Il est dans une léthargie ou dans une fougue surprenante et il va et vient sans cesse d'un de ses états à l'autre sans jamais savoir d'où il est parti. J'ai ouï parler en France d'un certain gouverneur de Normandie qui, voulant se rendre plus considérable à la Cour, excitait lui-même de temps en temps quelques séditions qu'il apaisait aussitôt. Il avoua depuis que la plus forte sédition ne lui coûta, tout compte fait, qu'un demi-toman. Il faisait assembler quelques canailles dans un cabaret qui donnait le ton à toute la ville et ensuite à toute la province. Ceci me fait ressouvenir d'une lettre qu'écrivit, dans les derniers troubles de Paris, un des généraux de cette ville à un de ses amis : "Je fis sortir, il y a trois jours, les troupes de la ville ; mais elles furent repoussées avec perte ; je compte pourtant que je réparerai facilement ce petit échec." » 2. Montesquieu a fort probablement écrit cette lettre au moment du succès des *Mémoires* du cardinal de Retz, dont il possédait une des cinq rééditions hollandaises de 1718 et qui constituèrent un événement littéraire en 1717. Les contemporains établissaient un parallèle entre la Régence de l'époque de la Fronde et celle de Philippe d'Orléans.

Voici le discours qu'un des généraux de la ville de Paris prononça dans un conseil de guerre, et j'avoue que je n'y comprends pas grand-chose [1].

Messieurs, quoique nos troupes aient été repoussées avec perte, je crois qu'il nous sera facile de réparer cet échec. J'ai six couplets de chanson tout prêts à mettre au jour, qui, je m'assure, remettront toutes choses dans l'équilibre. J'ai fait choix de quelques voix très nettes, qui, sortant de la cavité de certaines poitrines très fortes, émouvront merveilleusement le Peuple. Ils sont sur un air qui a fait, jusqu'à présent, un effet tout particulier.

Si cela ne suffit pas, nous ferons paraître une estampe qui fera voir Mazarin pendu.

Par bonheur pour nous, il ne parle pas bien français, et il l'écorche tellement qu'il n'est pas possible que ses affaires ne déclinent. Nous ne manquons pas de faire bien remarquer au Peuple le ton ridicule dont il prononce.

Nous relevâmes, il y a quelques jours, une faute de grammaire si grossière qu'on en fit des farces par tous les carrefours [2].

J'espère qu'avant qu'il soit huit jours le Peuple fera du nom de Mazarin un mot générique pour exprimer toutes les bêtes de somme et celles qui servent à tirer [3].

Depuis notre défaite, notre musique l'a si furieuse-

1. Ce discours d'un des généraux de Paris au conseil de guerre est une fantaisie humoristique qui s'inspire des événements de la première Fronde. **2.** Sicilien d'origine, le cardinal Mazarin parlait le français avec un fort accent. Dans l'édition revue de 1721, l'auteur rapporte cette anecdote : « Le cardinal Mazarin, voulant prononcer l'Arrêt d'Union, dit devant les députez du Parlement l'Arrêt d'Ognon; sur quoi le peuple fit force plaisanteries. » **3.** « Ce nom même tomba dans une telle horreur que le menu peuple s'en servait comme d'une espèce d'imprécation et il était assez ordinaire d'entendre les charretiers dans les rues, en frappant leurs chevaux, les traiter de bougres de mazarins » Guy Joly, *Mémoires, (op. cit.*, p. 35). Le délai de huit jours reprend l'arrêt du Parlement qui en janvier 1649 déclarait Mazarin hors la loi et lui ordonnait « de se retirer de la Cour dans ce jour et dans la huitaine hors du royaume ».

ment vexé sur le péché originel que, pour ne pas voir ses partisans réduits à la moitié, il a été obligé de renvoyer tous ses pages [1].

Ranimez-vous donc; reprenez courage, et soyez sûrs que nous lui ferons repasser les monts à coups de sifflets.

De Paris, le 4 de la lune de Chahban, 1717.

LETTRE CXII

RHÉDI À USBEK, À PARIS [2]

Pendant le séjour que je fais en Europe, je lis les historiens anciens et modernes : je compare tous les temps; j'ai du plaisir à les voir passer, pour ainsi dire, devant moi, et j'arrête surtout mon esprit à ces grands changements qui ont rendu les âges si différents des âges, et la Terre si peu semblable à elle-même.

1. Allusion à des rumeurs qui attribuaient à Mazarin des penchants homosexuels. 2. Cette lettre est la première d'une série de onze, dans laquelle l'auteur aborde le problème d'une prétendue dépopulation progressive du monde, analyse les causes probables de ce phénomène et envisage des remèdes pour enrayer ce qu'il considère comme une crise démographique généralisée. Énoncée vers la fin du XVIIe siècle par Vossius, et au cours du siècle suivant, par plusieurs auteurs, dont Damilaville, cette théorie contraire à toute évidence, remontait à l'Antiquité classique et, en particulier, à Diodore de Sicile et à Strabon, comme le fait remarquer Damilaville dans son article *Population* de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Les partisans de cette théorie croyaient que les guerres civiles et les persécutions religieuses avaient fortement dépeuplé l'Europe. Fénelon, Boisguillebert et Vauban prônaient une politique de peuplement de la France. Cette série de lettres sur un thème unique, interrompt la variété des sujets qui caractérisait jusque-là les *Lettres persanes*. Il est probable que Montesquieu a utilisé, après découpage et adaptation, une dissertation sur la population rédigée auparavant. L'auteur reprendra ce sujet dans le livre XXIII de *L'Esprit des lois*.

Tu n'as peut-être pas fait attention à une chose qui cause tous les jours ma surprise. Comment le Monde est-il si peu peuplé en comparaison de ce qu'il était autrefois? Comment la nature a-t-elle pu perdre cette prodigieuse fécondité des premiers temps? Serait-elle déjà dans sa vieillesse, et tomberait-elle de langueur [1]?

J'ai resté plus d'un an en Italie, où je n'ai vu que le débris de cette ancienne Italie si fameuse autrefois. Quoique tout le monde habite les villes, elles sont entièrement désertes et dépeuplées : il semble qu'elles ne subsistent encore que pour marquer le lieu où étaient ces cités puissantes dont l'histoire a tant parlé.

Il y a des gens qui prétendent que la seule ville de Rome contenait autrefois plus de peuple qu'un grand royaume de l'Europe n'en a aujourd'hui. Il y a eu tel citoyen romain qui avait dix et même vingt mille esclaves, sans compter ceux qui travaillaient dans les maisons de campagne; et, comme on y comptait quatre ou cinq cent mille citoyens, on ne peut fixer le nombre de ses habitants sans que l'imagination ne se révolte [2].

Il y avait autrefois dans la Sicile de puissants royaumes et des peuples nombreux, qui en ont disparu depuis : cette île n'a plus rien de considérable que ses volcans.

La Grèce est si déserte qu'elle ne contient pas la centième partie de ses anciens habitants [3].

L'Espagne, autrefois si remplie, ne fait voir aujourd'hui que des campagnes inhabitées; et la France n'est rien en comparaison de cette ancienne Gaule dont parle César.

1. On retrouve dans ce passage l'écho du mythe des quatre âges de l'humanité (âge d'or, d'argent, d'airain et de fer), et une conception de l'histoire vue comme une progressive dégradation, par rapport à un passé mythique de perfection. **2.** Ces considérations sur la démographie de la Rome ancienne viennent de Vossius, résumé par Bayle dans les « Nouvelles de la République des Lettres », janvier 1685. **3.** L'ordre dans lequel sont citées les nations est le même que celui qui est adopté par Vossius.

Les pays du Nord sont fort dégarnis, et il s'en faut bien que les peuples y soient, comme autrefois, obligés de se partager et d'envoyer dehors, comme des essaims, des colonies et des nations entières chercher de nouvelles demeures.

La Pologne et la Turquie en Europe n'ont presque plus de peuples.

On ne saurait trouver dans l'Amérique la cinquantième partie des hommes qui y formaient de si grands empires.

L'Asie n'est guère en meilleur état. Cette Asie Mineure [1] qui contenait tant de puissantes monarchies et un nombre si prodigieux de grandes villes, n'en a plus que deux ou trois. Quant à la grande Asie, celle qui est soumise au Turc n'est pas plus peuplée; et, pour celle qui est sous la domination de nos rois, si on la compare à l'état florissant où elle était autrefois, on verra qu'elle n'a qu'une petite partie des habitants qui y étaient sans nombre du temps des Xerxès et des Darius [2].

Quant aux petits États qui sont autour de ces grands empires, ils sont réellement déserts : tels sont les royaumes d'Irimette, de Circassie et de Guriel. Ces princes, avec de vastes états, comptent à peine cinquante mille sujets [3].

L'Égypte n'a pas moins manqué que les autres pays.

Enfin, je parcours la Terre, et je n'y trouve que des délabrements : je crois la voir sortir des ravages de la peste et de la famine.

1. On trouve la même remarque sur le dépeuplement en Asie Mineure chez Paul Lucas, *Voyage au Levant, op. cit.*, t. I, p. 157). 2. Dans ce cas la source est Chardin : « Le manque de peuple dans la Perse ne vient pas de sa stérilité, mais c'est le manque de peuple qui fait qu'elle est stérile; de la même manière que la plupart des pays de l'empire ottoman... vous les voyez secs comme des landes, faute de peuple » (*op. cit.*, t. II, p. 6). 3. Irimette : voir note 1, p. 128. La Circassie est le pays des Tcherkesses, au nord du Caucase. La principauté de Guriel, qui faisait partie de l'Empire turc était située entre la mer Noire et la Géorgie. Chardin ne donnait aucune indication sur leur peuplement.

L'Afrique a toujours été si inconnue qu'on ne peut en parler si précisément que des autres parties du Monde ; mais, à ne faire attention qu'aux côtes de la Méditerranée, connues de tout temps, on voit qu'elle a extrêmement déchu de ce qu'elle était sous les Carthaginois et les Romains. Aujourd'hui ses princes sont si faibles que ce sont les plus petites puissances du Monde.

Après un calcul aussi exact qu'il peut l'être dans ces sortes de choses, j'ai trouvé qu'il y a à peine sur la Terre la dixième partie des hommes qui y étaient dans les anciens temps. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'elle se dépeuple tous les jours, et, si cela continue, dans dix siècles elle ne sera qu'un désert.

Voilà, mon cher Usbek, la plus terrible catastrophe qui soit jamais arrivée dans le Monde ; mais à peine s'en est-on aperçu, parce qu'elle est arrivée insensiblement et dans le cours d'un grand nombre de siècles ; ce qui marque un vice intérieur, un venin secret et caché, une maladie de langueur qui afflige la Nature humaine.

De Venise, le 10 de la lune de Rhegeb, 1718.

LETTRE CXIII

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Le Monde, mon cher Rhédi, n'est point incorruptible[1] ; les Cieux mêmes ne le sont pas : les astronomes sont des témoins oculaires de leurs changements, qui sont des effets bien naturels du mouvement universel de la matière.

La Terre est soumise, comme les autres planètes,

1. Montesquieu venait de traiter ce sujet dans le *Projet d'une Histoire physique de la terre ancienne et moderne*, qu'il avait rédigé en 1719 pour l'Académie de Bordeaux.

aux lois des mouvements; elle souffre au-dedans d'elle un combat perpétuel de ses principes : la Mer et le Continent semblent être dans une guerre éternelle; chaque instant produit de nouvelles combinaisons.

Les hommes, dans une demeure si sujette aux changements, sont dans un état aussi incertain : cent mille causes peuvent agir, capables de les détruire et, à plus forte raison, d'augmenter ou de diminuer leur nombre.

Je ne te parlerai pas de ces catastrophes particulières si communes chez les historiens, qui ont détruit des villes et des royaumes entiers; il y en a de générales, qui ont mis bien des fois le Genre humain à deux doigts de sa perte [1].

Les histoires sont pleines de ces pestes universelles qui ont tour à tour désolé l'Univers. Elles parlent d'une, entre autres [2], qui fut si violente qu'elle brûla jusques à la racine des plantes et se fit sentir dans tout le monde connu, jusques à l'empire du Catay [3]; un degré de plus de corruption aurait peut-être, dans un seul jour, détruit toute la Nature humaine.

Il n'y a pas deux siècles que la plus honteuse de toutes les maladies se fit sentir en Europe, en Asie et en Afrique [4]; elle fit, dans très peu de temps, des effets prodigieux : c'était fait des hommes si elle avait continué ses progrès avec la même furie. Accablés de maux dès leur naissance, incapables de soutenir le poids des charges de la Société, ils auraient péri misérablement.

Qu'aurait-ce été si le venin eût été un peu plus exalté ? Et il le serait devenu sans doute si l'on n'avait

1. L'ouvrage de Thomas Burnet, *Telluris theoria sacra originem et mutationes generales orbis nostri complectens* (Londres, 1681), que l'auteur possédait à la Brède, est à l'origine de cette théorie catastrophique de l'univers. 2. Venue d'Orient, la peste noire ravagea l'Europe de 1346 à 1353 et entraîna, pense-t-on, la mort de 24 millions d'européens. 3. Catay : ancien nom de la Chine. 4. Allusion à la vérole, ou syphilis. Le « remède » dont on parle est le mercure. Les « parties de la génération » sont les organes génitaux.

été assez heureux pour trouver un remède aussi puissant que celui qu'on a découvert. Peut-être que cette maladie, attaquant les parties de la génération, aurait attaqué la génération même.

Mais pourquoi parler de la destruction qui aurait pu arriver au Genre humain ? N'est-elle pas arrivée, en effet, et le Déluge ne le réduisit-il pas à une seule famille ?

[Il y a des philosophes qui distinguent deux créations : celle des choses et celle de l'homme [1]. Ils ne peuvent comprendre] que la matière et les choses créées n'aient que six mille ans ; que Dieu ait différé pendant toute l'éternité ses ouvrages et n'ait usé que d'hier de sa puissance créatrice. Serait-ce parce qu'il ne l'aurait pas pu, ou parce qu'il ne l'aurait pas voulu ? Mais, s'il ne l'a pas pu dans un temps il ne l'a pas pu dans l'autre. C'est donc parce qu'il ne l'a pas voulu. Mais, comme il n'y a point de succession dans Dieu, si l'on admet qu'il ait voulu quelque chose une fois, il l'a voulue toujours et dès le commencement [2].

Cependant tous les historiens nous parlent d'un premier père. Ils nous font voir la Nature humaine naissante. N'est-il pas naturel de penser qu'Adam fut sauvé d'un malheur commun, comme Noé le fut du Déluge, et que ces grands événements ont été fréquents sur la Terre depuis la création du Monde ?

[Mais toutes les destructions ne sont pas vio-

1. Montesquieu s'inspire, ici, de Marana (*op. cit.*, t. III, p. 27) qui ne croyait pas que le monde avait été crée depuis moins de 6000 ans, comme l'indiquait la chronologie de la Bible. Les chronologies chinoise et hindoue permettaient, en effet, de remonter à une origine beaucoup plus ancienne. Si l'on ne voulait pas remettre en cause le récit biblique, il fallait donc séparer la création du monde de celle d'Adam, et de plus, ne pas faire de ce dernier le premier être de toute l'humanité, mais seulement de notre race. Les éditions de 1721 et de 1754 comportaient cette variante : « Ceux qui connaissent la nature et qui ont de Dieu une idée raisonnable peuvent-ils comprendre... » **2.** Les premières éditions et l'édition de 1754 ajoutaient cette phrase : « Il ne faut donc pas compter les années du monde ; le nombre des grains de sable de la mer ne leur est pas plus comparable qu'un instant. »

lentes : nous voyons plusieurs parties de la Terre se lasser de fournir à la subsistance des hommes. Que savons-nous si la Terre entière n'a pas des causes générales, lentes et imperceptibles, de lassitude ?]

J'ai été bien aise de te donner ces idées générales avant de répondre plus particulièrement à la lettre sur la diminution des peuples arrivée depuis dix-sept à dix-huit siècles. Je te ferai voir, dans une lettre suivante, qu'indépendamment des causes physiques il y en a de morales qui ont produit cet effet.

De Paris, le 8 de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE CXIV

USBEK AU MÊME

Tu cherches la raison pourquoi la Terre est moins peuplée qu'elle ne l'était autrefois, et, si tu y fais bien attention, tu verras que la grande différence vient de celle qui est arrivée dans les mœurs.

Depuis que la religion chrétienne et la mahométane ont partagé le Monde romain, les choses sont bien changées : il s'en faut de beaucoup que ces deux religions soient aussi favorables à la propagation de l'Espèce que celle de ces maîtres de l'Univers.

Dans cette dernière, la polygamie était défendue ; et, en cela, elle avait un très grand avantage sur la religion mahométane. Le divorce y était permis ; ce qui lui en donnait un autre, non moins considérable, sur la chrétienne.

Je ne trouve rien de si contradictoire que cette pluralité des femmes permises par le saint Alcoran, et l'ordre de les satisfaire donné dans le même livre. « Voyez vos femmes, dit le Prophète, parce que vous leur êtes nécessaires comme leurs vêtements, et qu'elles vous sont nécessaires comme vos vêtements[1]. » Voilà un précepte qui rend la vie d'un

1. « Elles vous sont nécessaires comme vos vêtements et vous leur êtes nécessaires comme leurs vêtements » (Le Coran, trad. de Du Ryer, *op. cit.*, p. 21).

véritable Musulman bien laborieuse. Celui qui a les quatre femmes établies par la Loi [1], ou seulement autant de concubines ou d'esclaves, ne doit-il pas être accablé de tant de vêtements ?

« Vos femmes sont vos labourages, dit encore le Prophète. Approchez-vous donc de vos labourages, faites du bien pour vos âmes, et vous le trouverez un jour [2]. »

Je regarde un bon Musulman comme un athlète destiné à combattre sans relâche ; mais qui, bientôt faible et accablé de ses premières fatigues, languit dans le champ même de la victoire et se trouve, pour ainsi dire, enseveli sous ses propres triomphes.

La Nature agit toujours avec lenteur, et pour ainsi dire, avec épargne : ses opérations ne sont jamais violentes ; jusque dans ses productions, elle veut de la tempérance ; elle ne va jamais qu'avec règle et mesure ; si on la précipite, elle tombe bientôt dans la langueur ; elle emploie toute la force qui lui reste à se conserver, perdant absolument sa vertu productrice et sa puissance générative.

C'est dans cet état de défaillance que nous met toujours ce grand nombre de femmes plus propre à nous épuiser qu'à nous satisfaire. Il est très ordinaire parmi nous de voir un homme dans un sérail prodigieux avec un très petit nombre d'enfants. Ces enfants mêmes sont, la plupart du temps, faibles et malsains et se sentent de la langueur de leur père [3].

Ce n'est pas tout : ces femmes obligées à une continence forcée ont besoin d'avoir des gens pour les garder, qui ne peuvent être que des eunuques : la

1. « Épousez celles qui vous agréeront, ou deux ou trois, ou quatre » (*ibidem*, p. 166). 2. « Vos femmes sont vos labourages ; approchez de votre labourage à volonté et faites du bien pour vos âmes, vous le trouverez un jour » (*ibidem*, p. 27). 3. La source est probablement Chardin : « Les hommes commencent trop jeunes à voir les femmes et avec tant d'excès que, quoiqu'ils en aient plusieurs, ils n'en ont pas pour cela plus d'enfants » (*op. cit.*, t. II, p. 6). Usbek, à qui l'auteur n'attribue qu'une fille, peut être considéré comme un exemple de la thèse illustrée dans cette lettre.

Religion, la jalousie même ne permettent pas d'en laisser approcher d'autres. Ces gardiens doivent être en grand nombre, soit afin de maintenir la tranquillité au-dedans, parmi les guerres que ces femmes se font sans cesse, soit pour empêcher les entreprises du dehors. Ainsi un homme qui a dix femmes ou concubines n'a pas trop d'autant d'eunuques pour les garder. Mais quelle perte pour la Société que ce grand nombre d'hommes morts dès leur naissance! Quelle dépopulation ne doit-il pas s'ensuivre!

Les filles esclaves qui sont dans le sérail, pour servir avec les eunuques ce grand nombre de femmes, y vieillissent presque toujours dans une affligeante virginité : elles ne peuvent pas se marier pendant qu'elles y restent, et leurs maîtresses, une fois accoutumées à elles, ne s'en défont presque jamais.

Voilà comment un seul homme occupe à ses plaisirs tant de sujets de l'un et de l'autre sexe, les fait mourir pour l'État, et les rend inutiles à la propagation de l'Espèce.

Constantinople et Ispahan sont les capitales des deux plus grands empires du Monde : c'est là que tout doit aboutir, et que les peuples, attirés de mille manières, se rendent de toutes parts. Cependant elles périssent d'elles-mêmes, et elles seraient bientôt détruites, si les souverains n'y faisaient venir, presque à chaque siècle, des nations entières pour les repeupler. J'épuiserai ce sujet dans une autre lettre.

De Paris, le 13 de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE CXV

USBEK AU MÊME

Les Romains n'avaient pas moins d'esclaves que nous; ils en avaient même plus; mais ils en faisaient un meilleur usage.

Bien loin d'empêcher, par des voies forcées, la multiplication de ces esclaves, ils la favorisaient au contraire de tout leur pouvoir : ils les associaient le plus qu'ils pouvaient par des espèces de mariages. Par ce moyen, ils remplissaient leurs maisons de domestiques de tous les sexes, de tous les âges, et l'État d'un peuple innombrable.

Ces enfants, qui faisaient à la longue la richesse d'un maître, naissaient sans nombre autour de lui ; il était seul chargé de leur nourriture et de leur éducation ; les pères, libres de ce fardeau, suivaient uniquement le penchant de la nature et multipliaient sans craindre une trop nombreuse famille.

Je t'ai dit que, parmi nous, tous les esclaves sont occupés à garder nos femmes et à rien de plus ; qu'ils sont à l'égard de l'État, dans une perpétuelle léthargie ; de manière qu'il faut restreindre à quelques hommes libres, à quelques chefs de famille, la culture des arts et des terres, lesquels même s'y donnent le moins qu'ils peuvent.

Il n'en était pas de même chez les Romains : la République se servait avec un avantage infini de ce peuple d'esclaves. Chacun d'eux avait son pécule, qu'il possédait aux conditions que son maître lui imposait ; avec ce pécule, il travaillait et se tournait du côté où le portait son industrie. Celui-ci faisait valoir la banque, celui-là se donnait au commerce de la mer ; l'un vendait des marchandises en détail ; l'autre s'appliquait à quelque art mécanique [1] ou bien affermait et faisait valoir des terres. Mais il n'y en avait aucun qui ne s'attachât de tout son pouvoir à faire profiter ce pécule, qui lui procurait, en même temps, l'aisance dans la servitude présente et l'espérance d'une liberté future. Cela faisait un peuple laborieux, animait les arts et l'industrie.

Ces esclaves, devenus riches par leurs soins et leur travail, se faisaient affranchir et devenaient citoyens. La République se réparait sans cesse et recevait dans

1. « Art mécanique » : c'est-à-dire, manuel ; *cf.* note n. 2, p. 228.

son sein de nouvelles familles, à mesure que les anciennes se détruisaient.

J'aurai peut-être, dans mes lettres suivantes, occasion de te prouver que plus il y a d'hommes dans un état, plus le commerce y fleurit; je prouverai aussi facilement que plus le commerce y fleurit, plus le nombre des hommes y augmente : ces deux choses s'entraident et se favorisent nécessairement.

Si cela est, combien ce nombre prodigieux d'esclaves, toujours laborieux, devait-il s'accroître et s'augmenter! L'industrie et l'abondance les faisaient naître, et eux, de leur côté, faisaient naître l'abondance et l'industrie.

De Paris, le 16 de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE CXVI

USBEK AU MÊME

Nous avons, jusques ici, parlé des pays mahométans et cherché la raison pourquoi ils sont moins peuplés que ceux qui étaient soumis à la domination des Romains. Examinons à présent ce qui a produit cet effet chez les Chrétiens.

Le divorce était permis dans la religion païenne, et il fut défendu aux Chrétiens. Ce changement, qui parut d'abord de si petite conséquence, eut insensiblement des suites terribles, et telles qu'on peut à peine les croire.

On ôta non seulement toute la douceur du mariage, mais aussi l'on donna atteinte à sa fin : en voulant resserrer ses nœuds, on les relâcha; et, au lieu d'unir les cœurs, comme on le prétendait, on les sépara pour jamais.

Dans une action si libre, et où le cœur doit avoir tant de part, on mit la gêne, la nécessité et la fatalité du Destin même. On compta pour rien les dégoûts, les caprices et l'insociabilité des humeurs; on voulut fixer le cœur, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus variable

et de plus inconstant dans la nature; on attacha sans retour et sans espérance des gens accablés l'un de l'autre et presque toujours mal assortis; et l'on fit comme ces tyrans, qui faisaient lier des hommes vivants à des corps morts.

Rien ne contribuait plus à l'attachement mutuel que la faculté du divorce : un mari et une femme étaient portés à soutenir patiemment les peines domestiques, sachant qu'ils étaient maîtres de les faire finir, et ils gardaient souvent ce pouvoir en mains toute leur vie sans en user, par cette seule considération qu'ils étaient libres de le faire.

Il n'en est pas de même des Chrétiens, que leurs peines présentes désespèrent pour l'avenir : ils ne voient dans les désagréments du mariage que leur durée et, pour ainsi dire, leur éternité. De là viennent les dégoûts, les discordes, les mépris, et c'est autant de perdu pour la postérité. A peine a-t-on trois ans de mariage qu'on en néglige l'essentiel [1]; on passe ensemble trente ans de froideur; il se forme des séparations intestines aussi fortes et peut-être plus pernicieuses que si elles étaient publiques; chacun vit et reste de son côté; et tout cela au préjudice des races futures. Bientôt un homme dégoûté d'une femme éternelle se livrera aux filles de joie : commerce honteux et si contraire à la Société, lequel sans remplir l'objet du mariage, n'en représente tout au plus que les plaisirs.

Si, de deux personnes ainsi liées, il y en a une qui n'est pas propre au dessein de la Nature et à la propagation de l'Espèce, soit par son tempérament, soit par son âge, elle ensevelit l'autre avec elle et la rend aussi inutile qu'elle l'est elle-même.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'on voit chez les Chrétiens tant de mariages fournir un si petit

1. Pierre Barrière y voit une allusion à l'expérience personnelle de l'auteur qui s'était marié en 1715, donc trois ans auparavant (*cf.* « Éléments personnels dans les *Lettres persanes* », *R.H.L.F.*, 1951, p. 26-27). Cependant l'époque connue du libertinage parisien de Montesquieu semble postérieure aux *Lettres persanes*.

nombre de citoyens. Le divorce est aboli; les mariages mal assortis ne se raccommodent plus; les femmes ne passent plus, comme chez les Romains, successivement dans les mains de plusieurs maris, qui en tiraient, dans le chemin, le meilleur parti qu'il était possible.

J'ose le dire : si, dans une république comme Lacédémone, où les citoyens étaient sans cesse gênés [1] par des lois singulières et subtiles, et dans laquelle il n'y avait qu'une famille, qui était la République, il avait été établi que les maris changeassent de femmes tous les ans, il en serait né un peuple innombrable.

Il est assez difficile de faire bien comprendre la raison qui a porté les Chrétiens à abolir le divorce. Le mariage, chez toutes les nations du Monde, est un contrat susceptible de toutes les conventions, et on n'en a dû bannir que celles qui auraient pu en affaiblir l'objet. Mais les Chrétiens ne le regardent pas dans ce point de vue; aussi ont-ils bien de la peine à dire ce que c'est. Ils ne le font pas consister dans le plaisir des sens [2], au contraire, comme je te l'ai déjà dit, il semble qu'ils veulent l'en bannir autant qu'ils peuvent; mais c'est une image, une figure et quelque chose de mystérieux que je ne comprends point.

De Paris, le 19 de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE CXVII

USBEK AU MÊME

La prohibition du divorce n'est pas la seule cause de la dépopulation des pays chrétiens. Le grand nombre d'eunuques qu'ils ont parmi eux n'en est pas une moins considérable.

1. Torturés. **2.** « Sont-ce des hommes qui forment de pareils vœux? Ces âmes de boue ne sauraient s'élever au-dessus de la terre. Ils ne parlent que de propagation de l'espèce et de ce qui tient à peupler un État. Ils voudraient que les hommes fussent métamorphosés en étalons... Qu'attendre d'un homme qui n'a ni religion ni pudeur? » (abbé Gaultier, *op. cit.*, p. 80 et 82).

Je parle des prêtres et des dervis de l'un et de l'autre sexe, qui se vouent à une continence éternelle : c'est chez les Chrétiens la vertu par excellence ; en quoi je ne les comprends pas, ne sachant ce que c'est qu'une vertu dont il ne résulte rien [1].

Je trouve que leurs docteurs se contredisent manifestement, quand ils disent que le mariage est saint, et que le célibat, qui lui est opposé, l'est encore davantage ; sans compter qu'en fait de préceptes et de dogmes fondamentaux, le bien est toujours le mieux.

Le nombre de gens faisant profession de célibat est prodigieux [2]. Les pères y condamnaient autrefois les enfants dès le berceau ; aujourd'hui ils s'y vouent eux-mêmes dès l'âge de quatorze ans [3] ; ce qui revient à peu près à la même chose.

Ce métier de continence a anéanti plus d'hommes que les pestes et les guerres les plus sanglantes n'ont jamais fait. On voit dans chaque maison religieuse une famille éternelle, où il ne naît personne, et qui s'entretient aux dépens de toutes les autres. Ces maisons sont toujours ouvertes comme autant de gouffres où s'ensevelissent les races futures.

Cette politique est bien différente de celle des

1. Les récits de voyage des Occidentaux relataient qu'en Orient le célibat n'était pas toléré par la loi coranique. D'autre part, les économistes et les écrivains politiques français dénonçaient les inconvénients démographiques du célibat religieux. Ainsi l'abbé de Saint-Pierre chiffrait à 80 000 la moyenne des naissances annuelles perdues en France à cause du célibat ecclésiastique. En 1666, Colbert avait déjà, pour cette raison, limité par un édit la création de nouvelles communautés religieuses. Le problème des conséquences sociales du célibat des prêtres était donc présent à l'esprit des hommes cultivés de l'époque de Montesquieu. 2. D'après des statistiques citées par Paul Vernière, en France on comptait 270 000 religieux en 1667 et seulement 200 000 en 1776. 3. Les canons du concile de Trente fixaient l'âge minimum à seize ans et non pas à quatorze. En 1768, le ministre Choiseul fit élever l'âge auquel on pouvait prendre les vœux à dix-huit ans pour les femmes et à vingt-cinq pour les hommes.

Romains, qui établissaient des lois pénales contre ceux qui se refusaient aux lois du mariage et voulaient jouir d'une liberté si contraire à l'utilité publique [1].

Je ne te parle ici que des pays catholiques. Dans la religion protestante, tout le monde est en droit de faire des enfants; elle ne souffre ni prêtres ni dervis [2]; et si, dans l'établissement de cette religion, qui ramenait tout aux premiers temps, ses fondateurs n'avaient été accusés sans cesse d'intempérance, il ne faut pas douter qu'après avoir rendu la pratique du mariage universelle, ils n'en eussent encore adouci le joug et achevé d'ôter toute la barrière qui sépare, en ce point, le Nazaréen et Mahomet.

Mais, quoi qu'il en soit, il est certain que la Religion donne aux Protestants un avantage infini sur les Catholiques [3].

J'ose le dire : dans l'état présent où est l'Europe, il n'est pas possible que la religion catholique y subsiste cinq cents ans.

Avant l'abaissement de la puissance d'Espagne, les Catholiques étaient beaucoup plus forts que les Protestants. Ces derniers sont peu à peu parvenus à un équilibre. Les Protestants deviendront tous les jours plus riches et plus puissants, et les Catholiques, plus faibles.

1. Montesquieu fait, ici, allusion aux lois Julia et Pappia Pappea, édictées par l'empereur Auguste, pour faire face à une crise de la natalité à Rome. **2.** En effet, dans la religion chrétienne de confession réformée et de confession anglicane, les pasteurs (ou ministres) peuvent se marier et avoir des enfants et il n'existe pas de communautés religieuses dont les membres doivent faire vœu de célibat. **3.** Ce jugement positif sur le protestantisme, énoncé par Usbek, pourrait étonner lorsque l'on sait que quatre oncles de Montesquieu furent des ecclésiastiques, que sa sœur Thérèse était religieuse et qu'il sollicita pour son frère l'abbaye de Faize. Mais, au-delà des traditions familiales plus récentes, la famille de Montesquieu était d'origine huguenote et son épouse l'était encore. Il est donc assez compréhensible que dans la mentalité et les idées socio-économiques de l'auteur on puisse trouver des points de convergence avec la culture réformée, qui, à l'époque, constituait la partie la plus moderne de la culture européenne.

Les pays protestants doivent être et sont réellement plus peuplés que les catholiques. D'où il suit, premièrement, que les tributs y sont plus considérables, parce qu'ils augmentent à proportion du nombre de ceux qui les payent; secondement, que les terres y sont mieux cultivées; enfin, que le commerce y fleurit davantage, parce qu'il y a plus de gens qui ont une fortune à faire, et qu'avec plus de besoins on y a plus de ressources pour les remplir. Quand il n'y a que le nombre de gens suffisants pour la culture des terres, il faut que le commerce périsse et, lorsqu'il n'y a que celui qui est nécessaire pour entretenir le commerce, il faut que la culture des terres manque; c'est-à-dire : il faut que tous les deux tombent en même temps, parce que l'on ne s'attache jamais à l'un que ce ne soit aux dépens de l'autre [1].

Quant aux pays catholiques, non seulement la culture des terres y est abandonnée, mais même l'industrie y est pernicieuse : elle ne consiste qu'à apprendre cinq ou six mots d'une langue morte. Dès qu'un homme a cette provision par-devers lui, il ne doit plus s'embarrasser de sa fortune : il trouve dans le cloître une vie tranquille, qui, dans le monde, lui aurait coûté des sueurs et des peines.

Ce n'est pas tout : les dervis ont en leurs mains presque toutes les richesses de l'État; c'est une société de gens avares, qui prennent toujours et ne rendent jamais; ils accumulent sans cesse des revenus pour acquérir des capitaux [2]. Tant de richesses

1. A ces considérations d'ordre économique et social l'abbé Gaultier, farouche défenseur de l'orthodoxie catholique, répond : « Est-ce la politique et l'intérêt temporel d'un État qui doit être la boussole du Chrétien? Que lui servirait-il de gagner le monde entier s'il perdait son âme? » (*op. cit.*, p. 86), situant ainsi les problèmes humains dans une perspective eschatologique, ce qui revenait à nier toute valeur à la pensée laïque qui était en train de s'affirmer. **2.** Dans *Spicilège*, l'auteur manifeste une opinion plus nuancée et reconnaît que « La main-morte (c'est-à-dire les biens inaliénables des communautés religieuses) est gênée en France par un gros amortissement dû au roi et par un droit de fief très considérable, dû au seigneur, lequel droit de fief est quelquefois le tiers et souvent celui d'amortissement d'un autre tiers » (*op. cit.*, p. 128).

tombent, pour ainsi dire, en paralysie : plus de circulation, plus de commerce, plus d'arts, plus de manufactures.

Il n'y a point de prince protestant qui ne lève sur ses peuples beaucoup plus d'impôts que le Pape n'en lève sur ses sujets ; cependant ces derniers sont pauvres, pendant que les autres vivent dans l'opulence. Le commerce ranime tout chez les uns, et le monachisme porte la mort partout chez les autres.

De Paris, le 26 de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE CXVIII

USBEK AU MÊME

Nous n'avons plus rien à dire de l'Asie et de l'Europe. Passons à l'Afrique. On ne peut guère parler que de ses côtes, parce qu'on ne connaît pas l'intérieur.

Celles de Barbarie, où la religion mahométane est établie, ne sont plus si peuplées qu'elles étaient du temps des Romains, par les raisons que je t'ai déjà dites. Quant aux côtes de Guinée, elles doivent être furieusement dégarnies depuis deux cents ans que les petits rois ou chefs des villages vendent leurs sujets aux princes de l'Europe pour les porter dans leurs colonies en Amérique.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette Amérique, qui reçoit tous les ans de nouveaux habitants, est elle-même déserte et ne profite point des pertes continuelles de l'Afrique. Ces esclaves, qu'on transporte dans un autre climat, y périssent à milliers, et les travaux des mines, où l'on occupe sans cesse et les naturels du pays et les étrangers, les exhalaisons malignes qui en sortent, le vif-argent [1], dont il faut

1. Le mercure utilisé dans le raffinage du minerai d'or. Montesquieu a pris ces détails dans l'ouvrage d'Amédée Frézier, *Relation du voyage de la mer du Sud* (Amsterdam, Humbert, 1717), qu'il possédait à la Brède. Frézier affirmait que les exhalaisons du mercure provoquaient aux travailleurs des mines une maladie mortelle que les Espagnols appelaient *quebrantahuessos* (c'est-à-dire, brise os)...

faire un continuel usage, les détruisent sans ressource.

Il n'y a rien de si extravagant que de faire périr un nombre innombrable d'hommes pour tirer du fond de la terre l'or et l'argent : ces métaux d'eux-mêmes absolument inutiles, et qui ne sont des richesses que parce qu'on les a choisis pour en être les signes [1].

De Paris, le dernier de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE CXIX

USBEK AU MÊME

La fécondité d'un peuple dépend quelquefois des plus petites circonstances du Monde; de manière qu'il ne faut souvent qu'un nouveau tour dans son imagination pour le rendre beaucoup plus nombreux qu'il n'était.

Les Juifs, toujours exterminés et toujours renaissants, ont réparé leurs pertes et leurs destructions continuelles par cette seule espérance qu'ont parmi eux toutes les familles, d'y voir naître un roi puissant qui sera le maître de la Terre.

Les anciens rois de Perse n'avaient tant de milliers de sujets qu'à cause de ce dogme de la religion des Mages, que les actes les plus agréables à Dieu que les hommes pussent faire, c'était de faire un enfant, labourer un champ et planter un arbre [2].

1. L'auteur reprendra, presque avec les mêmes mots, cette théorie sur la valeur symbolique des métaux précieux, dans son traité *De la principale cause de la décadence de l'Espagne* (1725) : « Je ne saurais assez répéter qu'on a toujours une idée très fausse du pouvoir de l'or et de l'argent à qui on attribue, malgré qu'on en ait dit, une valeur réelle... L'on fait de ces métaux une cause de la puissance des États, quoiqu'ils n'en soient que le signe » (art. cité, p. 294). Il contredisait, ainsi, Colbert et les mercantilistes pour lesquels la richesse d'un État était déterminée par la quantité réelle d'or qu'il possédait. **2.** Chardin écrivait à propos de la religion des Guèbres : « Leurs prêtres leur enseignent que la plus vertueuse action, c'est d'engendrer des enfants et après de cultiver une terre qui serait en friche, de planter un arbre, soit fruitier, soit autre » (*op. cit.*, t. III, p. 127).

Si la Chine a dans son sein un peuple si prodigieux, cela ne vient que d'une certaine manière de penser : car, comme les enfants regardent leurs pères comme des Dieux ; qu'ils les respectent comme tels dès cette vie ; qu'ils les honorent après leur mort par des sacrifices, dans lesquels ils croient que leurs âmes, anéanties dans le Tien [1], reprennent une nouvelle vie : chacun est porté à augmenter une famille si soumise dans cette vie et si nécessaire dans l'autre [2].

D'un autre côté, les pays des Mahométans deviennent tous les jours déserts à cause d'une opinion, qui, toute sainte qu'elle est, ne laisse pas d'avoir des effets très pernicieux lorsqu'elle est enracinée dans les esprits. Nous nous regardons comme des voyageurs qui ne doivent penser qu'à une autre patrie : les travaux utiles et durables, les soins pour assurer la fortune de nos enfants, les projets qui tendent au-delà d'une vie courte et passagère, nous paraissent quelque chose d'extravagant. Tranquilles pour le présent, sans inquiétude pour l'avenir, nous ne prenons la peine ni de réparer les édifices publics, ni de défricher les terres incultes, ni de cultiver celles qui sont en état de recevoir nos soins ; nous vivons dans une insensibilité générale, et nous laissons tout faire à la Providence [3].

C'est un esprit de vanité qui a établi chez les Européens l'injuste droit d'aînesse, si défavorable à la propagation, en ce qu'il porte l'attention d'un père sur un seul de ses enfants et détourne ses yeux de

1. « Tyen » : mot chinois désignant le ciel. 2. En 1713 Montesquieu avait connu à Paris le chinois converti au catholicisme Acadio Hoang. A partir de ce moment-là, il se passionna pour la culture chinoise, se documenta et prit des notes sur la Chine. 3. Voir Chardin : « Les Persans sont fort philosophes sur les biens et les maux de la vie, sur l'espérance et sur la crainte de l'avenir... Ils aiment à jouir du présent et ils ne se refusent rien qu'ils puissent se donner, n'ayant nulle inquiétude de l'avenir dont ils se reposent sur la Providence et sur leur destinée » (*op. cit.*, t. II, p. 34).

tous les autres; en ce qu'il l'oblige, pour rendre solide la fortune[1] d'un seul, de s'opposer à l'établissement de plusieurs; enfin, en ce qu'il détruit l'égalité des citoyens qui en fait toute l'opulence[2].

De Paris, le 4 de la lune de Rhamazan, 1718.

LETTRE CXX

USBEK AU MÊME

Les pays habités par les Sauvages sont ordinairement peu peuplés, par l'éloignement qu'ils ont presque tous pour le travail et la culture de la terre. Cette malheureuse aversion est si forte que, lorsqu'ils font quelque imprécation contre quelqu'un de leurs ennemis, ils ne lui souhaitent autre chose que d'être réduit à labourer un champ; croyant qu'il n'y a que la chasse et la pêche qui soit un exercice noble et digne d'eux.

Mais, comme il y a souvent des années où la chasse et la pêche rendent très peu, ils sont désolés par des famines fréquentes; sans compter qu'il n'y a pas de pays si abondant en gibier et en poisson qu'il puisse donner la subsistance à un grand peuple parce que les animaux fuient toujours les endroits trop habités.

D'ailleurs, les bourgades de Sauvages, au nombre de deux ou trois cents habitants, détachées les unes des autres, ayant des intérêts aussi séparés que ceux de deux empires, ne peuvent pas se soutenir, parce

1. « Fortune »; ici, situation avantageuse. 2. Tout en étant l'aîné de sa famille, Montesquieu se déclare contre le droit d'aînesse. Dans ses *Pensées*, lorsqu'il trace le cadre législatif pour « rendre une colonie florissante » il écrit : « Tous les biens seraient partagés également entre les enfants mâles, sans que les pères et mères puissent avantager que d'un tiers de leurs biens celui de leurs enfants mâles qu'ils en croient plus digne » (*op. cit.*, t. II, p. 394).

qu'elles n'ont pas la ressource des grands états, dont toutes les parties se répondent et se secourent mutuellement.

Il y a chez les Sauvages une autre coutume qui n'est pas moins pernicieuse que la première : c'est la cruelle habitude où sont les femmes de se faire avorter, afin que leur grossesse ne les rende pas désagréables à leurs maris [1].

Il y a ici des lois terribles contre ce désordre; elles vont jusques à la fureur. Toute fille qui n'a point été déclarer sa grossesse au Magistrat est punie de mort si son fruit périt [2]; la pudeur et la honte, les accidents mêmes ne l'excusent pas.

De Paris, le 9 de la lune de Rhamazan, 1718.

LETTRE CXXI

USBEK AU MÊME

L'effet ordinaire des colonies est d'affaiblir les pays d'où on les tire, sans peupler ceux où on les envoie.

Il faut que les hommes restent où ils sont : il y a

1. L'auteur parle de façon générale de « sauvages », sans faire référence à une culture spécifique, et aux différences qu'il peut y avoir entre les différents peuples primitifs. Les détails sur l'avortement volontaire ont été tirés de l'*Histoire de la grande île de Madagascar* d'Étienne Flacourt (Paris, Pierre Lamy, 1658, p. 93) : « Si la misérable a peur que ses mamelles soient trop grandes, qu'elles soient cause que son galant ne l'aime plus tant, elle se fait avorter ou bien fait incontinent mourir son enfant, ne voulant pas avoir la peine de le nourrir ». Cette forme d'infanticide sera décrite aussi par Jean Struys dans ses *Voyages* (*op. cit.*, p. 20-21).
2. En 1556 un décret d'Henri II rendait obligatoire la déclaration de grossesse. Cette injonction qui venait d'être renouvelée en 1708 avait pour but d'éviter la mort d'enfants sans baptême et constituait donc une mesure à caractère religieux. En 1731 la peine de mort fut remplacée par le bannissement.

des maladies qui viennent de ce qu'on change un bon air contre un mauvais; d'autres qui viennent précisément de ce qu'on en change.

[L'air se charge, comme les plantes, des particules de la terre de chaque pays. Il agit tellement sur nous que notre tempérament en est fixé. Lorsque nous sommes transportés dans un autre pays, nous devenons malades. Les liquides étant accoutumés à une certaine consistance, les solides, à une certaine disposition, tous les deux, à un certain degré de mouvement, n'en peuvent plus souffrir d'autres, et ils résistent à un nouveau pli [1].]

Quand un pays est désert, c'est un préjugé de quelque vice particulier dans la nature [du terrain ou] du climat. Ainsi, quand on ôte les hommes d'un ciel heureux pour les envoyer dans un tel pays, on fait précisément le contraire de ce qu'on se propose.

Les Romains savaient cela par expérience : ils reléguaient tous les criminels en Sardaigne, et ils y faisaient passer des Juifs. Il fallut se consoler de leur perte : chose que le mépris qu'ils avaient pour ces misérables rendait très facile.

Le grand Schah Abbas, voulant ôter aux Turcs le moyen d'entretenir de grosses armées sur les frontières, transporta presque tous les Arméniens hors de leur pays et en envoya plus de vingt mille familles dans la province de Guilan, qui périrent presque toutes en très peu de temps [2].

1. Paragraphe ajouté dans l'édition de 1754. La théorie de Montesquieu provient, peut-être, d'un mémoire envoyé à l'Académie de Bordeaux en 1752 par le médecin Raulin (*Les Ingrédients de l'air considéré dans l'état naturel et dans un état contre nature comme cause de maladie*, Bibliothèque de Bordeaux, ms. 828, n. 105). Il faut souligner, toutefois, que ce mémoire, comme toute la médecine du XVIII[e] siècle, est tributaire de la tradition hippocratique. 2. La source de cet événement historique se trouve chez Tavernier : « Le mauvais air les a fait presque tous périr, de sorte que de vingt-quatre mille qu'on y fit passer, à peine y en a-t-il aujourd'hui cinq ou six mille de reste » (*op. cit.*, t. IV, p. 460). Chardin relate aussi cet épisode. La province de Guilan, au climat très rude, se situe au sud de la Caspienne (*cf.* lettre CXIV).

Tous les transports de peuple faits à Constantinople n'ont jamais réussi. Ce nombre prodigieux de Nègres dont nous avons parlé n'a point rempli l'Amérique.

Depuis la destruction des Juifs sous Adrien, la Palestine est sans habitants.

Il faut donc avouer que les grandes destructions sont presque irréparables, parce qu'un peuple qui manque à un certain point reste dans le même état; et si, par hasard, il se rétablit, il faut des siècles pour cela.

Que si, dans un état de défaillance, la moindre des circonstances dont je t'ai parlé vient à concourir, non seulement il ne se répare pas, mais il dépérit tous les jours et tend à son anéantissement.

L'expulsion des Maures d'Espagne [1] se fait encore sentir comme le premier jour : bien loin que ce vide se remplisse, il devient tous les jours plus grand.

Depuis la dévastation de l'Amérique, les Espagnols qui ont pris la place de ses anciens habitants n'ont pu la repeupler; au contraire, par une fatalité que je ferais mieux de nommer une justice divine, les destructeurs se détruisent eux-mêmes et se consument tous les jours [2].

Les princes ne doivent donc point songer à repeupler de grands pays par des colonies. Je ne dis pas qu'elles ne réussissent quelquefois : il y a des climats si heureux que l'Espèce s'y multiplie toujours : témoin ces îles qui ont été peuplées par des malades que quelques vaisseaux y avaient abandonnés, et qui y recouvraient aussitôt la santé [3].

1. En 1492. Les conséquences sont illustrées notamment par l'abbé Vayrac, *L'État présent de l'Espagne* (*op. cit.*). **2.** La longue tradition française de polémique anti-espagnole est réactivée, une fois de plus, au cours de cette lettre. **3.** « L'auteur parle peut-être de l'île de Bourbon » (note de Montesquieu). Précision exacte : Flacourt que l'auteur des *Lettres persanes* avait lu, parle en effet, des origines de la colonisation de Bourbon, l'actuelle île de la Réunion, et de l'excellent climat qui guérissait les malades qui y séjournaient. Cette anecdote se retrouve dans la plupart des récits de voyage aux Mascareignes du XVIIe siècle. Elle a donné lieu a un mythe climatique concernant la Réunion. En 1689 Henri Duquesne, fils du maréchal Abraham Duquesne, champion de la foi

Mais, quand ces colonies réussiraient, au lieu d'augmenter la puissance, elles ne feraient que la partager, à moins qu'elles n'eussent très peu d'étendue, comme sont celles que l'on envoie pour occuper quelque place pour le commerce.

Les Carthaginois avaient, comme les Espagnols, découvert l'Amérique ou, au moins, de grandes îles dans lesquelles ils faisaient un commerce prodigieux; mais, quand ils virent le nombre de leurs habitants diminuer, cette sage république défendit à ses sujets ce commerce et cette navigation.

J'ose le dire : au lieu de faire passer les Espagnols dans les Indes, il faudrait faire passer les Indiens et les métis en Espagne [1]; il faudrait rendre à cette monarchie tous ses peuples dispersés; et, si la moitié seulement de ces grandes colonies se conservait, l'Espagne deviendrait la puissance de l'Europe la plus redoutable.

On peut comparer les empires à un arbre dont les branches trop étendues ôtent tout le suc du tronc et ne servent qu'à faire de l'ombrage.

Rien n'est plus propre à corriger les princes de la fureur des conquêtes lointaines que l'exemple des Portugais et des Espagnols.

Ces deux nations, ayant conquis avec une rapidité inconcevable des royaumes immenses, plus étonnées de leurs victoires que les peuples vaincus de leur défaite, songèrent aux moyens de les conserver; et prirent, chacune pour cela, une voie différente.

Les Espagnols, désespérant de retenir les nations vaincues dans la fidélité, prirent le parti de les exterminer et d'y envoyer d'Espagne des peuples fidèles.

huguenote, écrit un projet de fondation d'une colonie calviniste à Bourbon, qu'il appelle île d'Eden et dont il vante la salubrité du climat (*Cf.* Paolo Carile, « Tra utopia e realtà : il progetto di Henri Duquesne di una "repubblica" protestante nell'isola d'Eden (1689) », dans *Parcours et rencontres. Mélanges offerts à Enea Balmas*, Paris, Klincksieck, 1993, pp. 723-749). 1. Montesquieu reprend cette idée dans ses *Pensées* (*op. cit.*, t. II, p. 249).

Jamais dessein horrible ne fut plus ponctuellement exécuté. On vit un peuple aussi nombreux que tous ceux de l'Europe ensemble disparaître de la Terre à l'arrivée de ces barbares, qui semblèrent, en découvrant les Indes, n'avoir pensé qu'à découvrir aux hommes quel était le dernier période [1] de la cruauté.

Par cette barbarie, ils conservèrent ce pays sous leur domination. Juge par là combien les conquêtes sont funestes, puisque les effets en sont tels : car enfin, ce remède affreux était unique. Comment auraient-ils pu retenir tant de millions d'hommes dans l'obéissance ? Comment soutenir une guerre civile de si loin ? Que seraient-ils devenus, s'ils avaient donné le temps à ces peuples de revenir de l'admiration où ils étaient de l'arrivée de ces nouveaux Dieux et de la crainte de leurs foudres ?

Quant aux Portugais, ils prirent une voie tout opposée [2] : ils n'employèrent pas les cruautés. Aussi furent-ils bientôt chassés de tous les pays qu'ils avaient découverts. Les Hollandais favorisèrent la rébellion de ces peuples et en profitèrent.

Quel prince envierait le sort de ces conquérants ? Qui voudrait de ces conquêtes à ces conditions ? Les uns en furent aussitôt chassés ; les autres en firent des déserts et rendirent leur propre pays un désert encore.

C'est le destin des héros de se ruiner à conquérir des pays qu'ils perdent soudain, ou à soumettre des nations qu'ils sont obligés eux-mêmes de détruire :

1. « Période » : s. m., le plus haut point de quelque chose (Richelet, *Dictionnaire français*, 1680). **2.** Les différences entre la colonisation espagnole et la colonisation portugaise dépendent, à vrai dire, d'autres causes. On peut remarquer que Montesquieu souligne de nouveau une prétendue douceur de la colonisation lusitaine dans ses *Pensées* (*op. cit.*, t. II, p. 248). La mort de Sébastien, dernier roi portugais et l'annexion successive du Portugal par Philippe II d'Espagne, affaiblit le réseau colonial portugais et avantagea les Hollandais qui étaient leurs principaux concurrents dans les Indes Orientales.

comme cet insensé qui se consumait à acheter des statues qu'il jetait dans la mer et des glaces qu'il brisait aussitôt.

De Paris, le 18 de la lune de Rhamazan, 1718.

LETTRE CXXII

USBEK AU MÊME

La douceur du gouvernement contribue merveilleusement à la propagation de l'Espèce. Toutes les républiques en sont une preuve constante, et, plus que toutes, la Suisse et la Hollande, qui sont les deux plus mauvais pays de l'Europe, si l'on considère la nature du terrain, et qui cependant sont les plus peuplés.

Rien n'attire plus les étrangers que la liberté et l'opulence, qui la suit toujours : l'une se fait rechercher par elle-même, [et nous sommes conduits par nos besoins dans les pays] où l'on trouve l'autre.

L'Espèce se multiplie dans un pays où l'abondance fournit aux enfants, sans rien diminuer de la subsistance des pères.

L'égalité même des citoyens, qui produit ordinairement de l'égalité dans les fortunes, porte l'abondance et la vie dans toutes les parties du corps politique et la répand partout.

Il n'en est pas de même des pays soumis au pouvoir arbitraire : le Prince, les courtisans et quelques particuliers possèdent toutes les richesses pendant que tous les autres gémissent dans une pauvreté extrême.

Si un homme est mal à son aise, et qu'il sente qu'il fera des enfants plus pauvres que lui, il ne se mariera pas ; ou, s'il se marie, il craindra d'avoir un trop grand nombre d'enfants, qui pourraient achever de

déranger sa fortune, et qui descendraient de la condition de leur père.

J'avoue que le rustique ou paysan, étant une fois marié, peuplera indifféremment, soit qu'il soit riche, soit qu'il soit pauvre ; cette considération ne le touche pas : il a toujours un héritage sûr à laisser à ses enfants, qui est son hoyau [1], et rien ne l'empêche de suivre aveuglément l'instinct de la nature.

Mais à quoi sert dans un état ce nombre d'enfants qui languissent dans la misère ? Ils périssent presque tous à mesure qu'ils naissent ; ils ne prospèrent jamais ; faibles à débiles, ils meurent en détail de mille manières tandis qu'ils sont emportés en gros par les fréquentes maladies populaires que la misère et la mauvaise nourriture produisent toujours ; ceux qui en échappent atteignent l'âge viril sans en avoir la force et languissent tout le reste de leur vie.

Les hommes sont comme les plantes, qui ne croissent jamais heureusement si elles ne sont bien cultivées : chez les peuples misérables, l'Espèce perd et même quelquefois dégénère.

La France peut fournir un grand exemple de tout ceci. Dans les guerres passées, la crainte où étaient tous les enfants de famille d'être enrôlés dans la milice les obligeait de se marier [2], et cela dans un âge trop tendre et dans le sein de la pauvreté. De tant de mariages, il naissait bien des enfants, que l'on cherche encore en France, et que la misère, la famine et les maladies en ont fait disparaître.

Que si, dans un ciel aussi heureux, dans un royaume aussi policé que la France, on fait de pareilles remarques, que sera-ce dans les autres états ?

De Paris, le 23 de la lune de Rhamazan, 1718.

1. « Hoyau » : petite pioche à lame courbe et assez large, utilisée dans certains travaux agricoles. 2. Un règlement de 1688 et une ordonnance de 1701 prescrivaient d'enrôler les soldats uniquement parmi les hommes célibataires.

LETTRE CXXIII

USBEK AU MOLLAK MÉHÉMET-HALI,
GARDIEN DES TROIS TOMBEAUX, À COM

Que nous servent les jeûnes des immaums et les cilices des mollaks ? La main de Dieu s'est deux fois appesantie sur les enfants de la Loi : le Soleil s'obscurcit et semble n'éclairer plus que leurs défaites ; leurs armées s'assemblent, et elles sont dissipées comme la poussière.

L'Empire des Osmanlins est ébranlé par les deux plus grands échecs [1] qu'il ait jamais reçus : un moufti chrétien ne le soutient qu'avec peine ; le grand vizir d'Allemagne est le fléau de Dieu, envoyé pour châtier les sectateurs d'Omar ; il porte partout la colère du Ciel irrité contre leur rébellion et leur perfidie [2].

Esprit sacré des immaums, tu pleures nuit et jour sur les enfants du Prophète que le détestable Omar a dévoyés ; tes entrailles s'émeuvent à la vue de leurs malheurs, tu désires leur conversion, et non pas leur perte ; tu voudrais les voir réunis sous l'étendard d'Hali par les larmes des Saints, et non pas dispersés dans les montagnes et dans les déserts par la terreur des Infidèles.

De Paris, le premier de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE CXXIV

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Quel peut être le motif de ces libéralités immenses que les princes versent sur leurs courtisans ? Veulent-ils se les attacher ? Ils leur sont déjà acquis

1. Au cours de la guerre qui opposa l'empereur d'Autriche Charles VI et les Turcs, ces derniers perdirent Temesvar en 1716 et Belgrade en 1717. **2.** Le « moufti chrétien » pourrait être le cardinal Albéroni, ministre du roi d'Espagne Philippe V, qui, à Constantinople, soutenait le sultan contre l'empereur d'Autriche. Le « grand vizir d'Allemagne » serait le prince Eugène, généralissime de l'armée autrichienne. A propos des chiites et des sunnites, voir la lettre LX et la note 3, p. 188.

autant qu'ils peuvent l'être; et, d'ailleurs, s'ils acquièrent quelques-uns de leurs sujets en les achetant, il faut bien, par la même raison, qu'ils en perdent une infinité d'autres en les appauvrissant.

Quand je pense à la situation des princes, toujours entourés d'hommes avides et insatiables, je ne puis que les plaindre, et je les plains encore davantage lorsqu'ils n'ont pas la force de résister à des demandes toujours onéreuses à ceux qui ne demandent rien.

Je n'entends jamais parler de leurs libéralités, des grâces et des pensions qu'ils accordent, que je ne me livre à mille réflexions : une foule d'idées se présente à mon esprit; il me semble que j'entends publier cette ordonnance :

« Le courage infatigable de quelques-uns de nos sujets à nous demander des pensions ayant exercé sans relâche notre magnificence royale, nous avons enfin cédé à la multitude des requêtes, qu'ils nous ont présentées, lesquelles ont fait jusqu'ici la plus grande sollicitude du Trône. Ils nous ont représenté qu'ils n'ont point manqué, depuis notre avènement à la couronne, de se trouver à notre lever; que nous les avons toujours vus sur notre passage immobiles comme des bornes; et qu'ils se sont extrêmement élevés pour regarder, sur les épaules les plus hautes, Notre Sérénité. Nous avons même reçu plusieurs requêtes de la part de quelques personnes du beau sexe, qui nous ont supplié de faire attention qu'il est notoire qu'elles sont d'un entretien très difficile; quelques-unes même, très surannées, nous ont prié, branlant la tête, de faire attention qu'elles ont fait l'ornement de la cour des rois nos prédécesseurs, et que, si les généraux de leurs armées ont rendu l'État redoutable par leurs faits militaires, elles n'ont point rendu la cour moins célèbre par leurs intrigues. Ainsi, désirant traiter les suppliants avec bonté et leur accorder toutes leurs prières, nous avons ordonné ce qui suit :

Que tout laboureur ayant cinq enfants retranchera journellement la cinquième partie du pain qu'il leur donne. Enjoignons aux pères de famille de faire la diminution, sur chacun d'eux, aussi juste que faire se pourra.

Défendons expressément à tous ceux qui s'appliquent à la culture de leurs héritages, ou qui les ont donnés à titre de ferme, d'y faire aucune réparation, de quelque espèce qu'elle soit.

Ordonnons que toutes personnes qui s'exercent à des travaux vils et mécaniques, lesquelles n'ont jamais été au lever de Notre Majesté, n'achètent désormais d'habits à eux, à leurs femmes et à leurs enfants, que de quatre ans en quatre ans ; leur interdisons, en outre, très étroitement ces petites réjouissances qu'ils avaient coutume de faire dans leurs familles les principales fêtes de l'année.

Et, d'autant que nous demeurons avertis que la plupart des bourgeois de nos bonnes villes sont entièrement occupés à pourvoir à l'établissement de leurs filles, lesquelles ne se sont rendues recommandables dans notre état que par une triste et ennuyeuse modestie, nous ordonnons qu'ils attendront à les marier jusqu'à ce qu'ayant atteint l'âge limité par les ordonnances elles viennent à les y contraindre. Défendons à nos magistrats de pourvoir à l'éducation de leurs enfants [1]. »

De Paris, le premier de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE CXXV

RICA À ***

On est bien embarrassé, dans toutes les religions, quand il s'agit de donner une idée des plaisirs qui sont destinés à ceux qui ont bien vécu. On épouvante

1. Cette lettre apparaît pour la première fois dans la deuxième édition de 1721. Datée du 11 janvier 1715, elle raillait le scandale des pensions royales et le comportement des courtisans, à l'époque du Roi-Soleil. Les éditions successives portent la date de 1718, peut-être afin de rendre la critique moins explicite.

facilement les méchants par une longue suite de peines dont on les menace; mais, pour les gens vertueux, on ne sait que leur promettre. Il semble que la nature des plaisirs soit d'être d'une courte durée; l'imagination a peine à en représenter d'autres [1].

J'ai vu des descriptions du Paradis capables d'y faire renoncer tous les gens de bon sens : les uns font jouer sans cesse de la flûte ces ombres heureuses; d'autres les condamnent au supplice de se promener éternellement; d'autres, enfin, qui les font rêver là-haut aux maîtresses d'ici-bas, n'ont pas cru que cent millions d'années fussent un terme assez long pour leur ôter le goût de ces inquiétudes amoureuses.

Je me souviens à ce propos d'une histoire que j'ai ouï raconter à un homme qui avait été dans le pays du Mogol; elle fait voir que les prêtres indiens ne sont pas moins stériles que les autres dans les idées qu'ils ont des plaisirs du Paradis.

Une femme qui venait de perdre son mari vint en cérémonie chez le Gouverneur de la Ville lui demander la permission de se brûler; mais, comme dans les pays soumis aux Mahométans, on abolit tant qu'on peut cette cruelle coutume, il la refusa absolument.

Lorsqu'elle vit ses prières impuissantes, elle se jeta dans un furieux emportement. « Voyez, disait-elle, comme on est gêné! Il ne sera seulement pas permis à une pauvre femme de se brûler quand elle en a envie! A-t-on jamais vu rien de pareil? Ma mère, ma tante, mes sœurs, se sont brûlées; et, quand je vais demander permission à ce maudit gouverneur, il se fâche et se met à crier comme un enragé [2]. »

Il se trouva là, par hasard, un jeune bonze. « Homme infidèle, dit le Gouverneur, est-ce toi qui as mis cette fureur dans l'esprit de cette femme? — Non, dit-il, je ne lui ai jamais parlé. Mais, si elle

1. Marana avait déjà consacré une lettre à la critique des descriptions des bonheurs célestes (*L'Espion dans les Cours*, *op. cit.*, t. V, p. 108). 2. Les relations de Bernier et de Tavernier sont à l'origine de cette anecdote.

m'en croit, elle consommera son sacrifice : elle fera une action agréable au Dieu Brama. Aussi en sera-t-elle récompensée : car elle retrouvera dans l'autre monde son mari, et elle recommencera avec lui un second mariage. — Que dites-vous ? dit la femme, surprise. Je retrouverai mon mari ? Ah ! je ne me brûle pas. Il était jaloux, chagrin et, d'ailleurs, si vieux que, si le Dieu Brama n'a point fait sur lui quelque réforme, sûrement il n'a pas besoin de moi. Me brûler pour lui ?... Pas seulement le bout du doigt pour le retirer du fond des Enfers. Deux vieux bonzes qui me séduisaient, et qui savaient de quelle manière je vivais avec lui, n'avaient garde de me tout dire. Mais, si le Dieu Brama n'a que ce présent à me faire, je renonce à cette béatitude. Monsieur le Gouverneur, je me fais mahométane. Et pour vous, dit-elle en regardant le bonze, vous pouvez, si vous voulez, aller dire à mon mari que je me porte fort bien. »

De Paris, le 2 de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE CXXVI

RICA À USBEK, À ***

Je t'attends ici demain ; cependant je t'envoie tes lettres d'Ispahan. Les miennes portent que l'ambassadeur du Grand Mogol a reçu ordre de sortir du royaume. On ajoute qu'on a fait arrêter le prince, oncle du Roi, qui est chargé de son éducation ; qu'on l'a fait conduire dans un château, où il est très étroitement gardé, et qu'on l'a privé de tous ses honneurs [1]. Je suis touché du sort de ce prince, et je le plains.

1. Allusion à la conspiration du prince Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris. Celui-ci complotait contre le Régent Philippe d'Orléans, en faveur du monarque espagnol, prétendant au trône de France en cas de mort du jeune Louis XV. Le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et surintendant de l'éducation du jeune roi, avait été entraîné dans la conspiration, ce qui provoqua son emprisonnement en 1718.

Je te l'avoue, Usbek, je n'ai jamais vu couler les larmes de personne sans en être attendri : je sens de l'humanité pour les malheureux, comme s'il n'y avait qu'eux qui fussent hommes, et les grands mêmes, pour lesquels je trouve dans mon cœur de la dureté quand ils sont élevés, je les aime sitôt qu'ils tombent.

En effet, qu'ont-ils à faire, dans la prospérité, d'une inutile tendresse? Elle approche trop de l'égalité; ils aiment bien mieux du respect, qui ne demande point de retour. Mais sitôt qu'ils sont déchus de leur grandeur, il n'y a que nos plaintes qui puissent leur en rappeler l'idée.

Je trouve quelque chose de bien naïf et même de bien grand dans les paroles d'un prince qui, près de tomber entre les mains de ses ennemis, voyant ses courtisans autour de lui qui pleuraient : « Je sens, leur dit-il, à vos larmes, que je suis encore votre roi [1]. »

De Paris, le 3 de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE CXXVII

RICA À IBBEN, À SMYRNE

Tu as ouï parler mille fois du fameux roi de Suède [2]. Il assiégeait une place dans un royaume qu'on nomme *la Norvège*; comme il visitait la tranchée, seul avec un ingénieur, il a reçu un coup dans la tête, dont il est mort. On a fait sur-le-champ

1. L'historien romain Quinte-Curce attribue cette phrase à Darius, après sa défaite à Arbelès, devant Alexandre (*De gestis Alexandri*, t. V, p. 8). **2.** Le 30 novembre 1718, Charles XII, roi de Suède, était en train d'assiéger la ville norvégienne de Fredrikshald, lorsqu'il fut frappé mortellement par une balle. Sa mort provoqua une réaction politique intérieure. Le Sénat arrêta et condamna Henri de Gortz, son Premier ministre, à la décapitation. L'exécution eut lieu le 2 mars 1719.

arrêter son premier ministre; les États se sont assemblés et l'ont condamné à perdre la tête.

Il était accusé d'un grand crime : c'était d'avoir calomnié la Nation et de lui avoir fait perdre la confiance de son roi; forfait qui, selon moi, mérite mille morts [1].

Car, enfin, si c'est une mauvaise action de noircir dans l'esprit du prince le dernier de ses sujets, qu'est-ce lorsque l'on noircit la Nation entière, et qu'on lui ôte la bienveillance de celui que la Providence a établi pour faire son bonheur?

Je voudrais que les hommes parlassent aux Rois comme les Anges parlent à notre saint Prophète.

Tu sais que, dans les banquets sacrés où le Seigneur des Seigneurs descend du plus sublime trône du Monde pour se communiquer à ses esclaves, je me suis fait une loi sévère de captiver une langue indocile. On ne m'a jamais vu abandonner une seule parole qui pût être amère au dernier de ses sujets. Quand il m'a fallu cesser d'être sobre, je n'ai point cessé d'être honnête homme, et, dans cette épreuve de notre fidélité, j'ai risqué ma vie, et jamais ma vertu.

Je ne sais comment il arrive qu'il n'y a presque jamais de prince si méchant que son ministre ne le soit encore davantage. S'il fait quelque action mauvaise, elle a presque toujours été suggérée; de manière que l'ambition des princes n'est jamais si dangereuse que la bassesse d'âme de ses conseillers. Mais comprends-tu qu'un homme qui n'est que d'hier dans le ministère, qui peut-être n'y sera pas demain, puisse devenir dans un moment l'ennemi de lui-même, de sa famille, de sa patrie et du peuple qui naîtra à jamais de celui qu'il va faire opprimer?

Un prince a des passions; le ministre les remue. C'est de ce côté-là qu'il dirige son ministère; il n'a

1. Le baron de Görtz, qui semble avoir été le mauvais génie financier de Charles XII, fut accusé, entre autres crimes, d'affaiblir la confiance du roi dans ses sujets.

point d'autre but, ni n'en veut connaître. Les courtisans le séduisent par leurs louanges, et lui le flatte plus dangereusement par ses conseils, par les desseins qu'il lui inspire, et par les maximes qu'il lui propose.

De Paris, le 25 de la lune de Saphar, 1719.

LETTRE CXXVIII

RICA À USBEK, À ***

Je passais l'autre jour sur le Pont-Neuf avec un de mes amis : il rencontra un homme de sa connaissance qu'il me dit être un géomètre [1], et il n'y avait rien qui n'y parût : car il était dans une rêverie profonde. Il fallut que mon ami le tirât longtemps par la manche et le secouât pour le faire descendre jusques à lui, tant il était occupé d'une courbe, qui le tourmentait peut-être depuis plus de huit jours. Ils se firent tous deux beaucoup d'honnêtetés [2] et s'apprirent réciproquement quelques nouvelles littéraires. Ces discours les menèrent jusque sur la porte d'un café, où j'entrai avec eux.

Je remarquai que notre géomètre y fut reçu de tout le monde avec empressement, et que les garçons du café en faisaient beaucoup plus de cas que de deux mousquetaires qui étaient dans un coin. Pour lui, il parut qu'il se trouvait dans un lieu agréable : car il dérida un peu son visage et se mit à rire comme s'il n'avait pas eu la moindre teinture de géométrie.

Cependant son esprit régulier toisait tout ce qui se

1. Le « géomètre », ce personnage auquel La Bruyère n'avait pas pensé, constitue, à cette époque un véritable type. Antoine Adam le définit comme « un homme qui pousse jusqu'au fanatisme la philosophie de Descartes et pour qui cela seul existe qui peut entrer dans les calculs exacts des mathématiciens ». **2.** « Honnêtetés » : des politesses, des compliments.

disait dans la conversation. Il ressemblait à celui qui, dans un jardin, coupait avec son épée la tête des fleurs qui s'élevaient au-dessus des autres [1] : martyr de sa justesse, il était offensé d'une saillie comme une vue délicate est offensée par une lumière trop vive. Rien pour lui n'était indifférent, pourvu qu'il fût vrai. Aussi sa conversation était-elle singulière. Il était arrivé ce jour-là de la campagne avec un homme qui avait vu un château superbe et des jardins magnifiques, et il n'avait vu, lui, qu'un bâtiment de soixante pieds de long sur trente-cinq de large et un bosquet barlong [2] de dix arpents. Il aurait fort souhaité que les règles de la perspective eussent été tellement observées que les allées des avenues eussent paru partout de même largeur, et il aurait donné pour cela une méthode infaillible. Il parut fort satisfait d'un cadran qu'il y avait démêlé, d'une structure fort singulière, et il s'échauffa fort contre un savant qui était auprès de moi, qui malheureusement lui demanda si ce cadran marquait les heures babyloniennes [3]. Un nouvelliste parla du bombardement du château de Fontarabie [4]; et il nous donna soudain les propriétés de la ligne que les bombes avaient décrite en l'air, et, charmé de savoir cela, il voulut en ignorer entièrement le succès. Un homme se plaignait d'avoir été ruiné l'hiver auparavant par une inondation. « Ce que vous me dites là m'est fort agréable, dit alors le géomètre : je vois que je ne me suis pas trompé dans l'observation que j'ai faite, et qu'il est au moins tombé sur la Terre deux pouces d'eau plus que l'année passée. »

1. L'historien romain Tite-Live raconte que le roi Tarquin le Superbe, en coupant les pavots les plus élevés de son jardin montrait à son fils Sextus le sort qu'il convenait de réserver aux notables de la ville de Gabie. Exemple du langage sans paroles dont parle notamment Rousseau dans l'*Essai sur l'origine des langues*. 2. « Barlong » : qui est d'une longueur mal proportionnée (*Dictionnaire* de l'Académie). 3. Les cadrans solaires grecs et romains avaient utilisé la division du jour en douze heures d'origine babylonienne. 4. La citadelle de Fontarabie, sur le golfe de Gascogne, fut assiégée et ensuite conquise le 18 juin 1719 par le maréchal de Berwick.

Un moment après, il sortit, et nous le suivîmes. Comme il allait assez vite, et qu'il négligeait de regarder devant lui, il fut rencontré directement par un autre homme. Ils se choquèrent rudement, et de ce coup ils rejaillirent, chacun de leur côté, en raison réciproque de leur vitesse et de leurs masses [1]. Quand ils furent un peu revenus de leur étourdissement, cet homme, portant la main sur son front, dit au géomètre : « Je suis bien aise que vous m'ayez heurté, car j'ai une grande nouvelle à vous apprendre : je viens de donner Horace au public. — Comment ! dit le géomètre, il y a deux mille ans qu'il y est. — Vous ne m'entendez pas, reprit l'autre : c'est une traduction de cet ancien auteur que je viens de mettre au jour ; il y a vingt ans que je m'occupe à faire des traductions. — Quoi ! Monsieur, dit le géomètre, il y a vingt ans que vous ne pensez pas ? Vous parlez pour les autres, et ils pensent pour vous ? — Monsieur, dit le savant, croyez-vous que je n'aie pas rendu un grand service au public, de lui rendre la lecture des bons auteurs familière ? — Je ne dis pas tout à fait cela : j'estime autant qu'un autre les sublimes génies que vous travestissez. Mais vous ne leur ressemblerez point : car, si vous traduisez toujours, on ne vous traduira jamais. Les traductions sont comme ces monnaies de cuivre qui ont bien la même valeur qu'une pièce d'or, et même sont d'un plus grand usage pour le peuple ; mais elles sont toujours faibles et de mauvais aloi [2]. Vous voulez, dites-vous, faire renaître parmi nous ces illustres morts, et j'avoue que vous leur donnez bien un corps ; mais vous ne leur rendez pas la vie : il y manque toujours un esprit pour les animer. Que ne vous appliquez-vous plutôt à la recherche de tant de belles vérités qu'un calcul facile nous fait découvrir tous les jours ? »

1. Allusion à la formule MV de la mécanique cartésienne.
2. « Aloi » : alliage de métaux ; titre légal d'une monnaie.

Après ce petit conseil, ils se séparèrent, je crois, très mécontents l'un de l'autre.

De Paris, le dernier de la lune de Rebiab 2, 1719.

LETTRE CXXIX [1]

USBEK À RHÉDI, À VENISE

La plupart des législateurs ont été des hommes bornés, que le hasard a mis à la tête des autres, et qui n'ont presque consulté que leurs préjugés et leurs fantaisies [2].

Il semble qu'ils aient méconnu la grandeur et la dignité même de leur ouvrage : ils se sont amusés à faire des institutions puériles, avec lesquelles ils se sont à la vérité conformés aux petits esprits, mais décrédités auprès des gens de bon sens.

Ils se sont jetés dans des détails inutiles; ils ont donné dans les cas particuliers, ce qui marque un génie étroit qui ne voit les choses que par parties et n'embrasse rien d'une vue générale.

Quelques-uns ont affecté de se servir d'une autre langue que la vulgaire : chose absurde pour un faiseur de lois. Comment peut-on les observer, si elles ne sont pas connues?

Ils ont souvent aboli sans nécessité celles qu'ils ont trouvées établies; c'est-à-dire qu'ils ont jeté les peuples dans les désordres inséparables des changements.

Il est vrai que, par une bizarrerie qui vient plutôt de la nature que de l'esprit des hommes, il est quelquefois nécessaire de changer certaines lois. Mais le cas est rare, et, lorsqu'il arrive, il n'y faut toucher que

1. Cette lettre était la soixante-dix-septième dans les éditions de 1721 et de 1754, elle portait une date différente. 2. Cette remarque anticipe un passage de *L'Esprit des lois* (*cf.* chap. XIX, *Des législateurs*).

d'une main tremblante : on y doit observer tant de solennités et apporter tant de précautions que le peuple en conclut naturellement que les lois sont bien saintes, puisqu'il faut tant de formalités pour les abroger.

Souvent ils les ont faites trop subtiles et ont suivi des idées logiciennes plutôt que l'équité naturelle. Dans la suite, elles ont été trouvées trop dures, et, par un esprit d'équité, on a cru devoir s'en écarter; mais ce remède était un nouveau mal. Quelles que soient les lois, il faut toujours les suivre et les regarder comme la conscience publique, à laquelle celle des particuliers doit se conformer toujours.

Il faut pourtant avouer que quelques-uns d'entre eux ont eu une attention qui marque beaucoup de sagesse : c'est qu'ils ont donné aux pères une grande autorité sur leurs enfants. Rien ne soulage plus les magistrats; rien ne dégarnit plus les tribunaux; rien, enfin, ne répand plus de tranquillité dans un état, où les mœurs font toujours de meilleurs citoyens que les lois.

C'est, de toutes les puissances, celle dont on abuse le moins; c'est la plus sacrée de toutes les magistratures; c'est la seule qui ne dépend pas des conventions, et qui les a même précédées [1].

On remarque que, dans les pays où l'on met dans les mains paternelles plus de récompenses et de punitions, les familles sont mieux réglées : les pères sont l'image du Créateur de l'Univers, qui, quoiqu'il puisse conduire les hommes par son amour, ne laisse pas de se les attacher encore par les motifs de l'espérance et de la crainte.

Je ne finirai pas cette lettre sans te faire remarquer la bizarrerie de l'esprit des Français. On dit qu'ils ont

1. Le traité *Des devoirs*, de 1725, montre l'importance que Montesquieu attribuait au rôle de la famille dans la constitution de la société et à l'autorité paternelle, conçue comme le modèle naturel de toute forme de législation. Ces considérations semblent contester implicitement la conception du droit naturel de Hobbes.

retenu des lois romaines un nombre infini de choses inutiles et même pis, et ils n'ont pas pris d'elles la puissance paternelle, qu'elles ont établie comme la première autorité légitime.

De Paris, le 4 de la lune de Gemmadi 2, 1719.

LETTRE CXXX

RICA À ***

Je te parlerai dans cette lettre d'une certaine nation qu'on appelle *les Nouvellistes* [1], qui s'assemble dans un jardin magnifique [2], où leur oisiveté est toujours occupée. Ils sont très inutiles à l'État, et leurs discours de cinquante ans n'ont pas un effet différent de celui qu'aurait pu produire un silence aussi long. Cependant ils se croient considérables, parce qu'ils s'entretiennent de projets magnifiques et traitent de grands intérêts.

1. Adoptant ici un ton railleur l'auteur s'éloigne quelquefois de la réalité lorsqu'il trace le portrait d'un groupe professionnel en expansion qui, depuis 1660, avait donné lieu à un véritable thème littéraire. Donneau de Visé (*Les Nouvelles Nouvelles*, 1663), La Bruyère (*Caractères*, 1696), Dufresny (*Amusements*, 1707), et bien d'autres écrivains, décrivirent de façon ironique l'activité de ces personnes. Franz Funck-Brentano (*Les Nouvellistes*, Paris, Hachette, 1905) a contribué à réévaluer leur rôle en mettant en évidence le sérieux de leurs réunions et des informations qu'ils diffusaient périodiquement sous forme manuscrite. Cet important phénomène socio-culturel a été étudié, plus récemment, par F. Weil, *Les « Nouvellistes ». La Régence*, Paris, Colin, 1968 et par H. Fiers, *Les Nouvellistes à Paris dans la première moitié du XVIIIe siècle*, Paris, Université de Paris VII, 1982, mémoire de maîtrise. Nous renvoyons aussi au collectif *De bonne main. La communication manuscrite au XVIIIe siècle*, édité par F. Moureau, Oxford, Voltaire Foundation, 1993. **2.** Le « jardin magnifique » est celui des Tuileries. Les nouvellistes se réunissaient dans plusieurs lieux publics de Paris (les cafés, le cloître des Cordeliers) et dans les principaux jardins.

La base de leurs conversations est une curiosité frivole et ridicule : il n'y a point de cabinet si mystérieux qu'ils ne prétendent pénétrer; ils ne sauraient consentir à ignorer quelque chose; ils savent combien notre auguste sultan a de femmes, combien il fait d'enfants toutes les années; et, quoiqu'ils ne fassent aucune dépense en espions, ils sont instruits des mesures qu'il prend pour humilier l'empereur des Turcs et des Mogols.

A peine ont-ils épuisé le présent qu'ils se précipitent dans l'avenir, et, marchant au-devant de la Providence, ils la préviennent sur toutes les démarches des hommes. Ils conduisent un général par la main, et, après l'avoir loué de mille sottises qu'il n'a pas faites, ils lui en préparent mille autres qu'il ne fera pas.

Ils font voler les armées comme les grues et tomber les murailles comme des cartons; ils ont des ponts sur toutes les rivières, des routes secrètes dans toutes les montagnes, des magasins immenses dans les sables brûlants; il ne leur manque que le bon sens.

Il y a un homme avec qui je loge, qui reçut cette lettre d'un nouvelliste. Comme elle m'a paru singulière, je la gardai. La voici :

Monsieur,

Je me trompe rarement dans mes conjectures sur les affaires du temps.

Le 1er janvier 1711, je prédis que l'empereur Joseph mourrait dans le cours de l'année. Il est vrai que, comme il se portait fort bien, je crus que je me ferais moquer de moi si je m'expliquais d'une manière bien claire : ce qui fit que je me servis de termes un peu énigmatiques; mais les gens qui savent raisonner m'entendirent bien. Le 17 avril de la même année, il mourut de la petite vérole.

Dès que la guerre fut déclarée entre l'Empereur et les Turcs, j'allai chercher nos messieurs dans tous les coins des Tuileries; je les assemblai près du bassin et

leur prédis qu'on ferait le siège de Belgrade, et qu'il serait pris. J'ai été assez heureux pour que ma prédiction ait été accomplie. Il est vrai que, vers le milieu du siège, je pariai cent pistoles qu'il serait pris le 18 août; il ne fut pris que le lendemain[1]*. Peut-on perdre à si beau jeu?*

Lorsque je vis que la flotte d'Espagne débarquait en Sardaigne, je jugeai qu'elle en ferait la conquête; je le dis, et cela se trouva vrai. Enflé de ce succès, j'ajoutai que cette flotte victorieuse irait débarquer à Final[2]*, pour faire la conquête du Milanais. Comme je trouvai de la résistance à faire recevoir cette idée, je voulus la soutenir glorieusement : je pariai cinquante pistoles, et je les perdis encore : car ce diable d'Alberoni, malgré la foi des traités, envoya sa flotte en Sicile et trompa tout à la fois deux grands politiques, le duc de Savoie et moi*[3]*.*

Tout cela, Monsieur, me déroute si fort que j'ai résolu de prédire toujours et de ne parier jamais. Autrefois nous ne connaissions point aux Tuileries l'usage des paris, et feu M. le comte de L...[4] *ne les souffrait guère. Mais, depuis qu'une troupe de petits-*

1. Commencée en juillet 1716, cette guerre se termina par les défaites des Turcs dont parlait la lettre CXXII. Le cardinal Albéroni fit intervenir la flotte espagnole en Sardaigne en 1717 et en 1718 en Sicile, pour affaiblir les Impériaux. 2. « Final » : Finale, petit port à l'ouest de Savone, sur la côte italienne, qui appartenait alors à l'empereur d'Autriche et donnait accès au Milanais. 3. Victor-Amédée II de Savoie fut le seul perdant de cette guerre qui opposa les Autrichiens aux Espagnols et aux Turcs car il dut céder la Sicile à Philippe II d'Espagne en échange de la Sardaigne. 4. Le comte Joachim de Lionne, cousin de Hugues de Lionne, le ministre de Louis XIV. Après avoir fait une carrière militaire il se fixa à Paris en 1671, acheta la charge de « Premier écuyer de la grande écurie » et devint un nouvelliste célèbre. A sa mort, le 31 mars 1716, le *Mercure* écrivit : « Les plus grands politiques et les plus vieux nouvellistes des Tuileries le reconnaissent pour leur chef souverain et le regardent comme un prodige » (avril 1716, p. 181). En effet ses papiers, conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris, prouvent l'organisation complexe de son réseau d'information et l'importance de ses informateurs.

maîtres s'est mêlée parmi nous, nous ne savons plus où nous en sommes : à peine ouvrons-nous la bouche pour dire une nouvelle, qu'un de ces jeunes gens propose de parier contre.

L'autre jour, comme j'ouvrais mon manuscrit et accommodais mes lunettes sur mon nez, un de ces fanfarons, saisissant justement l'intervalle du premier mot au second, me dit : « Je parie cent pistoles que non. » Je fis semblant de n'avoir pas fait d'attention à cette extravagance, et, reprenant la parole d'une voix plus forte, je dis : « M. le Maréchal de... ayant appris... — Cela est faux, me dit-il. Vous avez des nouvelles extravagantes, il n'y a pas le sens commun à tout cela. »

Je vous prie, Monsieur, de me faire le plaisir de me prêter trente pistoles : car je vous avoue que ces paris m'ont fort dérangé. Je vous envoie la copie de deux lettres que j'ai écrites au Ministre.

Je suis, etc.

Lettres d'un nouvelliste au ministre.

MONSEIGNEUR,

Je suis le sujet le plus zélé que le Roi ait jamais eu. C'est moi qui obligeai un de mes amis d'exécuter le projet que j'avais formé d'un livre pour démontrer que Louis le Grand était le plus grand de tous les princes qui ont mérité le nom de Grand. Je travaille depuis longtemps à un autre ouvrage qui fera encore plus d'honneur à notre nation, si Votre Grandeur veut m'accorder un privilège : mon dessein est de prouver que, depuis le commencement de la Monarchie, les Français n'ont jamais été battus, et que ce que les historiens ont dit jusqu'ici de nos désavantages sont de véritables impostures. Je suis obligé de les redresser en bien des occasions, et j'ose me flatter que je brille surtout dans la critique.

Je suis, Monseigneur, etc.

MONSEIGNEUR,

Depuis la perte que nous avons faite de M. le comte de L..., nous vous supplions d'avoir la bonté de nous permettre d'élire un président. Le désordre se met dans

nos conférences[1], *et les affaires d'État n'y sont pas traitées avec la même discussion que par le passé : nos jeunes gens vivent absolument sans égard pour les anciens et, entre eux, sans discipline; c'est le véritable conseil de Roboam, où les jeunes imposent aux vieillards*[2]. *Nous avons beau leur représenter que nous étions paisibles possesseurs des Tuileries vingt ans avant qu'ils fussent au Monde; je crois qu'ils nous en chasseront à la fin, et qu'obligés de quitter ces lieux où nous avons tant de fois évoqué les ombres de nos héros français, il faudra que nous allions tenir nos conférences au Jardin du Roi*[3] *ou dans quelque lieu plus écarté.*

Je suis, etc.

De Paris, le 7 de la lune de Gemmadi 2, 1719.

LETTRE CXXXI

RHÉDI À RICA, À PARIS

Une des choses qui a le plus exercé ma curiosité en arrivant en Europe, c'est l'histoire et l'origine des républiques. Tu sais que la plupart des Asiatiques n'ont pas seulement d'idée de cette sorte de gouvernement, et que l'imagination ne les a pas servis jusques à leur faire comprendre qu'il puisse y en avoir sur la Terre d'autre que le despotique[4].

1. Les nouvellistes étaient organisés en bureaux et tenaient leurs réunions à heures fixes. Un président réglait la discussion et un greffier faisait le procès-verbal des séances. Il s'agissait donc d'une organisation que Donneau de Visé avait déjà décrite un demi-siècle auparavant. **2.** Citation tirée du Livre des Rois, où l'on peut lire : « Mais Roboam laissa le conseil que les vieillards lui avaient donné et consulta les jeunes gens qui avaient été nourris avec lui » (XII, 8). **3.** L'actuel Jardin des Plantes, ouvert en 1640. Cette localisation semble faire ici des nouvellistes une sorte d'espèce zoologique. **4.** Toutes les éditions antérieures à celle de 1758 ajoutent : « Il semble que la liberté soit faite pour le génie des peuples d'Europe et la servitude pour celui des peuples d'Asie. C'est en vain que les Romains offrirent aux Cappadociens ce précieux trésor : cette nation lâche le refusa et elle courut à la servitude avec le même empressement que les autres peuples coururent à la liberté ».

Les premiers gouvernements que nous connaissons étaient monarchiques : ce ne fut que par hasard et par la succession des siècles que les républiques se formèrent.

La Grèce ayant été abîmée par un déluge, de nouveaux habitants vinrent la peupler. Elle tira presque toutes ses colonies d'Égypte et des contrées de l'Asie les plus voisines, et, comme ces pays étaient gouvernés par des rois, les peuples qui en sortirent furent gouvernés de même. Mais, la tyrannie de ces princes devenant trop pesante, on secoua le joug, et du débris de tant de royaumes s'élevèrent ces républiques qui firent si fort fleurir la Grèce, seule polie, au milieu des Barbares.

L'amour de la liberté, la haine des rois, conserva longtemps la Grèce dans l'indépendance et étendit au loin le gouvernement républicain. Les villes grecques trouvèrent des alliés dans l'Asie Mineure; elles y envoyèrent des colonies aussi libres qu'elles, qui leur servirent de remparts contre les entreprises des rois de Perse. Ce n'est pas tout : la Grèce peupla l'Italie; l'Italie, l'Espagne, et peut-être, les Gaules. On sait que cette grande Hespérie, si fameuse chez les Anciens, était au commencement la Grèce, que ses voisins regardaient comme un séjour de félicité. Les Grecs, qui ne trouvaient point chez eux ce pays heureux, l'allèrent chercher en Italie; ceux de l'Italie, en Espagne; ceux d'Espagne, dans la Bétique [1] ou le Portugal : de manière que toutes ces régions portèrent ce nom chez les Anciens. Ces colonies grecques apportèrent avec elles un esprit de liberté qu'elles avaient pris dans ce doux pays. Ainsi on ne voit guère, dans ces temps reculés, de monarchies dans l'Italie, l'Espagne, les Gaules. Tu verras bientôt

1. Chardin écrivait déjà : « Le gouvernement républicain est inconnu en Perse. On n'y connaît que le gouvernement despotique et on n'y saurait concevoir ni l'admiration de la souveraine puissance par plusieurs hommes égaux ni même cette sainte et heureuse autorité des lois qui sert de barrière contre la tyrannie » (*op. cit.*, t. I, p. 256).

que les peuples du Nord et d'Allemagne n'étaient pas moins libres; et, si l'on trouve des vestiges de quelque royauté parmi eux, c'est qu'on a pris pour des rois les chefs des armées ou des républiques.

Tout ceci se passait en Europe; car, pour l'Asie et l'Afrique, elles ont toujours été accablées sous le despotisme, si vous en exceptez quelques villes de l'Asie Mineure dont nous avons parlé, et la république de Carthage en Afrique.

Le Monde fut partagé entre deux puissantes républiques : celle de Rome et celle de Carthage. Il n'y a rien de si connu que les commencements de la République romaine, et rien qui le soit si peu que l'origine de celle de Carthage [1]. On ignore absolument la suite des princes africains depuis Didon [2], et comment ils perdirent leur puissance. C'eût été un grand bonheur pour le Monde que l'agrandissement prodigieux de la République romaine, s'il n'y avait pas eu cette différence injuste entre les citoyens romains et les peuples vaincus; si l'on avait donné aux gouverneurs des provinces une autorité moins grande; si les lois si saintes pour empêcher leur tyrannie avaient été observées; et s'ils ne s'étaient pas servis, pour les faire taire, des mêmes trésors que leur injustice avait amassés [3].

César opprima la République romaine, et la soumit à un pouvoir arbitraire.

L'Europe gémit longtemps sous un gouvernement militaire et violent, et la douceur romaine fut changée en une cruelle oppression.

Cependant une infinité de nations inconnues sortirent du Nord, se répandirent comme des torrents dans les provinces romaines, et, trouvant autant de

1. La Bétique est l'ancien nom de la région espagnole traversée par le Guadalquivir. Elle correspond approximativement à l'actuelle Andalousie et à la province de Grenade. **2.** Montesquieu trace ici une esquisse rapide de l'histoire politique mondiale. C'est une anticipation des recherches qui donneront lieu à certains chapitres des *Considérations* et de *L'Esprit des lois*. **3.** Didon, fille du roi de Tyr, fonda Carthage l'an 872 av. J.-C.

facilité à faire des conquêtes qu'à exercer leurs pirateries, elles démembrèrent l'Empire et fondèrent des royaumes. Ces peuples étaient libres, et ils bornaient si fort l'autorité de leurs rois qu'ils n'étaient proprement que des chefs ou des généraux. Ainsi ces royaumes, quoique fondés par la force, ne sentirent point le joug du vainqueur. Lorsque les peuples d'Asie, comme les Turcs et les Tartares, firent des conquêtes, soumis à la volonté d'un seul, ils ne songèrent qu'à lui donner de nouveaux sujets et à établir par les armes son autorité violente. Mais les peuples du Nord, libres dans leurs pays, s'emparant des provinces romaines, ne donnèrent point à leurs chefs une grande autorité. Quelques-uns même de ces peuples, comme les Vandales en Afrique, les Goths en Espagne, déposaient leurs rois dès qu'ils n'en étaient pas satisfaits [1], et, chez les autres, l'autorité du prince était bornée de mille manières différentes : un grand nombre de seigneurs la partageaient avec lui ; les guerres n'étaient entreprises que de leur consentement ; les dépouilles étaient partagées entre le chef et les soldats ; aucun impôt en faveur du prince ; les lois étaient faites dans les assemblées de la Nation [2]. Voilà le principe fondamental de tous ces états qui se formèrent des débris de l'Empire romain.

De Venise, le 20 de la lune de Rhegeb, 1719.

LETTRE CXXXII

RICA À ***

Je fus, il y a cinq ou six mois, dans un café ; j'y remarquai un gentilhomme assez bien mis, qui se faisait écouter : il parlait du plaisir qu'il y avait de

1. Les Vandales chassèrent Hilderick en 530 et les Goths firent de même avec leurs chefs Suintila, Tulga et Wamba, au cours du VIIe siècle. 2. L'auteur se trompe au sujet du pouvoir législatif que les rois mérovingiens exerçaient seuls. Il répète la même erreur dans *L'Esprit des lois* (XI, 8).

vivre à Paris; il déplorait sa situation d'être obligé d'aller languir dans la Province. « J'ai, dit-il, quinze mille livres de rente en fonds de terre, et je me croirais plus heureux si j'avais le quart de ce bien-là en argent et en effets portables partout. J'ai beau presser mes fermiers et les accabler de frais de justice, je ne fais que les rendre plus insolvables; je n'ai jamais pu voir cent pistoles à la fois. Si je devais dix mille francs, on me ferait saisir toutes mes terres, et je serais à l'Hôpital [1]. »

Je sortis sans avoir fait grande attention à tout ce discours; mais, me trouvant hier dans ce quartier, j'entrai dans la même maison, et j'y vis un homme grave, d'un visage pâle et allongé, qui, au milieu de cinq ou six discoureurs, paraissait morne et pensif jusques à ce que, prenant brusquement la parole : « Oui, Messieurs, dit-il, en haussant la voix, je suis ruiné; je n'ai plus de quoi vivre; car j'ai actuellement chez moi deux cent mille livres en billets de banque et cent mille écus d'argent. Je me trouve dans une situation affreuse : je me suis cru riche, et me voilà à l'Hôpital. Au moins, si j'avais seulement une petite terre où je pusse me retirer, je serais sûr d'avoir de quoi vivre; mais je n'ai pas grand comme ce chapeau de fonds de terre [2]. »

Je tournai par hasard la tête d'un autre côté, et je vis un autre homme qui faisait des grimaces de possédé. « A qui se fier désormais? s'écriait-il. Il y a un traître que je croyais si fort de mes amis que je lui avais prêté mon argent; et il me l'a rendu. Quelle

1. « Hôpital » : à l'époque, « une maison fondée, destinée pour recevoir les pauvres, les malades, les passants, les y loger, les nourrir, les traiter par charité » (*Dictionnaire* de l'Académie).
2. On décrit ici les deux moments principaux de la crise financière provoquée par le système de Law en 1720 : d'abord la hausse vertigineuse des actions du Mississippi, ce qui entraîna la perte de valeur de la rente des terres; ensuite la vente précipitée des actions à la suite de la méfiance des investisseurs et donc la revalorisation de la propriété foncière qui devint une valeur-refuge.

perfidie horrible ! Il a beau faire : dans mon esprit, il sera toujours déshonoré [1]. »

Tout près de là était un homme très mal vêtu, qui, élevant les yeux au Ciel, disait : « Dieu bénisse les projets de nos ministres ! Puissé-je voir les actions à deux mille, et tous les laquais de Paris plus riches que leurs maîtres ! » J'eus la curiosité de demander son nom. « C'est un homme extrêmement pauvre, me dit-on ; aussi a-t-il un pauvre métier : il est généalogiste, et il espère que son art rendra si les fortunes continuent, et que tous ces nouveaux riches auront besoin de lui pour reformer leur nom, décrasser leurs ancêtres et orner leurs carrosses. Il s'imagine qu'il va faire autant de gens de qualité qu'il voudra, et il tressaillit de joie de voir multiplier ses pratiques. »

Enfin je vis entrer un vieillard pâle et sec, que je reconnus pour nouvelliste avant qu'il se fût assis. Il n'était pas du nombre de ceux qui ont une assurance victorieuse contre tous les revers et présagent toujours les victoires et les trophées ; c'était, au contraire, un de ces trembleurs qui n'ont que des nouvelles tristes [2]. « Les affaires vont bien mal du côté d'Espagne, dit-il : nous n'avons point de cavalerie sur la frontière, et il est à craindre que le prince Pio, qui en a un gros corps, ne fasse contribuer tout le Languedoc [3]. »

Il y avait vis-à-vis de moi un philosophe assez mal en ordre, qui prenait le nouvelliste en pitié et haussait les épaules à mesure que l'autre haussait la voix. Je m'approchai de lui, et il me dit à l'oreille : « Vous

1. Au moment de l'inflation, provoquée par la crise, les débiteurs se hâtaient de payer leurs dettes en billets de banque dont la valeur était en train de s'effondrer. **2.** Montesquieu semble se souvenir du personnage de Démophile, le nouvelliste pessimiste de La Bruyère (*Les Caractères*, X, 11). **3.** Épisode de la guerre entre la France et l'Espagne au cours de laquelle le prince de Savoie y Corte-Réal, commandant de l'armée espagnole concentrée sur les Pyrénées, menaçait d'envahir le Languedoc. La paix fut, cependant, signée en mai 1720.

voyez que ce fat nous entretient, il y a une heure, de sa frayeur pour le Languedoc, et moi, j'aperçus hier au soir une tache dans le Soleil, qui, si elle augmentait, pourrait faire tomber toute la nature en engourdissement, et je n'ai pas dit un seul mot. »

De Paris, le 17 de la lune de Rhamazan, 1719.

LETTRE CXXXIII

RICA À ***

J'allai l'autre jour voir une grande bibliothèque dans un couvent de dervis, qui en sont comme les dépositaires, mais qui sont obligés d'y laisser entrer tout le monde à certaines heures [1].

En entrant je vis un homme grave qui se promenait au milieu d'un nombre innombrable de volumes qui l'entouraient. J'allai à lui et le priai de me dire quels étaient quelques-uns de ces livres que je voyais mieux reliés que les autres. « Monsieur, me dit-il, j'habite ici une terre étrangère : je n'y connais personne. Bien des gens font de pareilles questions; mais vous voyez bien que je n'irai pas lire tous ces livres pour les satisfaire. J'ai mon bibliothécaire qui vous donnera satisfaction : car il s'occupe nuit et jour à déchiffrer tout ce que vous voyez là; c'est un homme qui n'est bon à rien, et qui nous est très à charge, parce qu'il ne travaille point pour le couvent. Mais j'entends l'heure du réfectoire qui sonne. Ceux qui, comme moi, sont à la tête d'une communauté, doivent être les premiers à tous les exercices. » En disant cela, le moine me poussa dehors, ferma la porte, et comme s'il eût volé, disparut à mes yeux [2].

De Paris, le 21 de la lune de Rhamazan, 1719.

1. Il s'agit probablement de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor, qui devint publique en 1707 et fut ouverte trois fois par semaine. 2. On ne sait s'il s'agit ici d'une allusion à un personnage historique ou d'une raillerie tout à fait générale au sujet de l'ignorance des moines.

LETTRE CXXXIV

RICA AU MÊME

Je retournai le lendemain à cette bibliothèque [1], où je trouvài tout un autre homme que celui que j'avais vu la première fois : son air était simple; sa physionomie, spirituelle; et son abord, très affable. Dès que je lui eus fait connaître ma curiosité, il se mit en devoir de la satisfaire et même, en qualité d'étranger, de m'instruire.

« Mon père, lui dis-je, quels sont ces gros volumes qui tiennent tout ce côté de bibliothèque?

— Ce sont, me dit-il, les interprètes de l'Écriture.

— Il y en a un grand nombre! lui repartis-je. Il faut que l'Écriture fût bien obscure autrefois et bien claire à présent. Reste-t-il encore quelques doutes? Peut-il y avoir des points contestés? — S'il y en a, bon Dieu! s'il y en a! me répondit-il. Il y en a presque autant que de lignes. — Oui? lui dis-je. Et qu'ont donc fait tous ces auteurs? — Ces auteurs, me repartit-il, n'ont point cherché dans l'Écriture ce qu'il faut croire, mais ce qu'ils croient eux-mêmes; ils ne l'ont point regardée comme un livre où étaient contenus les dogmes qu'ils devaient recevoir, mais comme un ouvrage qui pourrait donner de l'autorité à leurs propres idées. C'est pour cela qu'ils en ont corrompu tous les sens et ont donné la torture à tous les passages. C'est un pays où les hommes de toutes les sectes font des descentes et vont comme au pillage; c'est un champ de bataille où les nations ennemies qui se rencontrent livrent bien des combats, où l'on s'attaque, où l'on s'escarmouche de bien des manières.

« Tout près de là, voyez les livres ascétiques ou de

1. Faisant mine de visiter la bibliothèque publique de Saint-Victor, l'auteur décrit peut-être ici rapidement sa bibliothèque de la Brède.

dévotion; ensuite, les livres de morale, bien plus utiles; ceux de théologie, doublement inintelligibles, et par la matière qui y est traitée, et par la manière de la traiter; les ouvrages des mystiques, c'est-à-dire des dévots qui ont le cœur tendre [1]. — Ah! mon Père, lui dis-je, un moment. N'allez pas si vite. Parlez-moi de ces mystiques. — Monsieur, me dit-il, la dévotion échauffe un cœur disposé à la tendresse et lui fait envoyer des esprits au cerveau, qui l'échauffent de même : d'où naissent les extases et les ravissements. Cet état est le délire de la dévotion. Souvent il se perfectionne ou plutôt dégénère en Quiétisme [2] : vous savez qu'un Quiétiste n'est autre chose qu'un homme fou, dévot et libertin.

« Voyez les casuistes, qui mettent au jour les secrets de la nuit [3], qui forment dans leur imagination tous les monstres que le Démon d'Amour peut produire, les rassemblent, les comparent et en font l'objet éternel de leurs pensées : heureux si le cœur

1. Le classement par matière, adopté vers la fin du XVIIe siècle, est utilisé aussi pour le catalogue de la Brède, où l'on trouve, après *Biblia sacra, Interpretes, Critici, Morales, Mystici.* 2. Le quiétisme est une doctrine religieuse qui se développa à l'intérieur du catholicisme vers la fin du XVIIe siècle. Fondant la perfection de la vie chrétienne sur l'annulation de la volonté personnelle et sur l'abandon mystique de l'homme à la présence de Dieu, cette doctrine accordait une importance moindre aux aspects rituels et aux manifestations extérieures du sentiment religieux. C'est pourquoi elle fut combattue, notamment par Bossuet, et provoqua d'importantes controverses qui aboutirent à sa condamnation officielle par l'Église de Rome. Montesquieu assume, à son égard, une position fort critique qui peut étonner ceux qui ne connaissent de ce mouvement religieux que les personnalités de Fénelon et de Mme Guyon. D'après Antoine Adam, qui s'appuie sur le témoignage de Marana : « Il était possible de discerner dans le quiétisme un mépris des observances religieuses, des dévotions, des croyances particulières, où les orthodoxes pouvaient découvrir une forme de libertinage », c'est-à-dire de libre pensée. Cette interprétation pourrait rendre moins paradoxale la définition de « fou, dévot et libertin » donnée par l'auteur. 3. On peut penser aux *Disputationes de matrimonio* (Lyon, Societatis Typographorum, 1637), de T. Sanchez, comme exemple d'ouvrage où l'on découvre les secrets de la vie sexuelle.

ne se met pas de la partie et ne devient pas même complice de tant d'égarements si naïvement décrits et si nûment peints !

« Vous voyez, Monsieur, que je pense librement, et que je vous dis tout ce que je pense. Je suis naturellement naïf et plus encore avec vous qui êtes un étranger, qui voulez savoir les choses, et les savoir telles qu'elles sont. Si je voulais, je ne vous parlerais de tout ceci qu'avec admiration, je vous dirais sans cesse : « Cela est divin, cela est respectable ; il y a du merveilleux. » Et il en arriverait de deux choses l'une, ou que je vous tromperais, ou que je me déshonorerais dans votre esprit. »

Nous en restâmes là ; une affaire qui survint au dervis rompit notre conversation jusques au lendemain.

De Paris, le 23 de la lune de Rhamazan, 1719.

LETTRE CXXXV

RICA AU MÊME

Je revins à l'heure marquée, et mon homme me mena précisément à l'endroit où nous nous étions quittés : « Voici, me dit-il, les grammairiens, les glossateurs et les commentateurs. — Mon Père, lui dis-je, tous ces gens-là ne peuvent-ils pas se dispenser d'avoir du bon sens ? — Oui, dit-il ; ils le peuvent, et même il n'y paraît pas : leurs ouvrages n'en sont pas plus mauvais ; ce qui est très commode pour eux. — Cela est vrai, lui dis-je, et je connais bien des philosophes qui feraient bien de s'appliquer à ces sortes de sciences. »

« Voilà, poursuivit-il, lés orateurs [1], qui ont le ta-

1. La description suit le classement auquel on a fait allusion à la note 1, p. 341.

lent de persuader indépendamment des raisons, et les géomètres, qui obligent un homme malgré lui d'être persuadé et le convainquent avec tyrannie.

« Voici les livres de métaphysique, qui traitent de si grands intérêts, et dans lesquels l'infini se rencontre partout ; les livres de physique, qui ne trouvent pas plus de merveilleux dans l'économie du vaste Univers que dans la machine la plus simple de nos artisans ; les livres de médecine, ces monuments de la fragilité de la nature et de la puissance de l'art, qui font trembler quand ils traitent des maladies même les plus légères, tant ils nous rendent la mort présente, mais qui nous mettent dans une sécurité entière quand ils parlent de la vertu des remèdes, comme si nous étions devenus immortels.

« Tout près de là, sont les livres d'anatomie, qui contiennent bien moins la description des parties du corps humain que les noms barbares qu'on leur a donnés [1] : chose qui ne guérit ni le malade de son mal, ni le médecin de son ignorance.

« Voici la chimie [2], qui habite tantôt l'Hôpital et tantôt les Petites-Maisons, comme des demeures qui lui sont également propres.

« Voici les livres de science, ou plutôt d'ignorance occulte : tels sont ceux qui contiennent quelque espèce de diablerie : exécrables, selon la plupart des gens, pitoyables, selon moi. Tels sont encore les livres d'astrologie judiciaire [3]. — Que dites-vous, mon Père ? Les livres d'astrologie judiciaire ! repartis-je avec feu. Et ce sont ceux dont nous faisons le plus de cas en Perse ; ils règlent toutes les actions de notre vie, et nous déterminent dans toutes nos entreprises. Les astrologues sont proprement nos direc-

1. La bibliothèque de Montesquieu était très riche en ouvrages médicaux puisqu'elle en contenait près de deux cents. 2. C'est-à-dire l'alchimie. Les Petites-Maisons étaient à Paris l'hôpital où, à partir du XVII[e] siècle, on enfermait ceux qui étaient tenus pour fous (voir Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 1961). 3. « Science par laquelle on prétend prédire l'avenir en observant les astres » (*Dictionnaire* de Richelet, 1680).

teurs; ils font plus : ils entrent dans le Gouvernement de l'État [1]. — Si cela est, me dit-il, vous vivez sous un joug bien plus dur que celui de la raison. Voilà le plus étrange de tous les empires. Je plains bien une famille, et encore plus une nation, qui se laisse si fort dominer par les Planètes. — Nous nous servons, lui repartis-je, de l'astrologie comme vous vous servez de l'algèbre. Chaque nation a sa science, selon laquelle elle règle sa politique ; tous les astrologues ensemble n'ont jamais fait tant de sottises en notre Perse qu'un seul de vos algébristes en a fait ici. Croyez-vous que le concours fortuit des astres ne soit pas une règle aussi sûre que les beaux raisonnements de votre faiseur de Système [2] ? Si l'on comptait les voix là-dessus en France et en Perse, ce serait un beau sujet de triomphe pour l'astrologie ; vous verriez les calculateurs bien humiliés. Quel accablant corollaire n'en pourrait-on pas tirer contre eux ? »

Notre dispute fut interrompue, et il fallut nous quitter.

De Paris, le 26 de la lune de Rhamazan, 1719.

LETTRE CXXXVI

RICA AU MÊME

Dans l'entrevue suivante, mon savant me mena dans un cabinet particulier. « Voici les livres d'histoire moderne, me dit-il. Voyez premièrement les historiens de l'Église et des Papes [3], livres que je lis

1. Consacrant un chapitre à l'astrologie chez les Persans, Chardin écrivait notamment : « On consulte les astrologues sur toutes les choses importantes et quelquefois le roi les consulte sur les moindres détails, par exemple s'il doit aller en promenade, s'il doit entrer au sérail, s'il est temps de faire servir à manger » (*op. cit.*, t. II, p. 116-126). **2.** L'algébriste faiseur de système est John Law qui, une fois encore, fait l'objet d'une raillerie. **3.** On retrouve cette classification dans le catalogue de la Brède à la rubrique : *Scriptores historiae ecclesiasticae et pontificum.*

pour m'édifier, et qui font en moi souvent un effet tout contraire.

« Là, ce sont ceux qui ont écrit de la décadence du formidable Empire Romain, qui s'était formé du débris de tant de monarchies, et sur la chute duquel il s'en forma aussi tant de nouvelles. Un nombre infini de peuples barbares, aussi inconnus que les pays qu'ils habitaient, parurent tout à coup, l'inondèrent, le ravagèrent, le dépecèrent, et fondèrent tous les royaumes que vous voyez à présent en Europe. Ces peuples n'étaient point proprement barbares, puisqu'ils étaient libres ; mais ils le sont devenus depuis que, soumis pour la plupart à une puissance absolue, ils ont perdu cette douce liberté si conforme à la raison, à l'humanité et à la nature [1].

« Vous voyez ici les historiens de l'Empire d'Allemagne, qui n'est qu'une ombre du premier Empire, mais qui est, je crois, la seule puissance qui soit sur la Terre que la division n'a point affaiblie ; la seule, je crois encore, qui se fortifie à mesure de ses pertes et qui, lente à profiter des succès, devient indomptable par ses défaites [2].

« Voici les historiens de France, où l'on voit d'abord la puissance des rois se former, mourir deux fois, renaître de même, languir ensuite pendant plusieurs siècles ; mais prenant insensiblement des forces, accrue de toutes parts, monter à son dernier période [3] semblable à des fleuves qui, dans leur course, perdent leurs eaux ou se cachent sous terre ; puis, reparaissant de nouveau, grossis par les rivières qui s'y jettent, entraînent avec rapidité tout ce qui s'oppose à leur passage.

1. L'auteur avance ici une thèse, défendue aussi par Saint-Simon et Boulainvilliers, qui tendait à établir l'origine franque de la noblesse française et à affirmer que les libertés germaniques furent détruites par le pouvoir monarchique. Cette thèse sera reprise et développée dans les *Considérations*. **2.** Cette opinion fort contestable sur l'Allemagne pourrait peut-être trouver son origine dans l'étude de S. Puffendorf, *Introduction à l'histoire des principaux royaumes et États d'Europe* (Leyde, Vander, 1710). **3.** « Dernier période », *cf.* la note 1, p. 314.

« Là, vous voyez la nation espagnole sortir de quelques montagnes; les princes mahométans subjugués aussi insensiblement qu'ils avaient rapidement conquis; tant de royaumes réunis dans une vaste monarchie, qui devint presque la seule: jusqu'à ce qu'accablée [de sa propre grandeur et] de sa fausse opulence, elle perdit sa force et sa réputation même et ne conserva que l'orgueil de sa première puissance[1].

« Ce sont ici les historiens d'Angleterre, où l'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la discorde et de la sédition; le Prince toujours chancelant sur un trône inébranlable; une nation impatiente, sage dans sa fureur même, et qui, maîtresse de la Mer (chose inouïe jusqu'alors), mêle le commerce avec l'Empire.

« Tout près de là sont les historiens de cette autre reine de la Mer, la République de Hollande[2], si respectée en Europe et si formidable en Asie, où ses négociants voient tant de rois prosternés devant eux.

« Les historiens d'Italie vous représentent une nation autrefois maîtresse du Monde, aujourd'hui esclave de toutes les autres; ses princes divisés et faibles, et sans autre attribut de souveraineté qu'une vaine politique.

« Voilà les historiens des républiques : de la Suisse, qui est l'image de la liberté; de Venise, qui n'a de ressources qu'en son économie; et de Gênes, qui n'est superbe que par ses bâtiments.

« Voici ceux du Nord et, entre autres, de la Pologne, qui use si mal de sa liberté et du droit qu'elle a d'élire ses rois, qu'il semble qu'elle veuille consoler par là les peuples ses voisins, qui ont perdu l'un et l'autre[3]. »

1. La source ici est l'abbé de Vayrac, *État présent de l'Espagne, où l'on voit une géographie historique du pays, l'établissement de la monarchie, ses révolutions et sa décadence,* (Paris, Caillam, 1718). 2. Sur ce pays, Montesquieu possédait la traduction de l'ouvrage de Clarendon, *Histoire de la rébellion et des guerres civiles d'Angleterre* (*op. cit.*). 3. Voir, à propos de cette remarque l'étude de La Bizardière, *Histoire des diètes de Pologne pour les élections des rois* (Paris, Jombert, 1697), que Montesquieu possédait.

Là-dessus nous nous séparâmes jusques au lendemain.

De Paris, le 2 de la lune de Chalval, 1719.

LETTRE CXXXVII

RICA AU MÊME

Le lendemain, il me mena dans un autre cabinet. « Ce sont ici les poètes, me dit-il, c'est-à-dire ces auteurs dont le métier est de mettre des entraves au bon sens et d'accabler la raison sous les agréments [1], comme on ensevelissait autrefois les femmes sous leurs ornements et leurs parures. Vous les connaissez; ils ne sont pas rares chez les Orientaux, où le Soleil, plus ardent, semble échauffer les imaginations mêmes [2].

« Voilà les poèmes épiques. — Eh! qu'est-ce que les poèmes épiques? — En vérité, me dit-il, je n'en

1. Partisan des Modernes et témoin des goûts de son époque, Montesquieu — ainsi que Fontenelle et La Motte — considère l'inspiration poétique comme quelque chose d'extravagant et la poésie comme une forme de langage quelque peu ridicule à cause de son manque de conformité avec les lois de la raison. Il applique le cartésianisme à la critique littéraire et il aurait souscrit à l'affirmation de La Motte sur le style poétique : « Tout cela n'est point la Raison et cependant c'est à elle seule qu'il appartient d'apprécier toute chose » (*Discours sur Homère*, 1714). **2.** Cette conception « climatique » se trouve dans la tradition hippocratique qui établissait une analogie entre l'homme et le cosmos. L'idée énoncée par Montesquieu se trouve déjà chez Mme Dacier : « Il y a des nations si heureusement situées et que le soleil regarde si favorablement qu'elles ont été capables d'imaginer et d'inventer elles-mêmes... et d'autres qui, ensevelies d'un air plus épais, n'ont jamais pu... se tirer de la grossièreté et de la barbarie. Et telles sont toutes les nations occidentales par comparaisons à celles qui sont à l'Orient. Ces dernières ont beaucoup plus de vivacité, d'imagination et de fleur d'esprit » (*Des causes de la corruption du goût*, Paris, Rigaud, 1714, p. 18-19).

sais rien; les connaisseurs disent qu'on n'en a jamais fait que deux [1], et que les autres qu'on donne sous ce nom ne le sont point; c'est aussi ce que je ne sais pas. Ils disent de plus qu'il est impossible d'en faire de nouveaux, et cela est encore plus surprenant [2].

« Voici les poètes dramatiques, qui, selon moi, sont les poètes par excellence et les maîtres des passions. Il y en a de deux sortes : les comiques, qui nous remuent si doucement, et les tragiques, qui nous troublent et nous agitent avec tant de violence.

« Voici les lyriques, que je méprise autant que j'estime les autres, et qui font de leur art une harmonieuse extravagance.

« On voit ensuite les auteurs des idylles et des églogues, qui plaisent même aux gens de Cour par l'idée qu'ils leur donnent d'une certaine tranquillité qu'ils n'ont pas, et qu'ils leur montrent dans la condition des bergers [3].

« De tous les auteurs que nous avons vus, voici les plus dangereux : ce sont ceux qui aiguisent les épigrammes, qui sont de petites flèches déliées qui font une plaie profonde et inaccessible aux remèdes.

« Vous voyez ici les romans [4], dont les auteurs sont des espèces de poètes et qui outrent également le langage de l'esprit et celui du cœur : ils passent leur

1. Il s'agit de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. 2. Allusion à la querelle sur Homère provoquée par la traduction modernisée et tronquée de l'*Iliade* par Houdard de la Motte. Cette querelle agita les milieux littéraires français, divisés entre partisans des Anciens et des Modernes. 3. Il y a probablement dans ces remarques le souvenir du *Discours sur la nature de l'églogue* (1688), de Fontenelle, où l'on pouvait lire : « La poésie pastorale n'a pas de grands charmes si elle est aussi grossière que le naturel. Entendre parler de brebis et de chèvres... n'a rien par soi-même qui puisse plaire. Ce qui plaît, c'est l'*idée de tranquillité* attachée à la vie de ceux qui prennent soin des brebis et des chèvres... Car les hommes veulent être heureux et ils voudraient l'être à peu de frais. Le plaisir et le *plaisir tranquille* est l'objet commun de toutes leurs passions ». 4. Au cours du XVIIe siècle et au début du siècle des Lumières, le roman était généralement considéré comme une forme particulière de l'épopée et faisait l'objet d'une considération moins grande que les autres genres littéraires (théâtre et poésie).

vie à chercher la nature et la manquent toujours, et leurs héros y sont aussi étrangers que les dragons ailés et les hippocentaures. »

« J'ai vu, lui dis-je, quelques-uns de vos romans, et, si vous voyiez les nôtres, vous en seriez encore plus choqué. Ils sont aussi peu naturels et, d'ailleurs, extrêmement gênés par nos mœurs : il faut dix années de passion avant qu'un amant ait pu voir seulement le visage de sa maîtresse. Cependant les auteurs sont forcés de faire passer les lecteurs dans ces ennuyeux préliminaires. Or il est impossible que les incidents soient variés. On recourt à un artifice pire que le mal même qu'on veut guérir : c'est aux prodiges. Je suis sûr que vous ne trouverez pas bon qu'une magicienne fasse sortir une armée de dessous terre, qu'un héros, lui seul, en détruise une de cent mille hommes. Cependant voilà nos romans. Ces aventures froides et souvent répétées nous font languir, et ces prodiges extravagants nous révoltent [1]. »

De Paris, le 6 de la lune de Chalval, 1719.

LETTRES CXXXVIII

RICA À IBBEN, À SMYRNE

Les ministres se succèdent et se détruisent ici comme les saisons : depuis trois ans, j'ai vu changer quatre fois de système sur les finances [2]. On lève

1. Montesquieu se montre ici sévère à l'égard des contes orientaux et des formes de merveilleux qui les caractérisent. Des textes comme les *Aventures d'Abdalla fils d'Hanif* (1712-1714) pouvaient justifier ses critiques. **2.** Ainsi qu'on peut le lire dans une note de *Spicilège*, de 1717 à la fin de 1720, la Régence mit en œuvre différentes politiques dans le domaine des finances. D'abord il y eut celle du maréchal de Noailles, jusqu'à sa démission de la présidence du Conseil des finances, le 28 janvier 1718; ensuite celle de son successeur René d'Argenson, supplanté dans la direction des finances par le contrôleur général Law, le 5 janvier 1710 et enfin, après la liquidation du système de Law, au cours de 1720, M. de la Houssaye, nommé le 11 décembre 1720 à la place du financier écossais qui avait fait banqueroute.

aujourd'hui les tributs, en Turquie et en Perse, comme les levaient les fondateurs de ces empires; il s'en faut bien qu'il en soit ici de même. Il est vrai que nous n'y mettons pas tant d'esprit que les Occidentaux : nous croyons qu'il n'y a pas plus de différence entre l'administration des revenus du prince et celle des biens d'un particulier, qu'il y en a entre compter cent mille tomans ou en compter cent. Mais il y a ici bien plus de finesse et de mystère. Il faut que de grands génies travaillent nuit et jour, qu'ils enfantent sans cesse et avec douleur de nouveaux projets; qu'ils écoutent les avis d'une infinité de gens qui travaillent pour eux sans en être priés [1], qu'ils se retirent et vivent dans le fond d'un cabinet impénétrable aux grands et sacré aux petits, qu'ils aient toujours la tête remplie de secrets importants, de desseins miraculeux, de systèmes nouveaux, et qu'absorbés dans les méditations, ils soient privés de l'usage de la parole et quelquefois même de celui de la politesse.

Dès que le feu Roi eut fermé les yeux, on pensa à établir une nouvelle administration. On sentait qu'on était mal, mais on ne savait comment faire pour être mieux. On ne s'était pas bien trouvé de l'autorité sans bornes des ministres précédents; on la voulut partager. On créa pour cet effet six ou sept conseils [2], et ce ministère est peut-être celui de tous qui a gouverné la France avec plus de sens. La durée en fut courte, aussi bien que celle du bien qu'il produisit.

La France, à la mort du feu Roi, était un corps accablé de mille maux. N... [3] prit le fer à la main,

1. Ces « gens qui travaillent sans en être priés » sont les « donneurs d'avis », c'est-à-dire des personnes qui, sous l'ancien régime, proposaient au ministre la création de charges nouvelles, dans l'espoir de recevoir une commission, si le projet était accepté. **2.** Le Régent créa, en 1715, sept conseils, formés de membres issus de la haute noblesse, en substitution du conseil de Régence. Ces sept conseils furent supprimés en septembre 1718. **3.** Le maréchal de Noailles, qui mena une politique d'économies rigoureuses.

retrancha les chairs inutiles, et appliqua quelques remèdes topiques [1]. Mais il restait toujours un vice intérieur à guérir. Un étranger est venu [2], qui a entrepris cette cure. Après bien des remèdes violents, il a cru lui avoir rendu son embonpoint, et il l'a seulement rendue bouffie.

Tous ceux qui étaient riches il y a six mois sont à présent dans la pauvreté, et ceux qui n'avaient pas de pain regorgent de richesses. Jamais ces deux extrémités ne se sont touchées de si près. L'Étranger a tourné l'État comme un fripier tourne un habit : il fait paraître dessus ce qui était dessous; et, ce qui était dessus, il le met à l'envers. Quelles fortunes inespérées, incroyables même à ceux qui les ont faites! Dieu ne tire pas plus rapidement les hommes du néant. Que de valets servis par leurs camarades et peut-être demain par leurs maîtres!

Tout ceci produit souvent des choses bizarres. Les laquais qui avaient fait fortune sous le règne passé vantent aujourd'hui leur naissance; ils rendent à ceux qui viennent de quitter leur livrée dans une certaine rue [3], tout le mépris qu'on avait pour eux il y a six mois; ils crient de toute leur force : « La noblesse est ruinée! Quel désordre dans l'État! Quelle confusion dans les rangs! On ne voit que des inconnus faire fortune! » Je te promets que ceux-ci prendront bien leur revanche sur ceux qui viendront après eux, et que, dans trente ans, ces gens de qualité feront bien du bruit.

De Paris, le premier de la lune de Zilcadé, 1720.

LETTRE CXXXIX

RICA AU MÊME

Voici un grand exemple de la tendresse conjugale, non seulement dans une femme, mais dans une

1. « Remède topique » : médicament qui agit sur un point déterminé du corps (emplâtre, pommade, pansement, etc.). 2. L'Écossais John Law, né à Édimbourg en 1671. 3. La rue Quincampoix, où s'était installé le siège de la banque de Law en 1716.

reine. La reine de Suède, voulant à toute force associer le prince son époux à la couronne, pour aplanir toutes les difficultés, a envoyé aux États, une déclaration par laquelle elle se désiste de la régence au cas qu'il soit élu [1].

Il y a soixante et quelques années qu'une autre reine, nommée *Christine* [2], abdiqua la couronne pour se donner tout entière à la philosophie. Je ne sais lequel de ces deux exemples nous devons admirer davantage.

Quoique j'approuve assez que chacun se tienne ferme dans le poste où la Nature l'a mis, et que je ne puisse louer la faiblesse de ceux qui, se trouvant au-dessous de leur état, le quittent comme par une espèce de désertion, je suis cependant frappé de la grandeur d'âme de ces deux princesses et de voir l'esprit de l'une et le cœur de l'autre supérieurs à leur fortune. Christine a songé à connaître dans le temps que les autres ne songent qu'à jouir, et l'autre ne veut jouir que pour mettre tout son bonheur entre les mains de son auguste époux.

De Paris, le 27 de la lune de Maharram, 1720.

LETTRE CXL

RICA À USBEK, À ***

Le parlement de Paris vient d'être relégué dans une petite ville qu'on appelle *Pontoise* [3]. Le Conseil lui a envoyé enregistrer ou approuver une déclara-

1. Ulrique-Eléonore, sœur de Charles XII, fut élue par la diète le 13 janvier 1719 et fut couronnée le 17 mars de la même année à Uppsala. Le 29 février 1720 elle abdiqua en faveur de son mari Frédéric de Hesse-Cassel. **2.** Il s'agit de Christine de Suède (1626-1689), fille de Gustave-Adolphe et correspondante de Descartes. Elle abdiqua en juin 1654 pour se consacrer à ses études. **3.** Le Parlement de Paris fut relégué à Pontoise du 20 juillet au 17 décembre 1720, car il avait refusé d'enregistrer un édit royal imposant à la Compagnie des Indes d'absorber au cours d'une année une somme de 600 millions en papier monnaie.

tion qui le déshonore, et il l'a enregistrée d'une manière qui déshonore le Conseil.

On menace d'un pareil traitement quelques parlements du royaume.

Ces compagnies sont toujours odieuses : elles n'approchent des rois que pour leur dire de tristes vérités, et, pendant qu'une foule de courtisans leur représentent sans cesse un peuple heureux sous leur gouvernement, elles viennent démentir la flatterie, et apporter aux pieds du trône les gémissements et les larmes dont elles sont dépositaires.

C'est un pesant fardeau, mon cher Usbek, que celui de la vérité, lorsqu'il faut la porter jusques aux princes. Ils doivent bien penser que ceux qui s'y déterminent y sont contraints, et qu'ils ne se résoudraient jamais à faire des démarches si tristes et si affligeantes pour ceux qui les font, s'ils n'y étaient forcés par leur devoir, leur respect, et même leur amour.

De Paris, le 21 de la lune de Gemmadi 1, 1720.

LETTRE CXLI

RICA AU MÊME

J'irai te voir sur la fin de la semaine. Que les jours couleront agréablement avec toi !

Je fus présenté, il y a quelques jours, à une dame de la Cour qui avait quelque envie de voir ma figure étrangère. Je la trouvai belle, digne des regards de notre monarque et d'un rang auguste dans le lieu sacré où son cœur repose.

Elle me fit mille questions sur les mœurs des Persans, et sur la manière de vivre des Persanes. Il me parut que la vie du sérail n'était pas de son goût, et qu'elle trouvait de la répugnance à voir un homme partagé entre dix ou douze femmes. Elle ne put voir

sans envie le bonheur de l'un et sans pitié la condition des autres. Comme elle aime la lecture, surtout celle des poètes et des romans, elle souhaita que je lui parlasse des nôtres. Ce que je lui en dis redoubla sa curiosité; elle me pria de lui faire traduire un fragment de quelques-uns de ceux que j'ai apportés. Je le fis et je lui envoyai quelques jours après un conte Persan. Peut-être seras-tu bien aise de le voir travesti.

Du temps de Cheik-Ali-khan [1], il y avait en Perse une femme nommée *Zulema* : elle savait par cœur tout le saint Alcoran; il n'y avait point de dervis qui entendît mieux qu'elle les traditions des saints Prophètes; les docteurs arabes n'avaient rien de si mystérieux qu'elle n'en comprît tous les sens; et elle joignait à tant de connaissances un certain caractère d'esprit enjoué qui laissait à peine deviner si elle voulait amuser ceux à qui elle parlait, ou les instruire.

Un jour qu'elle était avec ses compagnes dans une des salles du sérail, une d'elles lui demanda ce qu'elle pensait de l'autre vie, et si elle ajoutait foi à cette ancienne tradition de nos docteurs, que le Paradis n'est fait que pour les hommes [2].

« C'est le sentiment commun, leur dit-elle; il n'y a rien que l'on n'ait fait pour dégrader notre sexe. Il y a même une nation répandue par toute la Perse, qu'on appelle la *Nation Juive*, qui soutient, par l'autorité de ses livres sacrés, que nous n'avons point d'âme.

« Ces opinions si injurieuses n'ont d'autre origine que l'orgueil des hommes, qui veulent porter leur supériorité au-delà même de leur vie et ne pensent pas que, dans le Grand Jour, toutes les créatures paraîtront devant Dieu comme le néant, sans qu'il y ait entre elles de prérogatives que celles que la vertu y aura mises.

1. Grand Vizir sous le règne du chah Soliman III, à partir de 1668. D'après Chardin il jouissait d'une réputation d'homme sage et intègre. **2.** *Cf.* lettre XXIV.

« Dieu ne se bornera point dans ses récompenses ; et comme les hommes qui auront vécu et bien usé de l'empire qu'ils ont ici-bas sur nous, seront dans un paradis plein de beautés célestes et ravissantes, et telles que, si un mortel les avait vues, il se donnerait aussitôt la mort dans l'impatience d'en jouir, aussi les femmes vertueuses iront dans un lieu de délices, où elles seront enivrées d'un torrent de voluptés avec des hommes divins qui leur seront soumis : chacune d'elles aura un sérail dans lequel ils seront enfermés, et des eunuques encore plus fidèles que les nôtres, pour les garder.

« J'ai lu, ajouta-t-elle, dans un livre arabe, qu'un homme nommé *Ibrahim* était d'une jalousie insupportable. Il avait douze femmes extrêmement belles, qu'il traitait d'une manière très dure ; il ne se fiait plus à ses eunuques ni aux murs de son sérail ; il les tenait presque toujours sous la clef, enfermées dans leur chambre, sans qu'elles pussent se voir ni se parler : car il était même jaloux d'une amitié innocente. Toutes ses actions prenaient la teinture de sa brutalité naturelle ; jamais une douce parole ne sortit de sa bouche, et jamais il ne fit le moindre signe qui n'ajoutât quelque chose à la rigueur de leur esclavage.

« Un jour qu'il les avait toutes assemblées dans une salle de son sérail, une d'entre elles, plus hardie que les autres, lui reprocha son mauvais naturel. "Quand on cherche si fort les moyens de se faire craindre, lui dit-elle, on trouve toujours auparavant ceux de se faire haïr. Nous sommes si malheureuses que nous ne pouvons nous empêcher de désirer un changement. D'autres, à ma place, souhaiteraient votre mort, je ne souhaite que la mienne ; et, ne pouvant espérer d'être séparée de vous que par là, il me sera encore bien doux d'en être séparée." Ce discours, qui aurait dû le toucher, le fit entrer dans une furieuse colère ; il tira son poignard et le lui plongea dans le sein. "Mes chères compagnes, dit-elle d'une voix mourante, si le Ciel a pitié de ma

vertu, vous serez vengées.” A ces mots, elle quitta cette vie infortunée pour aller dans le séjour des délices où les femmes qui ont bien vécu jouissent d'un bonheur qui se renouvelle toujours.

« D'abord elle vit une prairie riante, dont la verdure était relevée par les peintures des fleurs les plus vives ; un ruisseau, dont les eaux étaient plus pures que le cristal, y faisait un nombre infini de détours. Elle entra ensuite dans des bocages charmants, dont le silence n'était interrompu que par le doux chant des oiseaux. De magnifiques jardins se présentèrent ensuite : la Nature les avait ornés avec sa simplicité et toute sa magnificence. Elle trouva enfin un palais superbe, préparé pour elle et rempli d'hommes célestes destinés à ses plaisirs.

« Deux d'entre eux se présentèrent aussitôt pour la déshabiller; d'autres la mirent dans le bain et la parfumèrent des plus délicieuses essences. On lui donna ensuite des habits infiniment plus riches que les siens. Après quoi, on la mena dans une grande salle, où elle trouva un feu fait avec des bois odoriférants et une table couverte des mets les plus exquis. Tout semblait concourir au ravissement de ses sens : elle entendait, d'un côté, une musique d'autant plus divine qu'elle était plus tendre; de l'autre, elle ne voyait que des danses de ces hommes divins, uniquement occupés à lui plaire. Cependant tant de plaisirs ne devaient servir qu'à la conduire insensiblement à des plaisirs plus grands. On la mena dans sa chambre, et, après l'avoir encore une fois déshabillée, on la porta dans un lit superbe, où deux hommes d'une beauté charmante la reçurent dans leurs bras. C'est pour lors qu'elle fut enivrée, et que ses ravissements passèrent même ses désirs. “Je suis toute hors de moi, leur disait-elle; je croirais mourir, si je n'étais sûre de mon immortalité. C'en est trop; laissez-moi : je succombe sous la violence des plaisirs [1].

1. L'aventure paradisiaque d'Anaïs peut faire songer à celle de la jeune Octave de l'*Aloysia Sigea* de Nicolas Chorier, *op. cit.*

Oui, vous rendez un peu le calme à mes sens, je commence à respirer et à revenir à moi-même. D'où vient que l'on a ôté les flambeaux? Que ne puis-je à présent considérer votre beauté divine? Que ne puis-je voir?... Mais pourquoi voir? Vous me faites rentrer dans mes premiers transports. O Dieux! que ces ténèbres sont aimables! Quoi! je serai immortelle et immortelle avec vous? Je serai?... Non, je vous demande grâce : car je vois bien que vous êtes gens à n'en demander jamais."

« Après plusieurs commandements réitérés, elle fut obéie; mais elle ne le fut que lorsqu'elle voulut l'être bien sérieusement. Elle se reposa languissamment et s'endormit dans leurs bras. Deux moments de sommeil réparèrent sa lassitude; elle reçut deux baisers qui l'enflammèrent soudain et lui firent ouvrir les yeux. "Je suis inquiète, dit-elle : je crains que vous ne m'aimiez plus." C'était un doute dans lequel elle ne voulait pas rester longtemps; aussi eut-elle avec eux tous les éclaircissements qu'elle pouvait désirer. "Je suis désabusée [1]", s'écria-t-elle. Pardon, pardon! Je suis sûre de vous. Vous ne me dites rien, mais vous prouvez mieux que tout ce que vous me pourriez dire. Oui, oui! je vous le confesse : on n'a jamais tant aimé. Mais quoi! vous vous disputez tous deux l'honneur de me persuader? Ah! si vous vous disputez, si vous joignez l'ambition au plaisir de ma défaite, je suis perdue : vous serez tous deux vainqueurs; il n'y aura que moi de vaincue; mais je vous vendrai bien cher la victoire."

« Tout ceci ne fut interrompu que par le jour. Ses fidèles et aimables domestiques entrèrent dans sa chambre, et firent lever ces deux jeunes hommes, que deux vieillards ramenèrent dans les lieux où ils étaient gardés pour ses plaisirs. Elle se leva ensuite et parut d'abord à cette cour idolâtre dans les charmes d'un déshabillé simple et ensuite couverte des plus somptueux ornements. Cette nuit l'avait

1. Détrompée.

embellie : elle avait donné de la vie à son teint et de l'expression à ses grâces. Ce ne fut pendant tout le jour que danses, que concerts, que festins, que jeux, que promenades, et l'on remarquait qu'Anaïs se dérobait de temps en temps et volait vers ses deux jeunes héros. Après quelques précieux instants d'entrevue, elle revenait vers la troupe qu'elle avait quittée, toujours avec un visage plus serein. Enfin, sur le soir, on la perdit tout à fait : elle alla s'enfermer dans le sérail, où elle voulait, disait-elle, faire connaissance avec ces captifs immortels qui devaient à jamais vivre avec elle. Elle visita donc les appartements de ces lieux les plus reculés et les plus charmants, où elle compta cinquante esclaves d'une beauté miraculeuse : elle erra toute la nuit de chambre en chambre, recevant partout des hommages toujours différents et toujours les mêmes.

« Voilà comment l'immortelle Anaïs passait sa vie, tantôt dans des plaisirs éclatants, tantôt dans des plaisirs solitaires ; admirée d'une troupe brillante, ou bien aimée d'un amant éperdu. Souvent elle quittait le palais enchanté pour aller dans une grotte champêtre ; les fleurs semblaient naître sous ses pas, et les jeux se présentaient en foule au-devant d'elle.

« Il y avait plus de huit jours qu'elle était dans cette demeure heureuse, que, toujours hors d'elle-même, elle n'avait pas fait une seule réflexion : elle avait joui de son bonheur sans le connaître et sans avoir eu un seul de ces moments tranquilles où l'âme se rend, pour ainsi dire, compte à elle-même et s'écoute dans le silence des passions.

« Les bienheureux ont des plaisirs si vifs qu'ils peuvent rarement jouir de cette liberté d'esprit. C'est pour cela qu'attachés invinciblement aux objets présents ils perdent entièrement la mémoire des choses passées et n'ont plus aucun souci de ce qu'ils ont connu ou aimé dans l'autre vie.

« Mais Anaïs, dont l'esprit était vraiment philosophe, avait passé presque toute sa vie à méditer ; elle avait poussé ses réflexions beaucoup plus loin

qu'on n'aurait dû l'attendre d'une femme laissée à elle-même. La retraite austère que son mari lui avait fait garder ne lui avait laissé que cet avantage. C'est cette force d'esprit qui lui avait fait mépriser la crainte, dont ses compagnes étaient frappées, et la mort, qui devait être la fin de ses peines et le commencement de sa félicité.

« Ainsi elle sortit peu à peu de l'ivresse des plaisirs et s'enferma seule dans un appartement de son palais. Elle se laissa aller à des réflexions bien douces sur sa condition passée et sur sa félicité présente; elle ne put s'empêcher de s'attendrir sur le malheur de ses compagnes : on est sensible à des tourments que l'on a partagés. Anaïs ne se tint pas dans les simples bornes de la compassion : plus tendre envers ces infortunées, elle se sentit portée à les secourir.

« Elle donna ordre à un de ces jeunes hommes qui étaient auprès d'elle, de prendre la figure de son mari [1], d'aller dans son sérail, de s'en rendre maître, de l'en chasser, et d'y rester à sa place jusqu'à ce qu'elle le rappelât.

« L'exécution fut prompte : il fendit les airs, arriva à la porte du sérail d'Ibrahim, qui n'y était pas. Il frappe; tout lui est ouvert : les eunuques tombent à ses pieds; il vole vers les appartements où les femmes d'Ibrahim étaient enfermées : il avait, en passant, pris les clefs dans la poche de ce jaloux, à qui il s'était rendu invisible. Il entre et les surprend d'abord par son air doux et affable, et, bientôt après, il les surprend davantage par ses empressements et par la rapidité de ses entreprises. Toutes eurent leur part de l'étonnement, et elles l'auraient pris pour un songe s'il y eût eu moins de réalité.

« Pendant que ces nouvelles scènes se jouent dans le sérail, Ibrahim heurte, se nomme, tempête et crie.

1. L'épisode de la substitution du faux Ibrahim au vrai pourrait être inspiré par l'un des contes des *Mille et Un Jours*, traduits par Pétis de la Croix.

Après avoir essuyé bien des difficultés, il entre et jette les eunuques dans un désordre extrême. Il marche à grands pas; mais il recule en arrière et tombe comme des nues quand il voit le faux Ibrahim, sa véritable image, dans toutes les libertés d'un maître. Il crie au secours : il veut que les eunuques lui aident à tuer cet imposteur; mais il n'est pas obéi. Il n'a plus qu'une bien faible ressource : c'est de s'en rapporter au jugement de ses femmes. Dans une heure, le faux Ibrahim avait séduit tous ses juges. L'autre est chassé et traîné indignement hors du sérail, et il aurait reçu la mort mille fois si son rival n'avait ordonné qu'on lui sauvât la vie. Enfin le nouvel Ibrahim, resté maître du champ de bataille, se montra de plus en plus digne d'un tel choix et se signala par des miracles jusqu'alors inconnus.

« "Vous ne ressemblez pas à Ibrahim, disaient ces femmes. — Dites, dites plutôt que cet imposteur ne me ressemble pas, disait le triomphant Ibrahim. Comment faut-il faire pour être votre époux, si ce que je fais ne suffit pas? — Ah! nous n'avons garde de douter, dirent les femmes. Si vous n'êtes pas Ibrahim, il nous suffit que vous ayez si bien mérité de l'être; vous êtes plus Ibrahim en un jour qu'il ne l'a été dans le cours de dix années. — Vous me promettez donc, reprit-il, que vous vous déclarerez en ma faveur contre cet imposteur? — N'en doutez pas, dirent-elles d'une commune voix : nous vous jurons une fidélité éternelle; nous n'avons été que trop longtemps abusées : le traître ne soupçonnait point notre vertu; il ne soupçonnait que sa faiblesse. Nous voyons bien que les hommes ne sont point faits comme lui; c'est à vous sans doute qu'ils ressemblent. Si vous saviez combien vous nous le faites haïr! — Ah! je vous donnerai souvent de nouveaux sujets de haine, reprit le faux Ibrahim : vous ne connaissez point encore tout le tort qu'il vous a fait. — Nous jugeons de son injustice par la grandeur de votre vengeance, reprirent-elles. — Oui, vous avez raison, dit l'homme divin : j'ai mesuré l'expiation au

crime; je suis bien aise que vous soyez contentes de ma manière de punir. — Mais, dirent ces femmes, si cet imposteur revient, que ferons-nous? — Il lui serait, je crois, difficile de vous tromper, répondit-il; dans la place que j'occupe auprès de vous, on ne se soutient guère par la ruse, et, d'ailleurs, je l'enverrai si loin, que vous n'entendrez plus parler de lui. Pour lors, je prendrai sur moi le soin de votre bonheur : je ne serai point jaloux; je saurai m'assurer de vous sans vous gêner; j'ai assez bonne opinion de mon mérite pour croire que vous me serez fidèles. Si vous n'étiez pas vertueuses avec moi, avec qui le seriez-vous?"

« Cette conversation dura longtemps entre lui et ces femmes, qui, plus frappées de la différence des deux Ibrahim que de leur ressemblance, ne songeaient pas même à se faire éclaircir de tant de merveilles. Enfin le mari désespéré revint encore les troubler : il trouva toute sa maison dans la joie et ses femmes plus incrédules que jamais. La place n'était pas tenable pour un jaloux : il sortit furieux, et un instant après le faux Ibrahim le suivit, le prit, le transporta dans les airs, et le laissa à deux mille lieues de là.

« O Dieux! dans quelle désolation se trouvèrent ces femmes dans l'absence de leur cher Ibrahim! Déjà leurs eunuques avaient repris leur sévérité naturelle; toute la maison était en larmes; elles s'imaginaient quelquefois que tout ce qui leur était arrivé n'était qu'un songe; elles se regardaient toutes les unes les autres et se rappelaient les moindres circonstances de ces étranges aventures. Enfin le céleste Ibrahim revint, toujours plus aimable; il leur parut que son voyage n'avait pas été pénible. Le nouveau maître prit une conduite si opposée à celle de l'autre qu'elle surprit tous les voisins. Il congédia les eunuques, rendit sa maison accessible à tout le monde; il ne voulut pas même souffrir que ses femmes se voilassent. C'était une chose assez singulière de les voir dans les festins parmi des hommes,

aussi libres qu'eux. Ibrahim crut avec raison que les coutumes du pays n'étaient pas faites pour des citoyens comme lui. Cependant il ne se refusait aucune dépense; il dissipa avec une immense profusion les biens du jaloux, qui, de retour trois ans après des pays lointains où il avait été transporté, ne trouva plus que ses femmes et trente-six enfants. »

De Paris, le 26 de la lune de Gemmadi, 1720.

LETTRE CXLII

RICA À USBEK, À ***

Voici une lettre que je reçus hier d'un savant [1]; elle te paraîtra singulière :

Monsieur,

Il y a six mois que j'ai recueilli la succession d'un oncle très riche, qui m'a laissé cinq ou six cent mille livres et une maison superbement meublée. Il y a plaisir d'avoir du bien, lorsqu'on en sait faire un bon usage. Je n'ai point d'ambition ni de goût pour les plaisirs : je suis presque toujours enfermé dans un cabinet, où je mène la vie d'un savant; c'est dans ce lieu que l'on trouve un curieux amateur de la vénérable antiquité.

Lorsque mon oncle eut fermé les yeux, j'aurais fort souhaité de le faire enterrer avec les cérémonies observées par les anciens Grecs et Romains; mais je n'avais pour lors ni lacrymatoires, ni urnes, ni lampes antiques.

Mais depuis je me suis bien pourvu de ces précieuses raretés. Il y a quelques jours que je vendis ma vaisselle d'argent pour acheter une lampe de terre qui

1. Le modèle réel de ce personnage pourrait être le comte de Caylus, le plus célèbre amateur d'antiquité du siècle.

avait servi à un philosophe stoïcien. Je me suis défait de toutes les glaces dont mon oncle avait couvert presque tous les murs de ses appartements, pour avoir un petit miroir, un peu fêlé, qui fut autrefois à l'usage de Virgile : je suis charmé d'y voir ma figure représentée au lieu de celle du Cygne de Mantoue. Ce n'est pas tout : j'ai acheté cent louis d'or cinq ou six pièces d'une monnaie de cuivre qui avait cours il y a deux mille ans. Je ne sache pas avoir à présent dans ma maison un seul meuble qui n'ait été fait avant la décadence de l'Empire. J'ai un petit cabinet de manuscrits fort précieux et fort chers. Quoique je me tue la vue à les lire, j'aime beaucoup mieux m'en servir que des exemplaires imprimés, qui ne sont pas si corrects, et que tout le monde a entre les mains. Quoique je ne sorte presque jamais, je ne laisse pas d'avoir une passion démesurée de connaître tous les anciens chemins qui étaient du temps des Romains. Il y en a un qui est près de chez moi[1]*, qu'un proconsul des Gaules fit faire, il y a environ douze cents ans ; lorsque je vais à ma maison de campagne, je ne manque jamais d'y passer, quoiqu'il soit très incommode, et qu'il m'allonge de plus d'une lieue. Mais ce qui me fait enrager, c'est qu'on y a mis des poteaux de bois de distance en distance pour marquer l'éloignement des villes voisines : je suis désespéré de voir ces misérables indices, au lieu des colonnes milliaires qui y étaient autrefois ; je ne doute pas que je ne les fasse rétablir par mes héritiers, et que je ne les engage à cette dépense par mon testament. Si vous avez, Monsieur, quelque manuscrit persan, vous me ferez plaisir de m'en accommoder*[2]*, je vous le paierai tout ce que vous voudrez, et je vous donnerai par-dessus le marché quelques ouvrages de ma façon, par lesquels vous verrez que je ne suis point un membre inutile de la République des Lettres. Vous y remarquerez entre*

1. Une voie romaine passait près de la Brède. On pourrait donc supposer que l'auteur des *Lettres persanes* fait ici de l'auto-ironie.
2. « Accommoder » : ici, dans le sens de vendre.

*autres une dissertation où je fais voir que la couronne dont on se servait autrefois dans les triomphes était de chêne, et non pas de laurier. Vous en admirerez une autre où je prouve, par de doctes conjectures tirées des plus graves auteurs grecs, que Cambyse fut blessé à la jambe gauche, et non pas à la droite; une autre où je démontre qu'un petit front était une beauté très recherchée par les Romains. Je vous enverrai encore un volume in-quarto, en forme d'explication d'un vers du sixième livre de l'*Énéide *de Virgile. Vous ne recevrez tout ceci que dans quelques jours; et, quant à présent, je me contente de vous envoyer ce fragment d'un ancien mythologiste grec qui n'avait point paru jusques ici, et que j'ai découvert dans la poussière d'une bibliothèque. Je vous quitte pour une affaire importante que j'ai sur les bras : il s'agit de restituer un beau passage de Pline le Naturaliste, que les copistes du cinquième siècle ont étrangement défiguré.*

Je suis, etc.

Fragment d'un ancien mythologiste [1]

Dans une île près des Orcades, il naquit un enfant qui avait pour père Éole, Dieu des Vents, et pour mère une nymphe de Calédonie [2]*. On dit de lui qu'il apprit tout seul à compter avec ses doigts, et que, dès l'âge de quatre ans, il distinguait si parfaitement les métaux que, sa mère ayant voulu lui donner une bague de laiton au lieu d'une d'or, il reconnut la tromperie et la jeta par terre.*

Dès qu'il fut grand, son père lui apprit le secret d'enfermer les vents dans des outres, qu'il vendait ensuite à tous les voyageurs. Mais, comme la marchandise n'était pas fort prisée dans son pays, il le

1. Ce conte allégorique, où l'on pastiche *Télémaque*, décrit l'histoire de John Law. Il faut donc remplacer Orcades par Orkneys, Calédonie par Écosse, Bétique par France, Saturne par Louis XIV, et le fils d'Éole est Law lui-même. 2. Le père de J. Law était un orfèvre-banquier, sa mère appartenait au clan écossais des Campbell.

quitta et se mit à courir le Monde en compagnie de l'aveugle Dieu du Hasard.

Il apprit dans ses voyages que, dans la Bétique, l'or reluisait de toutes parts; cela fit qu'il y précipita ses pas. Il y fut fort mal reçu de Saturne, qui régnait pour lors[1]*. Mais ce Dieu ayant quitté la Terre, il s'avisa d'aller dans tous les carrefours, où il criait sans cesse d'une voix rauque : « Peuples de Bétique, vous croyez être riches parce que vous avez de l'or et de l'argent. Votre erreur me fait pitié. Croyez-moi, quittez le pays des vils métaux; venez dans l'Empire de l'Imagination; et je vous promets des richesses qui vous étonneront vous-mêmes. » Aussitôt il ouvrit une grande partie des outres qu'il avait apportées, et il distribua de sa marchandise à qui en voulut.*

Le lendemain, il revint dans les mêmes carrefours, et il s'écria : « Peuples de Bétique, voulez-vous être riches? Imaginez-vous que je le suis beaucoup, et que vous l'êtes beaucoup aussi; mettez-vous tous les matins dans l'esprit que votre fortune a doublé pendant la nuit; levez-vous ensuite; et, si vous avez des créanciers, allez les payer de ce que vous aurez imaginé, et dites-leur d'imaginer à leur tour. »

Il reparut quelques jours après, et il parla ainsi : « Peuples de Bétique, je vois bien que votre imagination n'est pas si vive que les premiers jours. Laissez-vous conduire à la mienne. Je mettrai tous les matins devant vos yeux un écriteau[2] *qui sera pour vous la source des richesses; vous n'y verrez que quatre paroles, mais elles seront bien significatives : car elles régleront la dot de vos femmes, la légitime de vos*

1. Law avait fait un premier séjour en France en 1699-1700. Il y retourna en 1706 et fréquenta les ministres Chamillard et Desmarets. Ensuite il visita Gênes, Venise, Rome, Turin, Vienne et s'enrichit grâce au jeu du hasard au cours de ces voyages. Il revint à Paris en 1708 mais ses gains excessifs au jeu provoquèrent son expulsion temporaire. En 1714 il s'installa à nouveau dans la capitale pour réaliser son projet de création d'un institut bancaire, la Banque Générale (1716). **2.** C'est-à-dire le tableau où l'on affichait le cours des actions de la Compagnie française des Indes.

enfants, le nombre de vos domestiques. Et quant à vous, dit-il à ceux de la troupe qui étaient le plus près de lui, quant à vous, mes chers enfants (je puis vous appeler de ce nom : car vous avez reçu de moi une seconde naissance), mon écriteau décidera de la magnificence de vos équipages, de la somptuosité de vos festins, du nombre et de la pension de vos maîtresses. »

A quelque jours de là, il arriva dans le carrefour tout essoufflé, et, transporté de colère, il s'écria : « Peuples de Bétique, je vous avais conseillé d'imaginer, et je vois que vous ne le faites pas. Eh bien ! à présent, je vous l'ordonne. » Là-dessus il les quitta brusquement ; mais la réflexion le rappela sur ses pas. « J'apprends que quelques-uns de vous sont assez détestables pour conserver leur or et leur argent. Encore passe pour l'argent ; mais pour de l'or... pour de l'or... Ah ! cela me met dans une indignation... Je jure, par mes outres sacrées, que, s'ils ne viennent pas me l'apporter, je les punirai sévèrement [1]*. » Puis il ajouta d'un air tout à fait persuasif : « Croyez-vous que ce soit pour garder ces misérables métaux que je vous les demande ? Une marque de ma candeur, c'est que, lorsque vous me les apportâtes, il y a quelques jours, je vous en rendis sur-le-champ la moitié. »*

Le lendemain, on l'aperçut de loin, et on le vit s'insinuer avec une voix douce et flatteuse : « Peuples de Bétique, j'apprends que vous avez une partie de vos trésors dans les pays étrangers [2]*. Je vous prie, faites-les-moi venir : vous me ferez plaisir, et je vous en aurai une reconnaissance éternelle. »*

Le fils d'Éole parlait à des gens qui n'avaient pas grande envie de rire ; ils ne purent pourtant s'en empêcher : ce qui fit qu'il s'en retourna bien confus. Mais,

1. Allusion probable à l'édit du 11 mars 1720, qui abolit l'usage des espèces métalliques (celles en or à partir du 1er mai, celles en argent à partir du 1er août), et les remplace par des billets de banque. **2.** Une ordonnance du 20 juin 1720 visait à faire rentrer en France les fonds qui avaient été placés à l'étranger.

reprenant courage, il hasarda encore une petite prière : « Je sais que vous avez des pierres précieuses. Au nom de Jupiter, défaites-vous-en[1] *! rien ne vous appauvrit comme ces sortes de choses. Défaites-vous-en, vous dis-je. Si vous ne le pouvez pas par vous-mêmes, je vous donnerai des hommes d'affaires excellents. Que de richesses vont couler chez vous, si vous faites ce que je vous conseille ! Oui, je vous promets tout ce qu'il y a de plus pur dans mes outres. »*

Enfin, il monta sur un tréteau, et, prenant une voix assurée, il dit : « Peuples de Bétique, j'ai comparé l'heureux état dans lequel vous êtes, avec celui où je vous trouvai lorsque j'arrivai ici : je vous vois le plus riche peuple de la Terre; mais, pour achever votre fortune, souffrez que je vous ôte la moitié de vos biens[2]*. » A ces mots, d'une aile légère, le fils d'Éole disparut et laissa ses auditeurs dans une consternation inexprimable; ce qui fit qu'il revint le lendemain, et parla ainsi : « Je m'aperçus hier que mon discours vous déplut extrêmement. Eh bien ! prenez que je ne vous aie rien dit*[3]*. Il est vrai, la moitié, c'est trop : il n'y a qu'à prendre d'autres expédients pour arriver au but que je me suis proposé : assemblons nos richesses dans un même endroit; nous le pouvons facilement : car elles ne tiennent pas un gros volume. » Aussitôt il en disparut les trois quarts*[4]*.*

De Paris, le 9 de la lune de Chahban, 1720.

1. Une ordonnance du 4 juillet 1720 interdisait de porter diamants, perles et pierres précieuses. **2.** Un édit du 21 mai de la même année réduisait la valeur des actions de la Compagnie par étapes. Les billets de banque y subissaient une réduction de 50 % de leur valeur nominale. **3.** L'édit du 21 mai provoqua une telle panique que le Régent fut obligé de l'annuler par un arrêt du 27 mai ; le 29 Law était remplacé dans ses fonctions de contrôleur général des finances. **4.** Allusion probable à la baisse brutale des cours. La banque suspendit les payements en juillet 1720.

LETTRE CXLIII

RICA À NATHANAËL LÉVI, MÉDECIN JUIF, À LIVOURNE

Tu me demandes ce que je pense de la vertu des amulettes et de la puissance des talismans [1]. Pourquoi t'adresses-tu à moi? Tu es juif, et je suis mahométan; c'est-à-dire que nous sommes tous deux bien crédules.

Je porte toujours sur moi plus de deux mille passages du saint Alcoran; j'attache à mes bras un petit paquet où sont écrits les noms de plus de deux cents dervis; ceux d'Ali, de Fatmé et de tous les Purs, sont cachés en plus de vingt endroits de mes habits [2].

Cependant je ne désapprouve point ceux qui rejettent cette vertu que l'on attribue à de certaines paroles : il nous est bien plus difficile de répondre à leurs raisonnements qu'à eux de répondre à nos expériences.

Je porte tous ces chiffons sacrés par une longue habitude, pour me conformer à une pratique universelle; je crois que, s'ils n'ont pas plus de vertu que les bagues et les autres ornements dont on se pare, ils n'en ont pas moins. Mais, toi, tu mets toute ta confiance sur quelques lettres mystérieuses [3], et,

1. « Amulette » : objet que l'on porte sur soi par superstition, pour se préserver des dangers, des maladies, etc. (*Petit Larousse*). « Talisman » : objet marqué de signes cabalistiques, auquel on attribue la vertu de porter bonheur (*Petit Larousse*). **2.** « Il n'y a pas de peuple au monde plus superstitieux que les Persans... C'est par-là qu'ils ont... tant de croyance aux talismans, tant de confiance aux amulettes. Ils les composent de passages de l'*Alcoran* et des *hadis* qui sont les dits des premiers successeurs de Mahammed... Ils les portent au cou, à la ceinture, mais plus communément au bras, entre le coude et l'épaule, en de petits sacs de soie... On les prendrait d'abord pour de petits pelotons. Il y a des gens qui portent jusqu'à sept ou huit de ces sachets cousus sur un ruban en bracelet... J'ai vu des gens porter ainsi tout l'*Alcoran* » (Chardin, *op. cit.*, t. I, p. 174). **3.** Allusion au symbolisme des lettres hébraïques dans la kabbale.

sans cette sauvegarde, tu serais dans un effroi continuel.

Les hommes sont bien malheureux! ils flottent sans cesse entre de fausses espérances et des craintes ridicules, et, au lieu de s'appuyer sur la raison, ils se font des monstres qui les intimident, ou des fantômes qui les séduisent.

Quel effet veux-tu que produise l'arrangement de certaines lettres? Quel effet veux-tu que leur dérangement puisse troubler? Quelle relation ont-elles avec les vents, pour apaiser les tempêtes; avec la poudre à canon, pour en vaincre l'effort; avec ce que les médecins appellent l'*humeur peccante*[1] et la *cause morbifique*[2] des maladies, pour les guérir?

Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que ceux qui fatiguent leur raison pour lui faire rapporter de certains événements à des vertus occultes n'ont pas un moindre effort à faire pour s'empêcher d'en voir la véritable cause.

Tu me diras que de certains prestiges[3] ont fait gagner une bataille; et, moi, je te dirai qu'il faut que tu t'aveugles pour ne pas trouver dans la situation du terrain, dans le nombre ou dans le courage des soldats, dans l'expérience des capitaines, des causes suffisantes pour produire cet effet dont tu veux ignorer la cause.

Je te passe pour un moment qu'il y ait des prestiges. Passe-moi à mon tour, pour un moment, qu'il n'y en ait point : car cela n'est pas impossible. Ce que tu m'accordes n'empêche pas que les deux armées ne puissent se battre. Veux-tu que, dans ce cas-là, aucune des deux ne puisse remporter la victoire? Crois-tu que leur sort restera incertain jusques à ce qu'une puissance invisible vienne le déterminer; que tous les coups seront perdus, toute la prudence,

1. « Humeur peccante » : humeur corrompue, mauvaise qui, selon la théorie des humeurs pouvait entraîner une maladie. 2. « Cause morbifique » : principe pathogène, qui engendre la maladie. 3. « Prestige » : ici, magie, fait miraculeux.

vaine, et tout le courage, inutile? Penses-tu que la mort, dans ces occasions, rendue présente de mille manières, ne puisse pas produire dans les esprits ces terreurs paniques que tu as tant de peine à expliquer? Veux-tu que, dans une armée de cent mille hommes, il ne puisse pas y avoir un seul homme timide? Crois-tu que le découragement de celui-ci ne puisse pas produire le découragement d'un autre; que le second, qui quitte un troisième, ne lui fasse pas bientôt abandonner un quatrième? Il n'en faut pas davantage pour que le désespoir de vaincre saisisse soudain toute une armée et la saisisse d'autant plus facilement qu'elle se trouve plus nombreuse.

Tout le monde sait et tout le monde sent que les hommes, comme toutes les créatures qui tendent à conserver leur être, aiment passionnément la vie. On sait cela en général, et on cherche pourquoi, dans une certaine occasion particulière, ils ont craint de la perdre!

Quoique les livres sacrés de toutes les nations soient remplis de ces terreurs paniques ou surnaturelles, je n'imagine rien de si frivole, parce que, pour s'assurer qu'un effet qui peut être produit par cent mille causes naturelles est surnaturel, il faut avoir auparavant examiné si aucune de ces causes n'a agi; ce qui est impossible.

Je ne t'en dirai pas davantage, Nathanaël; il me semble que la matière ne mérite pas d'être si sérieusement traitée.

De Paris, le 20 de la lune de Chahban, 1720.

P.-S. — Comme je finissais, j'ai entendu crier dans la rue une lettre d'un médecin de Province à un médecin de Paris (car ici toutes les bagatelles s'impriment, se publient, et s'achètent); j'ai cru que je ferais bien de te l'envoyer, parce qu'elle a du rapport à notre sujet [1].

1. Les éditeurs de 1721 et de 1754 ajoutent ici : « Il y a bien des choses que je n'entends pas. Mais toi, qui es médecin, tu dois entendre le langage de tes confrères. » Dans l'édition de 1758, ce passage figure en note.

LETTRE D'UN MÉDECIN DE PROVINCE
À UN MÉDECIN DE PARIS

Il y avait dans notre ville un malade qui ne dormait point depuis trente-cinq jours. Son médecin lui ordonna l'opium; mais il ne pouvait se résoudre à le prendre, et il avait la coupe à la main qu'il était plus indéterminé que jamais. Enfin il dit à son médecin : « Monsieur, je vous demande seulement quartier jusqu'à demain; je connais un homme qui n'exerce pas la médecine, mais qui a chez lui un nombre innombrable de remèdes contre l'insomnie. Souffrez que je l'envoie quérir, et, si je ne dors pas cette nuit, je vous promets que je reviendrai à vous. » Le médecin congédié, le malade fit fermer les rideaux, et dit à son petit laquais : « Tiens, va-t'en chez M. Anis [1] *et dis-lui qu'il vienne me parler. » M. Anis arrive. « Mon cher monsieur Anis, je me meurs : je ne puis dormir. N'auriez-vous point dans votre boutique la* C. du G. [2] *ou bien quelque livre de dévotion, composé par un R. P. J.* [3]*, que vous n'ayez pu vendre ? Car souvent les remèdes les plus gardés sont les meilleurs. — Monsieur, dit le libraire, j'ai chez moi la* Cour sainte, *du père Caussin* [4]*, en six volumes, à votre service; je vais vous l'envoyer; je souhaite que vous vous en trouviez bien. Si vous voulez les œuvres du révérend père Rodriguez* [5]*, Jésuite espagnol, ne vous en faites pas*

1. M. Anis, libraire, serait l'imprimeur d'origine lyonnaise Jean Anisson (1640-1721) qui devint directeur de l'imprimerie royale. Sa boutique était rue de la Harpe et il s'était spécialisé en ouvrages de piété. 2. Il s'agit peut-être du titre raccourci de l'ouvrage de Pierre Du Val, *Traité de géographie qui donne la connaissance et l'usage du globe et de la carte*, Paris, l'auteur, 1667, que Montesquieu possédait à la Brède. 3. Un révérend père jésuite. 4. Devenu célèbre pour ses démêlés avec Richelieu, le père Nicolas Caussin (1583-1651) est l'auteur d'une *Apologie des jésuites* et de la *Cour sainte ou Institution chrétienne des grands* (Paris, Chappelet, 1625) qui fut parmi les ouvrages les plus réédités du XVIIe siècle. 5. Le père espagnol Alonso Rodriguez (1526-1616), qui publia plusieurs ouvrages de piété et en particulier l'*Exercicio de Perfection. Virtutes religiosas* traduit en français en 1636 et dans la plupart des langues européennes. Montesquieu en possédait la traduction française.

faute. Mais, croyez-moi, tenons-nous-en au père Caussin; j'espère, avec l'aide de Dieu, qu'une période du père Caussin vous fera autant d'effet qu'un feuillet tout entier de la C. du G. » Là-dessus M. Anis sortit et courut chercher le remède à sa boutique. La Cour sainte arrive; on en secoue la poudre; le fils du malade, jeune écolier, commence à la lire. Il en sentit le premier l'effet : à la seconde page, il ne prononçait plus que d'une voix mal articulée, et déjà toute la compagnie se sentait affaiblie. Un instant après, tout ronfla, excepté le malade, qui, après avoir été longtemps éprouvé, s'assoupit à la fin.

Le médecin arrive de grand matin : « Eh bien! a-t-on pris mon opium? » On ne lui répond rien : la femme, la fille, le petit garçon, tous transportés de joie, lui montrent le père Caussin. Il demande ce que c'est. On lui dit : « Vive le père Caussin! Il faut l'envoyer relier. Qui l'eût dit? Qui l'eût cru? C'est un miracle! Tenez, Monsieur, voyez donc le père Caussin; c'est ce volume-là qui a fait dormir mon père. » Et là-dessus on lui expliqua la chose comme elle s'était passée.

Le médecin[1] *était un homme subtil, rempli des mystères de la Cabale et de la puissance des paroles et des esprits. Cela le frappa, et, après plusieurs réflexions, il résolut de changer absolument sa pratique. « Voilà un fait bien singulier, dit-il. Je tiens une expérience; il faut la pousser plus loin. Et pourquoi un esprit ne pourrait-il pas transmettre à son ouvrage les mêmes qualités qu'il a lui-même? Ne le voyons-nous pas tous les jours? Au moins cela vaut-il bien la peine de l'essayer. Je suis las des apothicaires : leurs sirops, leurs juleps*[2] *et toutes les drogues galéniques*[3] *ruinent*

1. Dans l'édition de 1758 les recettes burlesques ont été réétablies mais reléguées en note. **2.** « Juleps » : « potions composées avec des eaux distillées et des sirops auxquels on ajoute parfois des électuaires, des confections, des poudres et autres médicaments » (*Dictionnaire* de Richelet, 1680) (les électuaires sont des remèdes préparés en mélangeant des poudres dans du miel). **3.** « Drogues galéniques » : du nom du médecin grec Galien, remèdes ayant pour composants des végétaux et non des substances chimiques pures.

les malades et leur santé. Changeons de méthode; éprouvons la vertu des esprits. » Sur cette idée, il dressa une nouvelle pharmacie, comme vous allez voir par la description que je vous vais faire des principaux remèdes qu'il mit en pratique :

Tisane purgative.

« Prenez trois feuilles de la Logique *d'Aristote*[1] *en grec, deux feuilles d'un traité de théologie scolastique le plus aigu (comme, par exemple, du subtil Scot), quatre de Paracelse, une d'Avicenne, six d'Averroès, trois de Porphire, autant de Plotin, autant de Jamblique. Faites infuser le tout pendant vingt-quatre heures, et prenez-en quatre prises par jour. »*

Purgatif plus violent.

« Prenez dix A... du C... concernant la B... et la C... des I...[2]*; faites-les distiller au bain-marie; mortifiez une goutte de l'humeur âcre et piquante qui en viendra dans un verre d'eau commune; avalez le tout avec confiance. »*

Vomitif.

« Prenez six harangues, une douzaine d'oraisons funèbres indifféremment (prenant garde pourtant de ne point se servir de celles de M. de N.[3]*), un recueil de nouveaux opéras, cinquante romans, trente mémoires nouveaux; mettez le tout dans un matras*[4]*; laissez-le en digestion pendant deux jours, puis, faites-le distiller au feu de sable*[5]*. »*

1. Dans cette formule, Montesquieu rapproche Aristote de sept philosophes appartenant à des écoles différentes : Porphyre, Plotin et Jambique de l'école alexandrine, Avicenne et Averroès de l'école arabe, Duns Scot de la scolastique et Paracelse de la théosophique. **2.** Probablement dix arrêts du Conseil concernant la banque et la Compagnie des Indes. **3.** M. de Nîmes, c'est-à-dire Fléchier, évêque de cette ville de 1687 à 1710 et auteur célèbre d'oraisons funèbres, dont celle de Turenne. **4.** « Matras » : mot d'origine arabe indiquant un vase de verre au col étroit et long, utilisé autrefois en alchimie et ensuite en chimie pour la distillation. **5.** Feu de sable : il s'agit probablement d'un procédé de distillation dans lequel la source de chaleur n'était pas une flamme vive mais du sable chauffé préalablement.

« Et, si tout cela ne suffit pas :

Autre plus puissant.

« Prenez une feuille de papier marbré qui ait servi à couvrir un recueil de pièces des J. F.[1]*; faites-le infuser l'espace de trois minutes; faites chauffer une cuillerée de cette infusion; et avalez. »*

Remède très simple pour guérir de l'asthme.

« Lisez tous les ouvrages du révérend père Maimbourg[2]*, ci-devant jésuite, prenant garde de ne vous arrêter qu'à la fin de chaque période, et vous sentirez la faculté de respirer vous revenir peu à peu, sans qu'il soit besoin de réitérer le remède. »*

Pour préserver de la gale, grattelle, tigne,
farcin des chevaux[3].

« Prenez trois catégories d'Aristote, deux degrés métaphysiques, une distinction, six vers de Chapelain, une phrase tirée des lettres de M. l'abbé de Saint-Cyran[4]*; écrivez le tout sur un morceau de papier, que vous plierez, attacherez à un ruban, et porterez au col. »*

Miraculum chymicum de violenta fermentatione
cum fumo, igne et flamma

« Misce Quesnellianam infusionem, cum infusione Lallemaniana[5]*; fiat fermentatio cum magna vi, impetu et tonitru, acidis pugnantibus et invicem penetrantibus alcalinos*

1. Jeux floraux, concours de poésie de l'Académie de Toulouse. Ces jeux d'origine médiévale furent réorganisés en 1694. **2.** Le père Louis Maimbourg (1610-1686), historien jésuite, auteur notamment d'une *Histoire des Croisades* (1675) et d'une *Histoire du Calvinisme* réfutée par Bayle. Il fut exclu de la Compagnie de Jésus pour avoir défendu les libertés de l'Église gallicane. **3.** « Grattelle », autre nom de la gale. « Tigne » ou teigne, maladie du cuir chevelu et des poils, produite par des champignons microscopiques et entraînant la chute partielle des cheveux. « Farcin des chevaux », forme cutanée de la morve, grave maladie contagieuse du cheval, transmissible à l'homme. **4.** Jean Duvergier de Hauranne, abbé de saint-Cyran (1581-1643). Jean Chapelain (1595-1674), poète médiocre et érudit raillé par Boileau. **5.** Le jésuite Jacques Philippe Lallemant (1660-1748) qui écrivit un livre contre le janséniste Pasquier Quesnel (1634-1719) intitulé *Le Père Quesnel séditieux et hérétique dans ses Réflexions sur le Nouveau Testament* (Bruxelles, s.l., 1704).

sales; fiet evaporatio ardentium spirituum. Pone liquorem fermentatum in alambico : nihil inde extrahes et nihil invenies nisi caput mortuum. »

Lenitivum.

« Recipe Molinae anodyni chartas duas; Escobaris relaxativi paginas sex; Vasquii emollientis folium unum; infunde in aquae communis lib. iiij. Ad consumptionem dimidiae partis colentur et exprimantur; et in expressione dissolve Bauni detersivi et Tamburini[1] *abluentis folia iij.*

« Fiat clister. »

In chlorosim, quam vulgus « pallidos colores » aut « febrim amatoriam » appellat.

« Recipe Aretini figuras quatuor; R. Thomas Sanchii, De Matrimonio[2], *folia ij. Infundantur in aquae communis libras quinque. »*

« Fiat ptisana aperiens. »

Voilà les drogues que notre médecin mit en pratique avec un succès imaginable. Il ne voulait pas (disait-il), pour ne pas ruiner ses malades, employer des remèdes rares, et qui ne se trouvent presque point; comme, par exemple, une épître dédicatoire qui n'ait fait bâiller personne; une préface trop courte; un mandement fait par un évêque; et l'ouvrage d'un Janséniste méprisé par un Janséniste ou bien admiré par un Jésuite. Il disait que ces sortes de remèdes ne sont propres qu'à

1. Molina, Escobar, Vasquez, Bauny et Tamburini : théologiens et casuistes immortalisés par Pascal dans ses *Provinciales* et considérés comme les représentants d'une conception laxiste de la religion. Voilà pourquoi ils sont rassemblés ici dans un « clystère relâchant ». **2.** Dans cette dernière formule l'auteur rapproche audacieusement les *Sonetti lussuriosi* de l'italien Pietro Aretino (1492-1557), considérés à l'époque comme le comble de la pornographie, du traité *De sancto matrimonio* du jésuite Thomas Sanchez (1550-1610), déjà cité à la lettre CXXXIV.

entretenir la charlatanerie, contre laquelle il avait une antipathie insurmontable.

LETTRE CXLIV [1]

USBEK À RICA

Je trouvai, il y a quelques jours, dans une maison de campagne où j'étais allé, deux savants qui ont ici une grande célébrité. Leur caractère me parut admirable. La conversation du premier, bien appréciée, se réduisait à ceci : « Ce que j'ai dit est vrai, parce que je l'ai dit. » La conversation du second portait sur autre chose : « Ce que je n'ai pas dit n'est pas vrai, parce que je ne l'ai pas dit. »

J'aimais assez le premier : car qu'un homme soit opiniâtre, cela ne me fait absolument rien ; mais qu'il soit impertinent, cela me fait beaucoup. Le premier défend ses opinions ; c'est son bien. Le second attaque les opinions des autres, et c'est le bien de tout le monde.

Oh ! mon cher Usbek, que la vanité sert mal ceux qui en ont une dose plus forte que celle qui est nécessaire pour la conservation de la nature ! Ces gens-là veulent être admirés à force de déplaire. Ils cherchent à être supérieurs, et ils ne sont pas seulement égaux.

Hommes modestes, venez que je vous embrasse : vous faites la douceur et le charme de la vie. Vous croyez que vous n'avez rien, et, moi, je vous dis que vous avez tout. Vous pensez que vous n'humiliez personne, et vous humiliez tout le monde. Et, quand je vous compare dans mon idée avec ces hommes

1. Cette lettre qui ne se trouve pas dans les éditions de 1721 est insérée pour la première fois dans le *Supplément* de l'édition de 1754.

absolus que je vois partout, je les précipite de leur tribunal, et je les mets à vos pieds.

De Paris, le 22 de la lune de Chahban, 1720.

LETTRE CXLV [1]

USBEK À ***

Un homme d'esprit est ordinairement difficile dans les sociétés; il choisit peu de personnes; il s'ennuie avec tout le grand nombre de gens qu'il lui plaît appeler mauvaise compagnie; il est impossible qu'il ne fasse un peu sentir son dégoût. Autant d'ennemis!

Sûr de plaire quand il voudra, il néglige très souvent de le faire..

Il est porté à la critique, parce qu'il voit plus de choses qu'un autre et les sent mieux.

Il ruine presque toujours sa fortune, parce que son esprit lui fournit pour cela un plus grand nombre de moyens.

Il échoue dans ses entreprises parce qu'il hasarde beaucoup. Sa vue, qui se porte toujours loin, lui fait voir des objets qui sont à de trop grandes distances. Sans compter que, dans la naissance d'un projet, il est moins frappé des difficultés, qui viennent de la chose, que des remèdes qui sont de lui, et qu'il tire de son propre fonds.

Il néglige les menus détails, dont dépend cependant la réussite de presque toutes les grandes affaires.

L'homme médiocre, au contraire, cherche à tirer parti de tout : il sent bien qu'il n'a rien à perdre en négligences.

L'approbation universelle est plus ordinairement

1. Cette lettre figure pour la première fois dans l'édition remaniée de 1721.

pour l'homme médiocre. On est charmé de donner à celui-ci ; on est enchanté d'ôter à celui-là. Pendant que l'envie fond sur l'un, et qu'on ne lui pardonne rien, on supplée tout en faveur de l'autre : la vanité se déclare pour lui.

Mais, si un homme d'esprit a tant de désavantages, que dirons-nous de la dure condition des savants ?

Je n'y pense jamais que je ne me rappelle une lettre d'un d'eux à un de ses amis. La voici :

Monsieur,

Je suis un homme qui m'occupe, toutes les nuits, à regarder avec des lunettes [1] *de trente pieds, ces grands corps qui roulent sur nos têtes ; et, quand je veux me délasser, je prends mes petits microscopes, et j'observe un ciron* [2] *ou une mite.*

Je ne suis point riche, et je n'ai qu'une seule chambre ; je n'ose même y faire du feu, parce que j'y tiens mon thermomètre, et que la chaleur étrangère le ferait hausser. L'hiver dernier, je pensai mourir de froid, et, quoique mon thermomètre, qui était au plus bas degré, m'avertît que mes mains allaient se geler, je ne me dérangeai point, et j'ai la consolation d'être instruit exactement des changements de temps les plus insensibles de toute l'année passée [3].

Je me communique fort peu, et, de tous les gens que je vois, je n'en connais aucun. Mais il y a un homme à Stockholm, un autre à Leipsick, un autre à Londres, que je n'ai jamais vus, et que je ne verrai sans doute jamais, avec lesquels j'entretiens une correspondance si exacte, que je ne laisse pas passer un courrier sans leur écrire.

Mais, quoique je ne connaisse personne dans mon quartier, je suis dans une si mauvaise réputation, que

1. Lunettes astronomiques. 2. « Ciron » : petit animal qui vit dans les matières alimentaires. Chez Pascal, représente l'infiniment petit. 3. L'Académie de Bordeaux portait un grand intérêt aux problèmes de météorologie. Le baromètre avait été choisi en 1715 comme sujet de dissertation pour le prix.

je serai, à la fin, obligé de le quitter. Il y a cinq ans que je fus rudement insulté par une de mes voisines pour avoir fait la dissection d'un chien qu'elle prétendait lui appartenir[1]*. La femme d'un boucher, qui se trouva là, se mit de la partie, et, pendant que celle-là m'accablait d'injures, celle-ci m'assommait à coups de pierres, conjointement avec le docteur..., qui était avec moi, et qui reçut un coup terrible sur l'os frontal et occipital, dont le siège de sa raison fut très ébranlé.*

Depuis ce temps-là, dès qu'il s'écarte quelque chien au bout de la rue, il est aussitôt décidé qu'il a passé par mes mains. Une bonne bourgeoise qui en avait perdu un petit, qu'elle aimait, disait-elle, plus que ses enfants, vint l'autre jour s'évanouir dans ma chambre, et, ne le trouvant pas, elle me cita devant le Magistrat. Je crois que je ne serai jamais délivré de la malice importune de ces femmes, qui, avec leurs voix glapissantes, m'étourdissent sans cesse de l'oraison funèbre de tous les automates qui sont morts depuis dix ans.

Je suis, etc.

Tous les savants étaient autrefois accusés de magie. Je n'en suis point étonné. Chacun disait en lui-même : « J'ai porté les talents naturels aussi loin qu'ils peuvent aller; cependant un certain savant a des avantages sur moi : il faut bien qu'il y ait là quelque diablerie. »

A présent que ces sortes d'accusation sont tombées dans le décri, on a pris un autre tour, et un savant ne saurait guère éviter le reproche d'irréligion ou d'hérésie. Il a beau être absous par le peuple : la plaie est faite; elle ne se fermera jamais bien. C'est toujours pour lui un endroit malade. Un adversaire viendra, trente ans après, lui dire modestement : « A Dieu ne plaise que je dise que ce dont on vous accuse soit vrai! Mais vous avez été obligé de vous

1. Montesquieu fait peut-être allusion au docteur Grégoire, qui s'était spécialisé dans la vivisection des chiens, ce qui avait provoqué un scandale à Bordeaux vers 1717.

défendre. » C'est ainsi qu'on tourne contre lui sa justification même.

S'il écrit quelque histoire, et qu'il ait de la noblesse dans l'esprit et quelque droiture dans le cœur, on lui suscite mille persécutions. On ira contre lui soulever le Magistrat sur un fait qui s'est passé il y a mille ans, et on voudra que sa plume soit captive, si elle n'est pas vénale.

Plus heureux cependant que ces hommes lâches qui abandonnent leur foi pour une médiocre pension; qui, à prendre toutes leurs impostures en détail, ne les vendent pas seulement une obole, qui renversent la constitution de l'Empire, diminuent les droits d'une puissance, augmentent ceux d'une autre, donnent aux princes, ôtent aux peuples, font revivre des droits surannés, flattent les passions qui sont en crédit de leur temps, et les vices qui sont sur le trône; imposant à la postérité d'autant plus indignement qu'elle a moins de moyens de détruire leur témoignage.

Mais ce n'est point assez pour un auteur d'avoir essuyé toutes ces insultes : ce n'est point assez pour lui d'avoir été dans une inquiétude continuelle sur le succès de son ouvrage. Il voit le jour enfin, cet ouvrage qui lui a tant coûté : il lui attire des querelles de toutes parts. Et comment les éviter? Il avait un sentiment; il l'a soutenu par ses écrits; il ne savait pas qu'un homme, à deux cents lieues de lui, avait dit tout le contraire. Voilà cependant la guerre qui se déclare.

Encore s'il pouvait espérer d'obtenir quelque considération! Non. Il n'est tout au plus estimé que de ceux qui se sont appliqués au même genre de science que lui. Un philosophe a un mépris souverain pour un homme qui a la tête chargée de faits, et il est, à son tour, regardé comme un visionnaire par celui qui a une bonne mémoire.

Quant à ceux qui font profession d'une orgueilleuse ignorance, ils voudraient que tout le Genre humain fût enseveli dans l'oubli où ils seront eux-mêmes.

Un homme à qui il manque un talent se dédommage en le méprisant : il ôte cet obstacle qu'il rencontrait entre le mérite et lui, et, par là, se trouve au niveau de celui dont il redoute les travaux.

Enfin, il faut joindre à une réputation équivoque la privation des plaisirs et la perte de la santé.

De Paris, le 22 de la lune de Chahban, 1720.

LETTRE CXLVI

USBEK À RHÉDI, À VENISE

Il y a longtemps que l'on a dit que la bonne foi était l'âme d'un grand ministère.

Un particulier peut jouir de l'obscurité où il se trouve : il ne se décrédite que devant quelques gens ; il se tient couvert devant les autres ; mais un ministre qui manque à la probité a autant de témoins, autant de juges, qu'il y a de gens qu'il gouverne.

Oserai-je le dire ? Le plus grand mal que fait un ministre sans probité n'est pas de desservir son prince et de ruiner son peuple ; il y en a un autre, à mon avis, mille fois plus dangereux : c'est le mauvais exemple qu'il donne.

Tu sais que j'ai longtemps voyagé dans les Indes [1]. J'y ai vu une nation, naturellement généreuse, pervertie en un instant, depuis le dernier de ses sujets

1. Les Indes indiquent ici la France, au moment des graves conséquences économiques, sociales et morales de la banqueroute du système de Law. Écrite au moment où le financier écossais ruiné fuyait aux Pays-Bas, cette lettre donne un aperçu de la démoralisation générale qui suivit la catastrophe et qui est attestée aussi par d'autres témoignages de caractère non fictionnel. L'évêque de Castres, par exemple, écrivit une lettre dans laquelle, dépeignant les désordres, il ajoutait : « Plus de commerce plus de travail, plus de confiance, plus de ressource ni dans l'industrie, ni dans l'amitié, ni dans la charité même » (*cf.* E. Levasseur, *Recherches historiques sur le système de Law*, Paris, Guillaumin, 1854, p. 238).

jusqu'aux plus grands, par le mauvais exemple d'un ministre. J'y ai vu tout un peuple, chez qui la générosité, la probité, la candeur et la bonne foi ont passé de tous temps pour les qualités naturelles, devenir tout à coup le dernier des peuples ; le mal se communiquer et n'épargner pas même les membres les plus sains ; les hommes les plus vertueux faire des choses indignes et violer les premiers principes de la justice, sur ce vain prétexte qu'on la leur avait violée.

Ils appelaient des lois odieuses en garantie des actions les plus lâches et nommaient *nécessité* l'injustice et la perfidie.

J'ai vu la foi des contrats bannie, les plus saintes conventions anéanties, toutes les lois des familles renversées. J'ai vu des débiteurs avares, fiers d'une insolente pauvreté, instruments indignes de la fureur des lois et de la rigueur des temps, feindre un paiement au lieu de le faire, et porter le couteau dans le sein de leurs bienfaiteurs.

J'en ai vu d'autres, plus indignes encore, acheter presque pour rien ou plutôt ramasser de terre des feuilles de chêne pour les mettre à la place de la substance des veuves et des orphelins.

J'ai vu naître soudain, dans tous les cœurs, une soif insatiable des richesses. J'ai vu se former en un moment une détestable conjuration de s'enrichir, non par un honnête travail et une généreuse industrie, mais par la ruine du prince, de l'État et des concitoyens.

J'ai vu un honnête citoyen, dans ces temps malheureux, ne se coucher qu'en disant : « J'ai ruiné une famille aujourd'hui ; j'en ruinerai une autre demain. »

« Je vais, disait un autre, avec un homme noir qui porte une écritoire à la main et un fer pointu à l'oreille, assassiner tous ceux à qui j'ai de l'obligation. »

Un autre disait : « Je vois que j'accommode mes affaires. Il est vrai que, lorsque j'allai, il y a trois jours, faire un certain paiement, je laissai toute une

famille en larmes, que je dissipai la dot de deux honnêtes filles, que j'ôtai l'éducation à un petit garçon. Le père en mourra de douleur, la mère périt de tristesse; mais je n'ai fait que ce qui est permis par la Loi. »

Quel plus grand crime que celui que commet un ministre lorsqu'il corrompt les mœurs de toute une nation, dégrade les âmes les plus généreuses, ternit l'éclat des dignités, obscurcit la vertu même, et confond la plus haute naissance dans le mépris universel.

Que dira la postérité lorsqu'il lui faudra rougir de la honte de ses pères? Que dira le peuple naissant lorsqu'il comparera le fer de ses aïeux avec l'or de ceux à qui il doit immédiatement le jour? Je ne doute pas que les nobles ne retranchent de leurs quartiers un indigne degré de noblesse, qui les déshonore, et ne laissent la génération présente dans l'affreux néant où elle s'est mise.

De Paris, le 11 de la lune de Rhamazan, 1720.

LETTRE CXLVII

LE GRAND EUNUQUE À USBEK, À PARIS

Les choses sont venues à un état qui ne se peut plus soutenir : tes femmes se sont imaginées que ton départ leur laissait une impunité entière; il se passe ici des choses horribles. Je tremble moi-même au cruel récit que je vais te faire [1].

1. Cette lettre est la première d'une série finale consacrée entièrement aux intrigues du harem d'Usbek. Elle est datée du 1er septembre 1717, alors que la précédente est du 11 novembre 1720. On ignore pourquoi, modifiant l'ordre chronologique observé jusqu'alors Montesquieu est revenu trois ans en arrière pour aborder de nouveau les affaires domestiques sur lesquelles s'entretenaient les lettres initiales du recueil.

Zélis, allant il y a quelques jours à la Mosquée, laissa tomber son voile et parut presque à visage découvert devant tout le peuple.

J'ai trouvé Zachi couchée avec une de ses esclaves : chose si défendue par les lois du sérail [1].

J'ai surpris, par le plus grand hasard du monde, une lettre que je t'envoie; je n'ai jamais pu découvrir à qui elle était adressée.

Hier au soir, un jeune garçon fut trouvé dans le jardin du sérail, et il se sauva par-dessus les murailles.

Ajoute à cela ce qui n'est pas parvenu à ma connaissance : car sûrement tu es trahi. J'attends tes ordres, et jusques à l'heureux moment que je les recevrai, je vais être dans une situation mortelle. Mais, si tu ne mets toutes ces femmes à ma discrétion, je ne te réponds d'aucune d'elles, et j'aurai tous les jours des nouvelles aussi tristes à te mander.

Du sérail d'Ispahan, le premier de la lune de Rhegeb, 1717.

LETTRE CXLVIII

USBEK AU PREMIER EUNUQUE, AU SÉRAIL D'ISPAHAN

Recevez par cette lettre un pouvoir sans bornes sur tout le sérail : commandez avec autant d'autorité que moi-même. Que la crainte et la terreur marchent avec vous; courez d'appartements en appartements porter les punitions et les châtiments. Que tout vive dans la consternation; que tout fonde en larmes devant vous. Interrogez tout le sérail; commencez par les esclaves. N'épargnez pas mon amour : que tout subisse votre tribunal redoutable. Mettez au

1. L'auteur reprend ici le sujet des amours homosexuelles dans les harems, qu'il avait déjà abordé dans les lettres IV et XX.

jour les secrets les plus cachés. Purifiez ce lieu infâme, et faites-y rentrer la vertu bannie : car, dès ce moment, je mets sur votre tête les moindres fautes qui se commettront. Je soupçonne Zélis d'être celle à qui la lettre que vous avez surprise s'adressait. Examinez cela avec des yeux de lynx.

*De***, le 11 de la lune de Zilhagé, 1718.*

LETTRE CXLIX

NARSIT À USBEK, À PARIS

Le grand Eunuque vient de mourir, magnifique Seigneur. Comme je suis le plus vieux de tes esclaves, j'ai pris sa place jusques à ce que tu aies fait connaître sur qui tu veux jeter les yeux.

Deux jours après sa mort, on m'apporta une de tes lettres qui lui était adressée; je me suis bien gardé de l'ouvrir : je l'ai enveloppée avec respect et l'ai serrée jusques à ce que tu m'aies fait connaître tes sacrées volontés.

Hier un esclave vint, au milieu de la nuit, me dire qu'il avait trouvé un jeune homme dans le sérail. Je me levai, j'examinai la chose, et je trouvai que c'était une vision.

Je te baise les pieds, sublime Seigneur, et je te prie de compter sur mon zèle, mon expérience et ma vieillesse.

Du sérail d'Ispahan, le 5 de la lune de Gemmadi 1, 1718.

LETTRE CL

USBEK À NARSIT, AU SÉRAIL D'ISPAHAN

Malheureux que vous êtes! vous avez dans vos mains des lettres qui contiennent des ordres prompts et violents; le moindre retardement peut

me désespérer, et vous demeurez tranquille sous un vain prétexte!

Il se passe des choses horribles : j'ai peut-être la moitié de mes esclaves qui méritent la mort. Je vous envoie la lettre que le premier Eunuque m'écrivit là-dessus avant de mourir. Si vous aviez ouvert le paquet qui lui est adressé, [vous y auriez trouvé des ordres sanglants. Lisez-les donc, ces ordres, et vous périrez si vous ne les exécutez pas].

*De ***, le 25 de la lune de Chalval, 1718.*

LETTRE CLI

SOLIM À USBEK, À PARIS

Si je gardais plus longtemps le silence, je serais aussi coupable que tous ces criminels que tu as dans le sérail.

J'étais le confident du grand Eunuque, le plus fidèle de tes esclaves. Lorsqu'il se vit près de sa fin, il me fit appeler et me dit ces paroles : « Je me meurs; mais le seul chagrin que j'ai en quittant la vie, c'est que mes derniers regards ont trouvé les femmes de mon maître criminelles. Le Ciel puisse le garantir de tous les malheurs que je prévois! Puisse, après ma mort, mon ombre menaçante venir avertir ces perfides de leur devoir et les intimider encore! Voilà les clefs de ces redoutables lieux. Va les porter au plus vieux des noirs. Mais si, après ma mort, il manque de vigilance, songe à en avertir ton maître. » En achevant ces mots, il expira dans mes bras.

Je sais ce qu'il t'écrivit quelque temps avant sa mort, sur la conduite de tes femmes : il y a dans le sérail une lettre qui aurait porté la terreur avec elle, si elle avait été ouverte. Celle que tu as écrite depuis a été surprise à trois lieues d'ici. Je ne sais ce que c'est : tout se tourne malheureusement.

Cependant tes femmes ne gardent plus aucune retenue : depuis la mort du grand Eunuque, il semble que tout leur soit permis. La seule Roxane est restée dans le devoir et conserve de la modestie. On voit les mœurs se corrompre tous les jours. On ne trouve plus sur le visage de tes femmes cette vertu mâle et sévère qui y régnait autrefois : une joie nouvelle, répandue en ces lieux, est un témoignage infaillible, selon moi, de quelque satisfaction nouvelle; dans les plus petites choses, je remarque des libertés jusqu'alors inconnues. Il règne même parmi tes esclaves une certaine indolence pour leur devoir et pour l'observation des règles, qui me surprend : ils n'ont plus ce zèle ardent pour ton service qui semblait animer tout le sérail.

Tes femmes ont été huit jours à la campagne, à une de tes maisons les plus abandonnées. On dit que l'esclave qui en a soin a été gagné, et qu'un jour avant qu'elles arrivassent, il avait fait cacher deux hommes dans un réduit de pierre qui est dans la muraille de la principale chambre, d'où ils sortaient le soir lorsque nous étions retirés. Le vieux eunuque qui est à présent à notre tête est un imbécile, à qui l'on fait croire tout ce qu'on veut.

Je suis agité d'une colère vengeresse contre tant de perfidies, et, si le Ciel voulait, pour le bien de ton service, que tu me jugeasses capable de gouverner, je te promets que, si tes femmes n'étaient pas vertueuses, au moins elles seraient fidèles.

Du sérail d'Ispahan, le 6 de la lune de Rebiab 1, 1719.

LETTRE CLII

NARSIT À USBEK, À PARIS

Roxane et Zélis ont souhaité d'aller à la campagne; je n'ai pas cru devoir le leur refuser. Heureux Usbek! tu as des femmes fidèles et des esclaves vigilants : je

commande en des lieux où la vertu semble s'être choisi un asile. Compte qu'il ne s'y passera rien que tes yeux ne puissent soutenir.

Il est arrivé un malheur qui me met en grande peine. Quelques marchands arméniens, nouvellement arrivés à Ispahan, avaient apporté une de tes lettres pour moi ; j'ai envoyé un esclave pour la chercher; il a été volé à son retour, et la lettre est perdue. Écris-moi donc promptement : car je m'imagine que, dans ce changement, tu dois avoir des choses de conséquence à me mander.

Du sérail de Fatmé, le 6 de la lune de Rebiab 1, 1719.

LETTRES CLIII

USBEK A SOLIM, AU SÉRAIL D'ISPAHAN

Je te mets le fer à la main. Je te confie ce que j'ai à présent dans le monde de plus cher, qui est ma vengeance. Entre dans ce nouvel emploi; mais n'y porte ni cœur ni pitié. J'écris à mes femmes de t'obéir aveuglément. Dans la confusion de tant de crimes, elles tomberont devant tes regards. Il faut que je te doive mon bonheur et mon repos. Rends-moi mon sérail comme je l'ai laissé ; mais commence par l'expier. Extermine les coupables, et fais trembler ceux qui se proposaient de le devenir. Que ne peux-tu pas espérer de ton maître pour des services si signalés? Il ne tiendra qu'à toi de te mettre au-dessus de ta condition même et de toutes les récompenses que tu as jamais désirées.

De Paris, le 4 de la lune de Chahban, 1719.

LETTRE CLIV

USBEK À SES FEMMES, AU SÉRAIL D'ISPAHAN

Puisse cette lettre être comme la foudre qui tombe au milieu des éclairs et des tempêtes ! Solim est votre premier eunuque, non pas pour vous garder, mais

pour vous punir. Que tout le sérail s'abaisse devant lui ! Il doit juger vos actions passées, et, pour l'avenir, il vous fera vivre sous un joug si rigoureux que vous regretterez votre liberté, si vous ne regrettez pas votre vertu.

De Paris, le 4 de la lune de Chahban, 1719.

LETTRE CLV

USBEK À NESSIR, À ISPAHAN

Heureux celui qui, connaissant le prix d'une vie douce et tranquille, repose son cœur au milieu de sa famille et ne connaît d'autre terre que celle qui lui a donné le jour!

Je vis dans un climat barbare, présent à tout ce qui m'importune, absent de tout ce qui m'intéresse. Une tristesse sombre me saisit; je tombe dans un accablement affreux : il me semble que je m'anéantis, et je ne me retrouve moi-même que lorsqu'une sombre jalousie vient s'allumer et enfanter dans mon âme la crainte, les soupçons, la haine et les regrets.

Tu me connais, Nessir : tu as toujours vu dans mon cœur comme dans le tien. Je te ferais pitié si tu savais mon état déplorable. J'attends quelquefois six mois entiers des nouvelles du sérail; je compte tous les instants qui s'écoulent; mon impatience me les allonge toujours; et, lorsque celui qui a été tant attendu est près d'arriver, il se fait dans mon cœur une révolution soudaine : ma main tremble d'ouvrir une lettre fatale. Cette inquiétude qui me désespérait, je la trouve l'état le plus heureux où je puisse être, et je crains d'en sortir par un coup plus cruel pour moi que mille morts.

Mais, quelque raison que j'ai eue de sortir de ma patrie, quoique je doive ma vie à ma retraite, je ne puis plus, Nessir, rester dans cet affreux exil. Eh! ne

mourrais-je pas tout de même en proie à mes chagrins ? J'ai pressé mille fois Rica de quitter cette terre étrangère ; mais il s'oppose à toutes mes résolutions : il m'attache ici par mille prétextes ; il semble qu'il ait oublié sa patrie, ou plutôt il semble qu'il m'ait oublié moi-même, tant il est insensible à mes déplaisirs.

Malheureux que je suis ! je souhaite de revoir ma patrie, peut-être pour devenir plus malheureux encore ! Eh ! qu'y ferai-je ? Je vais rapporter ma tête à mes ennemis. Ce n'est pas tout : j'entrerai dans le sérail ; il faut que j'y demande compte du temps funeste de mon absence. Et si j'y trouve des coupables, que deviendrai-je ? Et si la seule idée m'accable de si loin, que sera-ce lorsque ma présence la rendra plus vive ? Que sera-ce s'il faut que je voie, s'il faut que j'entende ce que je n'ose imaginer sans frémir ? Que sera-ce, enfin, s'il faut que des châtiments que je prononcerai moi-même soient des marques éternelles de ma confusion et de mon désespoir ?

J'irai m'enfermer dans des murs plus terribles pour moi que pour les femmes qui y sont gardées. J'y porterai tous mes soupçons ; leurs empressements ne m'en déroberont rien ; dans mon lit, dans leurs bras, je ne jouirai que de mes inquiétudes ; dans un temps si peu propre aux réflexions, ma jalousie trouvera à en faire. Rebut indigne de la Nature humaine, esclaves vils dont le cœur a été fermé pour jamais à tous les sentiments de l'amour, vous ne gémiriez plus sur votre condition si vous connaissiez le malheur de la mienne.

De Paris, le 4 de la lune de Chahban, 1719.

LETTRE CLVI

ROXANE À USBEK, À PARIS

L'horreur, la nuit et l'épouvante règnent dans le sérail : un deuil affreux l'environne. Un tigre y exerce

à chaque instant toute sa rage : il a mis dans les supplices deux eunuques blancs qui n'ont avoué que leur innocence ; il a vendu une partie de nos esclaves et nous a obligées de changer entre nous celles qui nous restaient. Zachi et Zélis ont reçu dans leur chambre, dans l'obscurité de la nuit, un traitement indigne : le sacrilège n'a pas craint de porter sur elles ses viles mains. Il nous tient enfermées chacune dans notre appartement, et quoique nous y soyons seules, il nous fait vivre sous le voile. Il ne nous est plus permis de nous parler ; ce serait un crime de nous écrire ; nous n'avons plus rien de libre que les pleurs.

Une troupe de nouveaux eunuques est entrée dans le sérail, où ils nous assiègent nuit et jour : notre sommeil est sans cesse interrompu par leurs méfiances feintes ou véritables. Ce qui me console, c'est que tout ceci ne durera pas longtemps, et que ces peines finiront avec ma vie. Elle ne sera pas longue, cruel Usbek ! je ne te donnerai pas le temps de faire cesser tous ces outrages.

Du sérail d'Ispahan, le 2 de la lune de Maharram, 1720.

LETTRE CLVII

ZACHI À USBEK, À PARIS

O Ciel ! un barbare m'a outragée jusque dans la manière de me punir. Il m'a infligé ce châtiment qui commence par alarmer la pudeur ; ce châtiment qui met dans l'humiliation extrême ; ce châtiment qui ramène, pour ainsi dire, à l'enfance.

Mon âme, d'abord anéantie sous la honte, reprenait le sentiment d'elle-même et commençait à s'indigner, lorsque mes cris firent retentir les voûtes de mes appartements. On m'entendit demander

grâce au plus vil de tous les humains et tenter sa pitié à mesure qu'il était plus inexorable.

Depuis ce temps, son âme insolente et servile s'est élevée sur la mienne. Sa présence, ses regards, ses paroles, tous les malheurs viennent m'accabler. Quand je suis seule, j'ai du moins la consolation de verser des larmes ; mais, lorsqu'il s'offre à ma vue, la fureur me saisit, je la trouve impuissante, et je tombe dans le désespoir.

Le tigre ose me dire que tu es l'auteur de toutes ces barbaries. Il voudrait m'ôter mon amour et profaner jusqu'aux sentiments de mon cœur. Quand il me prononce le nom de celui que j'aime, je ne sais plus me plaindre, et je ne puis plus que mourir.

J'ai soutenu ton absence, et j'ai conservé mon amour par la force de mon amour. Les nuits, les jours, les moments, tout a été pour toi. J'étais superbe de mon amour même, et le tien me faisait respecter ici. Mais, à présent... Non ; je ne puis plus soutenir l'humiliation où je suis descendue. Si je suis innocente, reviens pour m'aimer. Reviens, si je suis coupable, pour que j'expire à tes pieds.

Du sérail d'Ispahan, le 2 de la lune de Maharram, 1720.

LETTRE CLVIII

ZÉLIS À USBEK, À PARIS

A mille lieues de moi, vous me jugez coupable ; à mille lieues de moi, vous me punissez.

Qu'un eunuque barbare porte sur moi ses viles mains, il agit par votre ordre. C'est le tyran qui m'outrage, et non pas celui qui exerce la tyrannie.

Vous pouvez, à votre fantaisie, redoubler vos mauvais traitements. Mon cœur est tranquille depuis qu'il ne peut plus vous aimer.

Votre âme se dégrade, et vous devenez cruel. Soyez sûr que vous n'êtes point heureux.

Adieu.

Du sérail d'Ispahan, le 2 de la lune de Maharram, 1720.

LETTRE CLIX

SOLIM À USBEK, À PARIS

Je me plains, magnifique Seigneur, et je te plains : jamais serviteur fidèle n'est descendu dans l'affreux désespoir où je suis. Voici tes malheurs et les miens. Je ne t'en écris qu'en tremblant.

Je jure, par tous les prophètes du Ciel, que, depuis que tu m'as confié tes femmes, j'ai veillé nuit et jour sur elles; que je n'ai jamais suspendu un moment le cours de mes inquiétudes. J'ai commencé mon ministère par les châtiments, et je les ai suspendus sans sortir de mon austérité naturelle.

Mais que te dis-je? Pourquoi te vanter ici une fidélité qui t'a été inutile? Oublie tous mes services passés; regarde-moi comme un traître; et punis-moi de tous les crimes que je n'ai pas pu empêcher.

Roxane, la superbe Roxane! O Ciel! à qui se fier désormais? Tu soupçonnais Zélis, et tu avais pour Roxane une sécurité entière. Mais sa vertu farouche était une cruelle imposture : c'était le voile de sa perfidie. Je l'ai surprise dans les bras d'un jeune homme, qui, dès qu'il s'est vu découvert, est venu sur moi. Il m'a donné deux coups de poignard. Les eunuques, accourus au bruit, l'ont entouré. Il s'est défendu longtemps, en a blessé plusieurs; il voulait même rentrer dans la chambre, pour mourir, disait-il, aux yeux de Roxane. Mais enfin, il a cédé au nombre, et il est tombé à nos pieds.

Je ne sais si j'attendrai, sublime Seigneur, tes

ordres sévères : tu as mis ta vengeance en mes mains ; je ne dois pas la faire languir.

Du sérail d'Ispahan, le 8 de la lune de Rebiab I, 1720.

LETTRE CLX

SOLIM À USBEK, À PARIS

J'ai pris mon parti : [tous les malheurs vont disparaître ; je vais punir.

Je sens déjà une joie secrète ; mon âme et la tienne vont s'apaiser : nous allons exterminer le crime, et l'innocence va pâlir.]

O vous, qui semblez n'être faites que pour ignorer tous vos sens et être indignées de vos désirs mêmes, éternelles victimes de la honte et de la pudeur, que ne puis-je vous faire entrer à grands flots dans ce sérail malheureux, pour vous voir étonnées de tout le sang que j'y vais répandre !

Du sérail d'Ispahan, le 8 de la lune de Rebiab I, 1720.

LETTRE CLXI

ROXANE À USBEK, À PARIS

Oui, je t'ai trompé ; j'ai séduit tes eunuques, je me suis jouée de ta jalousie, et j'ai su, de ton affreux sérail, faire un lieu de délices et de plaisirs.

Je vais mourir : le poison va couler dans mes veines. Car que ferais-je ici, puisque le seul homme qui me retenait à la vie n'est plus ? Je meurs ; mais mon ombre s'envole bien accompagnée ; je viens d'envoyer devant moi ces gardiens sacrilèges qui ont répandu le plus beau sang du Monde.

Comment as-tu pensé que je fusse assez crédule

pour m'imaginer que je ne fusse dans le Monde que pour adorer tes caprices? que, pendant que tu te permets tout, tu eusses le droit d'affliger tous mes désirs? Non! J'ai pu vivre dans la servitude, mais j'ai toujours été libre : j'ai réformé tes lois sur celles de la Nature, et mon esprit s'est toujours tenu dans l'indépendance.

Tu devrais me rendre grâces encore du sacrifice que je t'ai fait : de ce que je me suis abaissée jusqu'à te paraître fidèle; de ce que j'ai lâchement gardé dans mon cœur ce que j'aurais dû faire paraître à toute la Terre; enfin, de ce que j'ai profané la vertu, en souffrant qu'on appelât de ce nom ma soumission à tes fantaisies.

Tu étais étonné de ne point trouver en moi les transports de l'amour. Si tu m'avais bien connue, tu y aurais trouvé toute la violence de la haine.

Mais tu as eu longtemps l'avantage de croire qu'un cœur comme le mien t'était soumis. Nous étions tous deux heureux : tu me croyais trompée, et je te trompais.

Ce langage, sans doute, te paraît nouveau. Serait-il possible qu'après t'avoir accablé de douleurs, je te forçasse encore d'admirer mon courage? Mais c'en est fait : le poison me consume; ma force m'abandonne; la plume me tombe des mains; je sens affaiblir jusqu'à ma haine; je me meurs.

Du sérail d'Ispahan, le 8 de la lune de Rebiab I, 1720.

Table

LETTRES PERSANES



Un grand seigneur persan, curieux des mœurs occidentales, séjourne longuement à Paris vers la fin du règne de Louis XIV et dans les anneés de la Régence. Comme au sortir d'un long hiver, une nation tout entière s'éveille alors à la critique et sous le regard étonné de son hôte, ses institutions et ses mœurs, ses coutumes et ses croyances vont révéler leurs fondements comme leurs folies – car un pays dont le souverain peut choisir «un ministre de dix-huit ans et une maîtresse de quatre-vingts où sévissent impunément les séides d'un pape magicien» n'est-il pas, au plus haut point, le royaume de l'anti-nature ?

Par la voix de son Persan, Montesquieu crible de traits une société qui se délite avec éclat. Mais que l'on se rassure : la gravité, ici, n'est pas de mise. «Il y avait alors une quantité d'hommes, vifs et sensuels, dont l'intelligence agitait l'Europe et tourmentait énormément toutes choses, divines et autres, on avait des manières, même dans la rue. Les marchands savaient former une phrase, jusqu'aux traitants, aux filles, aux espions et aux mouches qui s'exprimaient comme personne aujourd'hui. Le fisc exigeait avec grâce», nous assure Paul Val

Si cet art de vivre et de parler s'est perdu, le génie de tesquieu nous en conserve heureusement l'inaltérable gnage dans ce roman épistolaire qui, pas sa foisonnante sité, est sans doute le chef-d'œuvre de la renaissance ba

Introduction, commentaires et notes de Paolo Carile.

Texte intégral



30/1665/6

Code prix L

Dépôt légal Impr. 2204C-5 Édit. 9804 7/1995

